The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

Les Fondements de la Morale

LA MORALE NATURELLE
ET
LA MORALE CHRÉTIENNE

DU MÊME AUTEUR

De Rationibus seminalibus et Immanentia. — Lille, Morel, 1905.

Les Deux aspects de l'Immanence et le Problème religieux. — Bloud, 1908.

De l'Influence. — Beauchesne, 1922.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

De la Méthode d'influence de Saint François de Sales — Beauchesne, 1922.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE
DES SCIENCES RELIGIEUSES

fondements de la morale

morale naturelle et morale chrétienne

WITHDRAWN
The Catholic Theological Union LIBRARY Chicago, Ill.

par
Edouard THAMIRY
doyen de la Faculté de Théologie de Lille

EX LIBRIS PROVINCIAE
PRO STUDIO THEOL.
S.S. CORDIS JESU.
170
T366f

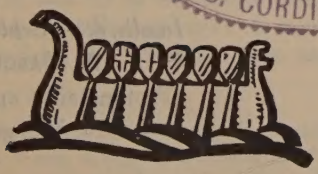

LIBRAIRIE
BLOUD & GAY

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE SUR VÉLIN ALFA RUYSDAËL 400 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 400 RÉSERVÉS AUX SOUSCRIPTEURS ET 20 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE MARQUÉS A à T. CE TIRAGE SPÉCIAL CONSTITUE L'ÉDITION ORIGINALE

Nº 00,376

NIHIL OBSTAT

Insulis, die 1ª *Septembris* 1927.

E. PANNIER

Censor ex officio

IMPRIMATUR

Insulis, die 7 *Septembris* 1927.

A. MARGERIN

Protonotarius apost. a. i. p.

Vic. gen.

Copyright by Bloud et Gay, 1928.

16507

Les Fondements de la Morale

PRÉFACE

Qu'il y ait de l'ordre dans le monde, c'est un fait qui saute aux yeux des moins avertis et provoque l'admiration des esprits cultivés. Or cet ordre n'est pas le fruit du hasard, *puisque le hasard n'est qu'un mot inventé pour dissimuler notre ignorance. Il n'est pas davantage la résultante d'une évolution de* forces aveugles, *car les forces de la nature agissent suivant des lois parfaitement réglées, qui dénoncent en leur origine l'intervention d'une intelligence prévoyante et organisatrice*[1].

L'univers a donc été construit suivant un plan, dont la Science et la Philosophie s'attachent à découvrir les lignes maîtresses. Elles n'ont point d'autre raison d'être, puisque toute leur ambition se borne à dégager, afin de s'en servir, les lois de la matière et celles de l'esprit. Or leur succès nous fait reconnaître toujours plus clairement, que tout être a sa place marquée, son rôle à remplir, sa fin à atteindre. Le monde en effet ne nous apparaît pas comme un temple majestueux, dont toutes les pierres artistement taillées s'étageraient inertes; — il nous apparaît plutôt comme un organisme immense, où tout est en mouvement, progrès et harmonie. Cela faisait dire à Saint Bonaventure : « le monde est semblable à un poème magnifique, qui s'embellit sans cesse au cours des temps[2]. »

1. Si le lecteur désire étudier la valeur de cette constatation, qui nous sert de point de départ, il peut se reporter utilement au n° 1 de la *Bibliothèque catholique des Sciences* à l'ouvrage intitulé : *Création et Evolution* et au n° 54 *Apologétique*.

2. Cf. *in* II *Sent., dist.* XIII, q. II, art. 1, ad 2um.

C'est que chacun des êtres, qui le composent, en déployant ses ressources constitutives, accroît pour sa part la beauté de l'ensemble et manifeste davantage le reflet de perfection divine qu'il porte en lui. Mais tandis que les êtres sans raison célèbrent de la sorte la louange de leur Auteur, l'homme est appelé à Lui rendre un hommage d'un tout autre prix. Façonné à l'image et ressemblance de Dieu, il est à même d'accomplir sa mission ici-bas avec intelligence et liberté. Il en a le devoir. Par là s'ouvre devant lui le domaine de la Morale, que nous avons à explorer.

CONDITIONS ET LIMITES DE CET OUVRAGE. — *Nous le ferons en considérant l'homme dans sa réalité intégrale, car en lui la nature est surélevée par la grâce. Cependant, si la grâce perfectionne la nature, elle ne la détruit pas. C'est pourquoi, selon l'esprit de la* Bibliothèque catholique des Sciences, *après avoir établi les indiscutables* FONDEMENTS *de toute moralité, nous étudierons la* MORALE NATURELLE, *afin d'en constater la valeur intrinsèque, puis nous montrerons le couronnement nécessaire que lui apporte la* MORALE CHRÉTIENNE.

Certes nous n'entendons pas les séparer, car en fait la poursuite de notre idéal s'accomplit simultanément *dans le plan naturel et dans le plan surnaturel de notre vie. Vers la même fin dernière nous orientent les énergies des deux ordres, puisqu'elles résident en notre* unique *sujet individuel. Il ne peut donc être question de les séparer dans la pratique. Cependant pour répondre au titre de cet ouvrage* « MORALE NATURELLE *et* MORALE CHRÉTIENNE », *par un simple procédé d'exposition, sans plus, nous considérerons le progrès d'une âme en route vers sa fin, comme si le voyage s'accomplissait en deux étapes successives.*

DIVISION. — *En une vue synthétique nous exposerons le problème de la destinée humaine sur lequel reposent* les fondements de la morale (1re *Partie*); *ensuite nous chercherons comment cette dernière obéit à sa mission de guider notre activité dans l'ordre purement humain et dans l'ordre de la grâce, c'est-à-dire, nous examinerons les ressources, la lumière, l'action de la* Morale naturelle (2e *Partie*) *et de la* Morale chrétienne (3e *Partie*).

PREMIÈRE PARTIE

LES FONDEMENTS DE LA MORALE

LA DESTINÉE HUMAINE

CHAPITRE PREMIER

L'EXPANSION DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

I. — Les faits qui posent le problème moral.

VIVRE c'est agir; c'est déployer par une inévitable expansion ses énergies constitutives. Mais l'activité vitale est à la fois spontanée, immanente et finaliste. Ces trois qualités lui sont essentielles à tous les degrés. Elles caractérisent donc le mouvement nécessaire de l'âme humaine.

Nous sommes embarqués, disait Pascal, sans que notre consentement ait été demandé, et nos actes se posent, jaillissant du fond de notre être sans que rien en puisse arrêter la succession. « Mues par une poussée irrésistible nos diverses puissances font effort vers un progrès incessant. Aucun résultat ne satisfait leurs exigences et n'égale leurs désirs; tout succès ne semble au contraire qu'exalter les unes et les autres et, qu'on le veuille ou non, notre vie se déroule toujours plus envahissante[1]. » C'est que son déploiement s'accompagne d'états agréables : plaisirs et joies, qui amorcent notre activité et l'exaltent, — ou d'états désagréables : douleurs et tristesses, qui la flagellent et l'empêchent de s'engourdir. En son élan elle poursuit ce sentiment du « plus-être » que nous appelons le *bonheur*. Le bonheur en effet est le fruit d'un accroisse-

1. Cf. *De l'Influence*, p. 17

ment, d'un perfectionnement, qui nous apparaît comme notre bien.

Immanente, notre activité le cherche d'abord dans l'épanouissement même de nos énergies constitutives. Telle est sa fin immédiate. Mais à peine l'a-t-elle atteinte en quelque degré, qu'elle souhaite la dépasser. Insatiable, elle fait éclater le cercle de l'égoïsme. Un besoin toujours inassouvi l'empêche de s'arrêter. Ainsi l'homme ne peut se suffire à lui-même. Ses prétentions le portent au-delà, vers un Bien suprême, une fin transcendante, où il espère trouver enfin la satisfaction totale qui le fuit sans cesse. Ses aspirations vont à l'infini.

Hélas! il ne tarde pas à reconnaître son impuissance. De cruelles déceptions dissipent son illusion première et ne lui laissent que fatigue et désenchantement. Il prend conscience de la disproportion qui le divise en son propre sein. « Borné dans sa nature, infini dans ses vœux », il constate en lui-même un équilibre instable et cette constatation lui enlève tout repos et toute paix. Alors il désespère de posséder un jour le bonheur, objet de ses désirs. Sa misère devient, selon le mot de Pascal, une « misère de grand seigneur » : il connaît son indigence et en souffre d'autant plus qu'il aperçoit moins la manière d'en sortir. Cette obscurité écrase son cœur et y fait naître l'*inquiétude*.

Il voudrait chercher remède à sa souffrance : c'est pour lui l'heure de la réflexion.

Sans doute ce n'est pas seulement pendant sa première enfance, que l'homme, au dire de Leibniz, est « empirique dans les trois quarts de ses actions. » Une sorte d'automatisme gouverne une foule d'existences absorbées dans la poursuite des fins immédiates: plaisir ou intérêt. Cependant il arrive toujours un moment où l'individu le plus affairé s'arrête anxieux et fait un retour sur lui-même. Alors se pose devant lui l'inévitable problème : Après tout, qu'est-ce que je fais ici-bas? — Qu'est-ce que cet univers où je suis? — Quel est le sens de la vie? — *Quelle est ma destinée*? — Sont-ce là autant d'énigmes? — Où en trouver la solution?

Et l'homme regarde au dedans et au dehors de lui-même.

Au dedans il rencontre l'angoissante question, qui aiguise son inquiétude « ce fait primordial et universel » [1], et l'impérieux désir d'y répondre, car il sent que son avenir y est engagé. Il sait bien en effet qu'il n'est pas l'auteur de son être. Il ne peut douter non plus qu'il y ait de l'ordre dans cet univers, dont il s'estime une maîtresse pièce. Petite ou grande il y a sa place, et donc un rôle à y jouer : mais est-ce bien vrai? — D'autre part il a le sentiment très vif de sa liberté, et par conséquent de sa responsabilité à l'égard de la mission, qui lui est dévolue ici-bas. Or cette mission, quelle est-elle au juste? — Il lui importe au premier chef de la connaître avec précision..., et son inquiétude est avivée par son ignorance. — Fatalement sa Volonté profonde est orientée vers le Bien, mais quelle forme revêt pour lui ce Bien, dont il lui est impossible de se détourner? Ses aspirations appellent un bonheur stable et infini et il n'enserre en ses prises que des joies éphémères : quelle est donc sa destinée véritable? — Comment atteindra-t-il cette fin suprême, dont la possession lui donnera le repos dans la plénitude de son être? C'est tout le problème de sa destinée, *auquel est suspendu le problème moral*, qui se dresse devant sa conscience.

Au dehors il s'entend proposer diverses solutions par la religion ou par la philosophie. N'eût-il reçu que ce minimum de traditions primitives, que l'on retrouve partout et qui à la rigueur suffisent au salut [2], dont les conditions sont offertes à tous! Or que disent ces traditions? « L'homme dépend par ses origines d'une divinité qui est la source de l'être; il en dépend par sa condition présente, qui le place sous la loi du devoir, dont cette divinité est le garant; il en dépendra encore au-delà de cette vie, dans cette existence d'outre-tombe réservée à la récompense des bonnes actions et au châtiment des mau-

1. Cf. P. Samson. *L'Inquiétude humaine*, p. 41
2. Cf. Saint Paul, *ad Haeb*, XI, 6.

vaises »[1] — Il n'est point de peuple, si déchu soit-il en apparence, où ne vivent ces notions élémentaires[2]. L'ethnographie le prouve chaque jour davantage. Mais ces notions ramènent encore l'individu, dès qu'il réfléchit, en face du *problème de sa destinée.*

Nul n'échappe donc à la nécessité de le résoudre, afin d'éclairer sa conduite, et nul n'y peut demeurer indifférent. Même ceux qui font profession de s'en désintéresser avouent malgré eux leur tourment intérieur, puisqu'ils reviennent sans cesse en leurs écrits sur ces éternelles questions, ne serait-ce que pour tâcher de se convaincre de leur inanité. Mais leur tentative est vaine : il y a des problèmes qui ne vieillissent pas, parce qu'ils exigent que chacun leur apporte pour son compte une solution personnelle, vivante et pratique.

II. — Les aspirations incoercibles et le mouvement nécessaire de l'âme vers Dieu.

L'homme donc ne peut arrêter le mouvement de son âme : une aspiration incoercible, exaltée par la souffrance de l'inquiétude au sujet de son sort aussi bien que par un besoin toujours inassouvi de félicité, l'emporte toujours au-delà des biens qu'il possède. — Mais à quoi prétend cette aspiration ? Vers quoi oriente-t-elle nécessairement notre activité ? — Vers un Souverain Bien toujours le même puisque les énergies, qui le cherchent en leur déploiement, sont essentiellement les mêmes chez tous les hommes.

Or *quel est ce Souverain Bien ?*

Les plus grands penseurs, qui aient honoré l'humanité, donnent à cette question une réponse unanime. Cette *unani-*

1. Cf. Mgr d'Hulst. *Car. de* 1891, 1re *conférence.*
2. Cf. A. Bros. *La Religion des peuples non civilisés.*

mité malgré les différences de temps, de pays, de doctrines est un fait impressionnant, car elle prouve que nous sommes en face d'une vérité foncièrement humaine, dont l'éclat s'impose aux exigences de la logique la plus rigoureuse.

1° LE TÉMOIGNAGE DES ANCIENS. — Ecoutons les plus grandes voix de l'antiquité.

a) *Platon.* — Lorsqu'il considère l'âme humaine emportée par un irrésistible besoin de lumière et d'amour, Platon décrit son voyage comme une ascension dialectique, en laquelle elle s'élève jusqu'à Dieu. Elle y va par degrés et ne peut se reposer en chemin parce que chacune de ses conquêtes avive son désir jusqu'à l'infini. Ainsi dans *La République* sous l'allégorie de la Caverne, il nous présente « l'image de la condition humaine. L'antre souterrain, c'est ce monde visible; le feu, qui l'éclaire, c'est le soleil; ce captif, qui monte à la région supérieure et qui le contemple, c'est l'âme qui s'élève jusqu'à la sphère intelligible. »[1] Lorsqu'on y est parvenu à travers les ténèbres angoissantes et les inquiétudes du monde sensible, le progrès ne s'arrête pas. Et « aux dernières limites du monde intelligible, c'est l'*Idée de Bien*, que l'on n'aperçoit qu'avec peine, mais qu'on ne peut apercevoir sans conclure qu'elle est la *cause première* de tout ce qu'il y a de beau et de bon dans l'Univers; — que dans ce monde visible elle produit la lumière et l'astre de qui elle vient directement; — que dans le monde invisible elle engendre la vérité et l'intelligence »[2]. Donc le mouvement de l'âme « du jour ténébreux, qui l'environne, l'élève jusqu'à la vraie lumière de l'être », « soleil intelligible »[3], Dieu lui-même, car c'est vers Lui qu'en définitive tendent ses aspirations suprêmes. Il est l'objet de son désir inassouvi de connaître.

1. Cf. *La République*, liv. VII.
2. *Ibid.*, 517, D.
3. *Ibid.*

Il est encore l'objet de son insatiable besoin d'aimer. En effet, par une ascension analogue l'âme poursuit cette splendeur du Bien, qui a nom la Beauté divine. Ecoutez les éloquentes paroles que Platon dans *le Banquet* prête à Diotime de Mantinée : « Celui qui dans les mystères de l'amour se sera élevé jusqu'au point où nous en sommes, après avoir parcouru dans l'ordre convenable tous les degrés du beau, parvenu enfin au terme de l'initiation, apercevra tout à coup une beauté merveilleuse, celle, ô Socrate, qui était le but de tous ses travaux antérieurs : beauté éternelle, incréée et impérissable, exempte d'accroissement et de diminution...; de laquelle participent toutes les autres beautés, sans que leur naissance ou leur destruction lui apporte la moindre diminution ou le moindre accroissement, ni la modifie en quoi que ce soit... Le droit chemin de l'amour, qu'on le suive de soi-même ou qu'on y soit guidé par un autre, c'est de commencer par les beautés d'ici-bas et de s'élever jusqu'à la beauté suprême en passant, pour ainsi dire, par tous les degrés de l'échelle, d'un seul beau corps à deux, de deux à tous les autres, des beaux corps aux belles occupations, des belles occupations aux belles sciences, jusqu'à ce que de sciences en sciences, on parvienne à la science par excellence, qui n'est autre que la science du beau lui-même et qu'on finisse par le connaître tel qu'il est en soi. O mon cher Socrate, poursuivit l'étrangère de Mantinée, si quelque chose donne du prix à cette vie, c'est la contemplation de la beauté absolue... Que penser d'un mortel à qui il serait donné de contempler la beauté pure, simple, sans mélange, non revêtue de chair et de couleurs humaines et de toutes les autres vanités périssables, mais la beauté divine elle-même? »[1]

Vers la conquête de ce bonheur sont orientées toutes les démarches de l'âme. Guidée par son élan naturel vers le Bien, elle traverse « l'appétit du plaisir » dont elle se débarrasse comme « de semelles de plomb, qui alourdissent son vol, en pratiquant la Tempérance, qui est au fond renoncement aux

1. Cf. *Le Banquet*, XXIX.

satisfactions illusoires » [1]. La vertu de Courage achèvera l'œuvre commencée et donnera dans notre monde intérieur le sceptre à la Sagesse. Avec elle enfin nous atteindrons le bonheur. La vertu, qui selon une formule déjà rencontrée chez les Pythagoriciens est l'*imitation de Dieu*, nous le fera goûter en une manière de participation à l'unité divine autant que cela est possible à l'homme.

D'après Platon, tel est en définitive l'Idéal nécessairement poursuivi sous l'aspect du Vrai, du Beau, du Bien infini.

b) *Aristote.* — Le mouvement, qui spontanément entraîne notre âme vers la Divinité n'apparaît pas sous un autre jour à Aristote. Pour lui en effet Dieu, qu'il appelle le « Souverainement Aimable et Désirable » est la Cause finale en vue de laquelle l'univers entier s'organise sous la pression d'un désir, qui agite tous les êtres. « Le désirable et l'intelligible meuvent sans être mus, et le premier désirable est identique au premier intelligible. Car l'objet du désir c'est ce qui *paraît* beau, et l'objet premier de la volonté c'est ce qui *est* beau. Nous désirons une chose parce qu'elle nous semble bonne, plutôt qu'elle ne nous semble telle parce que nous la désirons : le principe ici c'est la pensée. Or la pensée est mise en mouvement par l'intelligible et l'ordre du désirable est intelligible en soi et pour soi... » [2] Donc le *Premier Moteur*, « l'être immobile meut comme objet de l'amour. A ce principe sont suspendus le ciel et la nature » [3].

Mais ce principe, auquel tout l'univers est suspendu et qui suscite dans les êtres un indestructible désir, est évidemment le Bien, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur en soi, c'est la Pensée Telle est cette « Pensée qui se pense elle-même », et qui trouve dans la contemplation d'elle-même « la jouissance suprême et le suprême bonheur. » Elle est Dieu. Et « si Dieu jouit éternel-

1. *Philèbe*, XXI, b.
2. *Métaphysique*, liv. XII, 1072 a. 25.
3. *Ibid.*

lement de cette félicité, que nous ne connaissons que par instants, il est digne de notre admiration... La vie est en lui car l'action de l'intelligence est une vie; et Dieu est l'actualité même de l'intelligence : cette actualité prise en soi, telle est la vie parfaite et éternelle. Aussi appelons-nous Dieu un vivant éternel et parfait... »[1]. Vers Lui s'oriente tout notre désir et le mouvement de notre âme est un effort d'ascension pour Le rejoindre, afin de partager son bonheur.

C'est ce besoin d'être heureux, qui excite notre activité. Pour Aristote en effet ce n'est pas le Souverain Bien en Soi, mais son souverain bien à lui que l'homme cherche d'abord et ce souverain bien ne se distingue pas du bonheur. — L'homme le poursuit par la pratique de la vertu. Son chemin est éclairé par l'intelligence puisque le désir lui-même suppose connaissance de l'objet qui le provoque « comme objet de l'amour » et que « la vraie vie humaine est conforme à la raison. » Celle-ci déterminera entre des écarts possibles le juste milieu auquel il faut se tenir pour accomplir « son œuvre d'homme »[2].

A ce prix les vertus *pratiques* feront régner dans la vie l'ordre et l'harmonie, qui sont les lois de la perfection. C'est une première étape. Mais « de même que l'intendant d'une grande maison veille sur tout, règle tout, pour que le soin des affaires domestiques n'empêche point le maître de s'occuper de ses devoirs de citoyen, de même la prudence, en comprimant et en tempérant les passions, procure à la sagesse le loisir de s'occuper de ses célestes offices »[3]. Le mouvement de l'âme dépassera donc la vie pratique. Il abordera la vie contemplative. Car, si l'acte propre de l'homme est la pensée, le souverain bien de l'homme est en fait la contemplation de l'intelligible. Elle se réalise par la vertu *théorétique*, souverain exercice de la pensée, qui nous fait vivre une vie semblable à celle de Dieu « Pensée

1. *Ibid.*, a. 7.
2. Cf. *Ethique à Nicomaque*, II, 5.
3. *Magna Moralia*, I, XXXV, 1198, b, 2.

de la Pensée », en laquelle l'âme humaine semble *s'unir à l'Intelligence divine* et goûter avec elle la suprême béatitude.

C'est à gravir ce sommet que, selon Aristote, prétendent en leurs exigences foncières les aspirations de l'âme humaine.

c) *Les Stoïciens.* — Pour Zénon et les Stoïciens la vraie vie humaine consiste également dans « l'imitation de Dieu ». Ils regardent en effet l'âme comme une parcelle de la Divinité, Feu artiste, Ame du Monde, Raison universelle. Elle est au corps humain ce que Dieu est à l'Univers; elle y accomplit un rôle analogue : tout comme « le feu artiste marche méthodiquement vers la production de l'ordre et de l'harmonie dans l'univers », l'âme doit faire de l'homme « un ouvrage d'art ».

Comment y travaille-t-elle?

Le principe même que les Stoïciens lui donnent comme règle nous révèle la manière dont ils conçoivent le mouvement nécessaire de cette âme. « Vivre conformément à la nature », c'est-à-dire suivant les exigences de la raison, qui est sa marque distinctive : telle est la loi, qui la conduira à sa destinée. — Elle y obéit par la pratique de la vertu. Cette pratique étant un exercice d'énergie développe la puissance de la « tension », qui est en fait la raison, le divin résidant en nous. En suivant donc les aspirations profondes de son être, elle s'élèvera à la sagesse. Or celle-ci n'est autre chose que la connaissance des choses divines et humaines, auxquelles la loi naturelle nous commande de conformer notre volonté. « Si j'étais rossignol, disait Epictète, je ferais le métier de rossignol; si j'étais cygne, celui de cygne. Je suis un être raisonnable, il me faut chanter Dieu. Voilà mon métier et je le fais. C'est un rôle auquel je ne faillirai pas autant qu'il sera en moi;et je vous engage tous à chanter avec moi »[1]. — Ainsi l'homme répondra au vœu de sa nature, qui d'instinct lui fait chercher sa perfection en la *Sagesse.* Or celui qui l'acquiert se rend semblable à Jupiter. Il lui est même supérieur, car ce que Jupiter est par

1. Cf. *Entretiens,* I, XIII.

nature, le Sage le devient grâce à sa propre énergie. L'ambition des Stoïciens va jusque-là.

Nous n'avons pas ici à critiquer les défaillances de ces divers systèmes, il nous suffit, — car tel est pour le moment notre seul but — de constater que les plus hautes philosophies de l'antiquité s'accordent à reconnaître que *le mouvement irrésistible de l'âme humaine est entraîné vers Dieu.*

2° Le témoignage des chrétiens. — La philosophie chrétienne parlera d'une manière plus nette encore.

a) *Saint Augustin.* — Interrogeons l'un de ses plus illustres représentants : saint Augustin. — Il a connu les doctrines des païens. Son insatiable désir de savoir les lui fit traverser toutes et s'arrêter même un instant au scepticisme de la Nouvelle Académie. Il fut victime de la tendance éclectique mise à la mode par les Alexandrins et qui engendra maintes hérésies par un mélange de christianisme et de paganisme. Le Manichéisme le séduisit. Le dogme de la dualité des Principes, l'un bon, l'autre mauvais, nécessitant les actions de l'homme excusait toutes les déchéances morales. Or à cette époque Augustin cherchait le bonheur dans la satisfaction de ses passions. Mais il n'était pas heureux. Une douloureuse inquiétude le travaillait : il cherchait l'objet qui lui donnerait la paix et la joie en répondant aux vœux de son âme, que rien ne réussissait à combler.

C'est le récit de ses agitations et de ses efforts, de sa montée progressive vers le Vrai, le Beau, le Bien infini, qu'il nous fait dans ses « Confessions », afin que son histoire intime nous serve de leçon. Il sait en effet que tous les cœurs humains sont soulevés par le *même besoin de bonheur* et torturés par la *même inquiétude,* — et c'est leur cri à tous qu'il traduit dès les premières lignes de son ouvrage : *Vous nous avez faits, en vue de vous-même, Seigneur, et notre cœur est dans une agitation inquiète jusqu'à ce qu'il se repose en vous.*

b) *Saint Thomas.* — Au Moyen-Age, l'observation psychologique conduite avec une singulière rigueur amène Saint Thomas à la même conclusion.

Dès que l'homme prend la direction de sa vie et pose des actes proprement humains, dit-il [1], il les oriente nécessairement vers un but, vers une fin [2]. Ils sont en effet l'œuvre d'une volonté qui spontanément s'ébranle vers le Bien; mais encore faut-il que la raison le lui montre. Alors dès que l'âme en aperçoit le rayonnement elle se met en route vers lui, comme vers l'objet, dont la possession lui donnera la béatitude, que, malgré qu'il en ait parfois, l'homme souhaite toujours.

Le bonheur devient désormais la fin, à laquelle il suspend toute sa vie. Or en quoi consiste cette fin, ce bien, cette béatitude qui « comblera nos vœux au point qu'il ne nous reste plus rien à désirer en dehors d'elle? » [3]

Pour répondre à cette question, Saint Thomas passe en revue les divers biens, qui sollicitent l'activité humaine et apaisent un moment l'ardeur inquiète de sa poursuite [4]. *Les richesses?* Elles ne sont pas une fin en elles-mêmes, mais seulement un moyen de jouissance. Et puis, leur possession ne fait qu'éveiller de nouveaux désirs. *Les honneurs?* Ils apportent à l'homme le sentiment de son excellence, mais à peine les a-t-il obtenus, qu'il en ressent la vanité. *La réputation? la gloire?* Ce sont des biens, il est vrai; mais ils ne nous apportent qu'une satisfaction passagère, d'autant plus que la gloire humaine est souvent trompeuse. *La puissance?* L'ivresse de l'autorité se dissipe bien vite sous le coup des dures expériences, dont elle se paie. D'ailleurs, ajoute Saint Thomas, la béatitude suppose que rien ne nous manque. Mais à l'homme, qui posséderait les biens, dont nous venons de parler « peuvent faire défaut la santé, la sagesse et une foule de choses nécessaires. » [5]

1. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. I, art. 1.
2. *Ibid.*, art. 2.
3. Cf. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. I, art. 5.
4. *Ibid.*, q. II, art. 1, 2, 3, 4.
5. *Ibid.*, q. II, art. 8.

Ces biens extérieurs à nous sont par conséquent incomplets. Il en est de même *des biens du corps*, car le corps lui-même n'est qu'un instrument en vue d'une fin qui le dépasse. Quant au *plaisir* ? Il ne parvient pas à nous rassasier et traîne après lui le désenchantement. Enfin les *biens de l'âme, la science, la vertu*, malgré leur excellence, source de vraie joie, ne comblent pas les désirs de l'homme, qui sont infinis. C'est pourquoi l'homme les traverse. Il sent toujours davantage son indigence, si bien que l'on est réduit à conclure « il est impossible que la béatitude humaine réside en quelque chose de créé. Cette béatitude en effet est le Bien parfait, qui donne le repos à l'inquiétude de nos aspirations. En effet, il ne serait pas notre fin suprême, s'il nous restait quelque chose à souhaiter. Or l'objet de la volonté est le bien universel, comme l'objet de l'intelligence est le vrai universel... Mais ce bien universel ne se trouve qu'en Dieu »[1].

En résumé, sous les fins immédiates, qu'il poursuit, c'est la béatitude, sa fin suprême, que l'homme cherche nécessairement. Car, quoique victime d'illusions, il mette un instant son bonheur dans des biens divers, c'est toujours une même fin dernière qui l'attire. Aussi pour peu qu'il vive et réfléchisse, il dépasse tous les biens créés, parce qu'ils ne peuvent le satisfaire [2]. L'objet des aspirations de l'homme sera donc un bien incréé, Dieu, qui seul pourra les combler [3]. C'est pourquoi la béatitude, approchée dans la joie intellectuelle, que procurent les sciences spéculatives, ne réside en définitive que dans la contemplation de l'essence divine. De fait l'homme éprouve un insatiable désir de savoir « c'est pourquoi lorsqu'il connaît un effet et sait que cet effet a une cause, il a encore et naturellement le désir de savoir ce qu'est cette cause »[4]. Et d'étape en étape ce besoin de connaître le conduit « jusqu'à la Cause pre-

1. Cf. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. II, art. 8.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, q. III, art. 1.
4. *Ibid.*, q. III, art. 8.

mière, dont il désire encore découvrir l'essence, parce que là réside pour lui le bonheur parfait »[1].

A ce point aboutit, — sans sortir de l'ordre purement philosophique, — le mouvement spontané de notre âme sous la pression d'un désir inquiet et toujours inassouvi. Alors « nécessairement, lorsque l'homme aura atteint sa fin suprême, son désir naturel trouvera le repos, mais cela ne se peut faire en cette vie »[2].

c) *Saint François de Sales.* — D'après Saint Thomas, — et nous avons aperçu en cela l'influence intellectualiste d'Aristote, — le vœu de notre âme est d'arriver *par l'intelligence* à « s'unir à Dieu comme à l'objet en qui seul réside la béatitude de l'homme ». Saint François de Sales tournant de préférence son regard *vers la volonté*,constate que notre cœur, sous l'attrait de la complaisance, qu'il éprouve spontanément pour le bien, s'élève à travers les biens particuliers vers le Souverain Bien, pour « s'unir et joindre à sa bonté ». Et cela irrésistiblement car ce qui est vrai de la poursuite du bonheur par la connaissance à cause de notre « interminable désir de sçavoir », l'est également de la poursuite du bonheur par l'amour. D'ailleurs en leur point d'arrivée ces deux voies se rejoignent,puisque nos aspirations infinies vers le Vrai et nos aspirations infinies vers le Bien trouvent leur objet en Dieu.

Saint François de Sales donc, — à peine s'arrête-t-il à considérer le mouvement initial de l'âme humaine, qu'il observe en toutes ses démarches un élan incompressible vers le Bien. « La volonté a une si grande convenance avec le bien que tout aussitost qu'elle l'apperçoit, elle se tourne de son costé pour se complaire en iceluy comme en son objet très aggréable... [3] » ... « que nous le veuillons ou que nous ne le veuillons pas

1. *Ibid.*
2. Cf. *S. contra Gentiles* lib. III, c. 48.
3. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 7.

nostre esprit tend au souverain bien » [1]. C'est que notre cœur a le sentiment profond que dans sa possession il trouvera l'apaisement, le repos, le bonheur, qu'il souhaite.

Mais en fait nous ne possédons pas actuellement ce Souverain Bien, vers lequel se tendent nos énergies constitutives. De plus notre chemin est semé d'obstacles dus à de déplorables illusions. Nous sommes victimes d'incohérences et de contradictions entre les fins secondaires que notre cœur « couvé, nourri, et eslevé emmi les choses corporelles, basses et transitoires » [2], poursuit au jour le jour, et la fin ultime, de laquelle nous ne pouvons détourner notre volonté fondamentale. Celle-ci par ailleurs ne se résigne pas à s'arrêter en son mouvement d'ascension. La raison en est que l'exigence, qui s'agite au fond de notre âme, et notre complaisance inapaisée pour le vrai bien entretiennent en nos cœurs « un certain intime *empressement* et une continuelle *inquiétude* » [3].

Sous cette double pression l'homme se met en route. « Par un profond et secret instinct » il « tend en toutes ses actions et prétend à la félicité » [4]. Seulement il « la va cherchant ça et la, comme à tastons, sans sçavoir toutefois ni ou elle réside ni en quoy elle consiste » [5]. Il la cherche dans les biens particuliers, auxquels l'attachent les amours inférieures. Mais le fait même des lassitudes et des dégoûts, qu'elles entraînent à leur suite tend à l'en détourner. Il reconnaît bientôt leur impuissance à le satisfaire. Il lui faut davantage. Ses aspirations demeurent inassouvies. Elles ne peuvent « en sorte quelconque s'accoiser, ni cesser de tesmoigner que sa parfaite satisfaction et son solide contentement luy manquent » [6], jusqu'à ce qu'elles l'aient conduit « au principal et plus eminent de tous les amours » [7].

1. *Ibid.*, liv. II, ch. 15.
2. *Ibid.*, liv. I, ch. 6.
3. *Ibid.*, liv. II, ch. 15.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, liv. I, ch. 14.

C'est qu'elles sont animées par une « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses »[1]. Cette inclination est à l'origine de toutes nos démarches psychologiques. Car en définitive, quel est le bien auquel nous fait tendre sans relâche l'orientation profonde de nos énergies? C'est Dieu lui-même. La spontanéité de nos élans le révèle « Si tost que l'homme pense un peu attentivement à la Divinité, il sent une certaine douce esmotion du cœur qui tesmoigne que Dieu est Dieu du cœur humain »[2]. Il est vraiment le but qu'à travers les étapes marquées par ses adaptations heureuses. notre âme poursuit en son voyage vers le Souverain Bien. Voilà pourquoi au terme de ses observations[3], Saint François de Sales est amené à cette conclusion : « Nostre âme donques, considerant que rien ne la contente parfaittement et que sa capacité ne peut estre remplie par chose qui soit au monde, voyant que son entendement a une inclination infinie de sçavoir tous-jours davantage et sa volonté un appetit insatiable d'aymer et treuver du bien, n'a-t-elle pas rayson d'exclamer : « Ah! donques je ne suis pas faite pour ce monde! Il y a quelque souverain bien, duquel je depens, et quelque ouvrier infini qui a imprimé en moy cet interminable desir de sçavoir et cet appetit qui ne peut estre assouvi : c'est pourquoy il faut que je tende et m'estende vers luy, pour m'unir et joindre à sa bonté à laquelle j'appartiens et suis »[4].

CONCLUSION : *incompressible besoin de Dieu.* — De notre enquête psychologique le résultat est de mettre en sa vive lumière la *concordance* de toutes les grandes philosophies à constater un fait : Dieu est le terme vers lequel *spontanément et nécessairement* s'oriente l'activité humaine. Soulevée par un

1. *Ibid.*, liv. I, ch. 16.
2. *Ibid.*, liv. I, ch. 15.
3. Nous en avons montré la rigueur en notre ouvrage sur *La Méthode d'influence de saint François de Sales*, Ire Partie, ch. I, II et III.
4. *Ibid.*, liv. I, ch. 15.

insatiable désir de bonheur et pressée par l'aiguillon d'une inquiétude surgie du sentiment de son indigence, notre âme, au-delà des biens imparfaits, qui la séduisent un instant, aspire à la possession d'un Souverain Bien... et ce Souverain Bien lui apparaît être Dieu lui-même. Elle se met en route vers Lui, irrésistiblement.

Pourquoi ? et *avec quel succès*? L'étude du point de départ et du point d'arrivée de son mouvement apportera une réponse à ces questions.

CHAPITRE II

LE POINT DE DÉPART DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

L'orientation nécessaire de nos énergies constitutives.

En son expansion vitale l'activité humaine aspire donc à rejoindre Dieu. Mais pourquoi cette aspiration est-elle à ce point dominante et universelle? — Parce qu'elle jaillit du fond de notre nature. Celle-ci en effet possède des énergies constitutives, que met en valeur le déploiement spontané de notre vie. Elles revêtent alors la forme de pouvoirs d'agir, d'aptitudes foncières, dont l'exercice éveille les inclinations, qui les manifestent. Aussi est-ce à travers ces dernières que nous pourrons découvrir l'existence, les caractères, la puissance aussi bien que l'orientation essentielle des énergies, d'où elles émanent.

Or parmi ces inclinations, il en est qui prennent la direction de notre vie et l'entraînent en son progrès d'ascension. Ce sont nos inclinations supérieures en leur élan vers l'infini du Vrai, du Beau, du Bien, ainsi que nous venons de le voir dans la description du mouvement de l'âme selon Platon et Saint Augustin, Aristote et Saint Thomas, les Stoïciens et enfin Saint François de Sales, qui signale leur source commune en notre « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses. »

La *réalité* de ces inclinations ne peut être mise en doute.

Outre qu'elles traduisent leur puissance par le mouvement très réel qu'elles impriment à notre activité, elles demeurent toujours dans le champ de notre observation psychologique. Il est vrai qu'elles peuvent rester longtemps assoupies, mais elles sont *indestructibles*. Elles se réveillent toujours à l'heure de la réflexion : lorsque les circonstances nous ramènent en face du problème de notre destinée. Le reflet de beauté, qui nous charme dans les créatures, ne suffit pas à apaiser l'avidité de notre cœur; l'étincelle de vérité, que nous entrevoyons, ne fait qu'aiguiser le souhait de notre intelligence; les biens passagers ne remplissent pas la volonté de perfection qui nous anime. Au contraire, notre besoin d'infini s'exalte à chacun de nos progrès et les inclinations, qui le manifestent, demeurent inassouvies. — Bien plus, leurs exigences nous servent de règle pour juger la valeur des objets auxquels nous risquons de nous attacher : tout ce qui ne les satisfait point et tout ce qui les contrarie est dépassé et condamné, parce que reconnu par le fait même en désaccord avec le vœu profond de notre nature. Il ressort de cette constatation, que nos inclinations ne sont pas orientées *vers le n'importe quoi*, mais vers un but *défini*, vers un objet dont l'acquisition comblera leurs requêtes immédiates.

Réelles, indestructibles, définies, incoercibles, ces inclinations motrices de notre vie sensible, intellectuelle et morale, ne peuvent naître que d'aptitudes également *réelles, indestructibles, définies, incoercibles*.

En celles-ci nous apercevons dès lors l'ultime point de départ de notre activité. « Elles sont les principes de la science comme de l'action », dit saint Thomas, qui ajoute « elles sont en quelque sorte les semences des vertus intellectuelles et morales »[1]. — Elles sont en toute clarté les ressources natives que le mouvement de notre vie mettra en valeur.

Mais ce mouvement, nous l'avons constaté au chapitre précédent, emporte spontanément notre âme vers Dieu; nos inclinations les plus impérieuses ne trouvent leur pleine satis-

1. Cf. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. LXIII, art. 1.

faction qu'en Lui. C'est donc que les aptitudes foncières, d'où elles jaillissent, sont elles-mêmes orientées vers Dieu. Une irrésistible sympathie les attire vers ce souverain objet de leur complaisance. Nous le sentons à cette joie toujours croissante à mesure que notre progrès nous en rapproche. Or toute sympathie est d'abord le fruit d'une ressemblance : on aime ce que l'on est. Cependant, remarque finement saint François de Sales, « la convenance, qui cause l'amour, ne consiste pas tous-jours en la ressemblance, mais en la proportion, rapport ou correspondance de l'amant à la chose aymée » [1] : on aime ce que l'on n'est pas et ce que l'on n'a pas, pourvu qu'une étroite convenance nous fasse pressentir que nous y trouverons accroissement et perfectionnement. De sorte que l'amour, s'il apparaît, témoignera d'une convenance ou de similitude ou d'harmonie. Par conséquent « ce playsir, ceste confiance, que le cœur humain prend naturellement en Dieu, ne peut certes provenir que de la bonne convenance, qu'il y a entre ceste divine bonté et nostre âme. Convenance grande, mais secrette; convenance que chascun connoist, mais que peu de gens entendent; convenance qu'on ne peut nyer, mais qu'on ne peut bien penetrer. Nous sommes créés à l'image et semblance de Dieu » [2]. Il n'en pouvait être autrement d'ailleurs puisque l'effet est nécessairement à la ressemblance de sa cause *Omne agens, agit simile sibi.*

Cependant cette similitude originelle, vivante et constitutive n'est en fait qu'esquissée, ébauchée. Elle est séparée de son modèle de toute la distance qui sépare la créature de son Créateur. Mais cette imperfection même amorce notre désir, parce qu'elle nous fait éprouver le sentiment d'un vide que nous avons l'intime espoir de combler en quelque mesure par le progrès de notre ressemblance initiale. C'est que, dit saint François de Sales, « outre ceste convenance de similitude, il y a une correspondance nompareille entre Dieu et

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 8.
2. *Ibid.*, liv. I, ch. 15.

l'homme pour leur reciproque perfection » [1]. Et cette correspondance aussi bien que cette similitude nous livre le secret de notre incoercible besoin de Dieu.

I. — Dans l'ordre naturel nous sommes façonnés à l'image de la Divinité.

VUES DE LA PHILOSOPHIE PAIENNE. — Les Anciens avaient déjà reconnu cette vérité primordiale. Leurs vues sur la nature des sources profondes, d'où sort notre activité, nous intéressent grandement, parce qu'en ce domaine s'aperçoit le *fondement de la morale.*

Sans doute l'idée de création ne se fait pas encore jour en leur philosophie. Cependant devant le spectacle de l'ordre universel ils affirment, comme nécessaire, l'intervention d'une Intelligence organisatrice. Ainsi parle déjà Anaxagore : pour lui la matière est éternelle, mais « elle était en chaos, lorsque l'Intelligence survenant organisa le cosmos ».

a) *Platon : la théorie des Idées.* — Platon s'en explique nettement. Au terme de son ascension dialectique, il entrevoit l'Idée de Bien, principe de l'être et de la pensée. « Tous les intelligibles tiennent du Bien leur être et leur essence... » C'est « ce quelque chose de suffisant qui ne suppose rien autre chose » [2], c'est l'Être en Soi, Dieu. Or ce Dieu, quoiqu'il soit une idée, semble bien être en même temps un Dieu réel et vivant. « Eh! quoi, nous persuadera-t-on facilement que dans la réalité le mouvement, la vie, l'âme, la pensée ne conviennent pas à l'Etre absolu, que l'Etre ne vit ni ne pense, et qu'il demeure immobile, immuable, sans avoir part à l'auguste et

1. *Ibid.*, liv. I, ch. 15.
2. Cf. PLATON. *République*, liv. VI, 109, b.

sainte Intelligence?»[1] Il est le principe du mouvement dans le monde et l'existence de ce Bien suprême est démontrée par la présence visible du bien dans la nature.

Or le Démiurge, « le travailleur », — c'est le nom que Platon donne à l'Organisateur de l'univers, — n'agit pas à l'aveugle. Il est guidé par les Idées, réalités éternelles, exemplaires suprêmes, qui constituent le plan divin. A leur image sont façonnées toutes les choses. Plus que cela les choses ne sont belles et bonnes qu'en vertu de leur participation aux Idées de Beauté et de Bonté, que contemple l'Intelligence divine. Cependant pour Platon une participation de ce genre n'est pas une identité, elle se réduit à une imitation. Les choses en reçoivent dès lors un reflet de la Divinité, une ressemblance avec Elle et *cette ressemblance est constitutive de leur réalité.* « Disons la cause qui a porté le suprême ordonnateur à produire et à composer cet univers. Il était bon; or celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie. Exempt d'envie, il a voulu que toutes les choses fussent, autant que possible, semblables à lui-même »[2].

b) *Aristote : la Cause Première.* — Aristote parlera de même. A l'exemple de son maître, il place l'essence de Dieu dans la perfection de l'être, et identifie la suprême réalité avec le suprême idéal. Vers cet idéal la nature se met en mouvement sous la pression d'un désir, qui l'entraîne comme vers sa Cause finale. « L'Etre immobile meut comme objet d'amour, et ce qu'il meut, imprime le mouvement à tout le reste »[3]. Or pour Aristote «il n'y a que trois sortes d'êtres : ce qui est mû, ce qui meut, et le moyen terme entre ce qui est mû et ce qui meut »[4]. Entre le monde qui reçoit le mouvement et Dieu, qui est le

1. *Sophiste*, 248, E.
2. *Timée*, 29, e.
3. Cf. Aristote. *Métaphys.*, liv. XII, 1072 a. 25.
4. *Ibid.*

Moteur immobile, se trouve un moyen terme, qui est le « premier ciel. » Ce « premier ciel » est la vraie force motrice de l'univers. Il est mû d'abord par le Premier Moteur immobile, qui l'attire à titre de Cause finale, d'objet d'amour. Or l'amour, dont le souhait est de se conformer toujours davantage à l'objet aimé, ne naît lui-même que d'une harmonie, d'une *ressemblance initiale* avec cet objet. — Puis à son tour ce « premier ciel imprime le mouvement à tout le reste ». Il semble désormais se comporter comme une Cause efficiente, et tous les axiomes aristotéliciens, qui traduisent le résultat d'une influence efficace, s'appliquent à son intervention : On ne donne que ce qu'on a... Toute action d'un être sur un autre se manifeste par une *production de similitude*... etc. Et puisque pour Aristote le monde est éternel et distinct de Dieu, c'est *au sein même des êtres réels*, que se trouvent ébauchées ces similitudes avec la Pensée divine. Le mouvement, provoqué par l'attrait du Premier Moteur immobile aussi bien que suscité par l'impulsion du premier ciel, n'a d'autre effet que de les épanouir en les faisant passer de la puissance à l'acte.

Même constatation, si procédant en sens inverse nous considérons, en partant d'en bas, comment selon Aristote s'organise l'univers. Le changement, dit-il, est un fait incontestable. Or le changement n'est qu'un passage de la puissance à l'acte, dans lequel la matière se revêt d'une forme. Mais ce passage, vu la passivité de la matière, ne s'effectue pas sans l'intervention d'une cause efficiente et motrice, laquelle est elle-même mise en branle par l'attraction de la cause finale. L'artiste, qui sculpte un bloc de marbre et en fait une statue de Zeus, n'agit pas sans raison. Sa main tient le ciseau, mais elle est dirigée par la pensée en vue de la reproduction d'un type idéal à la ressemblance duquel il façonne la pierre. Ainsi tout est subordonné à l'influence de la Cause finale, qui est le véritable principe du progrès constant de l'univers. Or cette influence encore une fois est *génératrice de ressemblance.*

En résumé « par l'amour, qu'elle excite, l'Intelligence divine produit d'abord dans le ciel un mouvement rapide, duquel

naît la chaleur, cause seconde de toute vie »[1]. Or tout être qui agit ne peut produire qu'un effet semblable à lui: le mouvement de la nature, d'où émanent tous les êtres et dont l'homme est le terme, sera donc à l'image du mouvement du « premier ciel » qui joue le rôle de cause efficiente, organisatrice de notre univers. Mais en son mouvement le « premier ciel » lui-même est à l'image de la Cause finale : « Qu'est-ce alors que le monde, selon la Métaphysique d'Aristote, si ce n'est la manifestation de la pensée divine particularisée, multipliée, diversifiée dans les puissances de la matière plus ou moins transformées en son action »[2]. Donc les énergies, que l'observation nous fait reconnaître constitutives des êtres et surtout de l'homme, en qui apparaît l'intelligence, sont *dès leur origine*, ainsi que le montre leur déploiement, *à l'image des énergies divines.*

Disons donc pour parler le langage d'Aristote : l'obscur désir, qui anime toute la nature et l'entraîne vers Dieu, témoigne de l'existence, au sein des êtres, d'énergies orientées vers le Souverainement Aimable et Désirable.

c) *Zénon et les Stoïciens* : *les raisons séminales.* — Aux yeux des Stoïciens ces énergies divines, germes vivants de nos actions, n'apparaissent pas seulement semblables à la Divinité : elles lui sont identiques. En effet le Feu Artiste, qui produit l'univers, est selon l'expression de Cléanthe « la semence de toutes choses. » Il est l'Ame universelle, dont les âmes humaines ne sont que la manifestation. Celles-ci jouent par rapport à leurs corps un rôle analogue au sien par rapport au monde; Elles sont « les causes qui animent la matière ». A ce titre elles possèdent, elles aussi, des énergies constitutives, germes de tous leurs développements mais germes imprégnés d'intelligence divine. Pour ce motif ces énergies sont appelées *raisons séminales, à l'imitation de la Souveraine Raison Séminale,* dont elles émanent.

1. Cf. Ravaisson. *La Métaphysique d'Aristote,* t. II, p. 16.
2. *Ibid.*

Ainsi dans le plan naturel, car les anciens n'avaient pas a notion d'autre chose, les puissances de connaître, d'aimer, de vouloir, que l'analyse découvre au point de départ de l'activité humaine, sont des germes, des possibilités d'action, des aptitudes marquées à la ressemblance de Dieu, *des similitudes ébauchées que l'homme aura le devoir d'accentuer* : en elles donc la Morale trouvera son fondement métaphysique.

2° Vues de la philosophie chrétienne. — Sans dépasser les limites de l'observation psychologique, les philosophes chrétiens aboutissent à des conclusions identiques.

« Suivant la mode alexandrine, ils se font une gloire de reprendre et de préciser, en la dépouillant de ses indécisions panthéistes ou dualistes, la tradition platonicienne, aristotélicienne et stoïcienne. Ils considéraient en effet la philosophie de leurs prédécesseurs comme une préface à l'enseignement révélé, et ils entreprirent de l'adapter à l'exposé de leur foi. Ainsi saint Justin emprunte à ses contemporains l'expression « raisons séminales » lorsque, dans la deuxième apologie, il dit et répète que Dieu a répandu dans l'antiquité les semences de son Verbe [1]. Et c'est même, ajoute-t-il, pour avoir développé ces semences de vérité qu'Héraclite, Musonius et plusieurs stoïciens ont été l'objet de persécutions [2]... Faisant une apologie de sa croyance, saint Justin transpose dans l'ordre intellectuel la conception des raisons séminales : ce sont elles qui nous rendent si facile et si naturelle la connaissance de Dieu [3]. Non pas qu'il les confonde avec les illuminations de la grâce, il s'en défend [4]; mais il les considère comme un reflet en nous de la raison divine.

Le même souci préoccupe Clément d'Alexandrie, qui s'ef-

1. Cf. Saint Justin, II, Apologie, ch. VIII, § C.
2. *Ibid.*, ch. XIII, § C.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, ch. XIII, § D.

force de découvrir « les étincelles de la lumière du Verbe »[1] chez les Grecs et aussi chez tous les hommes, puisque « pour le Verbe il n'est pas de Cimmériens »[2]. Et il trouve en « ces semences du Verbe »[3] l'explication de cet élan de l'âme vers Dieu et du témoignage, que lui rend « une âme naturellement chrétienne »[4]. Le mot est de Tertullien; il montre que cette doctrine est commune aux Pères Grecs et aux Pères latins »[5]. Dès son origine, disent-ils, l'homme a reçu des énergies intellectuelles et morales qui sont *à la ressemblance des énergies divines.*

a) *Saint Augustin.* — Saint Augustin résumera pour nous cet enseignement de la philosophie chrétienne en ses débuts. Les livres de Plotin[6], ou ceux de ses disciples posèrent en effet le problème cosmologique devant l'esprit de saint Augustin. Ce dernier conserva donc la distinction entre les raisons causales qui sont dans le Verbe, et les *raisons séminales* qui résident en la matière, « puissances actives et passives, d'où découlent tous les effets naturels des êtres ». La manière, dont il développe sa théorie, laisse entrevoir les diverses influences qui ont agi sur lui. Platonicien d'abord, il découvre dans le Verbe les raisons idéales, causes de l'univers; puis, à la façon des Alexandrins, il multiplie les intermédiaires qui séparent les modèles éternels d'avec les raisons séminales[7]. Celles-ci existent dans le monde corporel, où elles semblent esquisser le plan divin, que l'univers doit réaliser : leur évolution y pourvoira. Les Stoïciens n'avaient pas dit autrement[8]. — Dieu, selon lui, créa le monde

1. Cf. Clément d'Alexandrie. *Exhortations aux Grecs*, ch. VII.
2. *Ibid.*, ch. IX.
3. *Stromates*, liv. I, ch. 13.
4. Cf. Tertullien. Apologie, ch. XVII.
5. Nous reprenons en cet exposé les pages 7 et 8 de notre ouvrage *Les Deux aspects de l'Immanence et le problème religieux.*
6. Cf. Saint Augustin. *Confessions*, liv. VII, ch. IX, § 13.
7. *Ibid.*
8. Cf. *Les Deux Aspects de l'immanence...*, p. 10.

par un acte unique, mais il plaça au sein des êtres des raisons séminales [1], dont le développement réalise progressivement le dessein du Créateur. Saint Augustin expose alors une théorie d'*évolution à échéances*, d'après laquelle les espèces diverses surgissent d'elles-même, dès que les circonstances favorables sont données [2]. Il devance ainsi de plus de quinze siècles les modernes théories de l'évolution brusque.

Cependant, à la suite de saint Justin, il transporte la conception des raisons séminales dans le domaine de la pensée et de l'action. Notre naturel désir de connaître en effet, nos sympathies spontanées, nos inclinations vers l'infini, dont l'inassouvissement provoque son aveu célèbre : « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est dans l'inquiétude jusqu'à ce qu'il repose en vous »; toutes ces aspirations et exigences, qui animent notre mouvement vers Dieu, ne germent pas en nous sans que leur semence soit dans notre âme. Et voilà que, au point de départ de notre activité intellectuelle et volontaire, les principes premiers de la raison et les principes universels guides de la Conscience morale revêtent aux yeux de saint Augustin l'aspect de raisons séminales, c'est-à-dire de similitudes ébauchées avec les raisons idéales, que contemple l'Intelligence divine, *des ressemblances avec Dieu lui-même.*

b) *Saint Thomas.* — S'il emprunte à saint Augustin le vocable « raisons séminales », saint Thomas, afin d'éviter toute confusion, précise que nos énergies intellectuelles non plus que nos énergies morales ne sont innées en acte. « En chaque

1. Erasme dans son *Comment. de genesi ad litteram*, liv. VII, ch. XXII note cet emprunt au vocabulaire stoïcien.

2. Cf. Saint Augustin. *De Trinitate*, liv. XIII, ch. XI. Originaliter et primordialiter in quadam textura elementorum, cuncta jam creata sunt; sed acceptis opportunitatibus prodeunt; » — Item *De Genesi ad litt.*, liv. VI « Insunt corporeis rebus per omnia mundi elementa quædam occultæ seminariæ rationes, quibus, cum data fuerit opportunitas temporalis atque causalis, *prorumpunt in species debitas.*

homme il y a une source de connaissance, à savoir la lumière de l'intellect agent, qui dégage dès l'origine les principes universels de toute science » [1], et ces principes sont les raisons séminales de nos connaissances futures « comme les principes du droit universel sont dits raisons séminales de nos vertus » [2].

Grâce à ces ressources intimes, passive sous la première impulsion de l'objet, qui la provoque, la raison manifeste dans sa réponse son énergie propre. Sa réaction est supérieure à l'action qu'elle subit, ce qui est la caractéristique de toute activité vitale. Ainsi la raison élève à l'acte ses puissances profondes, quand elle dégage et formule ses principes universels. Ces principes sont donc son œuvre : Le spectacle de l'univers, l'expérience du vrai, du beau, du bien particulier, qui éveillent nos aspirations infinies, n'agissent qu'à titre de sollicitation, de provocation, d'impulsion comme le maître à l'égard de son disciple. « Celui qui enseigne n'apporte au disciple qu'un secours extérieur comme le médecin qui guérit, et de même que la nature intime est la cause principale de la guérison, ainsi la lumière intérieure de l'intellect est la cause principale de la science » [3].

Les influences, qui s'exercent sur nous, ne peuvent donc que déterminer l'évolution des énergies constitutives de notre intelligence. Bien plus leur intervention ne sera efficace, que si elles sont adaptées au sujet qu'elles atteignent [4]. Ici, comme en tout cas de causation, l'effet révèle dans le sujet une spontanéité *complice* de la sollicitation étrangère et qui passe à l'acte sous son intervention. Mais d'autre part toute action est génératrice de ressemblance. *Omne agens agit simile sibi.* C'est pourquoi aux aptitudes profondes qui rendent cette action efficace, saint Thomas donne le nom de « similitudes ébauchées ».

1. Cf. Saint Thomas. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LI, art. 1.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, 1ª p., q. CXVII, art. 1, ad 1um.
4. Nous avons étudié les conditions de toute action réciproque dans notre ouvrage *De l'Influence*, 1re et 2e Parties.

Il affirme donc logiquement la nécessité de telles similitudes avec le Vrai, réelles et vivantes en nous, pour expliquer l'irrésistible inclination, qui entraîne notre raison vers le Vrai, dès qu'il agit sur elle en se laissant entrevoir. Elles ne sont pas moins nécessaires pour expliquer l'irrésistible sympathie de notre volonté pour le Bien. Ce sont même ces « similitudes ébauchées », qui nous permettent de juger spontanément la valeur des divers biens. Les exigences, en effet, qui se manifestent lors de leur déploiement, empêchent notre âme de s'arrêter à ceux qui ne la contentent pas pleinement. Si bien que saint Thomas n'hésitera pas à conclure : « la vertu est naturelle à l'homme, en qui elle est ébauchée. La raison connaît en effet de connaissance naturelle les principes de la science comme ceux de l'action; et ces principes sont les *semences* des vertus intellectuelles et morales en ce sens que dans la Volonté réside un naturel amour du bien » [1].

Ces semences sont les aptitudes définies et constitutives qui orientent notre activité vers le Vrai, le Beau et le Bien, c'est-à-dire vers Dieu. Elles s'affirment comme des traits de ressemblance, d'où naît notre sympathie pour la Divinité. C'est que en elles il apparaît que « l'âme a une parenté naturelle avec Dieu en sa qualité d'image. La force de L'aimer et la tendance à L'aimer lui sont aussi naturelles que l'amour de soi-même et des autres êtres : sa nature serait antinaturelle, si elle n'avait en elle-même aucun *germe vivant* d'amour de Dieu » [2].

En un mot la présence d'énergies réelles, définies, ordonnées à un but, éveille chez l'être, qui les possède, le besoin de les déployer et d'atteindre par là son plus grand développement. Par elles donc l'être est orienté vers sa perfection et poussé vers sa fin, « comme la flèche vole vers une cible déterminée, en vertu de la direction que lui imprime l'archer » [3]. Or l'archer ici c'est la Providence, qui a donné aux créatures leurs essen-

1. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LXIII, art. 1.
2. Cf. J.-M. Scheeben. *La Dogmatique*, trad. Belet, t. III, p. 357.
3. Cf. S. Thomas. *I Phys.*, leç. 14.

tielles raisons séminales, germes de tous leurs progrès. Celles-ci sont dès lors comme les lignes ébauchées d'un plan divin, que l'évolution des êtres réalise chaque jour davantage. Ainsi le monde se rapproche de Dieu en se conformant aux idées divines « ces raisons idéales, qui sont premièrement et originellement dans le Verbe même de Dieu »[1], et qui se reflétant dans les choses créées et surtout dans l'âme humaine y ont façonné ces aptitudes vivantes, dont la mise en acte éveille ses aspirations à l'infini.

c) *Saint François de Sales.* — Au principe de ces aspirations, saint François de Sales, nous l'avons dit, découvre « une inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses ». C'est elle, qui fait éprouver à l'âme humaine un invincible besoin de s'élever sans cesse. « Son entendement a une inclination infinie de sçavoir tousjours davantage et sa volonté un appétit insatiable d'aymer et treuver du bien »[2]. L'attrait du Souverain Bien l'empêche de s'arrêter en route; il faut qu'elle « tende et s'estende » vers Lui, afin de s'y unir. C'est Lui qu'elle veut essentiellement et fondamentalement et qu'elle cherche, à son insu peut-être, dans le mouvement de son inévitable expansion. Il appert donc que « nous avons une inclination naturelle au Souverain Bien en suitte de laquelle nostre cœur a un certain intime empressement et une continuelle inquiétude, sans pouvoir en sorte quelconque s'accoiser, ni cesser de tesmoigner que sa parfaite satisfaction et son solide contentement luy manquent »[3].

C'est un fait, que l'analyse psychologique constate : une inquiétude, une aspiration, une exigence nous travaillent. Qu'est-ce donc que l'inclination qui est à leur source? D'où jaillit-elle, elle-même? Du sein même de notre nature. L'observation la plus élémentaire l'y aperçoit : « Or bien que l'estat de nostre nature humaine ne soit pas maintenant doué de la

1. *S. theol.*, I p., q. CXV, art. 2.
2. Cf. Saint François de Sales. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 15.
3. *Ibid.*, liv. II, ch. 15.

santé et droitture originelle, que le premier homme avoit en sa création et qu'au contraire nous soyons grandement dépravés par le péché, si est ce toutefois que la *sainte inclination* d'aymer Dieu sur toutes choses *nous est demeurée*, comme aussi la lumière naturelle par laquelle nous connaissons que sa souveraine bonté est aymable sur toutes choses ; et n'est pas possible qu'un homme pensant attentivement en Dieu, voire mesme par le seul discours naturel, ne ressente un *certain eslan d'amour* que la secrette inclination de nostre nature suscite au fond du cœur, par lequel, à la première apprehension de ce premier et souverain object, la volonté est prevenüe et se sent excitée a se complaire en iceluy »[1].

Par ailleurs cette « secrète inclination », qui anime nos désirs et nos espérances ne disparaît jamais : elle est indestructible, parce que essentielle à notre nature. Saint François de Sales s'en explique au moyen d'un gracieux exemple : « Entre les perdrix, dit-il, il arrive souvent que les unes desrobbent les œufs des autres affin de les couver soit pour l'avidité qu'elles ont d'être meres, soit pour leur stupidité qui leur fait mesconnoistre leurs œufs propres. Et voyci chose estrange, mais neanmoins bien tesmoignee, car le perdreau qui aura esté esclos et nourri sous les aysles d'une perdrix estrangere, au premier reclam qu'il oyt de sa vraye mere qui avoit pondu l'œuf duquel il est procédé, il quitte la perdrix larronnesse, se rend a sa première mere et se met a sa suite, par la correspondance qu'il a avec sa premiere *origine* »[2]. De la même manière ne disparaît jamais de notre âme l'aspiration profonde, qui lui fait rechercher le Souverain Bien. Elle y engendre l'inquiétude et le remords aux jours d'égarement, aux jours où nous nous écartons du chemin qui conduit vers le but, auquel bon gré mal gré nous sommes ordonnés.

Sans doute elle peut demeurer longtemps assoupie; mais elle se réveillera nécessairement quand les circonstances ramè-

1. *Ibid.*, liv. I, ch. 16.
2. *Ibid.*

neront notre pensée vers Dieu. Alors, notre penchant pour sa Divinité reparaîtra plus vif que jamais, comme reparaît chez le perdreau de saint François de Sales « la correspondance qu'il a avec sa première origine : correspondance toutefois qui ne paraissoit point; ains fut demeuree secrette, cachée et comme dormante au fond de sa nature, jusques a la rencontre de son object, que soudain excitee, et comme resveillee, elle fait son coup et pousse l'appetit du perdreau a son premier devoir. Il en est de mesme, Theotime, de nostre cœur : car quoy qu'il soit couvé, nourri et eslevé emmi les choses corporelles, basses et transitoires, et par maniere de dire, sous les aysles de la nature, neanmoins, au premier regard qu'il jette en Dieu, a la premiere connoissance qu'il en reçoit, la naturelle et premiere inclination d'aymer Dieu, qui estoit comme assoupie et imperceptible, se resveille en un instant, et à l'improuveu paroist, comme une estincelle qui sorte d'entre les cendres, laquelle touchant nostre volonté, luy donne un eslan de l'amour supreme deu au souverain et premier Principe de toutes choses » [1].

Or cet amour suprême, cette sympathie naturelle, que nous éprouvons pour la Divinité, ne peuvent naître, comme tout amour et sympathie, que d'une ressemblance. D'elle provient donc « cette douce esmotion de cœur, qui tesmoigne que Dieu est Dieu du cœur humain » [2]. Dès lors « l'inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses » nous est « un indice et memorial de nostre Premier Principe et Createur, a l'amour duquel elle nous incite » [3]. Elle anime notre activité : nous allons à Dieu parce que nous venons de Dieu et qu'il nous a façonnés à son image.

Telle est la source « de la convenance qu'il y a entre cette divine Bonté et nostre ame » [4]. Et « cette convenance de simi-

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, liv. I, ch. 18.
4. *Ibid.*, liv. I, ch. 15.

litude », à laquelle s'ajoute « une correspondance non pareille entre Dieu et l'homme » [1] engendre l'orientation foncière de notre nature, qui par un juste retour s'adapte au Souverain Bien et nous Le fait aimer avec les fibres les plus intimes de notre cœur. Aussi selon le vœu de toute sympathie nous aspirons nécessairement à nous rapprocher de Lui, afin d'entrer en sa possession autant que cela nous est possible. A ses attraits nous ne pouvons nous dérober, car « la connoissance naturelle de la Divinité produit infailliblement l'inclination et la tendance de l'aymer plus que nous mesme » [2].

Ainsi pour saint François de Sales, comme pour tous les grands philosophes *au point de départ* de ce mouvement de l'âme, dont nous avons constaté l'orientation nécessaire vers Dieu [3], se trouvent des énergies constitutives de notre nature, et qui sont en réalité des *similitudes vivantes avec Dieu.*

II, — Dans l'ordre surnaturel : la filiation divine, la Grâce.

Ces vues de la philosophie sont confirmées avec une netteté singulière par la Révélation. Ne lisons-nous pas aux premières pages de la Bible cette parole divine : « Faisons l'homme à notre image » [4]. En sa raison et sa volonté libre l'homme possède donc des ressemblances ébauchées avec Dieu. Ces ressemblances, au dire de la théologie, sont au point de départ du mouvement de notre vie, dont elles fixent l'orientation nécessaire. « A l'encontre des réformateurs, l'Eglise catholique enseigne tout d'abord que l'âme humaine, *en sa qualité d'image* et de ressemblance de Dieu, est destinée, en vertu de

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*, liv. X, ch. 10.
3. Cf. Ch. I.
   Cf. *Genes.* I, 27.

l'acte créateur et par conséquent de sa nature spirituelle, à une vie religieuse et morale correspondant à sa qualité d'image de Dieu, à une *vie semblable à la vie divine* par son objet et par son but, et *dirigée vers Dieu, son exemplaire* » [1]. Bien plus ces ressemblances sont constitutives de la nature humaine et vivantes en elle. L'Eglise « enseigne encore que l'âme a reçu de prime abord, autant que l'exigeait sa destination essentielle, la force et la tendance de produire cette vie (religieuse et morale); en sorte que l'exercice de cette vie n'est que l'expansion et le développement d'une *racine*, qui sort de la nature de l'âme; l'image essentielle n'est pas seulement le sujet d'une ressemblance, d'une conformité avec Dieu qui doit être imprimée en elle; elle la contient déjà en *germe* et virtuellement. Elle est donc une *véritable et vivante image de Dieu* » [2].

Elle le deviendra d'une manière infiniment plus précieuse par son élévation à l'ordre surnaturel. En effet, nous dit saint Thomas : « La grâce considérée en elle-même perfectionne l'essence de l'âme, en tant que celle-ci possède *quelque ressemblance ébauchée* avec l'être divin » [3]. Puis donc que son intervention vient parfaire « cette ressemblance ébauchée », elle communique à notre essence même une *similitude nouvelle avec Dieu*. Et la chose n'a rien d'étonnant; car, si la grâce nous fait enfants de Dieu, on comprend qu'elle donne à notre âme un air de famille avec le Christ, notre frère d'adoption, et une ressemblance avec notre Père des Cieux.

Bien plus cette similitude primordiale est constitutive de notre vie surnaturelle. « C'est que, continue saint Thomas, de même que de l'essence de l'âme dérivent ses facultés, ainsi de la grâce découlent des perfections, qui s'ajoutent aux facultés de l'âme » [4]. On les appelle vertus infuses, quasi-facultés, aptitudes permanentes qui nous permettent d'agir surnaturel-

1. Cf. J.-M. Scheeben. o. c., t. III, p. 351.
2. *Ibid.*
3. *S. theol.*, III, p., q. LXII, art. 2.
4. *Ibid.*

lement. « Elles s'ajoutent aux facultés de l'âme » afin de les perfectionner comme principes d'action. Or ces facultés, raison, cœur, volonté sont précisément les énergies, qui font déjà de notre âme dans l'ordre naturel « une vivante image de Dieu ». Donc ses vertus infuses *accentueront* à leur tour et d'une manière surnaturelle cette fois les *traits de l'image de Dieu en nous.* Ainsi par la foi notre raison devient plus semblable à la Raison divine, car elle pense les mêmes choses que Dieu; par l'espérance notre cœur devient plus semblable au Cœur de Dieu, dont nous partageons les désirs de bienveillance à notre endroit; par la charité notre volonté devient plus semblable à la Volonté divine, à laquelle elle se conforme par amour.

En un mot à toutes les ressources de la nature Dieu par un don sublime ajoute des énergies nouvelles. Celles-ci sont *au point de départ* de notre activité à telle enseigne que saint Thomas n'hésite pas à les comparer aux « raisons séminales », sources de tous nos progrès. « Dieu, dit-il, infuse dans les âmes, dont il oriente le mouvement vers la conquête du bien surnaturel, des formes et qualités surnaturelles, suivant lesquelles Il les meut lui-même doucement et promptement vers la conquête du bien éternel »[1]. Elles sont donc des aptitudes définies, qui expliquent l'orientation nécessaire de notre âme vers Dieu, parce qu'elles nous apportent un accroissement nouveau de ressemblance avec Lui.

Conclusion. — Nous sommes désormais autorisés à conclure que, si nous faisons l'inventaire des ressources, qui sont au point de départ de notre activité, nous trouvons dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel des *similitudes avec Dieu.*

1. *Ibid.*, 1ª 2æ, q. CX, art. 2.

CHAPITRE III

LE POINT D'ARRIVÉE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

I. — Le mode inévitable de développement des similitudes ébauchées.

Si l'expansion de notre activité est en fait nécessairement orientée vers Dieu (ch. I), c'est que dès son point de départ l'inquiétude et l'amour éveillent en notre âme des facultés, aptitudes et énergies façonnées à la ressemblance divine (ch. II). Cela explique notre sympathie pour le Souverain Bien et l'élan spontané de tout notre être vers l'Objet, qui comblera ses aspirations profondes.

1° *Accentuation des ressemblances ébauchées.* — Mais des énergies vivantes ne peuvent se développer qu'en déployant leurs richesses intimes, comme un germe ne peut évoluer que dans le sens déterminé par sa constitution. Dès lors le seul mode possible de leur mise en valeur sera d'accentuer les traits de l'image, qu'elles esquissent en nous, de parfaire notre ressemblance avec Dieu.

2° *Le bien, la fin, le devoir.* — En ce perfectionnement notre âme goûtera le bonheur, signe et récompense de l'épanouissement normal de nos activités, —sentiment du plus-être qui lui révèle que sa marche est orientée vers son bien, c'est-à-dire

vers sa fin. En effet, si *la fin d'un être se reconnaît à ses éléments constitutifs*, le mode suivant lequel il la poursuivra avec succès est déterminé par la nature même de ses ressources natives, de ses aptitudes foncières et indéracinables. Il s'ensuit que pour l'être intelligent et libre, capable de connaître son bien et de le vouloir, la poursuite de cette fin revêt l'aspect d'un devoir. Il se sent obligé de coopérer à l'œuvre de son Auteur. « En soi, écrit saint Thomas, le devoir est identique à la fin, qui essentiellement est un bien. Indirectement le devoir est encore ce qui est moyen vers la fin : ainsi en soi le devoir pour le médecin est de guérir; indirectement son devoir est de prescrire les remèdes en vue de la guérison. Mais la fin de la vie spirituelle est l'union à Dieu par l'amour et à cette union, comme à leur fin sont ordonnées toutes les ressources de la vie spirituelle »[1]. Vers ce terme suprême les ressources de notre âme sont orientées de par leur nature même : nous en avons vu la preuve dans le mouvement qui emporte nécessairement notre activité vers Dieu. Répondre à son aspiration et travailler à atteindre cette fin suivant la loi inscrite en nos énergies constitutives est donc pour nous le devoir.

3° *Idéal humain, idéal chrétien.* — Les Anciens l'avaient entendu de la sorte, car s'ils ont constaté que nécessairement et essentiellement le mouvement de notre âme recherche Dieu avec une exigence inlassable, ils ont compris aussi que suivre cette exigence primordiale était le but de la vie intellectuelle et morale. Les philosophes chrétiens n'ont fait que préciser ce besoin et ce devoir d'union à Dieu.

Ainsi dans l'ordre naturel Dieu entrevu et poursuivi sous l'aspect de la Beauté infinie, de la Vérité infinie, de la Bonté infinie est le point d'arrivée vers lequel tend l'activité humaine. Elle rêve de Le posséder en une union d'Amour, afin de participer à sa vie. Mais cette possession, en laquelle notre cœur sent qu'il trouvera le repos, ne sera pas une identification. En

1. *S. theol.*, 2a, 2æ, q. XLI V, art. 1.

effet tout notre effort en cette marche d'approche ne peut consister que dans l'épanouissement de nos ressources natives. Or ce progrès, si grand qu'on le suppose, ne sera jamais qu'un accroissement de nos ressemblances initiales avec Lui. Voilà pourquoi, après avoir dit que toute participation à la vie divine ne peut être ontologiquement qu'une *imitation*, Platon énonce la loi de toute activité naturelle en sa formule célèbre, qu'adopteront à leur manière Aristote et les Stoïciens : *ressembler à Dieu autant qu'il est possible.* — Tel est l'idéal considéré du point de vue humain.

Encore qu'il soit en un plan infiniment supérieur et qu'on le poursuive avec des moyens autrement puissants, l'idéal de l'activité surnaturelle sera dans la même ligne. A son point de départ, nous l'avons vu (ch. II), se trouve la grâce, qui vient « perfectionner l'essence de l'âme en tant que celle-ci possède quelque ressemblance ébauchée avec l'être divin » : elle accentue donc cette ressemblance. Elle la développe encore par les vertus infuses « qui découlent d'elles » sous forme de « perfections ajoutées aux facultés de l'âme ». Ces vertus infuses, que saint Thomas compare aux raisons séminales, principes de nos progrès futurs, « nous orientent vers la béatitude surnaturelle comme l'inclination naturelle nous oriente vers notre fin naturelle » [1]. Elles sont en fait les énergies vivantes qui nous rendent aptes à *devenir les fidèles images du Fils de Dieu* [2]. C'est à cette fin qu'elles sont essentiellement ordonnées, car là est le point d'arrivée de la vie chrétienne, l'idéal dont la conquête devient pour nous le devoir. — Sa formule sera donc : *ressembler*, autant qu'il est possible, *au Christ*, notre modèle éternel, parfait puisqu'il est Dieu, imitable puisqu'il est homme, — et que par la grâce nous sommes surnaturellement apparentés avec Lui.

En leurs plans divers il y a donc concordance ontologique et par conséquent morale entre les conclusions de la Philosophie

1. *Ibid.*, 1ª, 2ªe, q. LXII, art. 3.
2. Cf. Saint Paul. *Ad Rom.*, VIII, 29.

et les données de la Révélation. Selon la disposition providentielle le mouvement de notre vie est un voyage circulaire. L'expression est déjà dans Aristote, saint Thomas la reprend *in circulo*[1]. Notre devoir, dirions-nous aujourd'hui, est de boucler la boucle. L'homme venu de Dieu, marqué à son effigie, est tourné vers Lui à tel point qu'il ne peut trouver ailleurs le repos et le bonheur : Dieu est aux deux bouts de notre activité. Elevé surnaturellement à une ressemblance merveilleuse avec son Rédempteur le chrétien est plus nécessairement encore en route vers Lui. Il doit s'en rapprocher sans cesse par un effort d'imitation.

En cette imitation, librement recherchée, le Seigneur recueille le souverain hommage qu'Il désire, puisque l'on n'imite que ceux que l'on estime, que l'on aime et dont les perfections revêtent l'auréole d'un idéal. De cette manière est atteint le but premier de la création : *la glorification extérieure de Dieu.* Celle-ci aura pour contre-coup le *bonheur de l'homme,* car, la psychologie nous l'apprend, le bonheur est toujours la récompense d'un épanouissement de nos énergies constitutives. Or elles sont portées ici à leur perfection suprême, autant qu'il est possible.

Double aspect de la fin ultime et de la destinée de l'homme qui a été créé d'abord pour connaître, aimer et servir Dieu, c'est-à-dire pour *Le glorifier,* et pour obtenir ensuite par ce moyen la vie éternelle, c'est-à-dire par voie de conséquence et de récompense le *bonheur parfait.*

II. — Constatations et corollaires.

Partis d'un fait incontesté : l'irrésistible aspiration qui entraîne notre activité vers Dieu, nous avons observé en quelque sorte *par le dedans* la direction de nos énergies constitutives, le mode nécessaire de leur développement et la fin à laquelle elles

1. *S. theol.,* 1ª, 2æ, q. XXVI, art. 2.

sont destinées. Nous pouvons maintenant les considérer en quelque sorte *par le dehors*. En effet ces énergies sont vivantes : elles traduisent donc leur nature, leurs vertus, leurs puissances par des manifestations qui les font reconnaître comme les fruits de l'arbre dénoncent la nature, les vertus, les puissances de la semence, d'où il est sorti. C'est un contrôle, une vérification, dont nous aurons garde de nous priver, car cela nous permettra d'utiles constatations, sous forme de corollaires.

1° *Corollaires de l'orientation nécessaire : nostalgie du divin, joie et remords, peine du dam.* — Le besoin inassouvi de Dieu est un fait universel. Il se manifeste en toute âme humaine avec une telle persistance qu'un anthropologiste célèbre, DE QUATREFAGES, voulut y voir une caractéristique essentielle, et définit l'homme « un animal religieux ». La littérature aux diverses époques a exprimé cette aspiration toujours vivace, où elle semble voir, selon le mot de saint François de Sales « une belle marque de nostre origine »[1]. Bien plus le sentiment religieux lui apparaît comme nuancé par un souhait de retour. On l'appelle la *nostalgie du divin* : si l'homme est infini dans ses vœux, c'est qu'il « est un dieu tombé qui se souvient des cieux », disait Lamartine.

Comment expliquer le fait de cette prétention sinon par la présence à sa source d'énergies radicalement ordonnées à la connaissance et à la conquête de Dieu? Elles seules nous disent pourquoi, de l'aveu de tous ceux qui l'ont tenté, on n'arrive jamais à déraciner complètement dans les âmes le sentiment religieux, pourquoi on n'arrive jamais à étouffer, jusqu'à la détruire, leur inclination naturelle et surnaturelle d'avoir recours à Dieu dans leurs détresses.

Elles seules nous disent également pourquoi l'homme, qui fait violence à cette inclination foncière, est malheureux. Il éprouve cette impression d'ennui « universel fond de la vie humaine » lorsqu'elle est mal dirigée; or l'ennui dénonce

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 18.

qu'une activité ne trouve plus son emploi. Elles nous disent encore pourquoi cet ennui s'accompagne d'inquiétude en face du problème de la destinée, qui, mal gré qu'il en ait, obsède l'homme aux heures, où il retombe sur lui-même. Elles nous disent enfin pourquoi il éprouve du *remords*, lorsqu'il prend conscience d'être cause de l'échec de sa vie.

De même cette orientation, parce qu'elle est constitutive, fait qu'au sortir de ce monde l'âme s'élance vers son Souverain Bien pour s'y unir comme à l'Objet, qui l'attire irrésistiblement. Alors en effet la disparition des biens éphémères, qui pouvaient charmer son illusion, laisse libre cours à son plus vif souhait. Plus impérieuse que jamais l'aspiration, qui la travaille, l'emporte vers Dieu, pour qui elle se sent faite et en qui elle trouvera enfin son apaisement dans un bonheur éternel « où seront comblés ses désirs » [1]. Elle l'entrevoit avec une netteté fulgurante. Mais si hélas ! elle en est écartée, quel désespoir ! L'horreur de sa déception lui arrache ce cri poignant *Ergo erravimus* [2] et la certitude de sa perte définitive exalte à l'infini la souffrance d'une aspiration foncière, incoercible et à jamais inassouvie. Cette souffrance l'Eglise l'appelle la peine du *dam*.

2° *Corollaires du mode de déploiement : méthode de vie morale, motif d'action, règle suprême.* — Pareille catastrophe attend ceux qui n'ont pas écouté la voix de la nature et celle de la grâce. L'une et l'autre en effet nous enseignent par la manière, suivant laquelle se déploient nécessairement nos énergies naturelles et surnaturelles, comment nous devons coopérer pour notre part à leur développement intégral, condition de notre bonheur. Similitudes ébauchées avec Dieu, elles *portent en elles la loi*, qui s'impose à l'effort humain : travailler à les épanouir, afin de nous rendre « semblables à Dieu autant qu'il est possible », « images fidèles » du Christ, notre modèle idéal.

1. Cf. Saint Thomas. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. I, art. 5.
2. *Sap.*, V, 6.

Telle est la règle suprême de toute activité morale. Il n'en est pas de plus belle, ni de plus féconde; car avec le but, où nous devons tendre et la méthode de progrès qui nous y mène, elle nous indique le *motif*, qui doit animer notre bonne volonté. En effet si notre but est la Sainteté, qui est imitation de Dieu, c'est que nos ressources initiales sont déjà à sa ressemblance. Or la ressemblance éveille la sympathie, dont témoigne notre « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses » et qu'avive encore la filiation divine, à laquelle la grâce nous élève. Par elle la loi morale se transforme en *loi d'amour*.

Désormais ce n'est plus un rêve orgueilleux, qui doit nous inciter à accentuer en notre âme les traits de l'image divine, ni un égoïsme étroit à la recherche unique de son bonheur, — mais un amour filial, le grand amour né comme tout amour d'une complaisance *désintéressée* dans les perfections de son objet.

De cette complaisance en Dieu la fécondité est sans limites, car, nous dit saint François de Sales, elle nous conduit à « l'amour de conformité ». Ce progrès s'accomplira insensiblement, suivant le mode nécessaire du déploiement de nos énergies, tel que nous l'avons observé. « Ainsy, a force de se plaire en Dieu, on devient conforme à Dieu, et nostre volonté se transforme en celle de la divine Majesté par la complaysance qu'elle y prend. L'amour, dit saint Chrysostome, ou il treuve ou il fait la ressemblance; l'exemple de ceux que nous aymons a un doux et imperceptible empire et une authorité insensible sur nous, il est force ou de les quitter ou de les imiter... En somme, le playsir que l'on a en la chose est un certain fourrier qui fourre dans le cœur amant les qualités de la chose qui plaist; et pour cela la sacree complaysance nous transforme en Dieu que nous aymons, et a mesure qu'elle est plus grande la transformation est plus parfaite »[1]. — Voilà comment sous l'impulsion du motif d'amour *la loi souveraine* nous conduit à notre fin dernière.

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VIII, ch. 1.

3° *Corollaires de l'ampleur de la fin dernière.* — La conquête de cette fin requiert l'épanouissement de toutes les ressemblances vivantes en nos énergies naturelles et surnaturelles. Celles-ci se complètent et s'entr'aident mutuellement, puisqu'elles résident en un unique sujet individuel. Il s'ensuit que notre fin surnaturelle non seulement couronne mais englobe notre fin naturelle. D'ailleurs de cette harmonieuse synthèse l'homme porte le signe en sa personne, car la nature a été organisée en vue de son élévation à la grâce. L'*unité* de l'action divine est indubitable. « Selon la doctrine catholique la nature n'a été créée de Dieu et accordée à l'homme que pour servir de *substratum* et d'organe à la vie surnaturelle... » Mais « la cohésion voulue de Dieu entre la nature et la grâce, la coordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel n'apparaît dans sa pleine lumière que lorsqu'on considère non seulement la loi qui résulte de la destination et de la vocation surnaturelle, mais *le lien*, qui selon la tradition des Pères, *réunit la nature et la grâce dans l'idée du créateur*, et dans la première exécution de cette idée par la création des anges et des hommes, et qui donne une base plus profonde à cette loi. Dans les vues des Pères, en effet, la grâce n'est pas, comme la gloire, un but que Dieu se propose, vers lequel il veut conduire la nature et où la nature elle-même doit aspirer. Comme l'âme humaine, au contraire, la grâce a été donnée et conçue de prime abord *pour faire partie intégrante d'un être créé, dont la nature forme la partie essentielle*; et la nature, de son côté, a été conçue de Dieu et créée dans un rapport à la grâce *analogue* à celui du corps humain vis-à-vis de l'âme qui l'informe »[1].

Elles constituent donc un tout organique, que la grâce anime comme l'âme anime toutes les puissances de notre être. Et de même que l'âme donne une valeur humaine aux puissances corporelles, la grâce élève à une valeur surnaturelle toutes les puissances de notre nature. D'une emprise totale elle les entraîne vers Dieu en cette union spirituelle, où la

1. Cf. J.-M. SCHEEBEN, o. c., t. III, p. 739.

charité, selon l'expression de saint Thomas, « nous identifie en quelque manière à notre fin éternelle, nous transforme en elle » [1].

CONCLUSION : *idéal proposé à l'activité humaine comme point d'arrivée.* — Cette transformation à laquelle rêve l'amour et vers laquelle aspirent toutes nos énergies en leur mouvement vers Dieu, comme vers leur idéal suprême, est donc la *déification*, dont parle le pseudo-Denys l'Aréopagite. Mais, chose nécessaire, il ajoute à la manière de Platon « cette déification n'est qu'assimilation et union à Dieu autant qu'il est possible » [2].

Or cette possibilité se mesure à notre capacité personnelle et celle-ci se dilate, s'augmente par chacun de nos efforts unis à la grâce. Au terme de notre vie l'inclination naturelle d'aimer Dieu sur toutes choses trouve alors son couronnement et sa récompense. Car, dit saint François de Sales : « La complaysance attire en nous les traits des perfections divines selon que nous sommes capables de les recevoir; comme le mirouër reçoit la ressemblance du soleil, non selon l'excellence et la grandeur de ce grand et admirable luminaire, mays selon la capacité et mesure de sa glace; si que nous sommes ainsy rendus conformes à Dieu » [3].

L'activité humaine atteint alors son sublime point d'arrivée.

1. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. LXII, art. 3.
2. Cf. *De la hiérarchie ecclésiastique*, ch. I, § 3.
3. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VIII, ch. 2.

CHAPITRE IV

LE GUIDE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

LA MORALE ET LES MORALES

Nécessité d'un guide.

En relation avec son Créateur et Rédempteur, qui l'a façonné à sa ressemblance dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel (ch. II), l'homme ne déploie normalement ses ressources initiales qu'en accentuant cette ressemblance (ch. III). La destinée inscrite de la sorte dans ses énergies constitutives conditionne sa règle de vie, puisque la fin d'un être c'est son bien, c'est l'épanouissement intégral et harmonieux de ses aptitudes et partant pour lui le bonheur. Mais par contre-coup s'il est libre, c'est aussi son devoir.

Or l'homme est libre : à la moralité ou excellence substantielle de l'univers, à laquelle il concourt comme les autres êtres, à la moralité ou excellence nécessaire de son élan fatal vers le Bien, dès qu'il l'entrevoit, il est dans l'obligation d'ajouter une moralité ou excellence *personnelle*. Celle-ci réclame de sa part une coopération volontaire à l'œuvre divine : elle suppose en effet qu'il travaillera à atteindre sa fin en se conformant *de bon cœur* à l'idéal, que lui marque la loi naturelle et surnaturelle.

Mais vers ce sommet la route est longue, coupée d'obstacles et les chemins s'entrecroisent dans le dédale des actions jour-

16507

nalières. La marche de l'homme en devient singulièrement compliquée. Etre « merveilleusement ondoyant et divers » il possède en son sein une foule de tendances parfois indisciplinées, qui risquent de l'accrocher aux agréments de rencontre. — De plus, il s'agite en des milieux sans cesse variables, où la sollicitation des biens particuliers peut le détourner de la poursuite du Souverain Bien. Afin de le prémunir contre ces dangers, il lui faut un guide vivant, capable de lui tracer un itinéraire précis et de l'aider en toutes circonstances à le suivre. La morale assumera cette charge.

I. — La morale.

1° Ce qu'elle ambitionne d'être. — Qu'est-ce donc que la Morale? — On la définit tantôt la Science du Bien, tantôt l'Art de vivre vertueusement; et elle ambitionne d'être l'une et l'autre à la fois.

Science du Bien, elle nous sauve de l'illusion des systèmes proposés au sujet du but de notre vie et de la manière de le rechercher. Elle sait en effet que pour un être, quel qu'il soit, le bien est l'expansion au maximum de ses ressources essentielles, le développement harmonieux de toutes ses puissances jusqu'au point de perfection, qui constitue sa fin. Elle sait aussi que cet effort vers la perfection se réalise au moyen d'une infinité d'actes minimes, dont la chaîne et la trame tissent l'existence humaine.

Sans doute notre Volonté fondamentale va spontanément et nécessairement vers son objet propre, le Bien; mais son élan passant à travers les multiples formes de notre activité sensible, instinctive, intellectuelle, fatale, libre, etc., se décompose comme un rayon de lumière tombant sur un prisme de cristal. Or chacune des formes de notre activité est ordonnée à une fin particulière et immédiate, dont la conquête est une étape vers la fin dernière. Chacune d'elles requiert son épanouissement, c'est-à-dire son bien; et ce bien revêt à son tour des aspects

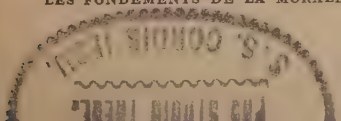

divers : plaisir, intérêt, devoir. Autant de biens particuliers, dont il importe de connaître la valeur respective : quelle est donc *l'échelle de ces biens* au point de vue de leur excellence et de leur efficacité pour nous conduire à notre fin? — Certains d'entre eux sont-ils des biens purement apparents, et par conséquent doivent-ils être bannis comme les Stoïciens prétendaient faire pour le plaisir, comme Kant voulait faire pour l'intérêt?— Ou bien, s'il est vrai que ces doctrines sont antihumaines, peut-on réussir à harmoniser plaisir, intérêt et devoir à la manière de la synthèse chrétienne?

La Morale, Science du Bien, nous le dira en sa partie théorique.

Mais la vie n'a pas le loisir d'attendre les solutions spéculatives. Elle se déroule sans interruption en la complexité de son détail. Et voici qu'en face de chacune des nécessités de son corps et des inclinations de son âme, l'homme, dont le sens moral est éveillé, se demande quel est son devoir? son devoir à l'égard de sa santé, de son intelligence, de son cœur et de sa volonté?—Comment en tout cela, aujourd'hui et maintenant, s'avancer pas à pas vers ce Bien suprême, que la science morale lui montrait tout à l'heure? — Cela suppose une intervention attentive, complaisante à ses exigences, toujours prête à le diriger dans la voie droite. En lui rendant ce nouveau service, qui réclame avec la claire vue du but la souplesse et l'ingéniosité dans la mise en œuvre des moyens, la Morale en son domaine pratique devient *l'Art de vivre vertueusement.*

2° Sa mission. — A ce double titre la Morale aura la mission non seulement d'éclairer l'homme en ses démarches, mais encore de former et perfectionner la faculté, qu'il possède, de juger du bien et du mal, c'est-à-dire la *Conscience*, règle pratique de l'activité humaine.

A titre de *Science du Bien* la Morale apporte donc un secours objectif, une aide en quelque sorte extérieure à l'œuvre de la Conscience morale. En effet celle-ci dans les cas très simples prononce en toute sécurité et remplit son rôle de « règle pro-

chaine des mœurs ». Mais il n'en va pas toujours ainsi, car, selon le mot de Bossuet, il est des circonstances où il est plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir. C'est lorsque plusieurs biens et plusieurs maux s'enchevêtrent dans l'acte proposé à notre volonté. Divers principes de conduite sont alors en conflit. Par exemple dans le « Pour la Couronne » de François Coppée, Michel Brancomir est sur le point de trahir sa patrie; son fils Constantin l'apprend. Ses devoirs de citoyen et ses devoirs de fils se trouvent en opposition. Que fera-t-il? Sa conscience hésite en ce douloureux débat.

Or il est des cas plus compliqués encore. La rectitude d'esprit et le bon sens ne suffisent pas à les résoudre. Il faut leur adjoindre une perspicacité affinée par l'expérience, une méthode sûre pour suivre rigoureusement la déduction des principes jusqu'à la conséquence lointaine, qu'il est urgent d'éclairer, des notions certaines et précises pour distinguer nettement les limites du droit et du devoir. Qui apportera la *lumière? La Science Morale.*

Elle *fortifiera* de même les décisions de la Conscience. La Conscience en effet ne motive pas tous ses arrêts. Elle juge souvent avec une spontanéité, qui la fait comparer à un *sens moral*, lorsqu'elle n'entrevoit que vaguement le pourquoi de sa sentence. Or c'est là une infériorité, qui enlève au précepte quelque chose de sa force. Viennent donc des circonstances où le devoir sera particulièrement pénible, l'intelligence obscurcie par les passions se prendra à douter d'une obligation, dont elle ne distingue pas nettement les motifs. Les désirs savent si bien inspirer des raisons assez spécieuses pour sembler légitimes et entraîner la volonté, que la liberté vacille toujours, quand le pourquoi du devoir n'est pas connu. — Et puis quelle faiblesse pour l'honnête homme en face de ceux qui jaloux de sa vertu osent le blâmer, s'il n'est pas capable de rendre raison de sa conduite! La science morale vient à son secours. Bien plus reliant entre eux tous nos devoirs, montrant leur dépendance réciproque, elle donne à chacun la force de tous et le fait paraître ainsi plus inviolable

Enfin elle *redresse* au besoin les jugements de la Conscience. C'est lorsque très ferme peut-être sur les principes, la raison s'égare dans le dédale des applications pratiques. On connaît les gémissements empreints de scepticisme : « c'était vertu en Lacédémone que subtilité de dérober » écrivait Montaigne, et Pascal de lui faire écho « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà... Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence... etc. ». De ces erreurs d'application, car ce n'est pas autre chose, la Morale recherche et découvre les causes : ignorance plus ou moins coupable par négligence ou paresse; préjugés, qui troublent la vue de l'esprit; haines nationales, coutumes, égoïsmes, passions, qui inclinent à trouver bon et bien tout ce qui les favorise; illusions pharisaïques, qui font confondre les conseils avec les préceptes ou excuser la malice de la fin par l'excellence des moyens, etc... etc... Signaler les causes de ces conclusions erronées, c'est nous mettre en garde contre elles.

Aussi de cette œuvre de lumière, qui est celle de la *Science du Bien*, la morale ne peut séparer son œuvre pratique, qui constitue l'*Art de vivre vertueusement*.

A titre d'art de vivre, elle apporte un secours subjectif, une aide intérieure à la Conscience, dont elle fait l'éducation.

Pour rendre capable d'accomplir des ascensions audacieuses, il ne suffit pas qu'un guide montre le but, les sentiers qui y mènent, les fondrières à éviter; — il faut encore qu'il enseigne à observer les accidents du terrain, à apprécier les points résistants où l'on pourra poser le pied, à franchir sans hésitation les obstacles. Une éducation est donc nécessaire à l'alpiniste. Elle ne l'est pas moins à qui veut gravir les sommets de la vertu. Sa conscience, qui a charge de le conduire pas à pas, doit être à même d'*observer* en une sage réflexion jusque dans leurs détails les actions, que la vie lui propose, d'en *apprécier* avec rectitude la valeur morale et de *décider* sans crainte d'erreur, si elles sont à faire ou à éviter. En tant que « Raison pratique » elle possède en effet ce triple pouvoir de réflexion, de jugement et de commandement. Or c'est ce triple pouvoir,

que pour achever sa mission, la Morale s'efforcera de développer. Nous dirons plus loin [1] comment elle poursuit cette entreprise d'éducation. Quand elle y réussit, elle fait naître dans l'âme la vertu cardinale de Prudence, sans laquelle il ne peut exister d'*art de vivre* conformément à sa destinée, à tel point que saint Thomas appelle cette vertu « la directrice de nos actions » [2].

2° Les conditions de son succès. — Cependant la Morale n'achèvera son œuvre, qui est de nous donner une féconde méthode de vie, qu'à condition de ne jamais perdre de vue les éléments du problème c'est-à-dire l'idéal à atteindre et les ressources, dont nous disposons pour cela. A ce prix seulement elle tracera à l'activité humaine son itinéraire. Or nous l'avons constaté [3], douée d'énergies orientées vers Dieu notre âme se tourne irrésistiblement vers Lui comme l'aiguille aimantée vers le nord. De là cette nécessaire relation entre l'homme et Dieu, qu'est la *religion*. Toutes les fois qu'on a prétendu nier cette relation ou qu'on l'a mal comprise, ce fut la ruine de la moralité. *Donc la morale sera religieuse ou elle ne sera pas.* C'est une vérité d'expérience humaine. L'histoire nous en apporte un témoignage irrécusable.

II. — Les Morales : vues historiques.

Avec sa vigueur et sa netteté habituelles Mgr d'Hulst en son Carême de 1891 faisait ressortir les catastrophes auxquelles aboutit la morale indépendante. Ses paroles n'ont rien perdu de leur actualité. Au contraire les progrès de l'anthropologie et de l'ethnologie les confirment sans cesse.

C'est un dyptique qu'il nous présente : *avant* et *après le*

1. Cf. *Deuxième Partie*, ch. II.
2. *S. theol.*, 2ª 2æ, q. XLVII.
3. Cf. *supra*, ch. II et III.

Christ. Nous lui ferons de larges emprunts, car nous ne pourrions être à meilleure école.

1° Avant le Christ : unité de la morale, puis anarchie.— « Entre la religion et la morale l'alliance est primitive. Si haut qu'on remonte pour suivre les traces de la notion du devoir, on la trouve solidaire des doctrines sacrées et des formes rituelles. C'est seulement sur le tard, au sein des civilisations vieillies, quand la religion a perdu son empire et que la société se voit menacée par la ruine de la morale, c'est alors que la philosophie entre en ligne et fait passer la règle des mœurs du temple à l'école.

« Si donc on veut suivre le développement des doctrines morales dans l'antiquité, c'est à l'histoire des religions qu'il faut demander ses lumières »[1].

Or « ce qui est certain..., c'est que partout où l'homme a laissé son empreinte, on trouve les monuments d'un culte rendu à la divinité. L'histoire religieuse devient ainsi contemporaine de l'histoire humaine. En outre, malgré de nombreuses divergences, toutes les religions primitives ont un fonds commun de données cosmologiques, de pratiques rituelles et de prescriptions morales, qui semble accuser une parenté commune. »

Partout la solidarité apparaît étroite « entre le culte de Dieu et la règle des mœurs. Pour en apporter la preuve, il me faudrait maintenant parcourir avec vous toutes les civilisations anciennes, prendre toutes les religions à leur source et vérifier dans chacune d'elles le rapport du culte à la morale. Une telle exploration nous entraînerait beaucoup au-delà des limites d'un discours. Je me bornerai à en esquisser l'histoire.

« Quand on entreprend cette étude historique des croyances religieuses et morales de l'antiquité, on est d'abord comme opprimé par l'effroyable complication du problème à résoudre. Le temps n'est plus où, pour sortir des étroites limites du

1. Cf. *Carême* de 1891, 1re *conférence*.

monde hellénique, on était réduit à commenter quelques pages d'Hérodote. L'Inde nous a laissé lire dans ses Vedas l'expression troublante et obscure de sa pensée noyée dans l'infini. L'Egypte nous a livré le secret de ses annales gravées sur les stèles et les obélisques, écrites sur les bandelettes des momies ou peintes sur les murailles intérieures de ses hypogées. La Chine toujours jalouse de s'isoler dans le temps comme dans l'espace, n'a pu nous empêcher de déchiffrer ses livres primitifs et de fixer, en regard de l'antiquité fabuleuse qu'elle s'attribue, l'antiquité déjà respectable d'une civilisation pleinement épanouie vingt-trois siècles avant le Christ. Les sables de la Chaldée gardent encore enfouies dans leurs mouvantes collines les ruines de Ninive et de Babylone; mais déjà l'histoire assyrienne s'ébauche page à page sous l'effort du génie et voit se reconstituer ses bibliothèques de briques. Le Bouddhisme, cette hérésie du Brahmanisme, n'a plus de mystère pour les chercheurs et le moderne pessimisme lui prodigue une admiration étrange, qui déjà l'a presque rendu familier à la pensée contemporaine.

« N'est-ce pas une grande témérité, Messieurs, de vouloir chercher à travers ce dédale la trace d'une tradition une et constante touchant la religion et la morale? On y parvient pourtant, mais il y faut une longue et patiente attention.

« D'abord au fond de toutes ces religions diverses, il y a *une notion commune de la divinité.* Sans doute cette notion se déguise sous des transformations sans nombre. Tantôt c'est la métaphysique abstraite, qui, pour distinguer les divers attributs du Souverain Etre, lui donne des noms divers : le vulgaire se laisse égarer par la variété des vocables et sous chaque nom place un Dieu distinct. Tantôt c'est la poésie sacrée, qui, pour rendre la divinité accessible à la pensée populaire, la représente sous des traits humains, l'engage dans des aventures humaines; l'anthropomorphisme engendre alors des dynasties de dieux. Pour dégager l'élément traditionnel de cet impur alliage, il ne suffirait pas toujours de ramener la doctrine philosophique à sa formule primitive; car la conception même des

plus hauts initiés s'est heurtée dès l'origine au redoutable problème du rapport entre l'Infini et le monde. Le Panthéisme, sous toutes ses formes, dans l'Inde et dans l'Hellade, le Dualisme en Perse, en Egypte le Naturalisme ont imprégné la pensée religieuse, et l'erreur a formé avec la vérité une trame indissoluble. Toutefois au-dessus de ces ténèbres une idée surnage : Dieu représente à la fois le droit et la force, la puissance originelle, la justice définitive. C'est un premier rayon de lumière.

« En voici un autre. L'homme paraît bien petit au milieu de l'univers immense; et pourtant il est plus grand que l'univers, car Dieu lui demande davantage. Dieu attend de lui l'hommage du devoir avec l'hommage du culte; un jour il lui demandera compte du paiement de ce double tribut. L'existence terrestre n'épuise pas sa destinée, elle est une épreuve; sous la forme corrompue de la métempsychose ou son véritable aspect de sanction définitive, la vie future apparaît; toutes les religions promettent à l'homme un au-delà, dont il détermine lui-même par sa conduite ici-bas le caractère heureux ou misérable. Etre juste et être bon, et, j'oserai le dire en dépit de singulières anomalies, être chaste, voilà ce que le Maître Souverain exige de l'habitant de la terre, en même temps qu'il réclame de lui la prière ou le sacrifice.

« C'est là, Messieurs, ce que j'appelais en commençant *l'unité de la morale*. Cette unité se retrouve-t-elle dans toutes les religions antiques? Si vous les regardez à la surface, vous aurez mille raisons d'en douter. Vous verrez la préoccupation religieuse inspirer des crimes sans nom, le privilège sacerdotal conférer aux Brahmanes de scandaleuses immunités en matière de morale, une omission liturgique punie des plus cruels supplices, alors que de noirs attentats ne suffisent pas à dépouiller l'initié de son auréole usurpée. En face des vices que la religion semble couvrir, vous me montrerez d'importants essais de réforme morale, qui semblent une réaction contre la tyrannie du culte; Çakya-Mouni fondant sur l'athéisme une doctrine d'ascétisme et de piété; Confucius disant à ses disci-

ples « qu'il ne faut pas penser à la question des origines »; « que s'il y a des êtres supérieurs, il faut les respecter, mais les tenir loin de soi »; « que toute la religion consiste à honorer par des sacrifices l'esprit des ancêtres »; qu'enfin les devoirs moraux et sociaux méritent seuls l'attention du sage.

« Mais une étude plus approfondie vous apprendra quelle est la juste valeur de ces dissonances. Un fait d'abord vous frappera : c'est que partout, l'*antériorité chronologique appartient à la conception religieuse de la morale.* Confucius a vécu du Ve au VIe siècle avant notre ère : la religion primitive des Chinois était fixée dès le XXIIIe siècle. Or à cette époque reculée, le Seigneur suprême, auteur et maître de tout, distinct du monde et supérieur au ciel même, recevait les adorations des hommes. Les livres sacrés, qui réglaient son culte et dont le texte est parvenu jusqu'à nous, plaçaient sous la garantie de ce Dieu unique les préceptes de la politique comme ceux de la morale. C'était le *Chang-Ti* qui punissait les peuples coupables en leur envoyant de mauvais princes; c'était lui qui acceptait contre les princes coupables le recours suppliant des peuples opprimés.

« L'Inde antique nous offre un pareil spectacle. Bien des siècles avant Bouddha, le Rig-Veda donnait la forme d'hymnes sacrés, de chants mystiques aux dictées de la conscience. Et si la réforme bouddhique a obtenu un si éclatant succès, c'est parce que depuis longtemps le brahmanisme s'était corrompu. La religion, support primitif de la morale, avait failli à sa mission.

« La Chaldée, où de modernes exégètes voudraient voir la terre classique du naturalisme, nous a permis de déchiffrer ses livres rituels; nous y retrouvons l'accent des *Psaumes de la Pénitence.* C'est devant Dieu que s'humiliait l'homme infidèle aux exigences du devoir; c'est vers Dieu que le mourant jetait son dernier regard; c'est dans le sein du Dieu rémunérateur ou sous l'étreinte de sa main vengeresse que le juste ou le coupable s'attendaient à recevoir, au sortir de cette vie, le paiement dû à leurs œuvres.

« La religion de la Perse, fondée sur le Dualisme, ne fait pas exception à cette loi. La volonté humaine est placée entre le bon et le mauvais principe; mais le Dieu du bien est supérieur au Dieu du mal et sera un jour son vainqueur. C'est lui qui est l'inspirateur des bonnes actions. L'Avesta est rempli d'hymnes et de prières qui appellent la protection d'Ormuzd sur les efforts de l'homme vertueux, menacent le pécheur des châtiments divins et l'invitent à la pénitence.

« Faut-il parler de l'Egypte? Mais qui donc conteste aujourd'hui que la vallée du Nil soit le berceau de la civilisation la plus ancienne qui ait légué à l'histoire des documents certains? Or c'est précisément à l'époque primitive de la culture égyptienne qu'appartiennent ces conceptions si pures et si religieuses tout ensemble dont le jugement des morts est un des traits les plus saisissants.

« Le monde hellénique est venu plus tard à la culture. Toutefois dans son histoire plus brève on peut encore distinguer deux périodes; or c'est dans la première qu'il faut chercher l'inspiration religieuse de la morale; et ce qui en subsistera dans la seconde, gardera le caractère d'un legs du passé. Que les dieux d'Hésiode, que ceux même d'Homère, en dépit du scandale de leur conduite humaine, soient les gardiens et les vengeurs de la morale; que plus près de nous Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide servent d'interprètes aux traditions antiques de la Grèce en plaçant leurs sublimes préceptes sous la garantie des Immortels, nul n'oserait le mettre en doute.

« Or, Messieurs, c'est là un *fait immense*. Il y avait donc une *tradition morale*, et cette tradition était partout une *tradition religieuse*. Dans la mesure où la religion s'altérait, la morale perdait de sa consistance et de son autorité »[1].

De là un malaise individuel et un danger social, auxquels

1. *Ibid.* Cette citation paraîtra sans doute un peu longue, mais nous ne nous en excusons pas. Il serait vain en effet de vouloir résumer cet exposé nerveux: on ne peut mieux dire en si peu de mots et ce magnifique tableau d'histoire sert admirablement notre démonstration.

la philosophie tenta de porter remède. Par malheur, livrés à leurs seules inspirations rationnelles, les philosophes présentèrent tous des solutions divergentes. C'était inévitable : l'*unité était rompue*. « La loi du devoir devint un problème et toutes les solutions furent essayées l'une après l'autre. On vit paraître avec Platon une morale idéaliste, avec Aristote une morale du bonheur, avec Epicure la morale du plaisir, avec Zénon celle de la vertu se servant à elle-même de motif et de récompense; Dieu fut tour à tour admis ou récusé comme soutien de l'obligation; la sanction fut cherchée au-dessus de l'homme ou dans l'homme lui-même, dans la vie présente ou par delà la mort. La coexistence de tant de doctrines contraires acheva l'œuvre dissolvante que l'altération des dogmes et la corruption du culte avaient commencée. Entendez ce cri d'angoisse qui monte partout de l'ancien monde. La conscience humaine n'est pas morte, mais elle est affolée. Elle mêle à de sublimes accents de poignantes interrogations. Elle ne sait plus à qui demander de la défendre contre le scandale des crimes heureux et de l'iniquité triomphante. Où est la vérité? disent les sages, et ils se réfugient dans le scepticisme. Où est le devoir? gémissent les simples, et leur appel désespéré se perd dans le vide qui s'était ouvert entre un sacerdoce discrédité et une philosophie incertaine. Quand la conquête romaine eut réuni sous une même domination toutes les civilisations antiques, le monde, pacifié par la force, offrait ce douloureux contraste : au dehors l'ordre et la prospérité; au dedans la détresse et l'anarchie des âmes »[1].

2° Après le Christ, sauveur de la morale : unité rétablie puis brisée de nouveau. — En face des contradictions et des scandales, qui s'étalaient de toutes parts s'élevait la protestation de la conscience humaine. La loi naturelle gravée ès cœurs des hommes, et dont plus d'un philosophe, comme Cicéron, entendait encore la voix, cherchait des interprètes.

1. Cf. Mgr d'Hulst, *ibid.*

Elle n'en trouvait point. Il fallut que *le Christ* vînt à son secours. « Sauveur, dit Mgr d'Hulst, Jésus l'a été de toutes manières : il a tout sauvé dans l'homme, vérité, vertu, dignité, espérance, parce que tout avait péri. Mais pour ne pas sortir de notre sujet nous devons considérer en lui le *Sauveur de la morale.*

« Qu'a-t-il fait pour la sauver? Il a été la prendre là où Dieu son Père l'avait déposée, où les hommes négligeaient d'aller la chercher. Il l'a prise dans ce Décalogue dédaigné, ignoré du grand nombre, recouvert de cette obscurité qui voilait aux yeux de l'orgueil païen la tradition mosaïque; il l'a prise surtout dans ces profondeurs de la conscience humaine où elle gisait méconnue de ceux-là mêmes qui la portaient en eux. Il l'a dégagée des scories que les fausses religions y avaient mêlées, des troublantes incertitudes que les fausses philosophies avaient répandues autour d'elle. Et l'ayant prise ainsi, il l'a placée sur le chandelier, il l'a élevée comme un phare pour éclairer la marche des hommes vers leurs destinées éternelles : *ponit lucernam super candelabrum, ut luceat omnibus* (Matth. V, 15) » [1].

Alors le Christianisme rattachant la morale à son vrai principe, c'est-à-dire, à la religion, et présentant au monde, en une synthèse admirable un enseignement dogmatique et pratique à la fois *rétablit l'unité*. Ceux-là mêmes qui de nos jours l'attaquent le plus perfidement, lui reconnaissent ce mérite. « Le christianisme, et c'est sa gloire, nous a tellement habitués à identifier la morale et la religion, que nous n'accueillons pas sans quelque incrédulité l'idée de les séparer, de les voir opposés l'une à l'autre » [2].

Cependant le conflit a éclaté de nouveau. Depuis le jour où, par l'abus de la méthode cartésienne et kantienne, chacun subordonnant la vérité au travail de sa raison a voulu refaire l'édifice entier de ses connaissances, et dégager par le progrès

1. *Ibid.*
2. Cf. F. Buisson. *La Religion, la Morale et la Science*, p. 32.

immanent de sa propre vie la règle des mœurs, — l'unité disparut de nouveau et, spectacle curieux, l'on revit la variété des morales anciennes. « Les faits sont là. En dehors de la grande tradition chrétienne la *morale* n'existe plus : il y a *les morales* »[1].

Or dans la multitude des systèmes qu'elles proposent, une chose saute aux yeux : « C'est leur ressemblance, je devrais dire leur identité, avec les systèmes anciens. Qu'est-ce que la morale évolutionniste? C'est celle d'Epicure et de Lucrèce, développée par des savants qui connaissent beaucoup mieux l'histoire naturelle. Qu'est-ce que la morale criticiste? C'est le vieux stoïcisme qui veut que le devoir soit à lui-même sa raison d'être et son salaire. Qu'est-ce que la morale esthétique? C'est celle de Platon avec beaucoup moins de consistance et de foi en la raison. Qu'est-ce que la morale pessimiste? C'est le vieux bouddhisme qui fait de l'anéantissement cherché le devoir, et de l'anéantissement trouvé une sorte de récompense. Qu'est-ce que la morale de l'espérance? C'est un essai d'alliance entre Epicure et Platon. Des idées neuves, des solutions inédites, j'en cherche, je n'en trouve pas »[2].

Toutes ces doctrines s'opposent les unes aux autres, mais toutes s'accordent à *déplacer l'axe de la morale*. Dans le ciel des idées nous assistons à une révolution analogue à celle de Copernic, mais en sens contraire. L'astronomie a dissipé l'illusion, qui faisait de la terre, séjour de l'homme, le centre de l'univers matériel, et reconnu que le soleil est le foyer d'attraction, autour duquel gravite notre planète. Désormais ce ne sera plus Dieu, soleil des intelligences et maître des volontés, qui demeurera le centre du monde moral : ce sera l'homme. Il devient par là même la source de la loi morale; il est à lui-même sa loi vivante.

Sans doute Hume et Kant ont reculé devant les conséquences morales de leurs systèmes. Ils ont essayé de sauver le

1. Cf. Mgr d'Hulst, *ibid.*, 2e *conférence*.
2. *Ibid.*

devoir; le premier en invoquant un *sens primitif* de l'âme humaine; le second en attribuant à la *Raison pratique* une valeur objective qu'il avait refusée à la Raison pure et en faisant appel à Dieu comme au grand Maître des sanctions. Mais leurs disciples au XIX^e^ siècle ont été plus logiques : ils déclarent la morale *indépendante* de toute autorité supérieure.

a) *Les deux grands courants philosophiques.* — On voit en effet se dessiner alors dans l'histoire de la philosophie deux grands courants de doctrines. L'un supprime toute relation de l'homme avec Dieu, l'autre les confond. Mais tous deux aboutissent en définitive à reprendre la vieille formule de Protagoras : *l'homme est la mesure de toutes choses.*

Courant criticiste et positiviste. — Soit que l'on insiste sur l'impuissance métaphysique de la Raison pure, soit que l'on décrète vaine la recherche des Causes, on prétend en fait selon le mot d'Auguste Comte : reconduire aux frontières le vieux Dieu de la Métaphysique. Dès lors il nous devient étranger, et le devoir n'a plus d'autre base que la nature humaine. *Naturam sequi,* c'est l'axiome antique.

A la manière des Epicuriens les hédonistes ne reconnaissent plus d'autre règle de conduite que l'*attraction passionnelle.* Saint-Simon, Leroux, Fourrier prêchent la réhabilitation de la chair. Plus avisés les utilitaristes calculent leurs plaisirs et cherchent à s'en assurer la plus grande somme en *quantité* évaluée suivant l'arithmétique de Bentham, ou en *qualité* selon la préférence de Stuart Mill. Par ailleurs conquérir à tout prix la jouissance, c'est le *droit du plus fort,* affirme Nietzsche, puiqu'en réalité d'après Le Dantec toute vertu sombre dans l'*égoïsme individuel.* Cependant cet égoïsme se réfléchira en *altruisme,* pensent Auguste Comte (1^re^ manière) et H. Spencer, de sorte que la source de tous nos devoirs sera, au dire de L. Bourgeois, le fait de la *solidarité,* rien de plus.

A la manière des Stoïciens, E. Kant estimait que la vraie

nature de l'homme consiste en ce qui le distingue de l'animal : la raison et la volonté. Faire prévaloir en nous ces facultés, c'est le devoir : elles-mêmes l'affirment car elles sont *autonomes* c'est-à-dire qu'elles sont à elles-mêmes leur loi. Mais déjà les néo-kantiens avec le *pragmatisme* de Renouvier n'estiment les vérités qu'au poids de leurs conséquences heureuses. Cela les ramène insensiblement à une forme déguisée d'empirisme et d'utilitarisme, qu'Em. Faguet dénonce comme « une demi-démission de la morale ».

Pour eux comme pour les positivistes l'homme finalement n'a d'autre devoir que de poursuivre sa perfection et son bonheur. De ses relations d'origine et de destinée avec Dieu il n'est plus question; désormais la morale est *complètement indépendante.*

Selon l'expression de Guyau elle sera dès lors « sans obligation ni sanction ».Il n'en peut être autrement si, à la suite d'Auguste Comte, on la considère comme un chapitre de la biologie et de la sociologie. Et cependant il faut aux hommes une méthode de vie sous peine de voir la société s'écrouler dans le désordre. Il est donc nécessaire de chercher au devoir des équivalents.

L'école naturaliste s'attache à cette besogne. — Guyau parle de la *pression des appétits;* Lévy-Bruhl invoque la *pression sociale* et ses *sanctions diffuses.* Durkheim en appelle à l'*opinion publique...* Mais les appétits varient suivant l'état organique de l'individu; les pressions sociales, la conscience commune et l'opinion publique changent avec les temps et les lieux... Plus de règle fixe : c'est l'anarchie morale. L'homme est le jouet de ses caprices. Il ne connaît plus d'autre bien que ce qui lui est agréable ou utile, et la prétendue morale n'est en fait qu'hypocrisie. Si l'égoïsme est la base de notre édifice social, écrit F. Le Dantec, l'hypocrisie en est la clef de voûte. C'est la déchéance avouée cyniquement.

Pourtant l'école évolutionniste avait posé en axiome le progrès indéfini de la moralité. Celle-ci, disait-on, trouve dans nos *instincts* sa base positive. Les premiers qui se manifestent

d'une façon impérieuse sont égoïstes, ils commandent la nutrition; puis, quand l'être est achevé, quand il s'est enrichi de forces qu'il a puisées dans les aliments, apparaissent non moins pressants des instincts altruistes, qui provoquent la génération; et ces derniers sont la suite rigoureuse de l'évolution des premiers. L'égoïsme s'épanouit en altruisme. Ainsi pensait Littré. Voilà comment, ajoute H. Spencer, l'homme s'élève peu à peu de l'animalité jusqu'à la conscience et jusqu'à la vertu. Il y est entraîné par l'évolution universelle.

Mais l'évolution ne progresse que grâce à la sélection, ce qui suppose l'élimination des faibles. C'est pourquoi il est nécessaire de les détruire en même temps que les religions qui ont eu à cœur de les protéger. Car selon H. Spencer « nourrir les incapables aux dépens des capables, c'est une grande cruauté. C'est une réserve de misère amassée à dessein pour les générations futures...» Or toute *religion de la pitié* comme le christianisme, dit Nietzsche, tend à prolonger l'existence de dégénérés... Il faut donc supprimer les bouches inutiles ainsi que la religion chrétienne. C'est la double rançon de la morale scientifique : avec eux Renan le proclame sans détours.

C'est donc à consacrer l'égoïsme le plus brutal, que sont réduits les systèmes, qui prétendent s'établir en dehors de toute relation de l'homme avec Dieu.

Courant moniste. — Les doctrines qui, au contraire, sous les diverses formes du monisme ont exagéré la relation de l'homme avec Dieu au point de confondre ces deux termes, aboutissent à des résultats analogues. Il suffit, pour le constater, de jeter un coup d'œil sur les systèmes des successeurs de Kant.

Le maître avait posé en principe l'autonomie de la volonté, mais ne sachant où appuyer, afin de le rendre efficace, son *impératif catégorique*, il avait invoqué les trois postulats de la Raison pratique : Liberté, Immortalité, Dieu. Il semblait ainsi sortir d'un subjectivisme désastreux pour la morale. Ce n'était qu'une apparence; car en réalité, si ma raison et ma volonté seules sont les auteurs de la loi, elles seules sont souveraines,

disons le mot : *divines*. Fichte s'est chargé de le montrer, lorsque, enfermé dans les limites de son Moi, il proclame que la foi dans l'ordre moral épuise toute la religion; que cet ordre moral vivant et agissant en nous, « c'est Dieu absolument »; que le saint, le beau et le bon sont l'apparition immédiate en nous de l'essence *divine*. Son système devient ainsi un panthéisme moral, dont il croyait avoir trouvé la première expression dans l'évangile de saint Jean. — Schelling ne se sépare guère de lui. Malgré sa théorie de « la chute de l'Absolu », qui l'embrouille et l'embarrasse un peu, il n'en professe pas moins que l'Absolu, principe unique et divin, après avoir sommeillé dans la plante, rêvé dans l'animal, prend enfin conscience de lui-même chez l'homme. Celui-ci est donc la manifestation supérieure de la divinité. Il est Dieu. — Ainsi parle également Hégel : « C'est dans l'homme que Dieu a conscience de soi » et ajoutait malicieusement Paul Janet en exposant la doctrine hégélienne : « La plus haute conscience de Dieu, c'est la conscience de Hégel. Dieu, c'est Hégel. Telle est la conséquence logique de cette théodicée » [1].

Elle est logique pour d'autres que Hégel. L'expérience psychologique le prouve en effet : tout homme, s'il n'y prend garde, imite instinctivement l'*oie*, dont parle Montaigne. Il se considère comme le centre de l'univers, qu'en son égoïsme il voudrait dominer pour son unique satisfaction; il se juge la plus intéressante et la plus nécessaire manifestation de l'Absolu et réclame bien vite les privilèges de la Divinité. — Mais comme c'est un Dieu, qui se perfectionne sans cesse, sa divinité avec les droits, qui l'accompagnent, s'affirme davantage, dans l'homme de génie, dans le Surhomme de Renan et de Nietzsche : ses conceptions créent les dogmes, ses instincts et ses aspirations créent les préceptes de la morale [2].

1. Cf. *Histoire de la Philos.*, p. 877.

2. Pour plus ample informé sur ces doctrines, nous renvoyons à notre ouvrage *Les deux aspects de l'Immanence et le Problème religieux*, ch. II et ch. VIII.

L'homme, parce qu'on l'identifie à Dieu, devient ici encore « la mesure de toutes choses » et, ainsi que nous l'avons dit, le courant moniste en ses conclusions morales rejoint le courant criticiste et positiviste.

Mais tout diviniser, c'est tout absoudre, et pratiquement la Morale cède la place aux égoïsmes déchaînés.

b) *Le désarroi des morales indépendantes au début du* XX^e *siècle.* — Qu'on le veuille ou non les égoïsmes entrent en conflit. Pour avoir voulu rompre avec Dieu la Morale indépendante —, de son nom moderne, la morale laïque — n'a réussi qu'à créer la confusion et le scepticisme dans les âmes. C'est la crise contemporaine, qui en 1910 permettait à Em. Faguet de donner à un livre, où il décrit les efforts infructueux des philosophes, ce titre tristement significatif : *La Démission de la Morale.*

Les plus aveugles sont épouvantés par l'œuvre de dissolution sociale dont ils sont les témoins. Ils reconnaissent avec J. Maxwell, que « la laïcisation des événements de la vie familiale a eu les pires conséquences », car « l'idée religieuse est à l'édifice social, tel que le christianisme l'a construit, ce que le ciment est aux murailles de nos maisons ». En le combattant on détruit la morale, au point que J. Maxwell, qui est loin d'être catholique, ajoute : « malheureusement, en dehors de ceux qui croient, où trouver l'homme sincère qui soit prêt à leur jurer la réalité du Devoir? »[1].

De là le désarroi des consciences contemporaines et son contre-coup sur la vie sociale, que maintient encore un reste d'habitudes chrétiennes. On connaît la réflexion de Renan : nous vivons du parfum d'un vase vide, de quoi vivront nos descendants? Naguère encore en un article du *Mercure de France* (1^er décembre 1925) un laïcisant convaincu, M. Dumont-Wilden, répondait à la même question : « la morale laïque vivait de l'automatisme chrétien. Cet automatisme disparu, il ne reste rien ». Et il dénonce l'anarchie des âmes : « le

1. Cf. *Psychologie sociale contemporaine,* p. 77, 94, 104.

grand, le dangereux événement de notre temps, c'est la menace qui pèse sur la morale chrétienne... Il y a, ajoute-t-il, un débat tragique qui se livre dans quelques consciences laïques. Ceux-là mêmes qui ont libéré leur esprit de toute *servitude religieuse*, comme ils disent, commencent à comprendre que toute la civilisation, qui est leur raison d'être, est accrochée, comme le naufragé à une épave, à la croyance..., qu'ils ont passé leur vie à essayer de détruire ».

Aveu qu'il est bon de retenir, car il reconnaît, au nom de l'expérience, la catastrophe à laquelle aboutit la tentative de se passer de Dieu. Elle rappelle invinciblement en notre mémoire la conclusion de Taine, lorsque après avoir comparé le christianisme à une grande paire d'ailes, qui soulève l'humanité, il ajoute : « *Toujours* et *partout* depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire on a vu l'homme se refaire païen comme au premier siècle. Du même coup il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur. Il abuse des autres et de lui-même. L'égoïsme brutal ou calculateur avait pris l'ascendant. La cruauté ou la sensualité s'étalaient. La société devenait un coupe-gorge ou un mauvais lieu »[1]. Les statistiques constatant la progression de la criminalité, surtout parmi les enfants, confirment cette vue générale.

Aussi les sociologues poussent un cri d'alarme.

c) *Efforts pour sauver la morale.* — « Partout où nous portons nos regards, nous trouvons de l'instabilité, de l'agitation, un état de crise : crise religieuse, crise morale, crise sociale ». Ces trois choses s'appellent logiquement. « Ma seule crainte, c'est de voir les sociétés européennes d'Occident s'effondrer dans la barbarie avant qu'une solution suffisante ait concilié les partis en conflit. J'ai l'impression que nous n'avons plus le loisir

1. Cf. *Les Origines de la France contemporaine*, t. XI, p. 147.

de faire des expériences, que l'heure presse, que demain il ne sera plus temps. » [1] J. Maxwell écrivait cela en 1911 ; qu'écrirait-il aujourd'hui après la barbarie de la grande guerre?

Cependant il ne se résigne pas au désastre de la morale et à l'anarchie des consciences. Il prêche la nécessité de réagir aussitôt. « Mais pour que les parties du corps social encore capables de régénérer l'Europe puissent avoir l'énergie nécessaire, il faut qu'elles reviennent aux sources véritables de la force et de l'activité, aux puissances spirituelles, qui dirigent l'évolution universelle, c'est-à-dire à l'Idéal, à la compréhension du sens de la vie, à l'intelligence de la valeur, du courage, de l'effort, du sacrifice » [2]. En un mot il faut régénérer les âmes et leur rendre le sens du devoir.

Comment opérer cette résurrection?

Afin de parer à la faillite de la Morale indépendante plusieurs tentatives ont marqué le début du XX^e siècle. Signalons-en deux, qui nous présentent en réalité les remèdes que peuvent proposer l'école positiviste et mystique d'une part, et d'autre part l'école rationaliste.

L'École positiviste et mystique. — Prenons chez Maxwell lui-même l'expression de la première. En bon positiviste, il constate l'existence du sentiment religieux. Il y fait appel afin de sauver la morale. L'accomplissement du devoir est souvent douloureux, il faut une foi, pense-t-il, pour accepter les immolations qu'il exige. Où la trouver? sera-ce en la religion chrétienne? Non. — Selon les principes du positivisme, J. Maxwell estime que l'Humanité est sortie de « l'époque théologique », qu'elle dépasse même « l'époque métaphysique », et à la suite d'Auguste Comte (2^e manière) il se réfugie dans le mysticisme.

Il affirme le progrès de cette doctrine sous les mille formes de la théosophie et du spiritisme. Sans doute leurs sectes s'opposent et « il y a une contradiction absolue entre les spirites

1. O. C., p. 349, 350.
2. *Ibid.*, p. 355.

anglais et continentaux sur le point de la réincarnation »[1]. Cependant la *réincarnation* résume tout l'espoir de J. Maxwell. Il y veut croire envers et contre tout. Les spirites anglais la nient en disant « si les esprits se réincarnent ils doivent bien s'en apercevoir ». Qu'à cela ne tienne, répond J. Maxwell : « On peut excuser l'erreur des esprits; un de ceux que j'ai interwievés m'a lui-même déclaré « qu'au Paradis on oubliait bien des détails ». La réincarnation en est peut-être un »[2]. Pourquoi donc J. Maxwell y tient-il tant?—Parce qu'il admet la nécessité de restituer à la morale sa base nécessaire, la sanction. C'est pour lui un principe « La morale sans sanction me paraît une théorie de luxe »[3].

Il serait si simple alors de revenir au catholicisme enseignant que la justice sera rétablie dans l'autre monde, où les bons seront récompensés et les méchants punis. Cela saute aux yeux, mais il y a des yeux volontairement aveugles en face de la lumière. J. Maxwell donc se réfugie dans les ténèbres; il conclut : « Discutable comme croyance religieuse, le mysticisme contemporain me paraît avoir au contraire une grande valeur comme support métaphysique de la morale. L'idée de la réincarnation, je le confesse en toute sincérité, ne me paraît pas absurde et j'y vois une certaine vraisemblance. C'est sur elle que j'appuierais mes conceptions morales »[4]. Il ne se fait donc pas d'illusion sur la solidité de cet appui...,et voilà le vide, sur lequel sont réduits à étayer une reconstruction des hommes aussi observateurs et aussi pénétrants..., mais victimes d'un préjugé anticatholique.

L'École rationaliste. — L'école rationaliste sera-t-elle plus heureuse?

Elle aussi vers la même époque tente le sauvetage de la

1. O. C., p. 292.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 293.
4. *Ibid.*, p. 292.

morale. Em. Faguet a certainement qualité pour parler en son nom. Après avoir reconnu la grandeur et la perfection de la morale chrétienne, il fait le tour des morales rationalistes, de celles, qu'à la suite de Kant on a voulu constituer *indépendantes* de Dieu. Il en trace une histoire rapide et en montre les tares et les insuffisances; puis, il essaie de les corriger et de les synthétiser en une création à lui personnelle *la morale de l'honneur*. Ainsi pense-t-il éviter la « démission de la Morale ».

La morale de l'honneur est noble à bien des égards. L'homme doit « se surmonter soi-même » dit-elle, afin de mériter « l'estime de soi »[1]... L'amour du devoir engendrera la passion du devoir, qui est « le désir de se distinguer ». Or en cela il peut y avoir excès et l'orgueil de l'homme peut lui faire commettre des folies par point d'honneur. C'est pourquoi le bon sens, la mesure sont nécessaires. Sur quoi donc se base-t-on pour fixer sa méthode de vie? « Où sera le critérium? — Il sera l'utilité ou l'inutilité de cette exaltation de l'honneur pour nous considérés comme pouvant être utiles, inutiles ou funestes à nos semblables »[2].

N'est-ce pas là sombrer dans un utilitarisme, raffiné sans doute, mais cependant dans un utilitarisme, dans une morale d'intérêt individuel ou social? Si bien qu'à la doctrine d'Em. Faguet s'applique ce mot par lequel lui-même condamne le pragmatisme des néo-kantiens : « la morale la plus intransigeante a abouti à une demi-démission de la morale »[3].

Conclusion : 1° *La situation actuelle; ce qu'il faudrait.* — Em. Faguet lui-même semble d'ailleurs reconnaître l'insuffisance de sa tentative et avouer la nécessité d'un recours à la religion. Il cite aux dernières pages de son livre ces paroles de Montaigne : « O la vile chose et abjecte que l'homme s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité! — Voilà un bon mot et un

1. Cf. Em. Faguet. *La démission de la Morale*, p. 317, 318.
2. *Ibid.*, p. 319.
3. *Ibid.*, p. 103.

utile désir, mais pareillement absurde; car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras et d'espérer enjamber plus que l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux, ni que l'homme se monte au-dessus de soi et de l'humanité; car il ne peut voir que de ses yeux et saisir que de ses prises. Il s'élèvera si Dieu lui prête extraordinairement la main; il s'élèvera abondamment et renonçant à ses propres moyens et se laissant hausser et soulever par des moyens *purement célestes*. C'est à notre foi chrétienne, non à la vertu stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose »[1].

La chose est donc incontestable : pour la morale il n'est de salut qu'en *la foi chrétienne*. Il est vrai, comme le répète Em. Faguet après Kant et tant d'autres, que la morale consiste pour l'homme à se dépasser, à se surmonter, à conquérir l'entière maîtrise de soi. C'est une œuvre d'énergie personnelle que tous peuvent espérer accomplir : leur bonne volonté y suffira, pourvu toutefois qu'elle reçoive le secours de la grâce divine.

Avec Dieu le devoir est clair et relativement facile; — sans Dieu tout est obscur et pratiquement impossible : la morale n'a plus de base et les volontés sont désemparées. Le bon sens public s'en aperçoit et par instant le crie tout haut aux inventeurs des morales indépendantes. *Bon gré mal gré il faut en revenir à Dieu. Là est le point fixe et le refuge.*

« J'ai dit bien des fois que la guerre aux croyances est un crime et une ineptie. Le catéchisme est le *livre de raison* de la vie nationale. Il ne se borne pas à conseiller, il *ordonne* de pratiquer les vertus civiques. Honorer ses parents, leur obéir dans l'enfance, les soigner dans leurs vieux jours, remplir avec fidélité toutes ses obligations envers le pouvoir, le chef, le patron, le compagnon et l'ami, ne pas convoiter ce qui est au voisin, donner largement une part de son superflu, pousser la probité jusqu'à l'extrême délicatesse, faire honneur à la foi

1. Cf. *Essais*, liv. II, ch. 12e, dernier paragraphe.

jurée, à la parole donnée, à l'engagement pris, être un bon fils, un bon père, un bon mari, un bon soldat, un bon citoyen, *telle est la consigne* et cette consigne a une sanction dans les récompenses et les expiations d'outre-tombe.

... « De Maistre a dit un jour « Je sais ce qu'est un honnête homme, c'est affreux! » Cette boutade est profonde; s'il suffit d'échapper aux tribunaux et de ne point se heurter aux sévérités du Code pénal, c'est peu de chose, en effet, que l'honnêteté. Mais l'honnête homme, *selon le christianisme*, ne ressemble en rien à l'honnête homme selon les exigences de la loi et le jugement frivole du monde »[1].

Il est donc nécessaire de rendre à la morale sa base religieuse. L'unanimité peu à peu semble se faire sur l'urgence de recourir à ce remède. Reconnaître le mal est le premier pas vers la guérison. Déjà Mgr d'Hulst nous disait ses espérances à la fin du XIX^e^ siècle. Empruntons-lui cette conclusion : « Voilà la crise, Messieurs. Vous en avez vu l'origine : c'est l'abandon de la morale chrétienne. Vous en avez senti la gravité; c'est le sort même de la civilisation qui est en jeu. Quelle en sera la fin? Reviendra-t-on à l'Evangile? Il est permis de l'espérer. De toutes parts se manifestent *dans les classes éclairées* un dégoût de l'impiété, un renouveau de l'idéal, des aspirations religieuses. On sent que la libre-pensée a failli à ses promesses, on sent qu'on a eu tort de séparer l'âme humaine des sources les plus pures et les plus hautes. Comme le prodigue de la parabole, la société contemporaine a dissipé dans l'ingratitude et dans les pires excès l'héritage qu'elle tenait de Jésus-Christ. On a vécu longtemps sur les restes, ils s'épuisent; la famine approche. Heureux le siècle qui va finir s'il imite jusqu'au bout le repentir du prodigue; si le respect humain ne l'arrête pas au seuil de la maison paternelle; si la crainte de paraître naïf en acceptant des certitudes longtemps raillées ne l'empêche pas de donner à son cri de détresse

1. Cette citation est tirée du journal *La République française*, 27 avril 1911. Nous la rappelons comme un témoignage de l'opinion publique à cette époque.

l'accent nouveau d'une prière et d'un acte de foi! La crise actuelle est de celles qui ne peuvent se prolonger sans devenir mortelles. Le remède est préparé: on le trouvera dans ces principes de la morale chrétienne que j'ai mission de vous rappeler »[1].

Nos contemporains useront-ils de ce remède? Le mouvement de l'élite intellectuelle de la nation, dont les « messes pascales des Grandes Ecoles » sont un témoignage irrécusable, répond aux perspectives qu'entrevoyait Mgr d'Hulst. Les efforts des chrétiens avec l'aide divine peuvent opérer cette rénovation de la morale.

2° *La valeur respective et l'action concordante de la morale naturelle et de la morale chrétienne.* — Pour avoir constaté les faillites de la morale indépendante, il ne s'ensuit pas que nous mésestimions la morale naturelle. Celle-ci ne s'identifie pas avec celle-là, puisque au contraire elle cherche en Dieu le point d'appui de l'obligation. Partie de l'orientation foncière de l'âme humaine vers Dieu, ce qui est un fait *universel*, la philosophie affirme nos devoirs envers Lui et entreprend de tracer dans l'ordre naturel l'itinéraire à suivre pour Le rejoindre, car elle reconnaît en cet idéal notre fin dernière.

C'est donc déjà *mutiler la nature humaine*, que de vouloir, à la façon des laïcisateurs, la séparer de Dieu; c'est l'amoindrir encore davantage que de prétendre la priver du couronnement magnifique, qu'apporte à notre vie la pratique de la morale chrétienne.

En fait, nous l'avons dit, la marche de l'homme vers sa perfection s'accomplit *simultanément* dans le plan naturel et dans le plan surnaturel. C'est faire violence à la réalité que d'élever entre eux une sorte de cloison étanche; c'est aussi briser l'unité du plan divin, dans lequel la grâce vient perfectionner la nature, sur laquelle elle s'appuie.

1. Cf. *Carême de* 1891, 2e *conférence, conclusion.*

3° *Méthode d'exposition.* — Il ne peut donc être question de pareille division dans la pratique. Cependant pour répondre au titre du présent ouvrage : *morale naturelle et morale chrétienne* nous pouvons par un procédé d'exposition, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre *Préface*, considérer le voyage de l'âme vers Dieu, *comme s'il s'accomplissait en deux étapes successives.* Ce procédé a un inconvénient : il nous obligera à des répétitions, en apparence seulement, car nous passerons par des voies souvent parallèles. Il a pourtant sa raison d'être. En effet notre exposition, en sa première phase, pourrait correspondre à une réalité, chez un païen par exemple, mais surtout elle a l'avantage de mettre en une lumière plus vive ce que la morale chrétienne ajoute aux excellences de la morale naturelle la plus élevée.

DEUXIÈME PARTIE

LA MORALE NATURELLE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

LAISSANT désormais de côté les systèmes modernes victimes du préjugé antireligieux, adressons-nous à la vraie philosophie, celle qui selon l'ampleur de sa définition souhaite devenir la *science de l'homme intellectuel et moral dans ses rapports avec Dieu et avec le monde.*

1° *Le Problème.* — Pour elle le problème moral consiste à conduire l'homme vers sa fin naturelle, vers son bien, vers le maximum de perfection qu'il est susceptible d'acquérir.

Notre volonté fondamentale, il est vrai, s'oriente spontanément vers le Bien, dès que notre raison l'aperçoit. Non seulement elle indique, mais elle impose à notre activité cette direction générale. Cependant notre âme ne s'avance vers ce but que pas à pas, à travers chacune des actions qui remplissent nos journées. Or entre les biens particuliers et immédiats, qu'elle poursuit comme des fins d'étapes vers la fin dernière, il y a parfois des oppositions réelles ou apparentes. A la croisée des chemins elle doit choisir sa voie, et cela librement, sous sa responsabilité. Par ailleurs elle ne peut s'arrêter en route, et en face de chaque obstacle, alternative ou difficulté elle doit prendre une résolution immédiate, concrète, pratique et efficace.

2° *Les éléments de solution.* — Aussi pour tendre avec succès vers sa fin, l'homme a besoin de trois choses : un *fonds d'énergies à* exploiter, une *lumière* qui éclaire son œuvre, une *force*

d'exécution qui la réalise. Possédons-nous ces ressources nécessaires? Que sont-elles? Comment les employer avec succès? — A résoudre ces trois questions se ramène toute notre étude de la Morale.

3° *Division.* — Nous ferons en effet le tour de l'activité humaine en la considérant successivement aux points de vue *métaphysique, logique* et *pratique,* c'est-à-dire en examinant :

1° ses ressources *ontologiques* : son fonds d'énergie;

2° la *connaissance,* que nous en donne la raison : sa lumière;

3° l'*action* de la volonté, qui les met en valeur : sa force d'exécution.

CHAPITRE PREMIER

LE FONDS D'ÉNERGIES NATURELLES

I. — Nos énergies constitutives.

L'HOMME considéré en lui-même est en possession d'un capital, d'un fonds d'énergies. Ce sont les aptitudes constitutives qui imposent à notre activité une orientation déterminée. Elles apparaissent dès le début de notre vie tout aveugles encore et instinctives. Mais déjà leur existence fait que notre être n'est pas indifférent à tout genre de déploiement, comme une cire inerte qui recevrait avec une égale facilité toutes les formes qu'on lui imprime. Certaines actions s'harmonisent avec nos tendances primitives, nous en éprouvons du plaisir; d'autres les contrarient et nous font faire l'expérience de la douleur. Cette opposition éveille notre conscience psychologique : désormais nous distinguons les actes pénibles d'avec les actes agréables et spontanément nous nous attachons à reproduire ces derniers.

1° LES INCLINATIONS QUI MANIFESTENT NOS APTITUDES FONCIÈRES. — Cet effort montre qu'en nous sont nées des inclinations, qu'on appellera *égoïstes*, parce qu'elles visent à notre satisfaction personnelle. Eclairées par l'image et le souvenir des objets qui nous procurent de l'agrément, elles nous portent vers eux, quand ils sont absents, avec toute la violence du

désir. Or parmi ces objets, il se rencontre des êtres semblables à nous. Leur voisinage nous attire. Mais si nos relations avec eux nous sont agréables parfois, parfois aussi elles nous sont désagréables : de là des sympathies ou des antipathies, qui sont à l'origine de nos inclinations *altruistes*. Par ailleurs nous estimons certains d'entre eux, nous souhaitons les mieux connaître, de même que nous souhaitons trouver la raison des phénomènes naturels, qui nous étonnent. Notre curiosité s'aiguise, nous aimerions à découvrir les causes. Comme les enfants nous demandons le pourquoi et le comment des phénomènes, dont nous sommes témoins. Nous sommes ravis par la splendeur des choses qui nous semblent belles : nous nous complaisons à les admirer. Enfin nous émettons des appréciations, des jugements sur la conduite de nos semblables : nous approuvons le bien, nous condamnons le mal. Qu'est-ce à dire tout cela? Sinon qu'après l'amour de nous-mêmes et l'amour de nos semblables apparaît en nous l'amour du Vrai, du Beau et du Bien, en un mot se déploient nos inclinations *supérieures*.

Toutes ces inclinations surgissent en nous dans le cours de notre vie au gré des circonstances intérieures et extérieures. Cependant ce ne sont pas ces circonstances qui les créent. Nos inclinations sortent de notre fonds, comme les plantes sortent de leurs graines. Elles *ne naîtraient pas*, si en nos énergies profondes nous ne possédions la capacité de les produire. Sans cette capacité les influences, qui s'exercent sur nous, seraient vaines. Nous savons en effet que toute action pour être efficace suppose chez le sujet qui la subit des *aptitudes complices de son intervention*[1].

1. Nous en avons montré la nécessité métaphysique dans notre ouvrage *De l'Influence* en étudiant l'action causale. Il n'est pas inutile de rappeler ici nos conclusions, car elles s'appliquent à tous les cas d'*influence morale*. Les voici : 1° C'est un fait que toute influence réellement exercée se traduit par un phénomène d'assimilation, selon le vieil axiome *omne agens agit simile sibi ;* et 2° c'est un fait également que les substances jouissent d'une immanence

2° MULTIPLICITÉ DES INCLINATIONS. — Une fois éveillées, ces inclinations ne s'endorment plus. Par les désirs, qu'elles engendrent, elles impriment à notre activité un mouvement intense et irrésistible. Cependant si elles sont toutes également humaines, elles ne sont pas toutes d'égale excellence pour nous conduire à notre fin suprême. De plus l'expérience montre que chacune d'elles poursuit uniquement son but particulier et

relative : elles sont impénétrables; la cause produit un effet sans violer l'immanence du sujet, sur lequel elle agit.

En conséquence si l'action efficace est génératrice de ressemblance, son expansion réalise une harmonie grandissante entre l'agent et l'agi ; et si le premier respecte l'immanence du second, cette harmonie, qui les assimile l'un à l'autre, ne peut être due qu'à une *adaptation progressive.*

Mais comment se fait l'adaptation progressive? Par l'intervention de l'agent, dont l'initiative impose, détermine et dirige une évolution des capacités du sujet, afin de l'*entraîner dans une action identique à la sienne.* Seulement, puisque l'identification réelle n'est point possible, l'*acte commun* de l'agent et du sujet s'opère *en partie double* : ils font le même acte, mais chacun agit pour son propre compte.

En cet acte commun, qui a son *principe* dans l'agent et son *terme* dans le sujet, réside le LIEN CAUSAL, car en lui et par son intermédiaire s'opère l'adaptation progressive, qui s'achève, quand l'influence est parfaite, en une assimilation. — A l'instant fugitif où s'exerce l'influence, l'agent et le sujet forment un *système composé,* mis en branle par une *opération unique,* dont l'agent a l'initiative et dont le sujet a le profit.

Telle est la solution de l'antinomie causale : d'une part l'*agent ne s'épuise pas en agissant,* il ne s'appauvrit pas par un écoulement de sa substance ou de ses accidents; — et d'autre part le sujet subit son influence *sans se laisser envahir.*

Cependant l'intervention de l'agent n'est pas toujours également efficace. Pourquoi? — Parce que l'adaptation progressive a ses *exigences.* Elle suppose dans le sujet la présence d'APTITUDES COMPLICES capables de s'associer au mouvement de l'agent. — Ces aptitudes consistent en *puissances passives et actives,* dont l'expérience constate la réalité et dont la science mesure l'énergie : elles sont comme les *ressorts* de l'activité du sujet.— Chez les êtres divers elles sont *définies* et si elles permettent, elles limitent aussi l'action réciproque; — elles n'entrent en jeu que sous une *intervention adaptée ;* elles sont en un mot les *points d'application* de toute influence qui veut être efficace.

avec une telle ardeur, qu'elle semble vouloir confisquer à son profit toutes les ressources de notre être. De là des exigences impérieuses et opposées, capables de créer des conflits et de porter le désordre dans notre monde intérieur.

3° Le besoin d'harmonie intérieure. — Une discipline est dès lors requise pour établir entre nos inclinations une hiérarchie qui, mettant chaque puissance à son rang, la fera travailler efficacement au progrès de l'ensemble.

L'âme, disait Platon [1], est semblable à un char, dont l'attelage est composé de deux coursiers. L'un noir, sanguin, rétif à l'aiguillon représente l'appétit concupiscible, dont toutes les aspirations sont brutalement égoïstes; l'autre blanc, fringant, puissant pour le bien comme pour le mal est l'appétit irascible, source des nobles élans, désintéressé, courageux, enflammé par des aspirations altruistes et supérieures. Mais tous deux ont besoin d'être tenus en bride par un cocher à l'œil clairvoyant et à la main ferme. Ce cocher personnifie la raison unie à la volonté : voir les précipices est indispensable pour éviter les catastrophes, reconnaître aussi le bon chemin; puis contraindre les chevaux à le suivre. A ce prix le char atteindra le but. — De cette manière toutes les activités humaines seront dirigées vers le Bien et élevées à la *dignité morale*.

II. — L'emprise de la Morale.

Pour réussir en cette entreprise « d'eurythmie et d'harmonie » [2], il est nécessaire de connaître nos inclinations ainsi que leurs visées immédiates, leur bien, leur fin, la vigueur de leurs élans. Cela nous permettra d'apprécier leur rôle respectif dans l'économie de notre être tout entier et d'harmoniser leurs actions en vue de l'idéal moral à conquérir.

1. *La République*, l. VII.
2. *Timée*, 32.

1° Connaissance des inclinations au moyen de l'analyse psychologique : a) *leur diversité.* — Nos inclinations sont nombreuses, mais les philosophes ont coutume de les ramener à trois groupes en une classification juste et commode. Ils distinguent les inclinations dites *égoïstes* parce qu'elles tendent au bien, au perfectionnement de l'individu lui-même, — les inclinations *altruistes,* que la sympathie oriente vers le bien des autres et le perfectionnement des relations sociales,— les inclinations *supérieures,* qui aspirent à la possession des perfections idéales le Vrai, le Beau, le Bien, rayonnements de la Divinité, et dont l'attrait traduit un incoercible besoin de Dieu.

b) *Le danger de leurs élans.* — Ces inclinations sont toutes ordonnées à notre bien, elles sont les moyens dont nous disposons pour atteindre notre fin. Mais, nous le savons, elles ne s'acheminent vers ce but suprême qu'en cherchant leur bien particulier. Or il arrive que, par suite de la chute originelle qui a ruiné notre équilibre intérieur, chacune de nos inclinations semble travaillée par une concupiscence d'orgueil, et que chacune d'elles souhaite établir son hégémonie dans le petit monde de notre âme : elle tente instinctivement d'ériger son bien propre en Bien souverain et de capter en vue de sa conquête toutes nos énergies. C'est un fait d'expérience. De cet excès sont nées historiquement toutes les théories incomplètes, et fausses par cela même, parce qu'elles *déplacent* selon leur caprice l'*axe* de la morale.

Sous l'influence des inclinations égoïstes plusieurs philosophes n'ont assigné à la vie humaine d'autre but que le plaisir ou l'intérêt : ils ont construit les systèmes de l'hédonisme et de l'utilitarisme. D'autres sous l'influence des inclinations altruistes ont inventé les morales de la sympathie ou de la solidarité. D'autres enfin sous l'influence des inclinations supérieures ont proposé comme règle de conduite le culte du Beau ou l'exaltation orgueilleuse de la Raison et de la Volonté.

Sans nous attarder à redire, que par leur exclusivisme ces

diverses doctrines mutilent la nature humaine et la désorganisent soit qu'elles fassent fi de nos aspirations à l'infini, soit qu'elles méprisent les penchants de notre sensibilité, nous rappellerons que la loi morale, qu'elles nous proposent, en devient essentiellement flottante. Elle perd d'ailleurs toute puissance de commandement, puisque le législateur est au-dessus de la loi et la change à son gré. Or en toutes ces théories, qui relèvent de la morale indépendante, l'homme est le principe de la loi, et d'une loi, qui varie avec les conceptions que chacun se fait du Bien aux divers moments de son existence [1].

c) *L'élévation des inclinations à la dignité morale.* — Mais la Conscience morale proteste contre l'anarchie issue de ces systèmes. L'âme humaine souffre de ce désordre. Même lorsqu'elle n'a pas encore dégagé en sa formule précise la loi naturelle gravée ès cœurs des hommes, un indéracinable sentiment de justice lui fait comprendre la nécessité d'une méthode de vie éclairante et stable. Elle en appelle donc à la Vraie Morale, — celle qui, *Science du Bien*, observera les fins particulières auxquelles sont ordonnées nos énergies; puis, à travers ces fins d'étapes découvrira la fin ultime vers laquelle elles tendent toutes en définitive; — celle également, qui à la lumière de cette règle absolue, immuable, universelle, que nous donne la loi naturelle, déterminera les devoirs, dont l'accomplissement nous acheminera vers cet idéal. *Art de vivre vertueusement*, c'est elle qui au regard du Bien en soi nous permettra de juger l'excellence relative des biens, que poursuivent nos inclinations diverses, et assignera à chacune son rôle, sa tâche spéciale, en vue de la perfection de notre être tout entier.

2° La synthèse pratique : a) *Excellence des inclinations.* — Pour répondre à ce vœu la Morale utilisera les données de l'analyse psychologique.

Celle-ci, nous venons de le voir, reconnaît dans les inclina-

1. Cf. *supra. Première partie*, ch. IV.

tions les ressorts de notre activité, elle constate leur diversité et les classe en trois groupes suivant leur but immédiat; mais elle aperçoit aussi que leurs efforts convergent en fait vers un but final unique. Il n'en peut être autrement, puisqu'elles ne sont que la manifestation des énergies constitutives du même être, dont elles déploient les richesses originelles. Seulement, nos inclinations sont en leur premier élan impétueuses et aveugles. Comme des chevaux, qui tireraient chacun de leur côté sous l'impulsion de leurs désirs au grand détriment de la marche du char, elles sont exposées à se gêner, à se heurter, à introduire le désordre dans l'âme au risque de la conduire à l'abîme. Il est donc nécessaire de coordonner leurs tendances en une synthèse harmonieuse, qui les fera toutes concourir pour leur part légitime au progrès de notre vie morale.

b) *Leur rôle par rapport aux différents devoirs.* — Quoi qu'en aient dit certains philosophes, aucune d'elles en effet n'est en soi mauvaise et condamnable. Au contraire toutes ont un rôle à remplir : elles nous sont indispensables, comme les chevaux le sont à la marche du char; et elles nous seront un appoint précieux, pourvu qu'elles se résignent à faire leur besogne propre, aux lieu et place, que la nature leur a assignés.

Ainsi les inclinations égoïstes, que nous signale la psychologie, orientent notre activité vers notre bien personnel. Et tandis que la métaphysique, grâce à l'examen de ces tendances, découvre en leur satisfaction la première étape vers notre destinée, la *morale individuelle* en conclut l'existence de certains devoirs, dont elle détermine le mode à l'égard de notre corps et à l'égard de notre âme. Bien plus elle utilise ces manifestations instinctives de l'amour de soi en vue d'un accomplissement plus facile de ces devoirs. Elle leur fait de la sorte acquérir, — à la lumière de la raison et sous l'empire de la volonté, — une valeur vraiment humaine. La morale individuelle en effet ordonne d'abord à l'homme de respecter, de défendre, de développer les forces de son corps, afin qu'il devienne un instrument souple et vigoureux au service de l'âme. Ensuite

elle lui commande de travailler, dans le sens qu'indiquent leurs inclinations, à l'épanouissement des facultés de son âme. Il y atteindra par la culture des vertus de sagesse, de tempérance et de force, dont le développement sera couronné par la justice ou harmonie intérieure,

Cependant ce progrès n'épuise pas toutes les aspirations de l'âme humaine. A côté des inclinations, qu'anime un légitime et nécessaire amour de soi, elle possède d'autres inclinations aussi indestructibles que les premières, et issues celles-là de l'amour de nos semblables. On est convenu de les appeler inclinations altruistes. Mais si la psychologie constate leur existence et leur orientation, la métaphysique en conclut que la destinée de l'homme ne s'achève pas toute en lui-même. De par sa constitution il est un « animal social » : il ne peut naître, vivre, se développer sans le concours de ses semblables et il a reçu par ailleurs les aptitudes et facultés dont il a besoin pour entrer en relation avec eux. La *morale sociale* sortira de ces faits. Car, si un homme est nécessairement en relation avec les autres hommes, la nécessité de ces relations lui crée des devoirs nouveaux. D'une part il se sent tenu de respecter le droit qu'ont ses voisins d'aller à leur fin et de prendre les moyens légitimes pour cela : de là toutes les obligations de la justice. D'autre part il a conscience d'être tenu d'aider ses compagnons de route dans la vie : de là toutes les obligations de la charité. Le rôle de ses inclinations altruistes est non seulement de lui faire entrevoir ces obligations, mais encore de le soutenir en leur exercice. D'elles en effet jaillit une sympathie spontanée, qui lui fait souhaiter pour ses frères en humanité tout le bien qu'il se souhaite à lui-même. D'abord de n'être pas gêné dans le développement de ses ressources natives : il en sera porté à l'accomplissement de ses devoirs de justice : respecte le droit d'autrui..., ne fais pas à autrui ce que tu te sens le droit d'exiger que les autres ne te fassent pas, etc... Puis, un sentiment naturel de bienveillance l'incite à dépasser cette stricte mesure et à donner de sa surabondance à ceux qui l'entourent; la bienfaisance revêt pour lui des charmes, qui favorisent la

pratique de la charité. On voit dès lors le parti que la morale sociale tirera de nos inclinations altruistes, si elle parvient à les régir. Elles lui sont instruments pour faire régner entre les hommes l'harmonie et la paix, et favoriser d'autant l'épanouissement de leur personnalité. C'est pour chaque individu une étape nouvelle vers sa destinée.

Il ne s'y arrête pas cependant, car il est travaillé par des aspirations plus hautes encore. La philosophie la plus naturelle, nous l'avons vu, proclame que l'homme ne peut borner à l'humain le cercle de ses désirs. Il est affamé d'infini : des inclinations supérieures entraînent le mouvement de son âme vers le Vrai, le Beau, le Bien en soi, c'est-à-dire vers Dieu. Ici encore après que la psychologie nous en a dénoncé les incoercibles exigences et que la métaphysique a vu en elles une marque de notre destinée, la *morale religieuse* se laissera guider par elles pour déterminer nos devoirs envers la Divinité. En effet, parce qu'elle est infinie, notre inclination pour le Vrai nous montre que l'ambition de notre intelligence est de toujours mieux connaître Dieu, Vérité suprême; — notre inclination pour le Beau nous révèle que notre cœur ne peut trouver son objet total qu'en l'amour de Dieu, Beauté souveraine; — notre inclination pour le Bien nous oblige à convenir que la fin de notre volonté est de se vouer au service de Dieu en se conformant à sa Bonté sans limites. Par ailleurs ces aspirations non seulement esquissent nos devoirs de connaître, aimer et servir Dieu, mais elles nous prédisposent à les remplir et nous en donnent le moyen.

La morale religieuse nous enseignera à les mettre à profit. Car, de son point de vue, les *sciences* n'ont d'autre but, que de rechercher les rayonnements de la Vérité épars dans le monde; — et le devoir du savant est de remonter du rayon jusqu'à la source divine, d'où il émane, afin de la mieux connaître et de la faire connaître aux hommes. De même l'*art* n'a pas le droit de se vanter d'être amoral; — et le devoir de l'artiste est d'aimer et de faire aimer la Beauté, dont il perçoit, aime et reproduit le reflet dans ses œuvres. Enfin les *doctrines morales* font fausse

route, si elles tentent d'exalter la vertu comme se suffisant à elle-même — et le moraliste ne peut prétendre la séparer de Dieu, car là où on l'admire, non pas en orgueilleuses théories, mais dans toute son excellence vécue, elle se donne comme une image de la Bonté, qu'elle entend servir et faire servir. — Tout cela est vrai à ce point que sous l'influence de son interminable désir de savoir, le savant n'est jamais rassasié par sa mesure de science; — qu'en son enthousiaste admiration l'artiste n'atteint jamais un idéal qui le contente; — qu'en son amour de la perfection le saint ne touche jamais à la hauteur qu'il entrevoit. Plus ils s'élèvent, plus ils sentent inassouvies leurs inclinations supérieures, parce que leur terme se trouve à l'infini. Alors dans leur impuissance, ils se reprennent à répéter le mot de saint Augustin : *Fecisti nos ad Te et inquietum est cor nostrum donec requiescat in Te.*

c) *Hiérarchie des inclinations ainsi que des biens, des fins, des devoirs.* — En résumé, vu les biens particuliers, auxquels elles tendent de par leur nature, nos inclinations se divisent d'elles-mêmes en trois catégories. L'activité foncière, qui les alimente, déploie ses richesses en un triple domaine individuel, social, religieux. La morale s'appuyant sur ce principe métaphysique, que *la fin d'un être se reconnaît à l'orientation de ses énergies constitutives,* en a conclu à l'existence de fins particulières à chacune d'elles et de devoirs correspondants.

Cependant il peut y avoir conflit entre les inclinations, qui nous aident sans doute à accomplir ces devoirs, mais le font par une poussée instinctive vers la recherche de leur bien propre sans aucune autre considération. Or n'est-il pas des circonstances, où il apparaît clairement que l'homme doit sacrifier son bien personnel au bien de sa patrie ou de l'humanité, — et des circonstances aussi où il lui faut tout sacrifier pour ne pas forfaire à la vérité, à la vertu, à Dieu?

Il y a donc une hiérarchie des biens, des fins, des devoirs. Il est nécessaire d'en tenir compte et de contraindre les inclinations à la respecter. La morale y veillera.

Elle nous dit en effet que l'excellence de notre bien personnel recherché par nos inclinations égoïstes ne doit pas tout primer dans notre vie. Sans doute chacun de nous s'estime être le rouage le plus précieux de l'univers; mais il sait de même qu'il en est d'autres dont il ne peut se passer : ses relations avec eux lui imposent des obligations. Au-delà des fins intéressées à notre perfection propre, il est des fins désintéressées et sociales : nos inclinations altruistes, qui nous tournent vers elles ont droit de cité dans notre âme. Celle-ci se perfectionne en accomplissant sous leur impulsion nos devoirs à l'égard de nos semblables. Elle s'élèvera enfin au sommet de cette hiérarchie, lorsqu'elle laissera libre cours à ses inclinations supérieures, qui par le culte du Vrai, du Beau et du Bien lui donneront son achèvement suprême.

CONCLUSION : *l'idéal possible pour la morale naturelle.* — Aux trois degrés de cette hiérarchie nos inclinations poursuivent donc des fins variées, mais toutes orientées vers notre fin ultime, qui est le développement maximum de notre personnalité. Car bien qu'elles déploient leur activité dans des sphères diverses, elles jaillissent de la même source et travaillent à l'épanouissement de la même âme. Mais, comme le fonds d'énergies, qu'elles mettent en valeur, est limité, il importe d'en régler avec sagesse la dépense suivant l'excellence et l'étendue des biens qu'elles poursuivent respectivement. Il faut donc harmoniser leurs élans et les faire converger solidairement vers l'unique but de notre vie. S'il y réussit, pour avoir bien fait son « métier d'homme » suivant le mot d'Aristote, l'homme en sera devenu « plus homme ». La synthèse de ses activités vaudra à son âme cette splendeur de l'unité dans la variété, qui est la beauté morale. Il en sera devenu plus semblable à Dieu « assimilation, qui est source de justice, de sainteté ainsi que de sagesse »[1].

Tel est l'*idéal* que la philosophie assigne à la vie purement humaine.

1. Cf. PLATON. *Théétète*, nº 176, b.

* * *

L'étude de notre fonds d'énergies naturelles nous fait apercevoir comment nous sommes orientés vers cet idéal par nos ressources constitutives. Mais elle nous montre en même temps la nécessité d'une *discipline morale,* qui harmonise l'expansion de nos activités et coordonne leurs efforts en vue de sa conquête.

Sommes-nous en possession d'une *lumière,* qui nous éclairera dans cette entreprise?

CHAPITRE II

LA LUMIÈRE NATURELLE

La raison et le domaine où elle projette sa lumière.

La Raison est la lumière qui éclaire notre marche vers l'Idéal, qu'elle a reconnu être notre fin dernière. En son œuvre théorique elle va nous faire apercevoir avec toutes ses conséquences la loi qui nous oblige à poursuivre cette fin, tandis qu'en son œuvre pratique elle nous y mènera pas à pas grâce aux solutions immédiates, vivantes et détaillées de la Conscience Morale.

Cependant sa clarté ne doit pas se répandre seulement sur les actes humains, dont les fruits ornent notre vie morale, elle doit descendre jusqu'aux énergies inconscientes, instinctives et fatales, dans lesquelles nos actes plongent leurs racines. La nature du sol en effet influe sur la croissance de l'arbre, et les qualités du terrain conditionnent l'emploi des méthodes de culture. Il est donc nécessaire d'explorer au préalable le champ où s'exerce notre activité, afin d'en découvrir les ressources en vue du Bien (section 1re); puis de les utiliser suivant les requêtes de la Science (section 2e) et surtout de la Conscience morale (section 3e).

A la lumière de la raison nous aurons donc à considérer successivement : 1° *les éléments de l'activité morale*; 2° *sa règle théorique*; 3° *sa règle pratique.*

I. — Les éléments de l'activité morale

L'inventaire de notre *fonds d'énergies*, au chapitre précédent, vient de nous faire connaître la variété de nos tendances aussi bien que la nécessité d'en harmoniser l'expansion. Or ces tendances, à quelque groupe qu'on les rattache, égoïstes, altruistes ou supérieures ne sont pas toutes et toujours en leur plein épanouissement dans notre âme. Elles sont à des degrés très divers de l'ascension morale : il en est, dont les origines échappent à notre observation et qui émergent à peine des régions ténébreuses de l'inconscience; il en est qui nous sont mieux connues, mais semblent ne supporter d'autres lois, que leur élan instinctif et fatal; il en est enfin dont nous réglons l'orientation à notre gré.

Cependant notre volonté libre doit étendre son emprise sur les unes et sur les autres pour en faire *les éléments de notre activité morale*. Le succès de son intervention suppose évidemment la connaissance de ces aptitudes inconscientes, éclairées, volontaires : de *ce qu'elles sont*, de l'*influence* qu'elles peuvent exercer sur la direction de notre vie, de la manière d'en *tirer un parti utile*. Passons-les rapidement en revue.

1° Le psychisme inférieur, *les activités inconscientes : ce qu'elles sont; leur influence possible; leur utilisation.* — Au plus bas degré se trouve « l'activité polygonale ». C'est le nom que lui donne le Dr Grasset dans son livre intitulé : *Le psychisme inférieur*. Lorsque les impressions reçues par les nerfs afférents n'atteignent que la moelle épinière ou le pourtour du cerveau, elles provoquent une réponse des nerfs moteurs sans que notre âme, semble-t-il, en soit informée. Ce sont des réflexes, tels qu'on les constate chez le dormeur, qui change de position sans se réveiller : ils sont inconscients ou de très basse conscience. A la même zone obscure appartiennent les actes produits dans le somnambulisme naturel ou hypnotique. On

range encore dans cette catégorie les gestes inconsidérés, les mouvements instinctifs de défense, les tics, les jeux de physionomie, phénomènes de l'état de veille mais exécutés en des moments de distraction intense.

Cette activité polygonale surgit de réactions spontanées dues à des propensions physiologiques ou psychologiques, effets de l'organisme ou bien de l'influence du milieu, qui s'insinue sans qu'on y prenne garde. Evidemment les actes ainsi provoqués sont en dehors du clair domaine de la moralité. Ils sont à surveiller cependant car leur répétition crée des tendances, qui pèsent d'une manière éloignée sans doute mais certaine sur l'évolution de notre vie : elles sont comme des sédiments qui à la longue constituent en notre fonds d'énergie un terrain favorable à la culture de telle ou telle vertu, à l'éclosion de tel ou tel vice.

La prudence commande donc d'exercer à leur égard une action prévoyante. Comment le faire? — En diminuant grâce à une *attention* toujours en éveil ce domaine de l'inconscient. Mais la chose est-elle possible, puisque ces phénomènes par nature échappent à notre vigilance? — Elle est possible, car si ces phénomènes demeurent obscurs en leur origine, leur épanouissement produit des effets, que nous pouvons apercevoir nous-mêmes. Et puis d'autres sont plus clairvoyants que nous, surtout lorsque leur affection nous observe : les avis de nos parents, les corrections fraternelles de nos amis, dont l'ironie ou la charité nous font toucher du doigt les anomalies, les bizarreries ou les dangers de nos réflexes, nous sont d'un concours précieux. Leur intervention aide et oriente l'effort d'éducation, qui nous incombe à nous-mêmes d'abord. Avertis de la sorte nous connaîtrons les tics ridicules ou immoraux, qui parfois nous tyrannisent à notre insu, et dont il faut que nous nous débarrassions. De même nos attitudes inconsciemment nonchalantes nous entraînent à un relâchement d'énergie : la tenue du corps a un contre-coup sur la tenue de l'âme.

Les influences physiologiques ne sont donc pas à négliger. Elles nous imposent en effet les répugnances ou les attraits

irraisonnés, qu'on attribue au tempérament et qui ont sur notre vie morale un retentissement d'autant plus redoutable, qu'il est insoupçonné. C'est que, remarque A. Fouillée, «entre l'action des choses et des hommes sur nous et la réaction par laquelle nous y répondons, il y a toujours un intermédiaire, notre tempérament, qui produit ce qu'on a si bien nommé « notre indice de réfraction mentale ». Le même rayon de lumière traversant des milieux différents changera de direction et se colorera de nuances variées »[1]. Nous sommes avertis : la préparation de notre milieu physiologique, parce qu'il est la source de besoins, de penchants, d'impulsions, d'origine corporelle, est d'importance en vue de notre formation morale.

A plus forte raison la préparation de notre milieu psychologique. Car là aussi des influences inconscientes ou de très basse conscience peuvent créer des propensions qui, malgré que nous en ayons, nous inclinent à la vertu ou au vice. Les mille suggestions de l'extérieur au hasard des conversations, des lectures, des spectacles et ce qu'on pourrait appeler les accidents de la rue : réflexions des voisins, affiches mises sous nos yeux, exemples dont nous sommes témoins, exercent sur nous une influence. Ils semblent peut-être au moment même passer inaperçus de notre âme distraite. Et cependant tout ce que nous éprouvons, tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, même sans dépasser le cercle de notre vie polygonale, laisse quelque trace en notre âme. Les images et les sensations passent, agissent sur nous comme la pluie sur le sol. Elle semble s'écouler en torrent, mais quelques gouttes s'infiltrent dans la terre, y cheminent lentement et, au loin parfois, vont faire jaillir une source. Ainsi de multiples impressions s'emmagasinent dans notre âme, y créent des prédispositions, qui un jour nous pousseront à certains actes avec une violence inattendue. Ces impondérables provoquent une fermentation psychologique dont les effets se traduisent par une sorte de vertige moral. Il est donc nécessaire de prévoir ces dangers et

1. Cf. *Tempérament et Caractère*, p. 1.

d'assainir dans la mesure du possible la source profonde, où notre activité morale puise déjà certains de ses éléments.

2° Le psychisme conscient : *ses activités spontanées et instinctives : leur importance et leur rôle, leur culture.* — Tout cela est plus vrai encore dans le domaine du psychisme conscient, qui ne se sépare pas d'ailleurs du psychisme inférieur par une limite bien tranchée. Nous y rencontrons tous les phénomènes psychologiques, qui s'accomplissent en nous à notre connaissance, mais d'une manière fatale.

Ce sont d'abord les inclinations spontanées, les désirs qui surgissent en nous, sans nous ou malgré nous, — puis nos préférences instinctives pour tel genre d'exercice ou pour telle personne, nos penchants pour telle vertu ou tel vice, nos souhaits d'actes généreux ou de jouissances grossières, etc... Toutes ces aspirations, — que nous découvrent nos goûts, nos impulsions irréfléchies, nos rêveries, nos rêves même s'ils sont persistants, — nous révèlent à leur tour l'orientation native de notre activité, parce qu'elles sont en harmonie avec notre fonds d'énergie. Elles nous font connaître de la sorte *notre personnage sensible.* Elles le façonnent en même temps chaque jour, car elles forment en notre âme une atmosphère, où s'épanouiront à l'aise sentiments élevés ou tendances égoïstes. Une sage méthode d'éducation morale ne devra pas les perdre de vue.

De même, si nos images et nos idées en leur naissance subissent fatalement l'influence de notre indice de réfraction mentale, leur développement, suivant les lois de l'association des états de conscience, s'opère sans que nous y puissions rien. Elles se suggèrent, s'accrochent, suscitent des courants, qu'il nous est impossible d'arrêter en droit fil. Au gré des circonstances elles nous amassent un trésor de représentations favorites, qui s'insèrent dans nos conceptions et les nuancent toujours. Elles déterminent notre tournure d'imagination et notre tournure d'esprit, ou comme disent les psychologues le type imaginatif et le type rationnel, qui constituent *notre personnage*

intellectuel. De là des propensions à entrevoir les choses sous un jour mélancolique ou gai, terne ou ardemment coloré, et à les considérer avec une intention bienveillante ou caustique, par leurs grands ou leurs petits côtés, pour augmenter notre science ou pour critiquer et ergoter à l'infini : toutes tendances, qui le cas échéant sont causes d'erreur et risquent de troubler notre claire vue du devoir.

En face du devoir enfin ou de tous les biens, qui s'offrent à nous, il est des réactions primesautières. Leur vigueur mesure, avec l'intensité de notre besoin d'expansion, le mouvement naturel de notre âme vers ce qui à tort ou à raison lui semble bon, ses sympathies morales. Elles composent un fonds d'aptitudes déjà orientées, qui appartiennent à *notre personnage volontaire.* D'après leur exercice nous découvrons la caractéristique de notre énergie : est-elle moutonnière ou fait-elle montre d'initiative? est-elle persévérante ou volage? rapide ou lente en ses réponses aux provocations qu'elle subit? — Mais cet exercice même accentue ces qualités ou ces défauts, qui seront une aide ou un obstacle au déploiement de notre vie vraiment humaine.

En ce domaine du psychisme conscient éclosent donc des penchants sensibles, intellectuels et volontaires. Ils sont la matière prochaine, que devra informer notre activité morale : que pouvons-nous pour les *cultiver?*

Directement, il est vrai, il nous est impossible de gouverner le déclanchement fatal de nos activités inférieures, mais une intervention indirecte a chance d'avoir sur leur évolution une influence efficace. C'est que les énergies, d'où sortent les penchants, peuvent être l'objet de pressions et de provocations, qui susciteront leur réponse dans un sens déterminé. Il y faudra sans doute quelque doigté et aussi quelque science psychologique. L'axiome baconien en effet : *Natura non nisi parendo vincetur,* on ne commande à la nature qu'à condition d'obéir à ses lois, s'applique aux forces spirituelles comme aux forces physiques. Or les lois, qui dominent l'expansion de nos forces spirituelles nous sont connues : nous savons que tout état de

conscience maintenu sous le regard de notre âme gagne spontanément en intensité (*loi de l'automatisme spontané*), — qu'il s'enrichit de même de toutes les ressources psychologiques que nous possédons en réserve (*loi de cristallisation*), et qu'arrivé à ce degré de vivacité il tend à se réaliser (*loi du pouvoir-moteur des états de conscience*). Par ailleurs nous avons à notre disposition la faculté de concentrer et de fixer sur tel ou tel phénomène à notre gré les rayons de notre lumière intérieure : c'est l'ATTENTION.

Grâce à sa puissance, il dépend de nous de détourner notre regard des aspirations qui laisseraient en notre sensibilité des résidus nuisibles à la pratique de la vertu, et de le porter au contraire sur celles qui aviveront en nous des sentiments généreux. Les unes, délaissées, s'anémieront; les autres croîtront sans cesse en vigueur par le simple jeu des lois que nous venons d'invoquer. Bien plus il dépend de nous également de nous entourer de personnes ou même de choses (livres, statues, tableaux), qui sans cesse nous rappelleront la beauté des sentiments, que nous désirons cultiver, qui en rendront l'excellence plus attirante et en vertu de leur pouvoir moteur nous inciteront à les faire passer dans notre conduite [1].

Ces procédés de culture ne sont pas moins efficaces dans l'ordre intellectuel. Si les associations d'images et d'idées s'accomplissent suivant leurs lois fatales, nous ne sommes cependant pas dépourvus de moyens pour agir sur elles. Elles se déroulent en effet sous l'œil de notre attention, et celle-ci assure toujours le triomphe du phénomène sur lequel elle se fixe. Elle en fait un centre autour duquel viennent s'amasser pour l'embellir toutes nos richesses internes. D'autres fois elle se contente de diriger à chaque bifurcation possible le courant de nos états de conscience. Mais, dans l'un et l'autre cas, elle

1. De cette méthode d'éducation nous trouvons un exemple remarquable dans le *Traité de l'Amour de Dieu*. Nous l'avons étudié en détail dans notre ouvrage : *La Méthode d'influence de saint François de Sales*, cf. 3e *Partie* : LA SYNTHÈSE PRATIQUE, ch. I, *Eveil*; ch. II, *Culture*; ch. III, *Exercice suprême* de l'inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses.

met en lumière vive certaines représentations préférées, dont elle composera notre imagerie mentale, et certaines notions, qu'elle nous rendra favorites. Ces images et ces idées sont la réserve, où s'alimente sans cesse l'activité de notre esprit. Or la qualité de cette nourriture influe nécessairement sur la qualité de nos tendances intellectuelles. — D'autre part l'organisation du milieu, dont les suggestions incessantes les tiennent en éveil, cultive leur développement. On n'y peut dépenser trop de soins, car en vertu d'un mimétisme inconscient une âme humaine est toujours portée à se mettre en harmonie avec ce qui l'entoure *Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es...*, et aussi quel tu deviendras.

Ce proverbe vaut dans l'ordre de l'action comme dans celui de la pensée. Que de maximes perverses, que de préjugés naissent d'une ambiance pernicieuse ! Ils s'érigent en « oracles internes », dont l'autorité prétend s'imposer à la Conscience Morale au risque de fausser son jugement. Il est urgent de protéger cette dernière en lui préparant un trésor d'idées saines, de conceptions droites, de convictions justes, et plus encore en lui donnant l'habitude et partant le goût, le besoin de la clarté ainsi que de la droiture. La conversation des honnêtes gens, les lectures choisies, les bons exemples, les discussions sagement conduites y pourvoiront. Sous leur sollicitation toute de lumière notre intelligence verra s'épanouir en elle des aptitudes, des penchants qui seront un précieux appoint pour l'œuvre de la Conscience Morale.

Cette œuvre réclame une puissante énergie, dont la source jaillit de nos penchants volontaires. Que pouvons-nous pour les développer ? — Spontanément notre volonté se tend vers le bien, qui est son objet propre. Mais, nous l'avons vu, il est des biens de diverses qualités. Tous exercent leur attrait sur notre âme. Comment la prédisposer à sacrifier l'utile et l'agréable au devoir ? — En donnant la prédominance aux penchants, qui nous inclinent à la pratique de ce dernier. Sans doute l'effort requis est pénible, mais l'amour de la vertu le fera affronter avec joie. Or à l'exaltation de cet amour l'attention peut contri-

buer. Qu'elle ne se lasse pas de nous en faire méditer la grandeur et l'excellence. Le jeu des trois grandes lois psychologiques achèvera le travail : la représentation du devoir gagnera d'elle-même en clarté et en précision (automatisme spontané); nos richesses internes la rendront séduisante (cristallisation); et alors surgira en nous le vœu ardent de la réaliser (pouvoir-moteur). Le ton d'énergie de notre âme en sera élevé à la hauteur de l'effort nécessaire.

Ce succès s'accentuera encore et dans le sens, que nous aurons choisi, si nous savons entraîner nos penchants volontaires à une action vigoureuse. Il est en notre pouvoir en effet de susciter des occasions, qui les provoqueront à des exercices soit imaginaires soit réels. Nous utiliserons pour cela les sollicitations du milieu, où nous vivons. Elles tiendront notre énergie en éveil et l'enserrant, comme d'un réseau d'aiguillons, l'empêcheront de s'engourdir. Ainsi mise en haleine notre volonté ne cessera de développer sa puissance.

Le résultat de cette éducation, qu'il nous est loisible de donner *à nos penchants sensibles, intellectuels et volontaires* est de constituer en notre âme *un fonds d'aptitudes déjà orientées vers le bien*[1]. Désormais toute sollicitation d'agir, qui les heurte, est écartée comme une étrangère indésirable. Au contraire, toute suggestion, qui est en harmonie avec elles, est favorablement accueillie. Notre attention s'y intéresse et mobilise pour lui faire écho toutes nos ressources psychologiques. Elle en devient plus pressante et requiert l'acquiescement de notre liberté. Elle pose donc le problème moral.

3° Le psychisme rationnel et moral, *l'activité libre : ses conditions d'exercice, sa défense et son progrès, son couronnement.* — Avec ce problème nous entrons dans le domaine du psychisme rationnel et moral, où règne la liberté.

1. Si on désire maints développements sur cette méthode d'éducation sensible, intellectuelle et morale, voir *De l'Influence*, 3e Partie : *Application*, p. 221-344.

Inviolable et absolue en elle-même, la liberté dans son exercice est *conditionnée* par les motifs, par les mobiles, par tout ce qu'on peut appeler le ton physiologique, psychologique et moral de notre être. Ce ton est l'orientation due à cette foule de phénomènes subconscients ou de tendances fatales, qui constituent le psychisme inférieur et le psychisme conscient, et qui donnent ou refusent leur concours aux mobiles et aux motifs sollicitant notre action. Ceux-ci sont portés par ceux-là : ils sont comme des bouées que des masses d'eau profondes soutiennent et tirent dans le sens des courants cachés. Seuls ils sont éclairés, seuls ils sont dans le champ de la vie consciente afin d'en diriger l'expansion volontaire et libre. Ils indiquent les routes à suivre mais en même temps tracent par avance les lignes entre lesquelles s'accomplissent nos évolutions. Notre choix est en fait limité par les alternatives, qu'ils nous proposent, et subit encore l'influence de la manière, dont ils nous les proposent. Ainsi les impulsions de l'instinct, les séductions de la sensibilité, les charmes de l'imagination se rient souvent des froides conclusions de la raison et entraînent l'âme à leur suite malgré la malice entrevue de l'action, à laquelle ils nous invitent. Leur coalition et l'organisation de leurs forces peuvent même rendre toute résistance momentanément impossible; c'est lorsque leur influence domine l'âme tout entière, et «l'être sensible absorbé, fasciné par le charme d'une seule passion, n'ayant de vie et de mouvement qu'en elle et par elle se trouve presque ramené à un état de simplicité native. Automate sentant, toujours mû par des ressorts étrangers, qui se tendent ou se relâchent sans sa participation, il a perdu sa liberté, sa force propre et constitutive »[1].

Contre cette pression des mobiles et des motifs et contre la pression des penchants sensibles, intellectuels et volontaires, dont la sympathie serait tournée vers le vice, l'homme doit *défendre* sa liberté et *reconquérir* son indépendance. Voilà pourquoi Mgr d'Hulst n'hésitait pas à écrire : « Pour croire à la

1. Cf. Maine de Biran. *Œuvres inédites*, t. II, p. 75.

liberté, il ne suffit pas de l'affirmer, ni même de la démontrer, il faut la pratiquer; j'allais dire, il faut la faire, car elle est en chacun de nous ce que nous la faisons »[1].

Nous la ferons par un effort intelligent. Cet effort commencera par travailler les activités les plus humbles et préparera à recevoir l'emprise de la volonté libre les propensions dues au psychisme inférieur et les penchants issus du psychisme conscient. Nous avons dit l'importance et la possibilité de cette entreprise, qui vise à diriger l'expansion de nos énergies dans un sens favorable à la vertu. Nous répétons combien elle est urgente, parce que pour former l'être moral en nous il est nécessaire sans doute de perfectionner notre activité rationnelle et libre, mais ce n'est pas assez. Le croire serait penser qu'il suffit de sculpter le chapiteau d'une colonne pour faire de celle-ci tout entière une œuvre d'art. Certes ce couronnement est une pièce capitale et sans elle le monument serait fruste et inachevé; mais si les fondations en sont mal assurées, si le fût en est branlant, son ornementation artistique paraîtra bien inutile. Que si au contraire de la base au sommet tout a été surveillé et travaillé avec soin l'ensemble sera d'une belle venue et très résistant. Pourvu qu'elle sache déployer la même patience minutieuse, la volonté conquerra sa pleine liberté dans le sens, qu'à longue échéance elle aura élu. Par un effort prévoyant elle aura affirmé son hégémonie sur l'âme entière superposant son activité morale aux activités inférieures, dont elle englobera les apports à son profit.

Au-dessus des « actes de l'homme », elle posera « l'acte humain ». Les premiers qui appartiennent au psychisme inférieur et conscient sont source d'élans irraisonnés, d'impulsions instinctives, de désirs, de suggestions dues au jeu fatal de l'association des images et des idées. En eux-mêmes, ils sont irresponsables, car ils ne franchissent pas la limite du domaine moral. Ils tentent d'y entrer cependant et d'y prévaloir en se faisant adopter par la volonté libre. Ils la sollicitent en revê-

1. Cf. *Carême* de 1891, 3e conf.

tant la forme de mobiles ou de motifs d'action. Mais ils sont souvent opposés les uns aux autres, ils se combattent et chacun d'eux, nous l'avons montré, s'efforce d'entraîner à la poursuite de sa satisfaction l'âme toute entière. Tiraillée par leurs aspirations contradictoires, celle-ci demeure indécise. Elle est divisée entre les fins diverses, qui l'attirent. Pour sortir de cet état douloureux elle appelle à son secours la Raison pratique ou Conscience morale.

Celle-ci, vu sa puissance de juger du bien et du mal dans les cas particuliers, cherche à s'orienter au milieu de la foule des mobiles et des motifs. Elle les considère tour à tour, pèse leur valeur, examine la qualité des biens qu'ils nous proposent. En un mot elle réfléchit, c'est la délibération. Elle compare chacune des alternatives, qui s'offrent à notre activité avec l'idéal, qu'exprime la loi morale, et formule enfin son jugement impératif : ceci est le bien véritable, il faut l'accomplir.

Désormais la route est éclairée : la Conscience nous a indiqué le devoir. Cependant en face de lui l'âme se sent libre : elle peut se donner ou se refuser à sa réalisation. Ce choix appartient à la volonté, qui couronne de la sorte notre activité humaine toutes les fois qu'elle décide d'écouter la voix de la Conscience et d'exécuter ses commandements.

Par un tel usage de son libre arbitre elle apporte à notre vie morale son *achèvement*. Mais pour mener à bon terme cette entreprise, elle a besoin de force. Elle doit en effet se rendre maîtresse chez nous et sauvegarder sa liberté contre les impulsions du dehors et du dedans en cette indépendance, qui constitue le caractère. Quand elle n'est pas anémiée par le vice et les mauvaises habitudes, elle possède ce pouvoir. Elle l'augmente même chaque jour par l'exercice de la vertu, auquel elle plie les tendances inférieures. A la manière du cocher tenant les rênes de ses chevaux, elle guide nos énergies, les contient ou les lance par un acte réfléchi vers un progrès, ou, si sa force est mal dirigée, vers une décadence.

Elle réalise ainsi la synthèse vivante de tous les éléments de l'activité humaine, dont elle porte la responsabilité,

* * *

Voici donc notre activité élevée à la dignité morale. Comment se déploiera-t-elle pour atteindre son parfait épanouissement en ce domaine, où l'homme prend en main la direction de sa vie? Afin d'éclairer son effort la raison humaine construira la Morale. Celle-ci au double titre de *Science du Bien* et d'*Art de vivre vertueusement* accomplira la mission, qui lui est dévolue de nous guider vers notre fin suprême.

II. — La Règle théorique.

1° Sa base : le Bien. — « Si nous étions les auteurs de notre être, écrit saint Augustin, nous serions la source de notre propre sagesse, et nous n'aurions pas à cœur de l'acquérir par la science, c'est-à-dire en l'apprenant d'autrui; — de même si nos aspirations trouvaient en nous leur principe et leur fin, elles suffiraient à nous faire vivre heureux et nous n'éprouverions le besoin de jouir d'aucun bien étranger à nous »[1]. Mais il n'en va pas ainsi. Nous ne nous suffisons pas à nous-mêmes. Notre enquête sur l'expansion de l'activité humaine l'a clairement montré[2] : l'inquiétude et la recherche du bonheur sont à l'origine de l'irrésistible mouvement de notre âme vers quelque chose, qui lui manque et la dépasse. Or toutes les grandes philosophies païennes et chrétiennes s'accordent unanimement à reconnaître, que cet objet de nos incoercibles aspirations est Dieu. C'est que dès leur point de départ nos énergies constitutives sont fondamentalement orientées vers Lui[3], parce qu'elles sont essentiellement marquées à sa ressemblance. Dès lors tout leur progrès consistera à accentuer cette ressemblance

1. Cf. *De civitate Dei*, liv. XI, ch. XXV.
2. Cf. *supra*, *Première Partie*, ch. I.
3. Cf. *ibid.*, ch. II.

ébauchée [1]. La parfaire dans la mesure du possible est pour nous le *Bien*, *la fin* et par conséquent le *devoir*, car cette destinée conditionne notre règle de vie.

Or, ce terme, auquel est suspendue l'activité humaine, nous ne l'avons pas choisi nous-mêmes, puisque nous y sommes destinés en vertu d'une constitution corporelle et spirituelle, que nous ne nous sommes pas donnée à nous-mêmes. Il nous est imposé par l'Auteur de notre être. De là *un sentiment de dépendance* à son égard. Nous avons conscience d'être liés par une règle supérieure à nous : c'est un fait *universel* comme la notion du bien et du mal.

2° La formule de la Règle théorique : la loi. — Cette règle est la *loi éternelle*, manifestation de la Volonté divine illuminée par l'Intelligence divine. Elle commande à l'homme de respecter l'ordre universel conçu par Dieu et réalisé par Lui lors de la Création, c'est-à-dire de se *conformer* pour sa part au *plan divin*, qui détermine la fonction et le rôle de chaque être dans le monde. « Elle est le bien absolu, dont parle Platon, auquel l'homme doit participer pour être bon; elle est l'idéal divin, dont parle Aristote, que l'homme doit contempler et dont il doit exprimer les traits en son âme; elle est la perfection ineffable, dont parle Malebranche, vers laquelle l'homme doit tendre par un effort constant de tout son être; elle s'identifie avec Dieu lui-même. Elle est éternellement conçue par l'intelligence divine et éternellement promulguée par sa volonté » [2].

Mais comment connaissons-nous la promulgation de cette loi suprême?

Est-ce par une révélation divine ou prophétique? Non, puisque les païens se sentent liés par elle, au point qu'ils seront jugés, dit saint Paul, « suivant la loi écrite en leurs cœurs » [3]. Cependant celle-ci n'est-elle point un résidu de

1. Cf. *ibid.*, ch. III.
2. Cf. J. Guibert.
3. *Ad Rom.*, II, 15.

l'expérience ancestrale fortifiée par l'habitude et l'association des idées (Hobbes, Locke, Hume), ou encore un résultat de la pression des appétits (Guyau) ou des pressions sociales (Levy-Bruhl) ou de l'opinion publique (Durkheim)? Non, car alors au lieu de se présenter, malgré de singulières erreurs d'application, comme absolue, immuable, universelle dans ses principes *identiques* aux civilisés et aux sauvages, elle paraîtrait diverse, relative, particulière reflétant tous les hasards des circonstances, qui l'auraient fait naître. Où trouvons-nous donc cette affirmation de la loi éternelle? Avant les influences extérieures et indépendamment d'elles, nous la trouvons vivante en toute âme humaine. C'est cette loi non-écrite, dont a si bien parlé Cicéron : *non data, sed nata lex, ad quam non docti sed facti, non instituti sed imbuti sumus*[1]. C'est *la loi naturelle* gravée en notre constitution, où elle brille comme un rayon de la loi éternelle.

Cette dernière en effet réside dans l'Intelligence divine, qui contemple les *raisons idéales*, les types essentiels, les modèles éternels, dont se compose le plan divin. Mais à leur imitation, il y a, dans l'intelligence humaine, dit saint Thomas [2], des *raisons séminales*, qui procèdent des raisons idéales, et dont l'évolution réalisera le plan qu'elles esquissent en nous.

C'est donc sous forme de raisons séminales, qu'existe en nous ce reflet de la loi éternelle, que nous appelons la loi naturelle. Nous ne la découvrons donc pas innée en nous, toute faite et formulée, mais notre intelligence en possède les raisons séminales c'est-à-dire les énergies capables de la faire reconnaître et exprimer. Grâce à elles, comme il arrive pour les idées premières et les principes premiers dans l'ordre de la science, notre raison est apte à dégager, sous la pression de l'expérience, les idées premières et les principes premiers dans l'ordre de l'action.

Avant toutes les autres c'est l'idée du Bien en soi, qui est

1. Cf. *Oratio pro Milone.*
2. Cf. *S. theol.*, p. 1ª, q. CXV, art. 2.

impliquée dans tous nos jugements moraux, car, dit saint Augustin « nous ne pourrions dire qu'une chose est meilleure qu'une autre, si nous n'avions au fond de l'âme une notion du Bien en lui-même, qui nous sert de norme à juger, à approuver certains actes ou à estimer une chose plus qu'une autre » [1]. Cette notion nécessaire est évidemment *première* et *universelle*, puisque, dès que leur jugement s'exerce, les hommes même les moins cultivés sont amenés spontanément à considérer les actes et les choses à la lumière du Bien. Mais de même que les idées premières d'être et de cause, entraînent aussitôt en notre raison spéculative la formation des principes d'identité et de raison suffisante, principes directeurs de la connaissance; l'idée première du Bien entraîne notre raison pratique à exprimer le principe premier, nécessaire, universel et directeur de l'action : *il faut faire le bien.* Or tel est le précepte suprême de la loi naturelle.

Ainsi parle saint Thomas « les préceptes de la loi naturelle sont à la raison pratique, ce que les principes de la science sont à la raison spéculative : les uns et les autres sont immédiatement connus... Et de même que la notion d'être, d'où découle le principe d'identité, est la première dans l'ordre de la connaissance, la notion de bien est la première que dégage la raison pratique, qui, elle, vise l'action. En effet tout être agit en vue d'une fin, laquelle est un bien. Donc le premier principe dans l'ordre de l'action est fondé sur la notion de bien...; et voici le premier précepte de la loi : le bien doit être accompli et le mal doit être évité. De là découlent tous les autres préceptes de la loi naturelle » [2].

Cette loi revêt la forme d'un impératif : elle entend être obéie, car elle présente le bien comme *obligatoire*. Non pas que notre raison soit la source de cette obligation : un être ne peut vraiment se lier lui-même; car, législateur, il serait au-dessus de la loi et pourrait à son gré la modifier ou l'annuler. Relative

1. Cf. *De Trinitate*, liv. VIII, c. 3.
2. Cf. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. XCIV, art. 2.

et changeante la loi perdrait son efficacité pratique. Ce fut l'inévitable malheur des Morales indépendantes, dont nous avons exposé plus haut les faillites [1]. Dieu, écrivait Jules Simon dans son livre sur *La Religion naturelle* ne nous a pas confié le gouvernail sans faire luire pour nous une étoile. C'est la loi naturelle : elle est l'étoile qui éclaire les consciences individuelles et vers laquelle elles doivent s'orienter comme toutes les boussoles s'orientent vers l'étoile polaire.

Or précisément les morales laïques ont tenté de supprimer l'étoile en négligeant Dieu, le Législateur souverain. Dès lors les consciences ont perdu leur point fixe de direction et les vies humaines s'en vont à la dérive. On répète : il faut faire le bien; mais où est le bien véritable? L'un estime que c'est le plaisir, un autre que c'est l'intérêt, et chacun agit à sa guise : c'est le chaos dans la société, qui passe, à ce qu'on dit, par une crise de la conscience publique.—Et pourtant chaque individu prétend agir selon sa conscience. C'est possible. Mais il arrive ce qui se produirait si chacun consultait sa montre, sans que le soleil existât pour régler l'heure et mettre toutes les montres d'accord. L'heure est diverse pour chacun, et l'on ne parvient plus à s'entendre même sur les notions élémentaires du bien et du mal. Les essais, sans cesse renouvelés pour établir la morale laïque depuis Kant jusqu'à Bayet le prouvent tous les jours.

La raison est donc incapable de créer l'obligation, mais elle excelle à la *reconnaître*. Elle en aperçoit d'abord le fondement dans l'ordre universel, manifestation du plan divin, dont la loi éternelle exige l'exécution. Elle découvre ensuite quel rôle nous avons à remplir dans cet ordre universel; de quelle manière nous devons coopérer personnellement à sa réalisation. Ces choses sont déterminées par nos énergies constitutives : c'est à travers elles, que la raison reconnaît notre fin, la fin de l'homme et partant le bien obligatoire pour lui, son devoir. L'expression de ce devoir, la raison la formule enfin dans la loi naturelle.

1. Cf. *Première Partie*, ch. IV

Celle-ci, comme toute vraie loi, traduit les relations nécessaires, qui découlent de l'essence des êtres, et, dans l'espèce, les relations nécessaires entre le Bien absolu, Dieu, et la volonté de l'homme, qui accomplissant librement son devoir réalisera le *bien moral*. Fondée sur la constitution, sur l'essence même de l'homme elle sera donc *absolue, immuable, universelle,* comme le sont les essences sous peine de destruction.

Absolue, qu'est-ce à dire? C'est-à-dire qu'elle n'est relative ni à l'individu qu'elle oblige, ni à ses préférences et dispositions subjectives. Le plaisir, l'intérêt, le sentiment sont tout relatifs : telle chose m'est agréable, qui fait peine à mon voisin; elle me plaisait hier, elle peut me déplaire demain; mes intérêts sont souvent en opposition avec ceux des autres et varient suivant les circonstances, où je me trouve; le sentiment dépend de la sympathie irraisonnée que j'éprouve et se modifie avec mes états d'âme. Il n'en va point ainsi de la loi morale : que son observation me soit facile ou onéreuse, elle demeure également obligatoire. — Elle est donc *immuable*, comme le Bien, dont elle énonce les exigences à notre endroit : ses prescriptions ne peuvent vieillir et changer au cours des temps. Inutile d'espérer qu'un jour le vol ou le mensonge cesseront d'être condamnés par elle. Traduisant les relations nécessaires et essentielles entre Dieu et l'homme, elle ne peut être abrogée, ni même souffrir quelque dérogation ou dispense. Sans doute ses applications peuvent se multiplier en des devoirs nouveaux, mais en elle-même elle demeure immuable.— Enfin, et toujours parce qu'elle manifeste les relations qui découlent de l'essence des êtres, elle s'étend à tous les êtres qui possèdent la même essence c'est-à-dire à tous les hommes sans acception de personnes : elle n'admet ni exceptions ni privilèges, elle est *universelle.*

Elle s'impose donc à tous les hommes. Cependant tous les hommes ne l'observent pas. C'est que à la différence des lois physiques, qui s'appliquent avec une nécessité aveugle et fatale, elle s'adresse à des êtres intelligents et libres, auxquels elle propose une ligne de conduite. Elle oblige, elle ne con-

traint pas; et une mauvaise volonté a le pouvoir de mépriser ses ordres. Seulement elle portera la responsabilité de sa décision.

3° Les conséquences de la règle théorique : A) *la responsabilité et ses conditions.* — Qu'est-ce donc que la responsabilité? C'est la nécessité, où se trouve un agent libre, de *rendre compte* à qui de droit de tout acte qui lui est imputable et d'en subir les conséquences. La joie intime ou le remords, qui accompagnent nos actions témoignent que, sans sortir de l'ordre purement naturel, nous avons le sentiment de son existence.

Mais à quelles conditions un acte est-il imputable? La Science morale les déterminera en une vue théorique en attendant que la Conscience morale pèse notre responsabilité dans les cas particuliers.

Or trois conditions sont requises pour qu'un acte nous soit imputable : une condition objective *la loi,* deux conditions subjectives l'*advertance* et l'*intention.*

a) *La loi.* — L'homme n'aurait pas à répondre de sa conduite si rien ne lui avait été commandé. Toute responsabilité suppose donc une loi, c'est-à-dire une règle obligatoire promulguée par une autorité en vue d'un bien à accomplir ou d'un mal à éviter. Telle est la loi naturelle inscrite ès-cœurs des hommes par l'Auteur de leur constitution, en vue de réaliser le Bien absolu, l'ordre universel, le plan divin par l'accomplissement du devoir ou bien moral. Elle éclaire la route vers cette destinée, qui est la nôtre. Pour cela elle nous enseigne à discipliner nos énergies, chose nécessaire, puisque « les inclinations sont plus dissemblables que les visages et la mer n'a pas plus de vagues quand elle est agitée par les vents, qu'il naît de pensées différentes de cet abîme sans fond et de ce secret impénétrable du cœur de l'homme »[1]. Elle nous aide, ajoute Bossuet,

1. Cf. Bossuet, reprise du sermon sur *la Loi de Dieu,* à Paris, 1695, édit. Lebarq, t. II, p. 545.

à ordonner vers notre fin en une harmonieuse synthèse toutes les ressources, dont nous disposons : « la loi guide notre ignorance, éclaire nos désordres, fixe l'instabilité de nos mouvements » [2]. Elle remplit ce rôle en nous présentant le *devoir.*

Elle le fait d'abord d'une manière générale : elle énonce des préceptes universels. Cependant pour que l'homme encoure la responsabilité de l'avoir suivie ou de l'avoir méprisée, il faut qu'il la connaisse elle-même sans doute; mais il faut aussi qu'il s'aperçoive que telle action, à laquelle il songe, tombe sous le coup de cette loi. En d'autres termes il faut qu'à sa lumière on puisse se prononcer sur la valeur morale c'est-à-dire sur l'excellence ou la malice d'un acte. Avons-nous le moyen de porter un tel jugement? Oui, grâce à notre raison. Cette faculté compare l'acte en question avec la loi, découvre et affirme sa conformité ou sa non-conformité avec elle.

b) *L'advertance.* — Malgré cela il peut arriver que connaissant très bien cette conclusion morale on l'oublie par instants. Il est donc nécessaire au moment d'agir de tenir son attention éveillée sur ce point : c'est ce qu'on appelle l'*advertance,* deuxième condition de la responsabilité.

La science nous en dit d'abord la *fécondité;* elle nous indique ensuite les *moyens* de la développer en même temps que les *causes* qui l'entravent.

L'œuvre morale est une œuvre de force accomplie dans la pleine lumière. Plus donc nous serons attentifs à surveiller nos actions et à les rendre conformes au bien, à la loi, au devoir, plus s'étendra le domaine de notre vie vraiment humaine, plus deviendra intense notre vie de mérite. Par ailleurs cette attention nous fera éviter maintes illusions, maints faux pas, maints accidents dans notre voyage vers Dieu. La clarté, qu'elle fera rayonner devant nous, facilitera au contraire l'accomplissement du devoir. Or tout acte accompli avec aisance apporte avec lui le plaisir, disent les psychologues : ici

1. *Ibid.*

ce sera la suave joie de s'élever par une action énergique.

Pouvons-nous travailler à nous assurer cette précieuse clarté? Oui, car elle est singulièrement favorisée par un bon état de santé d'âme et de corps. *Mens sana in corpore sano.* Et si la santé du corps s'entretient par l'hygiène physique, la santé de l'âme est sauvegardée par l'hygiène morale. Les maladies de l'âme, que saint Ambroise appelle à bon droit des fièvres, sont les désirs insensés, qui l'agitent et lui font perdre le bon sens, cette faculté de bien juger toutes choses. Quand la passion bat son plein, l'homme ne voit plus nettement son devoir : il y a comme une fumée épaisse qui le lui cache. Alors suivant le mot de La Rochefoucault « l'esprit est souvent la dupe du cœur ». Quel sera donc le rôle de l'hygiène morale? Ce sera de purger l'âme de ses obsessions passionnelles, de la guérir de sa fièvre passagère, de rétablir le bon fonctionnement du cœur. Car si la corruption du cœur amène l'obscurcissement de l'esprit, sa purification rend à l'esprit sa vivacité. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu » l'expérience prouve que cette parole ne perd rien de sa vérité dans l'ordre même purement naturel : le cœur pur voit mieux son devoir.

Cette netteté de vision est favorisée également par une bonne éducation de la mémoire, qui nous fait retenir exactement la loi et les applications de détail, dont nous avons été les témoins. Elle l'est encore par une formation prudente de l'imagination. Que celle-ci soit saine dans ses suggestions, qu'elle soit apte à nous faire découvrir d'ingénieux moyens de résoudre avec tact et délicatesse les difficultés de l'action morale, qu'elle prête à un idéal de vertu toute la richesse de couleurs, qu'elle a en réserve, elle nous fera aimer le bien davantage. Et comme l'âme est toujours attentive à considérer ce qu'elle aime, elle en acquiert une connaissance plus minutieuse. Enfin si la logique morale nous fait pratiquer la vertu pour acquérir la lumière à son sujet, la logique intellectuelle développe notre aptitude à porter des jugements droits et à tirer de la loi ses conséquences justes. Son exercice persévé-

rant crée en nous un impérieux besoin de voir parfaitement clair dans notre conscience.

Mais la pleine advertance en tout et partout dans la vie humaine est un idéal, qui n'est jamais complètement atteint : Les devoirs sont parfois si compliqués et l'attention requise si considérable que l'esprit faiblit en sa tâche : de là des obscurités intérieures, qui engendrent des angoisses, des indécisions ou des erreurs. De ces défaillances il est utile de signaler les *causes* afin de les éviter ou d'y porter remède.

Il en est d'ordre physiologique : telles sont les impulsions du tempérament, les prédispositions héréditaires, les maladies qui provoquent le délire ou l'hallucination, la somnolence qui diminue le pouvoir de réflexion, la fatigue intense, l'épuisement ou la douleur extrême qui vont jusqu'à produire l'arrêt de la pensée : autant d'obstacles à l'advertance. Il en est d'ordre sensible, car tout ce qui trouble la connaissance, tout ce qui fausse la perception exacte des choses, déforme les souvenirs, affole l'imagination, tout cela entrave par contre-coup le travail de la raison et l'empêche de porter un jugement droit sur la bonté ou la malice de nos actions. Il en est d'ordre immédiatement rationnel : les préjugés, les maximes fausses suivant lesquelles on prétend régler sa conduite, l'ignorance soit innocente ou affectée, soit vincible ou invincible, l'erreur de bonne foi ou déloyale, etc... Toutes causes d'illusions morales : elles diminuent la responsabilité dans la mesure, où elles sont involontaires, mais elles l'augmentent au contraire si c'est par négligence ou par paresse, qu'on est devenu leur victime.

Coupables ou non, elles n'en gênent pas moins l'exercice de notre activité humaine; elles amoindrissent la valeur de notre vie morale. Il est donc sage de veiller à éviter cet abaissement. Quel *remède* nous suggère à cette fin la science morale?

Après avoir réclamé au préalable les soins nécessaires à la guérison des faiblesses corporelles, elle ramène tous ses conseils moraux à un seul : économiser notre énergie afin de lui faire donner son plein rendement pour le bien. On y réussit grâce à l'attention. Que fait-elle pour cela? Elle veille d'abord

à nous composer une imagerie mentale favorable au devoir, à nous amasser un trésor de représentations saines, de souvenirs vertueux, d'exemples édifiants, qui créent en notre âme une sympathie clairvoyante à l'égard de tout ce qui est bien. Elle nous permet ensuite d'acquérir un peu de science psychologique, science précieuse ici, car la connaissance des lois de l'activité mentale nous vaut de les utiliser à notre profit. Grâce à elle enfin nous sommes à même de nous donner une connaissance exacte des préceptes moraux, de profiter de notre expérience passée, d'en apprendre à pratiquer la patience dans la délibération, afin de n'agir qu'en pleine clarté et selon la formule de Newmann, de ne jamais pécher contre la lumière.

Plus l'attention tiendra de cette sorte notre esprit en éveil, plus notre advertance sera parfaite et plus se haussera le ton de notre vie morale.

c) *L'intention.* — L'œuvre cependant n'est pas encore achevée. Après que l'on a pris connaissance de la loi, après que l'on a constaté la conformité ou la non-conformité d'un acte avec elle et que l'on a porté sur ce point un jugement en pleine advertance, il reste encore à vouloir faire ou ne pas faire cet acte, c'est l'*intention.*

La science morale la requiert comme la troisième condition de la responsabilité. Avant donc toute application concrète et de son point de vue théorique, elle doit étudier l'*importance* de l'intention dans un acte moral, les *obstacles* qu'elle rencontre et la manière de *sauvegarder* en sa faveur l'exercice de notre liberté.

Une réflexion ou, si l'on préfère ce mot, une délibération est nécessaire pour que notre attention soit bien éveillée et que partant notre âme soit avertie par un jugement moral de la valeur des diverses actions, qui se proposent à nous. Or en son terme la délibération nous place entre plusieurs alternatives : faire ou ne pas faire tel acte, accomplir celui-ci ou celui-là, de cette manière ou d'une autre manière, etc... Entre ces alternatives nous avons la liberté d'élire ce que nous préférons. Le

choix est donc l'essence de la troisième condition de la responsabilité : on l'appelle *consentement*, lorsque la volonté acquiesce à l'un de nos désirs ou adopte les motifs en faveur de telle ou telle résolution; et on l'appelle *intention*, lorsque la volonté prend l'initiative de guider notre activité vers telle ou telle fin.

Cet acte est le couronnement de notre vie morale, parce que en l'accomplissant nous faisons *nôtre*, nous prenons à notre compte la bonté ou la malice entrevue dans l'action choisie; nous nous assimilons, nous nous identifions en quelque sorte cette bonté ou cette malice.

En effet, pourquoi consentons-nous à faire telle action plutôt que telle autre? pourquoi dirigeons-nous notre intention vers tel ou tel but? Parce que cette action ou ce but nous plaît. Qu'est-ce à dire sinon que nous l'aimons déjà d'un amour spontané, et que nous sommes résolus à l'aimer d'un amour volontaire. Or cela prouve d'une part que nous sommes déjà quelque peu semblables à cette action, à ce but, puisqu'ils nous inspirent une sympathie, un attrait, et d'autre part que nous voulons nous en rapprocher, accentuer notre ressemblance avec eux, nous les identifier dans la mesure du possible, suivant l'axiome psychologique : on est toujours un peu semblable à ce que l'on aime et l'on devient plus semblable à ce qu'on veut aimer.

Donc si ce que l'on aime et recherche d'un amour de volonté est bien, l'âme en s'harmonisant à cet objet se revêtira de bonté, d'excellence, de vertu. Elle atteindra sa fin suprême, puisque vouloir le bien c'est conformer sa volonté à la loi éternelle, qui est l'expression de la Volonté divine. Au contraire choisir le mal, c'est signe d'abord que l'on était en sympathie avec lui, puisqu'il rencontrait en nous des complicités plus ou moins avouées. Ensuite, lorsque nous avons cédé aux sollicitations de ces mauvais instincts, nous leur avons donné la prédominance dans notre vie. Peu à peu enfin ils deviendront *nous* tout entiers, si nous les laissons régner d'une manière habituelle dans notre âme. Ainsi l'homme qui se livre à la colère et se laisse envahir par elle, finit par être tellement pris, absorbé par

cette passion qu'il en apparaît comme une incarnation : telle une furie. Inversement celui qui par l'habitude de vouloir le bien acquiert une vertu, la possédera parfois à ce point, que son rayonnement extérieur fera dire de lui : c'est la prudence, c'est la bonté faite homme. Donc l'intention assimile l'âme à son objet et la rend toute telle qu'il est.

Mais la puissance de l'intention ne se manifeste pas seulement en *profondeur*, comme nous venons de le montrer, elle s'étend également en *largeur*, si l'on peut dire, par la *multiplication* des valeurs morales. Si plusieurs motifs distincts m'ont fait donner mon consentement à une même action, si plusieurs intentions distinctes président à l'exécution d'une même entreprise, l'acte moral devient complexe et se décompose en autant d'actes responsables, qu'il y a eu d'intentions diverses. C'est la récompense de l'âme attentive à tirer de sa dépense d'énergie un maximum de richesses morales. Lors donc que les multiples intentions sont toutes de même nature, bonnes ou mauvaises, la mesure de la responsabilité est facile à établir : une addition y suffit.

Seulement il n'en va pas toujours ainsi. Il arrive par exemple qu'on fasse l'aumône par charité et par intérêt et en même temps par vanité : autant de valeurs morales, mais qu'on ne peut additionner parce qu'elles sont de natures différentes. La pureté de l'intention en est viciée. Comment alors apprécier la responsabilité? La science morale répond : si l'une des intentions mauvaises est gravement mauvaise elle corrompt la valeur de l'acte en son ensemble, comme un bon vin malgré ses nombreuses qualités devient poison lorsqu'on y mélange du vitriol. De même si une intention légèrement mauvaise était première et principale, le mérite de l'œuvre serait perdu, car elle serait mal orientée dans son essence par son motif dominant et directeur. Ce serait le cas d'une personne faisant l'aumône par bonté d'âme et par charité sans doute, mais surtout par ostentation pensant par exemple : si nul ne devait connaître ma générosité, je ne donnerais rien. Il y aurait là un acte de vanité, sans plus.

Pourtant, si l'intention légèrement mauvaise n'est que secondaire, l'action dans son ensemble demeure bonne puisque bien dirigée par son intention première et principale, mais le mérite en est diminué. Ainsi faire l'aumône par charité d'abord et pour encourager un pauvre à la vertu, mais aussi avec une petite pointe de satisfaction personnelle ou encore pour se débarrasser d'un importun. Ces choses arrivent souvent, car l'homme est un être si compliqué qu'il lui est difficile d'agir avec une entière pureté d'intention.

Ajoutons enfin que malgré sa puissance la meilleure intention du monde est incapable de rendre bon l'usage d'un moyen intrinsèquement mauvais. La fin ne justifie pas les moyens, et le brigand napolitain de la légende, qui détrousse un voyageur afin d'avoir de quoi soulager la misère d'un pauvre, malgré sa prétendue bonne intention, n'en demeure pas moins un voleur.

L'intention ne produit tous les effets, dont nous venons de parler qu'à condition d'être parfaite, c'est-à-dire éclairée et libre. Or il arrive que la lumière de notre raison subisse parfois des éclipses et que l'énergie de notre volonté soit paralysée. L'exercice de la liberté est alors entravé ou aboli, et par contrecoup la responsabilité sera atténuée ou annulée par défaut d'intention véritable.

Il y a donc des *obstacles* au déploiement de notre activité morale. Quels sont-ils? Exposons-les rapidement.

La volonté pour faire usage de sa liberté a besoin d'être au préalable éclairée par la raison. C'est celle-ci en effet qui nous propose diverses alternatives d'action et nous fait connaître la valeur de chacune d'elles par son jugement moral. En conséquence tout ce qui gêne la réflexion entrave l'exercice normal de la liberté, et les causes, que nous avons signalées comme empêchant la pleine advertance, deviennent par là même des obstacles à l'intention.

Mais il en est d'autres, d'origine physiologique ou passionnelle. Tels sont les mouvements spontanés, irréfléchis, primesautiers, qui échappent au gouvernement de la volonté. Ils s'expliquent par le tempérament vif et étourdi des sanguins,

violent et colère des bilieux, ou plus souvent par le pouvoir moteur des images qui déclanche inopinément leur action chez certaines personnes nerveuses, esclaves de l'impression du moment. Citons encore l'habitude qui fait agir d'une manière automatique, et la souffrance, qui lorsqu'elle est très intense, fait perdre à certaines personnes la maîtrise d'elles-mêmes. Enfin plusieurs maladies, atteignent la volonté dans ses œuvres vives : l'aboulie, la neurasthénie, l'hystérie, la kleptomanie, etc.

Dans l'ordre directement moral, les passions violentes peuvent jeter un homme hors de lui-même et l'empêcher de faire usage de son libre arbitre : après avoir agi sous un coup de colère ou de jalousie, il apportera comme excuse qu'il n'avait pas l'intention d'aller jusqu'au crime et réclamera le bénéfice des circonstances atténuantes. La crainte également, ce tremblement de l'âme en face d'un mal à venir, arrache parfois à la victime un consentement, que de sang-froid elle n'eût jamais donné, mais par le fait même se trouve abolie la troisième condition nécessaire de la responsabilité.

Toutes ces faiblesses intellectuelles et morales aussi bien que physiologiques, sensibles et passionnelles, parce qu'elles entravent l'initiative qui constitue l'intention, diminuent notre valeur humaine. Si dans la mesure, où elles ne dépendent pas de nous, elles excusent notre déchéance, elles n'en avilissent pas moins notre activité. Notre devoir est de *sauvegarder* contre elles l'exercice de notre liberté. Mais cela ne suffit pas. Puisque nous devons souhaiter l'épanouissement maximum de notre personnalité et poursuivre notre fin avec une entière maîtrise de nous-mêmes, il est nécessaire de fortifier notre volonté et de la *prémunir* contre les défaillances possibles en chemin.

Comment assurer sa persévérance dans la bonne voie? En élisant *d'avance* les intentions, que l'on entend rendre directrices de sa vie morale, et en leur faisant acquérir la prédominance en son âme. Il suffit pour cela de fixer courageusement sur elles son attention et de prendre une fois pour toutes la résolution de les réaliser.

En effet au moment d'agir il est quelquefois difficile de bien

réfléchir : on hésite, le temps presse et la précipitation paralyse le travail de l'esprit. Il est donc utile d'avoir prévu, en une méditation ou en un exercice imaginaire, certaines circonstances dans lesquelles un jour ou l'autre on pourrait se trouver. Alors on délibère posément; on prend en pleine clarté des décisions précises, que l'on exécutera sans tergiverser. C'est l'avantage, par exemple, d'une *devise*, qui servira de règle de vie, règle efficace, parce qu'en sa formule on retrouve condensée la somme de ses réflexions, de ses résolutions et de ses efforts passés.

Ces efforts ont par ailleurs le résultat précieux d'orienter les sympathies profondes de l'âme vers ce qui est bien. Ils nous façonnent un caractère noble et élevé, allant spontanément vers ce qui est droit, bon, généreux, ainsi que d'autres vont vers ce qui est égoïste. L'homme vertueux profite alors de l'intensité d'une intention vivante en lui. Il en recueille les effets, comme les fruits d'un capital, que l'habitude de bien agir lui a acquis. L'habitude de fait donne à notre activité facilité, promptitude, agrément et perfection *dans un sens déterminé;* et il est toujours pénible de poser des actes, qui la contrarient. Ainsi un homme charitable sera sans cesse incliné à faire des actes de bonté et cela ne lui coûtera guère, tandis qu'il éprouvera une résistance intérieure, une répugnance énorme, si quelque jour il veut commettre un acte d'égoïsme : tout son passé se révoltera contre lui. Or le passé pèse considérablement sur le présent et sur l'avenir.

Ces dispositions seront particulièrement efficaces chez celui qui aura su tourner son intention vers un idéal de vertu *en harmonie avec ses aptitudes*, car il trouvera en elles des complicités et des secours, qui l'élèveront d'un élan jailli du fonds même de son être.

Tous ces moyens qui renforcent la puissance de l'intention élue en garantiront la persévérance aux heures les plus troubles de la vie.

En résumé, la *loi* nous révèle le devoir et son importance, la réflexion ou *advertance* nous en montre l'obligation immé-

diate pour nous, la volonté par son *consentement ou son intention* nous le fait accepter généreusement et joyeusement. Ces trois conditions créent la responsabilité de l'homme en face de son Auteur. Il portera donc le poids de sa méchanceté, s'il a sciemment et librement violé la loi morale; mais au contraire, s'il l'a observée courageusement, sa conduite lui vaut ce droit à la récompense qui s'appelle le mérite.

Les conséquences de la règle théorique : B. *La responsabilité indirecte.* — Notre responsabilité s'étend à tous les actes vraiment humains, dont nous venons d'étudier les éléments. Mais ces actes accomplis en pleine lumière et en pleine liberté entraînent parfois des conséquences que nous n'avons pas directement recherchées, qui s'accrochent *par accident* à nos actes voulus. Ces conséquences peuvent être bonnes et augmenter indirectement notre mérite; elles peuvent être mauvaises et charger d'autant notre conscience. C'est à condition toutefois qu'elles soient tolérées par nous et en quelque sorte implicitement acceptées : elles appartiennent au domaine du *Volontaire indirect.* Cette extension de notre responsabilité pose devant nous un problème nouveau, souvent fort délicat, dont il sied de demander à la Science morale, en tant que *règle théorique* de notre vie, de brefs principes de solution.

La question s'énonce de cette manière : Il peut arriver que je pose volontairement un acte, qui produit des effets, des *conséquences* fâcheuses, *objectivement* mauvaises et regrettables, mais 1° que je n'avais pas l'intention de provoquer *(avant)*; 2° que je n'ai pas approuvées au moment où elles se sont produites *(pendant)*, et 3° dont je ne me suis pas félicité *(après)*. Par exemple je fais servir à des invités un gâteau de mon invention, et voici qu'ils sont pris d'une violente indigestion. Or je n'avais pas l'intention de les rendre malades, je n'ai pas ri de les voir souffrir, je ne me suis pas réjoui après coup de leur mésaventure. Ils n'en ont pas moins subi les conséquences.

De ces conséquences suis-je *moralement* responsable? Oui,

si je les ai prévues, si les ayant prévues je pouvais les empêcher et si par ailleurs j'avais le devoir de ne pas poser l'acte d'où elles découlent.

Ces trois conditions, on le voit, sont en fait les conditions mêmes de la responsabilité directe, mais au regard de l'avenir : *advertance* aux contre-coups possibles de nos actes, *intention ou consentement* à leur provocation, alors qu'une *loi* m'interdisait de poser ces actes. En ce cas la malice des conséquences, implicitement acceptées, se mesure à la culpabilité des actes, qui les engendrent. Elle double cette dernière et s'y ajoute à titre de faute contre la prudence.

Cependant si l'acte posé délibérément est bon ou indifférent et si l'on a des raisons suffisantes de le poser, — ce qui supprime toute tare d'imprudence, — les conséquences objectivement fâcheuses, qui s'y accrochent malgré nous, ne nous sont nullement imputables. C'est que dans ce cas l'une ou l'autre des conditions nécessaires à la responsabilité est absente, soit qu'en fait *aucune loi* ne nous interdise d'accomplir une action, que par ailleurs des motifs sérieux commandent ou légitiment, soit que l'*advertance* manque par défaut de prévision des conséquences, soit qu'une nécessité physique ou morale entrave l'usage de notre *liberté*.

A la clarté de ces principes, la science morale permettra d'apprécier la responsabilité, qui nous incombe, par suite du retentissement inévitable de tous nos actes et nous enseignera à y pourvoir en vue du bien. Son influence en effet s'exerce sur nous-mêmes, sur notre formation morale, car le présent pèse sur l'avenir. Ainsi certaines de nos démarches, certaines de nos imprudences, outre l'accroissement de culpabilité, qu'entraînent leurs effets, peuvent susciter des tendances perverses, qui nous détourneront de la vertu.

Bien plus nul ne vit pour soi seul; nos paroles, conseils, plaisanteries ou discours, nos actions ou démarches sont *à bon exemple* ou *à scandale* pour autrui. Il est donc sage d'en évaluer au préalable l'influence possible et d'en considérer la responsabilité. Nous en dirions autant de la *coopération matérielle*

aux œuvres mauvaises d'autrui, c'est-à-dire lorsque celui-ci réclame de nous un concours indifférent en lui-même par exemple le prêt d'une échelle, mais dont on sait qu'il abusera pour mal agir en violant une clôture... Toujours cette complicité sera imputable, si les trois conditions de toute responsabilité sont réalisées : *savoir, pouvoir, devoir.*

La lumière naturelle, que l'homme possède pour éclairer sa marche vers sa fin dernière, la Raison, lui donne, nous venons de l'exposer, la *Règle théorique* de son activité. Elle nous en a découvert la *base* dans l'idée de Bien, exprimé la *formule* dans la loi naturelle et traduit les *exigences et les conséquences* dans la responsabilité. Elle a construit de la sorte la SCIENCE DU DEVOIR.

Elle nous enseignera de même l'ART DE LE PRATIQUER.

III. — La Règle pratique.

Jusqu'ici nous avons fait la théorie de la moralité, en déterminant d'une manière abstraite et générale les éléments de l'activité morale [1] et les sources de sa valeur [2]. Il faut maintenant descendre à l'*application* des principes. Or notre vie qu'ils doivent éclairer, se compose d'actes souvent de peu d'importance comme les mailles minuscules d'un tissu serré et sans solution de continuité. Devant chacun de ces actes se pose pour nous le problème du devoir, et à ce problème il faut donner une solution personnelle, immédiate et précise. Dès lors la Science morale ne suffit plus; il est nécessaire de lui adjoindre une *règle pratique, vivante* et *concrète.* Cette règle nous est fournie à chaque instant par la *Conscience Morale.*

1° LA CONSCIENCE CONSIDÉRÉE EN ELLE-MEME : *ce qu'elle est, comment elle procède, ce qu'elle fait.* — Qu'est-ce donc que la

1. Cf. *supra, Section I.*
2. *Ibid., Section II.*

Conscience Morale? C'est la faculté de juger l'excellence ou la malice des actions, qui nous sont actuellement proposées.

Elle diffère de la conscience psychologique comme le juge diffère du témoin. Elle se distingue également de la Science morale en ce que la science établit des principes généraux, tandis que la Conscience Morale les applique à des cas particuliers. Elle est donc une forme de la raison. Celle-ci, lorsqu'elle s'attache à guider notre activité, prend le nom de Raison pratique.

Mais dans ce domaine de l'action, l'œuvre de la raison est double. D'une part elle dégage les principes, formule la loi, exprime les conditions nécessaires de la responsabilité, en un mot énonce une règle théorique. Elle fait la science morale : elle travaille alors à la manière d'une *raison intuitive*, que sous cet aspect l'Ecole dénommait la *syndérèse*. D'autre part la même raison tire les conséquences et les applications de ces notions abstraites à la manière d'une *raison raisonnante* : sous cet aspect on l'appelle *Conscience Morale*[1].

Comment *procède*-t-elle en son travail? Le jugement que porte la Conscience Morale affirme la conformité ou la non-conformité d'un acte déterminé avec la loi, avec le Bien. Elle doit donc au préalable rapprocher ces deux termes et les comparer. Puis elle énonce le résultat de son examen sous une forme, que l'on peut retrouver toujours la même, — sous la forme d'un *syllogisme* dit *pratique* parce qu'il conclut à un ordre ou à une interdiction d'agir. Prenons un exemple : J'ai l'occasion de m'approprier cent francs, qui appartiennent à autrui, m'est-il permis de le faire? — Ma raison aussitôt se réfère aux données de la Science morale, qui lui livre ses principes : « Il faut faire le bien et éviter le mal; or prendre l'argent

1. Cf. *S. theol.*, Ia p., q. LXXIX, art. 9, où saint Thomas appelle *ratio superior* la raison intuitive, qui dégage les principes de la science spéculative et de la science pratique, et *ratio inferior* la raison raisonnante, qui en tire des conclusions par voie de raisonnement. Cette *ratio inferior*, dans l'ordre de l'action est, selon lui, la *Conscience morale*.

d'autrui est mal: donc il faut éviter de prendre l'argent d'autrui. » — Continuant alors son raisonnement en vue du problème posé, ma raison en sa fonction de Conscience Morale applique au cas particulier la conclusion générale du précédent syllogisme : « il faut éviter de prendre l'argent d'autrui ». Pour cela de cette affirmation théorique considérée comme une majeure elle rapproche une mineure constituée par l'action en cause : « Or ces cent francs sont l'argent d'autrui », et elle en tire la conséquence particulière. « Donc il faut éviter de prendre ces cent francs ». Toutes les fois qu'elle revêtira cette forme de syllogisme ou de prosyllogisme la solution d'un problème moral sera nette.

Or la Conscience est toujours prête à y travailler, car vivante en nous elle ne voile jamais sa lumière : elle est à ce titre la *règle immédiate* de notre activité. *Avant* que nous agissions, elle nous montre la route à suivre, elle nous guide par ses jugements et nous excite au bien par le sentiment moral, qu'elle éveille en sa faveur. *Pendant* que nous agissons, elle nous stimule en nous rappelant la nécessité de respecter la loi et la beauté de l'effort. *Après* que nous avons agi elle se dresse comme un justicier qui nous approuve ou nous blâme, et nous récompense en suscitant en notre âme la joie intime du devoir accompli ou nous punit par l'aiguillon du remords.

2° La Conscience considérée en son œuvre : *l'art de vivre vertueusement et les diverses moralités.* — Son intervention incessante nous permet de pratiquer l'*Art de vivre vertueusement*. Elle attire en effet notre attention sur les diverses valeurs que peut revêtir l'acte qu'elle entreprend de juger, c'est-à-dire sur sa moralité objective, sur sa moralité subjective, et, s'il y a lieu, sur sa moralité accidentelle.

Cet acte, si on le considère en lui-même, indépendamment des motifs qui nous y déterminent ou des circonstances dans lesquelles nous le produisons, est conforme ou non à la loi. S'il est conforme à la loi, on dit qu'il est objectivement, ou encore intrinsèquement, essentiellement bon, parce que l'exé-

cuter c'est conformer sa volonté à celle du Législateur et partant accentuer notre ressemblance avec Lui. Si au contraire il n'est pas conforme à la loi, il est objectivement, intrinsèquement, essentiellement mauvais, parce qu'il est en opposition avec la volonté divine promulguée par la loi naturelle ou par les autres lois justes, qui sont toutes des dérivations de la loi éternelle. — De ce point de vue la Conscience Morale prononce sur la *moralité objective* de l'acte proposé. Elle juge son degré d'excellence ou de malice au regard de la loi, et le commande, le défend ou le permet suivant qu'elle l'a reconnu intrinsèquement bon ou mauvais ou indifférent.

Mais sa tâche n'est pas terminée; car, à la responsabilité, qui résulte d'un acte accompli avec connaissance et acceptation de sa valeur essentielle, parfois s'en ajoutent d'autres issues des divers motifs, qui nous ont déterminés à agir. Sans doute, on peut secourir son prochain pour l'aider sans aucune autre considération, voler pour voler comme un cleptomane, mais d'ordinaire l'homme n'agit pas de la sorte. A travers l'acte qu'il pose, il vise un but qui le dépasse, par exemple, voler afin de s'enrichir. Alors cet acte devient un moyen par rapport à une ou à plusieurs fins ultérieures. Celles-ci lui communiquent de nouvelles excellences ou de nouvelles malices, qui dépendent des intentions du sujet agissant, et qu'on appelle à cause de cela *moralités subjectives.*

Nous avons dit plus haut comment ces intentions multiplient les valeurs morales d'un acte unique, sans qu'elles puissent toutefois modifier sa moralité intrinsèque, parce que, sauf le cas où l'acte serait en lui-même indifférent, la fin ne justifie pas les moyens. La Conscience nous en avise, en même temps qu'elle nous invite à utiliser cette source d'enrichissement moral, dont elle mesure l'ampleur en chaque cas particulier.

Enfin elle découvre encore, s'il y a lieu, les circonstances qui changent, sans l'entamer en son essence, la portée d'un acte humain. Tantôt elles lui ajoutent une nouvelle excellence ou une nouvelle malice, tantôt elles en augmentent ou diminuent

notablement, et même à l'infini, la qualité morale. Cette *moralité adjointe ou accidentelle* en ses multiples variétés de temps, de lieux, de moyens, de personnes en cause, etc..., est soumise, elle aussi, à l'appréciation de la Conscience qui de cette manière projette sa clarté sur les moindres détails de notre vie.

3° La Conscience considérée en ses formes. — Lorsqu'elle a examiné un acte sous toutes ses faces, la Conscience prononce en dernier ressort sur sa valeur et nous commande de le poser ou de nous en abstenir. A cet ordre il faut obéir toujours, car la Conscience est la *règle prochaine* de notre activité : celle qui traduit dans un cas concret les exigences de la loi éternelle. Refuser de la suivre serait dont pécher contre la lumière naturelle, qui nous a été dévolue pour nous faire connaître notre devoir présent.

Cependant, comme toutes les facultés humaines, elle est sujette à des faiblesses ou à des maladies, qui l'empêcheraient de remplir sa mission par manque de clairvoyance en ses réflexions, de rectitude en ses jugements, de fermeté dans ses décisions. Voilà pourquoi il est nécessaire de la préserver de toutes les causes d'illusions, d'erreurs et d'impuissance, de la guérir au besoin de ses maladies, et en toute hypothèse de développer les qualités que réclame l'importance de son rôle dans notre vie. Un devoir primordial s'impose dès lors à nous, celui de la former, de faire son éducation en vue de la tâche qui lui est assignée.

Cette tâche est la direction immédiate et journalière de nos actes particuliers. Elle requiert donc l'exercice de la vertu de *prudence*, vertu intellectuelle mais à destination morale, qui perfectionne la raison pratique, lorsque sous forme de Conscience elle nous dicte notre conduite. Or, dit saint Thomas : « A la prudence il appartient de réfléchir, de juger et de décider ce qu'il y a à faire »[1]. Ce sont précisément les trois étapes que

1. Cf. *S. theol.*, 2ª, 2æ, q. XLVII, art. 10.

dans son œuvre la Conscience Morale doit franchir, si elle veut être sage : car, pour être le guide sûr de l'activité humaine elle doit posséder le *bon sens*, qui engendre un *jugement droit*, lequel aura pour conséquence une décision nette et un *ordre précis* d'agir ou de ne pas agir.

Pouvons-nous l'aider à faire éclore en elle ces qualités ? Oui, et c'est une entreprise à laquelle se sont appliqués la plupart des moralistes de l'antiquité. S'ils ont enseigné comme Socrate, ou écrit comme Sénèque, ce fut à la manière de leurs disciples les plus récents afin de former la conscience individuelle, sociale et religieuse de leurs contemporains. A notre tour nous dirons rapidement à quelles conditions la Conscience Morale peut faire des progrès aux trois étapes de l'action prudente : réflexion, jugement, commandement. Mais nous rappellerons aussi afin de les prévoir et de les corriger ses défaillances et déformations toujours possibles sur l'un ou l'autre point aux divers moments de notre vie.

A) *Dans son entreprise de réflexion, la Conscience est saine, scrupuleuse ou relâchée.* — Dans son travail de réflexion la Conscience doit être saine, à l'abri des fièvres du scrupule et des indolences de l'engourdissement. Cette santé de la Conscience est la résultante de la santé générale de l'âme; de là cette définition : la conscience saine est celle qui *habituellement est de bon conseil*, celle qui vit de bon sens. Vu l'influence incontestable du physique sur le moral, elle suppose un bon état corporel, *mens sana in corpore sano*. De même dans l'ordre de la connaissance elle suppose des facultés, qui fonctionnent bien, une mémoire qui permet de tirer parti des expériences passées, une imagination bien réglée, des notions exactes au sujet du devoir et une certaine aptitude logique à les appliquer. Enfin en la volonté, elle suppose l'habitude d'une grande sincérité jointe à la pratique de la vertu, qui augmente les lumières de l'âme en éveillant sa sympathie pour tout ce qui est vrai, juste et bon. A ce prix la Conscience sera calme, posée et partant clairvoyante en ses réflexions.

Au contraire si l'homme est dans un état d'énervement, de maladie, de fatigue, il est impuissant à fournir l'effort, que réclame toujours la clarté intérieure. Il vit dans le nuage et se trouve exposé aux inquiétudes du *scrupule*. L'ignorance avec l'orgueil, qui l'accompagne souvent, tout aussi bien qu'une éducation étroite ou l'influence troublante du milieu ou encore l'imprudence, qui a donné force à une idée-fixe, peuvent provoquer le même déséquilibre moral. Il en résulte pour l'âme des angoisses en face du devoir, le douloureux épuisement que l'on éprouve à se débattre dans l'obscurité, des manies ridicules, et parfois la folie, où sombre la dernière lueur de la Conscience Morale. Contre ces dangers il faut la défendre par les remèdes physiques, intellectuels et moraux, qui supprimeront le mal en ses causes [1].

Au pôle opposé, il se rencontre des âmes engourdies dans une certaine indifférence morale. Elles ne réagissent plus à l'appel du devoir. Pourquoi se donner la peine de réfléchir? Leur indolence leur fait répondre comme Garo : « On ne dort pas... quand on a tant d'esprit »..., et elles s'abandonnent à une sorte d'état comateux : leur sensibilité morale semble émoussée. C'est la paresse d'une conscience *relâchée* ou *blasée* par l'accoutumance de mille petites défaites lâchement consenties, à moins que ce ne soit l'aveuglement ou la présomption d'une conscience déformée par l'ignorance ou les préjugés, qui flattent les passions. A elle Sénèque conseillait déjà l'examen journalier éclairé par une science exacte des devoirs et conduit avec une parfaite loyauté à l'égard de soi-même. Cet exercice a pour but de restaurer son pouvoir de réflexion et de la réveiller par la joie qu'apporte la claire-vue intérieure. Cette préparation la mettra à même de réussir en son travail de jugement.

B) *Considérée en son entreprise de jugement, la Conscience apparaît droite, perplexe ou erronée.* — En sa délibération préalable,

1. Cf. *supra*, p. 112 à 118, les remèdes aux causes qui entravent l'advertance et l'intention.

la Conscience a examiné en lui-même l'acte, qui nous est proposé : sa moralité objective; elle a pesé les motifs pour ou contre son exécution : sa moralité subjective; elle a étudié les circonstances dans lesquelles il s'accomplirait : sa moralité adjointe ou accidentelle. Mais après tout cela elle est amenée à conclure par un *jugement moral d'ensemble* et à dire : Vu son essence même, vu les motifs, qui militent en sa faveur ou contre lui, vu les modalités dans lesquelles il se présente, cet acte est conforme ou non à la loi morale. Cette opération exige deux qualités : d'abord la vision nette de la loi; puis une justesse de coup d'œil synthétique, due à la vigueur d'un esprit capable d'embrasser d'un seul regard toutes les données du problème, et après confrontation, raisonnement, etc..., d'exprimer une conclusion exacte.

C'est le privilège de la conscience *droite*. Celle-ci partant de principes vrais déclare *exactement* tel acte particulier bon ou mauvais, obligatoire ou permis ou défendu. Son travail est favorisé, ainsi que nous l'avons dit à propos de la réflexion, par un état de bonne santé de corps et d'âme; mais il réclame encore une puissance de conception et de raisonnement que peut développer un exercice persévérant. Une étude très précise des principes de la science morale, qu'amplifieront les données acquises en nos expériences personnelles, y guidera notre effort, — tandis que notre attention maintes fois ramenée sur les questions morales nous vaudra un accroissement de souplesse et de délicatesse dans l'examen des détails d'application aux cas particuliers.

Cet art d'apprécier les nuances avec rectitude et de découvrir au besoin des solutions élégantes aux problèmes moraux les plus difficiles n'appartient qu'à une conscience, qui se meut en pleine lumière. Or il arrive que la conscience, semblable à un miroir recouvert de buée, ne reflète que vaguement les données du problème. Elle s'agite dans un clair-obscur, qui la rend incapable de porter une sentence. Elle hésite au sujet des solutions, qu'elle entrevoit. Bien plus, en face d'un cas, où divers devoirs semblent en conflit, elle est au rouet, parce

qu'en chacune des alternatives possibles elle craint de violer la loi. Elle s'arrête *perplexe*.

Cet état d'indécision relève souvent d'une connaissance confuse des principes, mais il peut être aussi l'effet d'une faiblesse d'intelligence, d'un manque d'aptitude à raisonner, d'une incapacité d'analyser les faits ou de fixer son attention, comme il arrive aux heures de grande fatigue. Enfin il dépend parfois d'une maladie du caractère : il y a des gens irrésolus qui ne savent jamais prendre sur eux de conclure. Or il est nécessaire de sortir rapidement de cette situation, car la vie n'attend pas et il est des circonstances, où l'on ne peut se dispenser d'agir.

Pour guérir la conscience de ces tergiversations toujours pénibles et souvent fatales, il ne manque pas de remèdes. Sans parler de la correction du caractère par un effort d'énergie, qui développera l'initiative personnelle, signalons l'acquisition des clartés, dont on a besoin, par l'étude ou à son défaut par la consultation de personnes sages. Cela suffira d'ordinaire en l'occurrence actuelle. Mais l'âme sera bien mieux libérée de sa perplexité présente et future par la formation générale qu'elle tirera d'un recours à la Science morale. Celle-ci lui enseignera que les conflits de devoirs ne sont jamais qu'apparents, car une loi positive est toujours suspendue par les exigences de la loi naturelle. D'autre part si les deux alternatives sont de même ordre la considération de l'excellence et de l'étendue des devoirs peut dirimer le débat suivant ce triple axiome : 1° à *étendue égale, l'excellence*, c'est-à-dire la nécessité plus ou moins grande, où je suis, d'accomplir tel devoir pour atteindre ma fin, *l'emporte;* — 2° *à excellence égale je dois préférer l'étendue*, c'est-à-dire l'ampleur des effets que produira l'accomplissement du devoir; telle l'alternative, où se trouve par exemple le pompier, de sauver une maison isolée, qui brûle à l'est, ou de courir au secours de dix maisons, qui brûlent à l'ouest; — 3° enfin lorsque le conflit éclate au double point de vue de l'excellence et de l'étendue, l'appréciation peut devenir fort délicate; mais en principe *l'excellence prime l'étendue*, car les devoirs à l'égard de moi-même et des miens passent avant mon dévoue-

ment pour des étrangers. C'est en cette dernière occurrence que la vivacité de l'imagination et la souplesse de l'intelligence inventeront des solutions élégantes, celles qui pourvoient à toutes les exigences autant que possible. Ce sera le triomphe de l'ingéniosité et de la délicatesse morales.

Dans tous les cas, puisque le conflit des devoirs n'est jamais réel en son fond, la Conscience, si elle veut s'en donner la peine, arrivera toujours à sortir de sa perplexité..., ne serait-ce qu'à l'aide d'un raisonnement basé sur des *principes réflexes*, dont nous parlerons à propos de la conscience douteuse.

Auparavant il est un autre état d'âme à examiner : celui de la *conscience erronée*. L'homme perplexe hésite et s'interdit de juger parce qu'il ne voit pas suffisamment; celui qui est dans l'erreur n'hésite pas, mais il juge à tort parce qu'il est victime d'illusions. C'est pourquoi on définit la conscience erronée : celle qui part de principes faux et naturellement en tire des conclusions inexactes,— ou encore celle qui partant de principes vrais en tire des conclusions fausses par suite d'une déformation d'esprit ou d'une incapacité logique. Ainsi le scrupule au moment de la réflexion exagère les requêtes de la loi ou la malice d'une action entrevue, tandis que l'habitude du relâchement et l'indifférence empêchent d'apercevoir la portée de la loi et rétrécissent l'apparence immorale des actions qui lui sont opposées. Trompée par ces données la conscience tombera dans une erreur de jugement.

Sans doute l'illusion, source de cette erreur, peut être involontaire et insoupçonnée : en ce cas elle excuse et la faute n'est que matérielle. Cependant, comme elle fait accomplir un acte objectivement mauvais, elle risque de devenir une cause de scandale pour les autres. D'autre part, toujours elle contribue à créer chez celui qui agit, des habitudes mauvaises, qui tyranniseront sa conduite. Elle est donc moralement nuisible et c'est un devoir de la dissiper dès qu'on nous la signale. Mais cette illusion peut être plus ou moins volontaire, plus ou moins vaguement soupçonnée. Alors l'action, qu'elle provoque devient coupable au moins dans sa cause; par exemple si la

source d'erreur était une ignorance, dont on refuserait de sortir en consultant ceux qui savent; et cela par crainte de la correction morale, qu'il faudrait alors s'imposer.

Il reste un dernier *problème* à résoudre : un homme, dont la conscience est erronée, peut-il suivre en sa conduite le jugement, qu'elle porte? — Trois hypothèses se rencontrent : 1° si sa conscience est *invinciblement* erronée, cet homme doit lui obéir, parce qu'autrement il ferait un acte formel de mauvaise volonté. Sa bonne foi lui servira d'excuse; — 2° si son illusion, *sincère aujourd'hui*, a été *volontaire en son origine*, il est certes coupable de s'être laissé aveugler, mais *actuellement* il doit obéir à sa conscience; enfin 3° si au moment d'agir *il soupçonne* que le jugement de sa conscience est erroné, il commettrait une imprudence en s'y conformant sans plus ample informé. Son devoir est d'étudier et de consulter de manière à corriger, s'il y a lieu, la fausse vision qu'il a des valeurs morales.

C) *Considérée en son entreprise de commandement, la conscience est certaine ou douteuse ou probable.* — Lorsque la Conscience en toute droiture a déclaré ce qui est bien et ce qui est mal, elle ne peut se reposer encore. Après ce jugement elle doit nous mettre en demeure d'accomplir ce qui est bien. Elle nous en signifie l'obligation.

Cependant au moment de donner son ordre, elle peut être agitée par des *doutes* au sujet de sa moralité, ou bien elle opine en un sens sans être absolument convaincue de n'être pas dans l'erreur, parce qu'elle ne s'appuie que sur des *probabilités*. Or pour être une féconde règle de vie il faut qu'elle parle avec fermeté, énonce des impératifs précis et sans réplique, comme fait un bon chef.

C'est le lot de la *conscience certaine :* celle qui, ayant réfléchi en toute clairvoyance et jugé en toute vérité, ordonne sans crainte de se tromper de faire telle action parce qu'elle est bonne, ou l'interdit parce qu'elle est mauvaise. Sans doute, la certitude, qu'elle possède, n'est pas nécessairement la certitude absolue telle qu'on l'obtient en mathématiques. La vie hu-

maine est trop complexe, trop souple, trop mouvante pour laisser toujours réduire ses problèmes en formules rigoureuses et rigides. Il faut souvent se contenter de ce qu'on appelle la certitude morale, c'est-à-dire d'une conviction *évidemment prudente*, conviction qui écarte les doutes déraisonnables.

Qu'elle soit stricte ou simplement prudente, la certitude morale est la condition qui permet à la Conscience de commander sans l'ombre d'une hésitation. En effet si sa voix était entrecoupée, pleine de réticences, de oui et de non, ce serait le signe qu'elle-même n'est pas sûre de l'obligation qu'elle énonce. Or en pareil cas elle demeure dans l'anxiété, comme il arrive à ceux dont la réflexion est obnubilée par le scrupule et le jugement entravé par maintes perplexités. Si elle se risque alors à esquisser un ordre, cet ordre est timide et craintif : elle manque d'autorité. Le doute qui l'afflige revêt des formes multiples. Il peut être négatif ou positif, porter sur le droit ou sur le fait, être spéculatif ou pratique, mais il est toujours désastreux.

Pourrions-nous en effet prendre pour guide de notre activité une *conscience* ainsi *douteuse*? Non. Il faut donc à tout prix la tirer de son embarras. Deux règles éclaireront notre conduite à cet égard. La première nous dit : *lorsque la conscience est victime d'un doute pratique*, doute au sujet de la valeur morale de tel ou tel acte en particulier, *il n'est jamais permis d'agir*, car la conscience ne pourrait commander sans imprudence. En effet si ce doute pratique porte sur la loi, ma conscience n'a pas le droit de me lier en son nom, puisque de toute évidence : une loi douteuse en son application à tel cas particulier ne peut imposer une obligation certaine. D'autre part, ce doute peut porter sur le fait : par exemple tel acte, au milieu de ses circonstances qui m'embrouillent, est-il interdit ou commandé? Je ne sais : en ce cas ma conscience n'a pas le droit de m'ordonner d'accomplir un acte qui m'expose à violer une loi certaine. Mon activité morale est donc bloquée.

Pour sortir de l'impasse il est urgent que je me libère de tout doute pratique, — même si je ne réussis pas à dissiper un

doute scientifique et spéculatif, dont je souffre au sujet de l'acte à poser. En effet, et voici la deuxième règle : *lorsque la conscience souffre d'un doute spéculatif, il est permis d'agir, pourvu qu'au préalable tout doute pratique soit dissipé.* Ainsi la conscience pourrait demeurer spéculativement douteuse, mais devenir *pratiquement certaine.* Comment atteindre ce résultat? — L'étude des données générales de la Science morale ou la consultation d'hommes expérimentés m'y aideront. Cependant si je n'ai pas le loisir d'utiliser ces moyens, j'aurai plus vite fait de recourir à un principe réflexe.

Que sont les principes réflexes? — Ce sont des raisons d'agir extérieures au cas proposé, des principes généraux qui, laissant de côté le problème spéculatif, me permettront d'énoncer, au sujet de l'acte à accomplir ou à éviter, une sentence nouvelle et pratiquement certaine. Par exemple : suis-je tenu à faire telle restitution déterminée? — Le problème est si compliqué, je suppose, qu'il reste obscur en son fond. La loi, qui m'imposerait de restituer en devient douteuse dans le cas présent. Or je sais qu'*une loi douteuse ne peut créer une obligation.* Ce principe réflexe m'offre un point d'appui solide pour établir ma conclusion : il est *certain,* jusqu'à plus ample informé, que je ne suis pas tenu à cette restitution. Cette certitude suffit à ma conscience pour me donner l'ordre de n'en rien faire actuellement.

Enfin je puis encore être dans un autre état d'âme. On dit en effet en logique, qu'en face de la vérité théorique ou pratique l'esprit humain peut se trouver en trois situations : la *certitude,* c'est la lumière; le *doute,* ce sont les ténèbres; la *probabilité,* c'est le crépuscule de l'opinion. On appellera donc *conscience probable,* celle qui s'appuyant sur une opinion sérieusement motivée donne un ordre d'agir ou de s'abstenir, mais avec quelque crainte de se tromper.

Au fond, puisqu'en morale on ne peut prendre pour guide que la certitude, la conscience probable se ramène à la conscience douteuse. Elle doit donc être traitée à peu près comme elle, — c'est-à-dire qu'il est nécessaire de doubler sa sentence d'une sentence pratiquement certaine, qui seule légitimera

l'ordre donné. Pour cela on recourra d'abord à l'étude et à l'usage des principes réflexes. Mais de plus, — et c'est la seule différence, — on pourra se référer à l'avis des savants, dont l'autorité nous fait estimer, qu'il est *certainement prudent pour nous* d'embrasser leur opinion.

Cette tendance à s'abriter sous la science des auteurs compétents a créé une foule de systèmes, qui ont parfois encombré la morale. En effet l'*opinion*, si on la considère *en elle-même*, à la lumière de la réflexion apparaît probable ou plus probable ou moins probable, et l'on a eu le probabilisme, le probabiliorisme, etc..., tous systèmes qui cherchent à éclairer la conscience en établissant dans quelles conditions il est *certainement prudent* de suivre une opinion. — Cette opinion, si on la considère par rapport au *nombre d'auteurs*, qui la partagent, c'est-à-dire portent sur elle un jugement favorable, est dite commune, moins commune, plus commune, très commune, etc. et la conscience en viendra à estimer que, vu son impuissance à conclure elle-même, il est *certainement prudent* de se ranger à l'avis professé par tous ou presque tous ceux qui ont discuté le cas à examiner. — Enfin si on la considère au point de vue du commandement, que la conscience exprimera en l'invoquant, cette opinion apparaît sûre, ou moins sûre, ou plus sûre, ou très sûre..., et ici encore des systèmes ont été inventés pour déterminer à quelles conditions s'énonce un impératif *pratiquement* et *certainement* prudent.

Mais en tous ces efforts, il est facile de le remarquer, que cherche-t-on? A découvrir le *point de certitude*, qui nous sauvant des fluctuations et des craintes inhérentes à la probabilité légitimera *seul* les commandements de la Conscience Morale[1].

Conclusion : *la mission de la Conscience Morale.* — Celle-ci n'est en effet la *Règle pratique* de notre vie qu'à condition d'être saine en ses réflexions, droite en ses jugements et cer-

1. Nous verrons dans la *Troisième Partie*, ch. II, les précisions et les secours que la morale chrétienne apporte à la conscience en toutes ces questions.

taine en ses commandements. Elle dirige pas à pas notre marche vers notre fin suprême. Grâce à elle, à travers l'accomplissement de mille petits devoirs journaliers nous suivons sans crainte de nous égarer l'itinéraire, que nous a tracé la *Règle théorique* en nous faisant connaître la loi naturelle et ses exigences. En obéissant dès lors à notre Conscience nous conformerons notre volonté humaine à la volonté divine, que traduit la loi éternelle.

***

Ainsi la Raison après nous avoir fait connaître les éléments que l'activité morale doit informer *(section* 1re), guide cette dernière en construisant la Science du Bien (*section* 2e), et en nous façonnant à l'Art de vivre vertueusement (*section* 3e).

Telle est l'œuvre de notre *lumière naturelle* : elle nous propose un *plan de vie.*

Il nous reste à savoir si nous disposons d'une *force d'exécution* capable de le réaliser.

CHAPITRE III

L'ACTION MORALE NATURELLE

Le *plan de vie*, que nous offre la Raison et qu'elle nous présente comme obligatoire, ne s'impose pas fatalement à nous : ordre de la Conscience Morale et acquiescement de la volonté sont deux choses différentes. Nous sommes libres ; et il en est qui pèchent contre la lumière.

I. — La puissance de réalisation : la volonté.

Mais supposons que nous ayons résolu de suivre la lumière et de conformer nos actes aux exigences de la loi morale. La décision est prise. Il reste à l'exécuter. Possédons-nous pour cela une puissance de réalisation ? — Oui, c'est la volonté.

a) Son pouvoir. — Celle-ci prendra donc la direction de notre âme en route vers sa destinée. Vers notre fin suprême, idéal de ressemblance avec Dieu[1], elle orientera le déploiement de toutes nos énergies sensibles, intellectuelles et morales. Seulement, elle ne leur commande pas toujours à son gré. Sur la plupart de nos activités intimes elle ne jouit pas d'un pouvoir *despotique*, mais simplement, suivant l'expression d'Aristote reprise par saint Thomas, d'un pouvoir *politique*[2]. Elle ne gou-

1. Cf. *supra*, *Première Partie*, ch. III.
2. Cf. *S. theol.*, I^a 2^æ, q. XVII, art. 7.

verne qu'à condition d'être habile. « Qui veut chevir de ses facultés, il faut user d'industrie », disait saint François de Sales[1]. Nous avons constaté, en effet, que nos inclinations sont d'ordinaire égoïstes, exclusives, en mal de s'emparer de l'hégémonie dans notre monde intérieur, afin d'y régner suivant leurs caprices[2].

b) L'INSTRUMENT DE LA VOLONTÉ : L'ATTENTION. — Pour les contraindre à l'obéissance un effort est nécessaire et un effort intelligent, car on ne commande à la nature qu'à condition d'utiliser les lois qui la régissent. Conquérir la maîtrise de ses énergies est toujours une victoire, qui couronne la lutte intérieure, le combat spirituel. Elle consacre le mérite de l'homme. — Quel sera l'instrument de cette conquête? — L'*attention.*

Déjà nous avons vu comment elle exploite les trois grandes lois psychologiques, afin de préparer *à longue échéance* les éléments de l'activité morale [3]. Maintenant, usant de la même tactique, elle va fournir à la volonté le moyen de les mettre en œuvre dans les cas particuliers et de remplir ainsi la charge qui lui est dévolue.

Sa toute-puissance vient de ce qu'elle est en fait *le lieu des influences réciproques* entre nos facultés. Qu'est-ce en effet que l'attention? — C'est le pouvoir de concentrer sur un objet les forces de notre esprit. Elle appartient donc à l'*intelligence*; mais en arrêtant notre regard sur les émotions et les désirs elle les avive, et par là exerce une action efficace sur le travail de la *sensibilité*; tandis que d'autre part son intervention pose en un jour meilleur les motifs qui visent à guider le choix de notre *volonté*. A leur tour les douleurs, les joies, les inclinations captivent notre attention : elles contraignent ainsi l'intelligence à s'occuper d'elles et accroissent d'autant la puissance

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 2.
2. Cf. *supra, Deuxième Partie*, ch. I.
3. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. II, section 1re.

d'attraction des mobiles, qui sollicitent notre libre décision. Quant à la volonté elle-même elle jouit du privilège de concentrer les rayons de notre lumière intérieure sur le phénomène sensible, intellectuel ou moral, qu'elle entend rendre dominateur.

Ce privilège lui vaut le pouvoir de diriger l'épanouissement de nos activités en utilisant la double fécondité de l'attention : *fécondité d'analyse*, qui nous fera découvrir les ressources intimes de notre nature à nous, et *fécondité de synthèse*, qui les orientera vers la réalisation de notre idéal. L'attention volontaire devient donc l'instrument de notre progrès moral. Encore faut-il apprendre la manière de s'en servir avec succès. Essayons d'en esquisser le mode d'emploi.

II. — La méthode d'action.

Connaître et agir sont les deux conditions d'un effort efficace.

1° CONNAITRE GRACE A L'ANALYSE MORALE : a) *Sa nécessité.* — Plus qu'en aucune autre entreprise, cette connaissance préalable est ici nécessaire; car, si le but suprême, que nous a découvert la Science du Bien, est théoriquement le même pour tous indistinctement, les âmes en route vers lui sont toutes différentes les unes des autres. Il n'en est pas deux, qui soient à la même distance de leur idéal et marchent réellement côte à côte. Bien plus, si par hypothèse elles possédaient un égal degré de vertu, leurs vertus revêtiraient chez l'une et chez l'autre des nuances individuelles, parce qu'elles vivraient dans des milieux, qui ne se ressemblent pas. C'est que les prédispositions innées et l'acquis dû à l'éducation ou à l'expérience de la vie constituent des fonds d'énergies sensibles, intellectuelles et volontaires toujours différents : les âmes sont plus ou moins vibrantes, plus ou moins lumineuses, plus ou moins fortes, et

leurs aptitudes conditionnent leur développement moral. — D'autre part à chaque moment l'homme est « un sujet merveilleusement ondoyant et divers ». Or c'est à ce sujet toujours mouvant que la Conscience Morale ordonne de pratiquer l'*Art de vivre* conformément à la loi éternelle. Pour éclairer son action, il est donc indispensable, qu'il se connaisse tel qu'il est *aujourd'hui*.

Il en résulte que chacun de nous est tenu de faire son examen par une enquête personnelle. Dès lors l'analyse morale se trouve en face d'un triple problème : 1° Où en suis-je actuellement par rapport à ma fin dernière? — 2° Sous quelles influences mes énergies entrent-elles en activité? — et 3° Quelles sont mes dispositions profondes sous les apparences, qui m'en cachent peut-être l'orientation? — C'est à l'attention qu'il appartient de répondre.

b) *Ses moyens d'enquête.* — Dans ce but elle concentrera les forces de mon esprit en un travail d'observation et d'expérimentation psychologiques méthodiquement dirigé.

Elle examinera donc en premier lieu comment je me comporte en face d'un bien, d'un devoir, qui se présente à moi : éprouvé-je à son endroit sympathie ou antipathie, élan ou répugnance? Mes rêveries sont-elles en faveur d'actes courageux et d'un désintéressement chevaleresque ou de combinaisons paresseuses et égoïstes? Ma pensée se fixant naturellement sur l'objet de mes préférences, mon cœur allant vers ce qui lui plaît, mes initiatives s'exerçant d'elles-mêmes pour réaliser mon idéal secrètement élu, à travers mes associations d'idées, mes désirs, mes actions je découvrirai les tendances spontanées de mon intelligence, de ma sensibilité, de ma volonté. Ainsi je pourrai faire le point et savoir *où j'en suis* en la marche de mon âme vers l'accomplissement du devoir.

La même enquête me montrera ce qui actuellement a le don d'amorcer mon activité. On parle volontiers de ce que l'on aime : est-ce que je m'intéresse à une causerie morale? L'invitation de m'associer à telle œuvre de générosité trouve-t-elle

un écho en moi? Une discussion sur le mérite de tel acte, dont on me vante l'excellence, pique-t-elle ma curiosité? Quel est le genre de livres, dont la lecture me captive, parce qu'elle fait travailler mon imagination, satisfait mes penchants, est en harmonie avec mes résolutions : les livres qui exaltent la vertu ou ceux qui chatouille les instincts pervers? — Par ailleurs les compagnies, où l'on se sent à l'aise, ont donné naissance au proverbe « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es ». C'est que là nos énergies rencontrent des provocations auxquelles elles répondent par un épanouissement heureux : je puis donc me regarder en l'âme de mes amis comme en un miroir. — Enfin quelles sont les sollicitations, qui ne s'adressent jamais en vain à ma volonté? celles du plaisir ou celles du devoir? — En ces observations et ces expérimentations et bien d'autres encore, un examen attentif peut entrevoir quelles sont *les influences qui réussissent* à faire jouer les ressorts de mon activité.

Cet examen me révèle par là même la présence en mon âme d'inclinations, de dispositions profondes, que peut-être je ne connais pas ou que je ne veux pas m'avouer. Grâce à cette méthode d'analyse morale j'arriverai donc à dresser l'inventaire des fonds d'énergies sensibles, intellectuelles et volontaires accumulés par ce que nous avons appelé les psychismes inférieur, conscient et libre [1]. Désormais je pourrai évaluer le *trésor d'aptitudes*, que je possède en réserve, et surtout en discerner l'orientation actuelle. La chose est de grande importance, car, outre les ressources dont je dispose en vue de ma formation morale, cela m'indique comment j'en aborderai fructueusement l'entreprise [2]. En effet toutes les vertus, c'est certain, sont des voies qui mènent à l'idéal de la loi naturelle ; ressembler à Dieu autant qu'il est possible; — mais toutes ces

1. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. II, sect. I^re^.

2. Nous avons exposé en détail cette méthode d'investigation en trois étapes dans notre ouvrage *De l'Influence*, Livre troisième, où nous en avons montré l'application à la formation personnelle, à l'éducation d'autrui, à l'action sur une foule.

voies ne sont pas également praticables pour moi. Il en est de mieux adaptées à mes moyens de voyage : si chaque homme a son défaut dominant, chaque homme aussi a des propensions à une vertu, qui peut devenir dominante. Sa culture sera le point de départ d'un développement qui n'aura rien de factice et d'artificiel, mais dont les racines plongeront jusqu'au fond de l'être lui-même.

c) *Les résultats.* — En résumé l'analyse morale me vaut d'abord la connaissance de mon état d'âme actuel et de mes *aptitudes présentes* dans le domaine moral; — puis de la manière de *provoquer efficacement* leur mise en valeur; — enfin du *but immédiat* qu'en cela je dois viser. Car, on ne le répétera jamais assez, si l'idéal d'ensemble est identique pour tous les hommes, ils y tendent par des chemins différents.

Ces chemins sont tracés par leurs aptitudes innées ou acquises. A chacune de celles-ci une tactique habile proposera un but particulier, tout proche, en harmonie avec leurs aspirations. Ce sera l'itinéraire de la journée et son idéal d'étape, dont la réalisation immédiate fera faire un pas vers l'idéal suprême. Devant une tâche bien délimitée, réclamant un effort auquel ses ressources le prédisposent, l'homme se sentira plein de courage. Il s'adonnera avec succès à la pratique de sa *vertu d'inclination*, et le progrès de celle-ci ouvrira la porte à toutes les autres vertus, puisqu'elles sont solidaires et se tiennent, dit-on, par la main.

Cette vertu primordiale nous apparaît donc comme un germe, dont l'accroissement emplira l'âme de fleurs et de fruits. Il importait au premier chef de la découvrir : l'attention l'a fait par sa méthode d'analyse morale. Il est nécessaire maintenant de la cultiver : l'attention y réussira par sa méthode de synthèse morale.

2° Agir grace a la synthèse morale. — Cette synthèse intérieure, qui ramasse par une sorte d'intussusception toutes les forces de l'âme, afin d'en animer la vertu à exalter, — l'attention la réalise en exploitant, sous la direction de la volonté

trois grandes lois psychologiques. Nous les avons déjà signalées, mais leur importance pratique mérite que nous y revenions encore.

C'est un fait : toutes les fois que l'attention s'intéresse à un phénomène, qu'il soit d'ordre sensible, intellectuel ou volontaire, ce phénomène s'avive nécessairement. Cette constatation a permis aux psychologues de dégager la *loi d'automatisme spontané*. L'activité morale peut en tirer parti. Il nous est loisible en effet d'arrêter notre regard sur le plan de vie que nous propose la lumière naturelle de notre raison. Plus nette en deviendra pour nous la représentation de notre fin dernière, et plus nette aussi l'aperception des moyens, qui y mènent à travers les fins d'étapes, les buts journaliers, dont nous avons indiqué plus haut la nécessité pratique. La préoccupation du devoir présent fera converger vers lui toutes les connaissances, que nous ont acquises l'expérience et la réflexion. Maintenue par l'attention comme un point immobile au milieu du courant de nos images et de nos idées, sa notion en recueillera toutes les clartés qu'elle en peut recevoir. La pensée patiente fera de ce devoir un idéal mieux connu et partant plus aimé.

Ce progrès s'accomplira suivant la *loi de cristallisation psychologique*. De même qu'autour d'un cristal plongé dans ses eaux-mères viennent déposer tous les éléments capables de l'enrichir; ainsi autour de l'idée du devoir à accomplir, comme autour d'un centre de cristallisation, s'enroulent tous les états de conscience aptes à l'amplifier et à l'embellir. Elle en devient lumineuse et séduisante. Notre cœur s'en éprend, car il s'éprend de tout ce qui lui apparaît grand et généreux, et il dépense tout son fonds d'enthousiasme en faveur de sa beauté morale.

Alors naît en notre âme un incoercible besoin d'action. La puissance dynamique d'une idée augmente singulièrement en effet lorsqu'un sentiment intense la renforce. L'idéal passionnément aimé confisque en vue de sa réalisation toutes nos ressources. C'est ce qu'exprime la *loi du pouvoir-moteur* des états de conscience sous ses diverses formules : l'homme a une ten-

dance à exécuter les mouvements qu'il imagine, — à traduire ses sentiments dans sa vie, — à pratiquer le devoir en proportion de la connaissance qu'il en a et de l'amour, qu'il conçoit pour lui, etc... Or ce pouvoir-moteur, la volonté grâce à l'attention peut l'exalter à son gré. Elle dispose ainsi d'une véritable force d'exécution.

Cette force, nous venons de le voir, résulte de la synthèse de toutes nos puissances, que la volonté conquiert progressivement afin de les plier aux exigences de la Conscience Morale. Son œuvre pour être féconde doit être éclairée par les données de l'analyse. Or celle-ci ne nous a pas découvert seulement des dispositions particulières à telle ou telle vertu, dont l'éducation ouvrira une voie plus facile à notre marche vers le Souverain Bien; elle nous a découvert aussi des obstacles à cette ascension. Ce sont les mauvais penchants, qu'il importe d'éliminer tout d'abord.

a) *L'œuvre de déblai : réflexion, conspiration du silence, substitution.* — En la première partie de sa tâche, la volonté doit donc débarrasser l'âme des tendances pernicieuses, qui la détourneraient de sa fin. Elle peut user pour cela de deux procédés : faire concevoir horreur et répugnance pour le vice lui-même ou anémier les penchants qui lui sont favorables. Mais dans les deux cas son instrument sera le même : l'*attention.*

Afin d'amorcer notre activité, la passion présente son objet sous son plus beau jour : elle le pare de couleurs attrayantes et nous promet en sa possession des jouissances ineffables. Tout cela afin de capter l'attention spontanée. Celle-ci s'attachant à cet objet nous le ferait considérer à loisir pour nous en donner une représentation plus vive (automatisme spontané), pour nous en faire goûter les agréments dans une délectation imaginaire, qui exaspérerait notre désir (cristallisation), pour entraîner enfin notre être tout entier vers sa conquête (pouvoir-moteur). Suggestion, délectation, élan sont les trois moments de toute tentation même dans l'ordre naturel.

Mais si elle est mise en garde contre elle par la Conscience

Morale, l'âme peut corriger ce premier mouvement instinctif. Par l'attention volontaire elle tournera notre regard sur la laideur du vice. Elle dissipera de cette manière les illusions du désir. Toute chose en effet a plusieurs faces : la passion s'obstine à ne considérer que l'une d'elles, une sage *réflexion* nous fera considérer les autres. A la lumière de l'expérience elle nous libérera des tromperies de l'imagination en nous ramenant au spectacle de la réalité. Elle nous incitera à examiner par le revers l'objet, qui semblait de prime abord si séduisant. Alors nous reconnaîtrons ses imperfections, et souvent un détail infime, qui déplaît, suffit à refroidir la passion la plus ardente. De même nous éprouverons en imagination l'arrière-goût d'amertume, que laisse le fruit défendu; nous nous rappellerons la vanité et la fausseté des promesses du vice, ainsi que le remords qu'il traîne à sa suite, et cette souffrance entrevue est capable de nous détourner de lui. La claire-vue de sa laideur et de sa malice, s'accroissant en notre méditation, accentuera notre antipathie pour le désordre moral. Il en surgira en notre âme des répugnances profondes à son égard et comme un mouvement naturel pour nous en éloigner.

En cette tactique, si utile au combat spirituel, la volonté se sert de l'attention pour inspirer la haine du vice en nous le faisant mieux connaître. Cependant elle ne réussit pas toujours. Quand une âme est déjà esclave de la passion, elle se dérobe à toute réflexion salutaire. Elle ferme l'oreille aux avis de l'expérience, et, comme une folle, supporte avec peine les interventions, que la volonté dans ses heures de redressement tente pour la corriger. Toutes les belles considérations de la Raison et de la Conscience Morale n'ont plus de prise sur elle : elle est aveugle et sourde, et volontiers elle emprunterait au Roman de la Rose cette repartie « Cy, répond l'Amant à rebours, mais la Raison n'est pas l'amour. »

Il n'y a donc rien à espérer tant que la passion domine avec une pareille violence. L'affaiblir, l'anémier jusqu'à la faire périr d'inanition devient en ce cas la condition de l'assainissement intérieur. La volonté peut y travailler par un

deuxième procédé, d'allure directement négative celui-ci. Après avoir écarté de notre milieu toutes les occasions, qui aviveraient notre désir pervers en éveillant le souvenir des satisfactions que la passion convoite, celles de boire de l'alcool par exemple, — après avoir corrigé par régime ou mortification les prédispositions organiques, qui lui en font savourer d'avance l'agrément, — après lui avoir refusé énergiquement la pratique de tout acte vicieux : trois choses, que sa maîtrise sur nos actes extérieurs lui rend possible, la volonté s'attachera à tarir les sources intérieures du mauvais penchant. Comment? en détournant l'attention de tout ce qui pourrait l'exciter. C'est la *conspiration du silence* à ourdir autour de l'objet de la passion : il faut s'efforcer de ne pas songer à ce qu'on ne veut pas faire.

On utilise alors à rebours le jeu des trois grandes lois psychologiques pour se délivrer de l'obsession du désir. L'image, l'idée, le sentiment, que l'on s'obstine à ne plus considérer, cessent d'être alimentés par la circulation de nos états de conscience, qui d'ordinaire les vivifient : ils s'affaiblissent progressivement. De quelque manière que ce soit, se distraire un instant de sa préoccupation passionnelle, c'est toujours gagner un point; l'oublier totalement ce sera la victoire. L'image vague, l'idée imprécise, le sentiment confus perdent peu à peu leur puissance d'impulsion.

Cependant en fait on ne supprime bien que ce que l'on remplace. Un clou chasse l'autre, et l'ivrogne le plus fieffé semble guéri de son penchant funeste aux heures de grandes catastrophes. Il est vrai qu'il est exposé à y revenir bientôt. Aussi la *substitution* d'un état d'âme à un autre, pour être efficace, doit être persévérante et définitive. On n'y réussira qu'au prix d'une lutte longue et pénible. Et cette lutte durera jusqu'au jour où, après avoir détourné l'âme du vice à combattre, la volonté aura rassemblé dans sa synthèse morale toutes nos puissances en leur inspirant le goût, le désir, la passion de la vertu.

Ici plus que jamais elle aura besoin d'user d'industrie, car

son ordre le plus énergique ne suffit pas à changer d'un coup la direction de l'attention spontanée. La pente ne se remonte pas de la sorte. D'autant plus que selon l'expression de Bossuet la passion grossie par les courants d'états de conscience déferle en nous comme un torrent : « on ne l'arrête pas en droit fil ». Il faut donc créer des canaux de dérivation et en conduire les eaux vers des buts utiles. En d'autres termes l'âme doit reconquérir peu à peu les ressources sensibles, intellectuelles et morales, que la passion avait captées à son profit. Alors seulement elle se sentira libérée de sa tyrannie.

Or cette opération ne se poursuivra que par la culture des vertus, auxquelles on a résolu de donner l'empire dans son monde intérieur. Nos activités en effet ne demeurent jamais inertes, et comme il ne peut y avoir de solution de continuité dans notre vie, il n'y en peut avoir entre les deux tâches imposées à notre volonté. Elles se complètent l'une l'autre. L'entreprise de déblai est conditionnée nécessairement par le remploi des matériaux soustraits à l'emprise du mal. Par conséquent l'œuvre négative ne s'achève que par l'œuvre positive de notre ormation morale.

b) *L'œuvre de formation : la vertu d'élection, le progrès, la formation générale.* — Cette œuvre sera avantageusement guidée par les résultats de l'analyse morale. Résumons-les : mon examen de conscience m'a fait reconnaître les tendances spontanées de mon énergie, les provocations, qui la mettent en branle, les aptitudes profondes qui sous-tendent son déploiement. J'ai découvert par là-même, outre mes *prédispositions actuelles*, les *influences qui ont prise sur moi*, et les *ressources*, dont je dispose en vue de mon perfectionnement moral. A la lumière de ces connaissances, j'ai pu déterminer le *point de départ* de mon mouvement vers le bien. C'est la vertu pour laquelle j'éprouve une sympathie spéciale, parce que son exercice est dans le sens de mes propensions naturelles : vertu de prudence, ou de force, ou de tempérance, ou de douceur, ou de dévouement à mes semblables, etc... etc...

Lorsque j'aurai fixé mon choix sur l'une d'entre elles, elle deviendra le *point d'application* de mon effort moral. Vers elle je ferai converger toutes mes activités, afin qu'elle les absorbe jusqu'à ne plus laisser de place en mon âme aux penchants mauvais d'une part; et jusqu'à ce que d'autre part elle y suscite toutes les autres vertus, dont elle requiert le concours pour son perfectionnement. A ce prix sera faite autour d'elle l'harmonie intérieure, cette unité dans la variété des tendances, dont la splendeur constitue la beauté morale et réalise l'idéal de la philosophie.

Un exemple facilitera l'exposé de cette méthode d'action.

Parmi les nombreuses inclinations bonnes ou mauvaises, qui s'agitent, se heurtent en moi et cherchent à accaparer l'expansion de mes énergies, l'analyse morale m'a fait remarquer, je suppose, une tendance à la compassion ainsi qu'à la bienfaisance qui en est le corollaire pratique. Mes sympathies spontanées vont à tout acte de dévouement, dont je suis le témoin; je ne puis rencontrer une misère sans être ému et éprouver le désir de la soulager. Les œuvres humanitaires m'intéressent; j'en parle volontiers. Par une sorte de secrète adaptation à l'exercice de la bienfaisance je me sens heureux en compagnie des personnes généreuses. Je les comprends. J'aime leurs initiatives et je voudrais m'y associer.

Cependant les égoïsmes, dont je suis possédé, m'en empêchent encore. Mes passions selon l'expression de saint Augustin me retiennent comme par mon manteau de chair. Elles réclament en faveur de leur jouissance toutes mes ressources physiques, intellectuelles et morales, et prétendent étouffer mes velléités de dévouement. C'est qu'elles sentent que pour soulager autrui, il me faudrait renoncer à elles : elles me barrent la route du sacrifice. Malgré cela à certaines heures j'éprouve la nostalgie du bien; je voudrais purifier ma conduite de tous ses vices. La lutte règne dans mon intérieur : l'inquiétude et le besoin de paix, de bonheur s'exaspèrent en mon sein. Je souffre.

Mais voici que dans un sursaut d'énergie, j'ai pris une réso-

lution. A la voix de ma Conscience Morale, que les circonstances ont réveillée, j'ai entendu l'appel du devoir. L'idéal a été replacé sous mes yeux et je suis décidé à m'élever jusqu'à lui.

Comment y réussir?

Je possède une force de réalisation suffisante pour cela, je le sais. C'est la volonté, dont l'instrument d'ascension morale, je le connais aussi, est l'attention. Ma volonté donc m'élèvera progressivement si elle est persévérante; à condition toutefois que dès le début elle exerce sur moi son emprise. Or mes prédispositions à la compassion, à la bienfaisance envers mes semblables lui en offrent le moyen : qu'elle développe ce penchant naturel jusqu'à conquérir en faveur de son épanouissement toutes les réserves de mon activité et elle atteindra son but. Elle le peut grâce à l'attention, qui suivant le jeu des lois psychologiques est capable d'assurer l'évolution d'une tendance élue. Décrivons rapidement les étapes de ce progrès.

Puisque mon esprit et mon cœur y sont tournés, ma pensée s'arrêtera sans peine sur tout ce qui me semble compassion, charité, dévouement. Je veillerai alors à l'y ramener sans cesse pour lui en faire méditer l'excellence, pour renouveler en souvenir les joies intimes, que j'ai déjà éprouvées en soulageant la misère de mes semblables, pour aviver mon admiration à l'égard des personnes qui se consacrent sans mesure à la pratique de la bienfaisance. La beauté de cette vertu, chaque jour plus rayonnante à mes yeux, lui gagnera de plus en plus mon estime et mon amour. De par la loi d'automatisme spontané se créera en mon âme une atmosphère favorable à son éclosion : tous mes désirs conspireront à la voir fleurir et fructifier.

Afin de répondre à leurs vœux je puis favoriser le progrès de cette vertu grâce à la science, que j'ai acquise, des sollicitations, qui piquent mon attention à son profit. Je rechercherai la compagnie de ceux qui l'ont adoptée comme un idéal; je la ferai vivre dans un *milieu* de lectures, d'exemples, de conversations qui la tiendront en éveil et en quelque sorte la nourriront. Je me délecterai en son exercice *imaginaire*, accomplis-

sant en mes rêveries et méditations des actes de générosité, dont je goûterai les charmes sans avoir encore le courage de les exécuter. Il s'ensuivra par voie de cristallisation une adaptation de mes énergies qui me préparera à un exercice *réel*. Celles-ci en effet seront inclinées à passer à l'acte, en vertu du pouvoir-moteur des états de conscience, dès qu'une occasion les y provoquera. A ce moment par un dernier effort je triompherai des répugnances de ma paresse et de mon égoïsme. La joie de cette victoire m'encourageant à la renouveler, je ferai prendre à mon activité ce pli de générosité, cette habitude de dévouement, cette capacité de bienfaisance que j'ambitionnais d'acquérir.

La vertu vient de naître en mon âme. Mais j'entends qu'elle régisse toute ma vie. Je m'aperçois alors que sa pratique parfaite requiert le concours des autres vertus. Il y faut en vérité user de *prudence*, car mon intervention ne doit pas s'exercer à contretemps et encourager le vice; il y faut user de tact, de *modération* afin d'éviter un zèle intempérant, dont les excès iraient à l'encontre de mes intentions; il y faut user de *force*, puisque la bienfaisance suppose souvent l'abnégation personnelle; il y faut user de *justice*, car pratiquer la charité au détriment de la justice c'est la corrompre. Sagesse, patience, douceur, etc... bref, toutes les vertus me sont nécessaires. Je serai donc amené à les cultiver toutes, c'est-à-dire à discipliner toutes mes inclinations pour le service de cette vertu dominante, qui devient ainsi un *centre de perfectionnement*. En un mot, elle m'est un idéal, que je veux en quelque sorte incarner en ma conduite. Mais je n'y arriverai qu'à condition de lui conquérir toutes mes puissances et d'orner leurs activités des vertus, qui les couronnent respectivement. Dès lors on l'aperçoit clairement : la méthode, qui consiste à porter à son maximum de valeur la tendance choisie avec discernement comme point de départ de la culture morale, aboutit à la formation de l'âme tout entière.

En effet pour satisfaire aux exigences de son développement, — naîtront et graviteront autour de cette vertu d'élec-

tion toutes les autres vertus : la sagesse régira et orientera vers elle les énergies de l'intelligence, la force les énergies de la volonté, la tempérance les énergies de la sensibilité, — et de cet ensemble harmonieux résultera l'ordre intérieur, que Platon appelle la justice. Or tel est l'idéal suprême de la morale naturelle, puisque par le progrès des facultés, qui sont en elle le reflet des perfections divines, l'*âme accentuera sa ressemblance avec Dieu.*

CONCLUSION : *La clef de l'ascétisme humain : l'attention.* — Vers ce sommet est dirigée l'action morale naturelle. La Science du Bien nous l'a montré comme un but; la Conscience Morale en nous enseignant l'Art de vivre a tracé notre itinéraire de chaque jour, la volonté nous le fera parcourir. Cette dernière est en définitive notre force d'exécution et de réalisation.

A elle donc revient la charge d'établir sa maîtrise sur toutes nos puissances et de les obliger à suivre le droit chemin vers l'idéal par l'accomplissement de tous nos devoirs individuels, sociaux et religieux. Elle y réussira grâce à son empire sur l'attention. Désormais l'*attention volontaire* nous semble la *clef de l'ascétisme humain,* générateur de toutes les vertus naturelles.

Nous avons vu comment exploitant les trois grandes lois psychologiques, qui régissent le progrès de nos activités, elle donne la prépondérance à l'état d'âme, qu'elle favorise. Pourquoi? Parce qu'en arrêtant notre regard sur une perfection à atteindre elle en avive la notion, elle l'embellit et la rend séduisante, elle captive ainsi toutes nos ressources en vue de sa conquête. Cette puissance de l'attention nous offre donc une *méthode d'ascétisme simplifié.* Si bien que pour répondre à qui demanderait de lui dire d'un mot le secret de promouvoir sa perfection morale, nous serions tentés d'emprunter le mot de Newton au sujet de la gravitation universelle : *en y pensant toujours.*

TROISIÈME PARTIE

LA MORALE CHRÉTIENNE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Nous admirons à juste titre la hauteur et l'excellence de l'*Idéal moral*, que la philosophie naturelle par la bouche de Platon propose à l'homme : s'élever par le développement harmonieux de toutes ses puissances à « devenir semblable à Dieu autant qu'il est possible, assimilation qui est source de justice, de sagesse et de sainteté » [1]. Mais ce programme sublime en son tracé théorique n'a jamais été réalisé *en fait* par l'homme abandonné à ses seules forces.

1) L'INSUFFISANCE HUMAINE. — L'histoire aussi bien que la psychologie en témoignent. C'est une vérité d'expérience. Saint François de Sales nous le rappelle en montrant avec quelle persistance les hommes s'égarent en leurs recherches, même lorsqu'ils ont à leur disposition le double secours de la connaissance et de l'inclination : « Helas, Theotime, quelz beaux tesmoignages, non seulement d'une grande connaissance de Dieu, mays aussi d'une forte inclination envers iceluy, ont esté laissés par ces grans philosophes, Socrate, Platon, Trismegiste, Aristote, Hippocrate, Seneque, Epictete! Socrate le plus loué d'entr'eux connoissoit clairement l'unité de Dieu et avoit tant d'inclination à l'aymer que, comme saint Augustin tesmoigne, plusieurs ont estimé qu'il n'enseigna jamais la philosophie morale pour une autre occasion que pour espurer les espritz, affin qu'ils peussent mieux contempler le souverain bien, qui est la tres unique Divinité. Et

1. Cf. *Théétète*, nº 176, b.

quant à Platon il se déclare assez en la celebre definition de la philosophie et du philosophe, disant que *philosopher n'est autre chose qu'aymer Dieu* et que le philosophe n'estoit autre que l'amateur de Dieu. Que diray-je du grand Aristote, qui avec tant d'efficace appreuve l'unité de Dieu et en a parlé si honorablement en tant d'endroitz?

« Mais, ô Dieu eternel! ces granz espritz qui avoyent tant de connaissance de la Divinité et tant de propension à l'aymer ont tous manqué de force et de courage a la bien aymer...

« N'est-ce pas grande pitié, Theotime, de voir Socrate au recit de Platon, parler en mourant des dieux, comme s'il y en avoit plusieurs, luy qui sçavoit si bien qu'il n'y en avoit qu'un seul? N'est-ce pas chose deplorable que Platon ayt ordonné que l'on sacrifie à plusieurs dieux, luy qui sçavoit si bien la verité de l'unité divine? Et Mercure Trismegiste n'est-il pas lamentable, de lamenter et plaindre si laschement l'abolissement de l'idolatrie, luy qui en tant d'endroitz avoit parlé si dignement de la Divinité ? »[1]

Cette défaillance même au regard de l'idéal simplement humain, de celui qui selon l'expression d'Aristote nous fait souhaiter de nous « rendre plus hommes » par le déploiement de toutes nos facultés, est encore plus accentuée chez les philosophes modernes. Nous avons dit plus haut [2] le désarroi des morales indépendantes et le cri d'alarme de leurs partisans les plus décidés. Moins clairvoyants que les païens ils ont essayé d'étouffer nos inclinations naturelles vers l'infini, vers la Divinité. Mais leur tentative demeure vaine : le besoin religieux étourdi un instant par de folles théories reparaît toujours dans les âmes. Il est indestructible et, si on lui refuse l'épanouissement que lui donne le christianisme, il se venge et se dégrade en descendant aux pires superstitions. « Incrédules, les plus crédules! » disait Pascal de son temps. Qu'aurait-il dit s'il avait vu tant de nos contemporains se ravaler par

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 17.
2. Cf. *Première Partie*, ch. IV.

le fétichisme au niveau des sauvages et reporter leur sentiment religieux, leur espérance en un pouvoir supérieur à l'humanité, vers Nénette et Rintintin ou autres merveilles du même genre! Maurice Barrès avait donc grandement raison de dire à la Chambre des Députés en son magnifique discours du 16 janvier 1911 : « Le terrain perdu par le Christianisme, ce n'est pas la culture rationaliste qui le gagne, mais le paganisme sous ses formes les plus basses : c'est la magie, la sorcellerie, les aberrations théosophiques, le charlatanisme des spirites. »

Voyons donc les choses dans leur réalité concrète.

Par ses seules démarches naturelles, l'intelligence humaine est sans doute capable d'*entrevoir* l'idéal. mais la volonté est incapable de le *réaliser* même dans les limites de l'ordre naturel. En quoi selon la comparaison de saint François de Sales nous sommes semblables aux aigles « qui ont incomparablement plus de veüe que de vol, et estendent beaucoup plus viste et plus loin leur regard que leurs aysles. Ainsi nos espritz animés d'une saincte inclination naturelle envers la Divinité ont bien plus de clarté en l'entendement pour voir combien elle est aymable que de force en la volonté pour l'aymer »[1].

2) Le besoin d'un surcroit. — Notre âme donc, bien que *théoriquement* elle possède des énergies suffisantes pour acquérir les vertus naturelles, ne peut s'élever bien haut dans leur *pratique* sans reconnaître le besoin d'un surcroît. « Il n'est point d'homme, disait le pape Léon XIII, qui ne soit agité par de violentes tentations. Pour les surmonter et pour observer dans son intégrité la loi naturelle, il a besoin d'un secours divin »[1]. C'est un fait d'observation psychologique que consignait déjà Montaigne dans son Apologie de Raymond de Sebonde : « O la vile chose et abjecte que l'homme, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité! Voilà un bon mot et un utile désir, mais pareillement absurde; car... il ne peut voir que de ses yeux et saisir que de ses prises. Il s'élèvera si Dieu

1. *Ibid.*, liv. I, ch. 17.

lui prête extraordinairement la main, il s'élèvera abondamment et renonçant à ses propres moyens et se laissant hausser et soulever par des moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne, non à la vertu stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose » [2].

Or ce surcroît nécessaire est préparé à la bonne volonté humaine, qui recevra de la sorte sa récompense. En effet l'unité règne dans le plan providentiel, qui a prévu l'harmonie de la nature et de la grâce. « La cohésion voulue de Dieu entre la nature et la grâce, la coordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel n'apparaît dans sa pleine lumière, que lorsqu'on considère non seulement la loi qui résulte de la destination et de la vocation surnaturelle, mais le *lien* qui selon la tradition des Pères réunit la nature et la grâce dans l'idée du créateur... La grâce a été donnée et conçue de prime abord pour faire partie intégrante d'un être créé, dont la nature forme la partie essentielle; et la nature de son côté a été conçue de Dieu et créée dans un rapport à la grâce analogue à celui du corps humain vis-à-vis de l'âme qui l'informe » [3]. Entre l'une et l'autre il y a donc adaptation préalable.

Par ailleurs « la grâce a pour correspondant un désir vivant » [4]. C'est ce désir que le sentiment de notre indigence fait surgir en notre âme « comme conséquence naturelle et comme signe de sa ressemblance native avec Dieu [5] ». Sans doute « ce désir n'emporte aucun droit à la réception effective de la grâce, il ne dépasse pas les limites d'une pure aptitude, dans le sens de puissance obédentielle » [6]; il n'a qu'une valeur naturelle, mais il oriente nos aspirations vers l'assistance céleste et nous prédispose à la recevoir.

1. Cf. Lettre, *Testem benevolentiæ*, 22 juin 1899, au sujet de l'*Américanisme*.
2. Cf. *Essais*, liv. XII, ch. 12.
3. Cf. SCHEEBEN. *La Dogmatique*, trad. BELET, t. III, p. 740.
4. *Ibid.*, p. 697.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*

Saint Thomas reconnaît son existence et son utilité [1]. Saint François de Sales en fait le point de départ de son apologétique conquérante et le nomme « l'inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses » [2]. Bien plus selon lui, cette aspiration indestructible, qui nous est « un indice et memorial de nostre premier Principe et Createur, à l'amour duquel elle nous incite » [3], parce que nous sommes façonnés à son image, a encore été avivée chez l'homme par son antique élévation à l'ordre surnaturel. C'est pourquoi il veut voir en elle le « signe de la grâce perdue » [4]. Qu'est-ce à dire sinon qu'en l'état « de santé et droitture originelle » [5], l'âme humaine gratifiée en fait d'énergies surnaturelles put pratiquer l'amour de Dieu au-dessus de toutes choses et en goûter la douceur; — que nos énergies naturelles participèrent nécessairement à cette opération sublime, dont elles sont par elles-mêmes incapables; — et que de cette collaboration il est résulté pour elles un accroissement d'orientation vers Dieu.

Or, au jour de la chute originelle, cet accroissement qui donne tant de vivacité à notre « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses », ne fut point enlevé à cette dernière. Celle-ci nous demeure donc comme « signe de la grâce perdue », que Dieu n'a pas voulu nous ôter, car « selon les entrailles de sa misericorde, il ne nous voulut pas du tout ruiner... » [6] Seulement elle nous reste, comme chez un homme ruiné persistent certains penchants, que l'usage de la richesse a développés [7], et dont la non-satisfaction nous fait plus cruellement éprouver l'amertume de l'indigence actuelle. Elle

1. Cf. *Summa c. Gentiles*, liv. III, c. 50.
2. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 16.
3. *Ibid.*, ch. 18.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, ch. 16.
6. *Ibid.*, ch. 18.
7. Cf. Bossuet. *Sermon pour la fête de l'Annonciation*, édit. Lebarq, t. III, p. 429 : « De ce grand et épouvantable débris, où la raison humaine ayant fait naufrage a perdu tout à coup toutes ses richesses, et particulièrement la

s'accompagne en effet d'un sentiment d'impuissance, parce que sa mise en plein exercice dépasse la force de « nostre cheftive nature navrée par le péché »[1].

Cependant à cette impression douloureuse se joint un certain pressentiment, que nos aspirations peuvent être satisfaites; que, si le souverain Bien est absent, il nous est possible, avec le secours divin, d'entrer quelque jour en sa possession. Dès lors l'inclination qui est une « belle marque de nostre origine »[2] devient également « un indice et memorial »[3] pour notre espérance, puisqu'elle nous donne « un secret advertissement que nous appartenons à la divine Bonté »[4], et que nous pouvons légitimement aspirer à la rejoindre. Cette sainte inclination, en effet « ne demeure pas pour néant en nos cœurs; car quant à Dieu il s'en sert comme d'une anse pour nous pouvoir plus suavement prendre et retirer à soi »[5]. Il nous offre alors le surcroît, dont nous avons besoin, « car encore que par la seule inclination naturelle nous ne puissions pas parvenir au bonheur d'aymer Dieu, comme il faut, si est-ce que si nous l'employions fidelement, la douceur de la piété divine nous donneroit quelque secours par le moyen duquel nous pourrions passer plus advant »[6].

Dieu nous attend ainsi au seuil de l'ordre surnaturel, auquel Il nous a destinés dès notre origine[7].

3) Le fait de l'élévation a l'ordre surnaturel. — En cette région supérieure, au contact d'énergies divines qui sou-

vérité pour laquelle Dieu l'avait formée, il est resté dans l'esprit des hommes un *désir* vague et *inquiet* d'en découvrir quelques vestiges... »

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 17.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, ch. 18.
6 *Ibid.*
7. Cf. notre ouvrage : *La méthode d'influence de saint François de Sales*, 2e Partie, ch. I.

tiendront notre effort, la nature pourra atteindre à l'évolution intégrale de la personnalité humaine : c'est le terme, où s'arrête la philosophie. Mais notre âme est travaillée par des aspirations plus hautes. Sous l'influence de la grâce elle éprouve « à coup sûr non seulement un attrait naturel... vers Dieu son principe et son modèle, mais aussi un attrait vers la ressemblance et l'union surnaturelle, qui lui est proposée *en fait* » [1].

Par une démarche purement gratuite en effet, la générosité divine appelle l'homme à une destinée, qui dépasse ses puissances, et cette vocation s'adresse à tous sans distinction. A toute âme de bonne volonté, Dieu répondra donc, puisqu'Il est juste et sage autant que bon, par l'*octroi des moyens proportionnés* à la fin, qu'Il lui propose désormais. « Il n'est pas convenable en effet, dit saint Thomas, que Dieu se montre moins prévoyant à l'égard de ceux, qu'il aime en vue de leur faire acquérir le bien surnaturel, qu'à l'égard des créatures, qu'il aime en vue de leur faire acquérir le bien naturel. Or en faveur des créatures naturelles il exerce sa providence non seulement en leur communiquant le mouvement nécessaire aux actes naturels, mais encore en leur donnant certaines formes et vertus qui sont les principes de ces actes et les inclinent à les accomplir. A plus forte raison à ceux dont il oriente le mouvement vers la conquête du bien éternel et surnaturel, il infuse des formes et qualités surnaturelles suivant lesquelles Il les meut lui-même doucement et promptement vers la conquête du bien éternel [2]. »

Ces qualités s'appellent les vertus infuses. Elles sont au premier rang des moyens d'ordre surnaturel, dont la morale chrétienne doit éclairer et diriger l'emploi, afin d'apporter à l'effort humain le couronnement que lui vaut la grâce céleste.

Celle-ci perfectionne la nature, sur laquelle elle s'appuie comme sur une base, un substratum nécessaire. Son action vient donc en quelque sorte doubler et prolonger en un do-

1. Cf. Scheeben, *l. c.*, p. 697.
2. Cf. *S. theol.*, 1ª, 2æ, q. CX, art. 2.

maine nouveau l'action de nos diverses facultés. Ces deux actions se déploieront dès lors suivant un rythme analogue en leur unique sujet agissant.

4) DIVISION. — C'est pourquoi si dans l'ordre naturel l'homme a reçu pour accomplir sa destinée un *fonds d'énergies*, une *lumière*, une *force d'exécution* : trois choses indispensables, nous l'avons constaté; après son élévation à l'ordre surnaturel, nous devons le retrouver pourvu de même d'un *fonds d'énergies nouvelles*, d'une *lumière nouvelle*, qui en éclairera le progrès, d'une *force nouvelle*, qui leur donnera l'épanouissement suprême.

Nous utiliserons ce parallélisme *en achevant* notre exposé de la *Morale Chrétienne*.

Nous disons *en achevant*, car la morale chrétienne englobe tout le donné d'une saine morale naturelle, puisque la loi naturelle est d'origine divine. « Il n'y a qu'*une seule morale* et une *seule vie morale* pour nous chrétiens et c'est *la morale naturelle vivifiée par le principe surnaturel;* c'est la vie naturelle munie de puissances surnaturelles et produisant des actes vraiment surnaturels »[1].

Par l'étude que nous venons de terminer, nous avons donc accompli la première partie de notre tâche. Il nous reste maintenant à déterminer l'œuvre de la morale dans le plan surnaturel de notre vie.

Nous le ferons en considérant ici encore notre activité au triple point de vue métaphysique, logique et pratique : *énergies surnaturelles, lumière surnaturelle, action morale surnaturelle.*

1. Cf. J. DIDIOT. *La morale surnaturelle fondamentale*, p. 7.

CHAPITRE PREMIER

LE FONDS D'ÉNERGIES SURNATURELLES

Ce fonds d'énergies est constitué par ce qu'on nomme *l'être surnaturel* lui-même, ou d'un mot plus connu la *grâce* sous toutes ses formes.

1° La grace : ce qu'elle est. — La grâce est un don créé, fini certes puisqu'il est attaché à une nature limitée et finie comme un accident s'ajoute à la substance, mais c'est un accident d'une valeur infinie. Il communique en effet à notre âme une vie quasi-divine. Tel est le merveilleux accroissement que nous apporte la *grâce sanctifiante*. De plus celle-ci n'entre pas chez nous « sans le très noble cortège de toutes les *vertus infuses* » [1], dont l'exercice est sans cesse soutenu par les *grâces actuelles* et les *dons du Saint-Esprit*.

Toutes ces énergies n'étant que des accidents, des surcroîts, ont besoin pour subsister d'un sujet d'inhérence. Ce sujet c'est la nature elle-même, dont le concours est nécessaire à l'opération surnaturelle. « Comme la grâce ne supprime pas la nature, mais la perfectionne, dit saint Thomas, il faut que la raison naturelle travaille sous l'empire de la foi, comme l'inclination naturelle de la volonté se conforme aux requêtes de la charité » [2]. Il en résulte que dans l'ordre surnaturel nous posons des actes qui demeurent véritablement *nôtres*, bien qu'ils

1. Cf. *Catéchisme du concile de Trente*, de *baptismo*, n° 5.
2. Cf. *S. theol.*, 1ª p., q. I, art. 8 ad 2 um.

acquièrent par l'intervention de la grâce une qualité, qui nous dépasse à l'infini [1]. Ils s'alimentent donc à une double source : les *énergies de la nature*, que la volonté éclairée par la raison doit informer afin de leur faire produire des *actes humains*, au sens moral de ce mot, — et les *énergies de la grâce*, qui donnent à ces actes une portée surnaturelle.

Ces énergies s'entr'aident mutuellement et se déploient de conserve sans se confondre jamais. Elles sont essentiellement distinctes. Cependant, la foi nous l'enseigne, elles unissent leurs opérations dans la synthèse vivante, que réalise l'âme chrétienne.

2° LES RELATIONS DE LA NATURE ET DE LA GRACE. — Leurs relations sont lumineusement exposées par saint Thomas : « *La grâce, considérée en elle-même*, perfectionne l'essence de l'âme en tant que l'âme possède quelque ressemblance avec l'être divin, — et de même que de l'essence de l'âme dérivent ses facultés, ainsi de la grâce découlent des perfections qui s'ajoutent aux facultés de l'âme : on les appelle des *vertus*, — et aussi des *dons* par lesquels ces vertus à leur tour sont aidées en vue de leurs actes » [2].

De là un parallélisme frappant entre ces trois degrés d'activité. C'est que la grâce est « infusée » dans notre âme, c'est la métaphore classique. Comme un liquide versé dans un vase en épouse tous les contours, la grâce vient donc élever à l'ordre surnaturel, en les doublant pour ainsi dire, nos ressources naturelles. Notre essence d'abord, c'est-à-dire notre vie en ses régions les plus profondes avec ses dispositions, ses inclinations, ses aspirations spontanées, est perfectionnée par ce qu'on appelle la *grâce sanctifiante*. — A leur tour les facultés qui manifestent l'énergie de l'âme sont rendues capables d'agir surnaturellement par les *vertus infuses* [3]. Celles-ci en effet, épa-

1. Rappelons-nous l'axiome de l'Ecole : *actus sunt suppositorum*, les substances seules sont les sources *profondes* de l'action.

2. Cf. *S. theol.*, 3ª p., q. LXII, art. 2.

3. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. CX, art. 4, art. 1um.

nouissement et « ramifications de la grâce vivifiante »[1], sont des aptitudes permanentes, des quasi-facultés, des principes d'action, « semblables, ajoute saint Thomas, aux *raisons séminales*, qui se trouvent en toutes créatures comme les principes de leurs développements »[2]. — Enfin nos actes eux-mêmes acquièrent une valeur d'éternité par le concours de la *grâce*, à cause de cela dite *actuelle*, et des *dons* du Saint Esprit qui nous disposent à en bien subir l'influence.

On le voit : l'emprise de la grâce sur notre être est totale.

3° Ce que produit la grace : similitudes surnaturelles avec Dieu. — Ce que produit la grâce, saint Thomas nous l'a dit dans son texte magnifique de concision, où il résume en quelques lignes toute la doctrine de l'être surnaturel : « La grâce, considérée en elle-même, perfectionne l'essence de l'âme, en tant que l'âme possède quelque ressemblance avec l'être divin ». Cette ressemblance ébauchée est celle que Dieu a communiquée à notre nature, lorsqu'il a créé l'homme à son image; la grâce sanctifiante l'accentue au plus intime de notre âme.

Les vertus infuses, qui forment son cortège, continuent son œuvre. A nos facultés de connaître, d'aimer, de vouloir, qui dans l'ordre naturel font de l'homme une vivante image de Dieu, elles apportent des capacités surnaturelles d'agir à l'imitation divine : la foi en effet nous fait produire des pensées identiques aux pensées de Dieu, l'espérance harmonise nos aspirations aux souhaits de Dieu en notre faveur, la charité assimile notre volonté à la volonté de Dieu. Et cette conformité sublime s'accroîtra encore en toutes les manifestations de nos énergies sous les incessantes influences de la grâce actuelle.

En un mot l'intervention de la grâce est productrice en nous de *similitudes surnaturelles* avec Dieu.

1. Cf. Saint Bonaventure. *Breviloquium*, V, 4.
2. Cf. *S. theol.*, 1ª p., q. LXII, art. 3.

4° NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÊTRE SURNATUREL. — Ces similitudes nous sont conférées au moment de notre justification.

De fait nous sommes alors unis au Christ « comme les rameaux au cep de la vigne », c'est la comparaison dont use Notre-Seigneur. Cette merveille se réalise par l'intermédiaire de son Humanité. Ainsi nous l'explique saint Augustin : « le Seigneur se dit être la vigne, dont ses disciples sont les rameaux,en ce sens qu'il est la tête de l'Eglise, dont nous sommes les membres, — qu'il est le Médiateur entre Dieu et les hommes parce qu'il est l'*homme Jésus-Christ*. En effet la vigne et les rameaux sont de même nature. Or comme il était Dieu, dont nous ne possédons pas la nature, *il s'est fait homme*, afin qu'en lui *la nature humaine* fût la vigne, dont nous, hommes, puissions être les rameaux »[1]. Nous devenons ainsi suivant le mot surprenant en sa vérité *divinæ consortes naturæ*[2] participants à la nature divine. Certes « cette participation formelle n'est qu'analogique, c'est-à-dire qu'elle est une *assimilation surnaturelle* à la nature divine, — mais cette participation à la manière d'un lien nous attache en une union intime à la substance même de la nature divine »[3]. Donc la vie surnaturelle, qui nous unit à Dieu est constituée par de vivantes ressemblances avec Lui.

Nées en notre âme lors de notre baptême, qui nous faisant enfants de Dieu et frères adoptifs de Jésus communique à notre âme un air de famille avec la Divinité, — elles s'accentuent sans cesse par le progrès que nous valent toutes les démarches pieuses, parce que ces démarches augmentent en nous la vigueur de la grâce sanctifiante. La réception des sacrements est en ce point particulièrement efficace. Ne sont-ils pas institués pour nourrir, fortifier et guérir au besoin notre activité surnaturelle? Certains d'entre eux même la disposent à un

1. Cf. *Tractat.* 80, *in Joan.*
2. Cf. *Saint Pierre*, épît. II, ch. I, v. 4.
3. Cf. CARD. FRANZELIN. *De Deo trino*, th. 48.

déploiement spécial; ce sont eux qui impriment en notre âme *un caractère*. De par sa nature, dit saint Thomas, le caractère est un signe qui nous rend *conformes* à un modèle « comme les soldats parés pour le combat portent les couleurs de leur chef, et ainsi, d'une certaine manière, sont marqués à sa ressemblance »[1].

Sans doute le caractère n'est pas identique à la grâce sanctifiante, puisque, elle perdue, il demeure encore. Mais cela prouve combien par lui est profonde et indélébile notre assimilation au Christ. Le caractère est comme un germe que la rosée divine vivifiera et épanouira. Or l'épanouissement d'un germe ne peut se faire que dans le sens de ses virtualités, de ses aptitudes déterminées. Par où l'on voit que le seul développement possible à nos énergies surnaturelles, orientées vers leur fin suprême par les ressemblances initiales, qui les constituent, sera nécessairement un *accroissement de notre ressemblance avec Dieu*. Notre union avec Lui grandira dans la même mesure jusqu'à ce que « par cette union spirituelle, que consomme la charité, nous soyons en quelque sorte transformés en notre fin dernière »[2].

5° L'IDÉAL DE LA MORALE CHRÉTIENNE. — C'est en effet vers cette transformation, vers cette « déification par assimilation et union »[3], suivant le mot du pseudo-Denys l'Aréopagite, que convergent en leur élan normal toutes nos inclinations naturelles et surnaturelles. La Morale chrétienne doit diriger le mouvement des unes et des autres, car le Christ, notre modèle éternel, est à la fois Homme et Dieu.

La Révélation d'ailleurs nous fait connaître cet *idéal de vie*, lorsqu'elle nous dit par la bouche de saint Paul, que Dieu nous a destinés « à devenir les fidèles images de son Fils »[4].

1. Cf. *S. theol.*, 3ª p., q. LXIII, art. 3, ad 2um.
2. Cf. *S. theol.*, 1ª 2ae, q. LXII, art. 3.
3. *De la hiérarchie ecclésiastique*, ch. I, § 3.
4. *Ad Rom.*, VIII, 29.

CHAPITRE II

LA LUMIÈRE SURNATURELLE

LA RÉVÉLATION ET LA VERTU DE FOI. — La Révélation est la lumière, dont nous avons besoin pour diriger notre marche dans le domaine surnaturel. Elle illumine d'un rayon nouveau la raison humaine et amplifie à l'infini la portée de son action. Elle lui ouvre en effet des horizons illimités, où la vertu infuse de foi lui permet de plonger son regard. Tel est l'accroissement que l'intervention divine apporte à notre faculté naturelle : d'une part, elle lui offre un enseignement, qui l'instruit des vérités éternelles, tandis que d'autre part elle lui donne l'aptitude à le recevoir surnaturellement.

Il n'est donc pas légitime, au nom d'un concept de l'immanence vitale interprété à faux, d'opposer à toute révélation « une fin de non-recevoir préliminaire et globale » [1], sous le fallacieux prétexte, que tout apport de l'extérieur serait « une menace de tyrannie intellectuelle » [2], une invasion du sujet, une violation de son autonomie. Ce sont là de vaines affirmations, que contredisent les plus claires constatations de l'observation psychologique. « Certes, l'immanence de la vie rationnelle, comme celle de toute vie, est réelle, — mais pas plus que dans la vie physiologique à laquelle est emprunté ce concept, dans la vie rationnelle l'immanence n'est absolue. Le vivant

1. Cf. Ed. Le Roy. *La Quinzaine*, 16 avril 1905, art. *Qu'est-ce qu'un dogme?* p. 499.
2. *Ibid.*, p. 502.

est un système clos, mais en relation avec son milieu : il resserre parfois sa synthèse pour se défendre contre une intrusion nuisible; il s'ouvre parfois aussi pour recevoir les aliments nécessaires à son développement. Ainsi en est-il dans la vie de l'esprit »[1].

L'activité intellectuelle s'alimente des données de l'expérience et de la science. L'esprit les recherche avidement, mais son « interminable désir de sçavoir » [2] demeure inassouvi. Son progrès même lui fait sentir plus cruellement ses limites. Toujours « il y a un au-delà et un transcendant à nous, un infini, si l'on veut, que malgré ses prétentions notre raison humaine n'arrive pas à étreindre, à égaler, à comprendre. Elle en conçoit l'existence, et par voie d'analogie elle peut découvrir quelques-uns de ses attributs, mais elle ne pénètre pas en lui pour inventorier les merveilles de sa vie divine. C'est le lieu des mystères que notre intelligence ne peut sonder et dont elle ne peut entrevoir quelque clarté que par la condescendance d'un témoignage venu d'en haut »[3].

L'homme est un « être enseigné ». Il a besoin d'accepter de l'extérieur l'expression de plusieurs vérités humaines, *a fortiori* a-t-il besoin d'une révélation pour entrevoir les vérités surnaturelles. Mais cette révélation Dieu ne nous la fait pas sans nous donner, redisons-le, le moyen de l'accueillir comme il faut. Pour cela il revêt nos facultés d'une énergie surnaturelle. Les vertus infuses communiquent à notre intelligence une puissance nouvelle, à notre cœur et à notre volonté un plus grand désir et un plus grand amour de la science divine : et ces secours haussent notre âme au niveau de l'enseignement qui nous est offert. Elle est dès lors capable d'adhérer efficacement aux mystères proposés à notre foi : Trinité, Incarnation, Rédemption, élévation de l'homme à la grâce, etc... Or toutes ces vérités, qui nous instruisent sur la vie divine et sur

1. Cf. notre ouvrage : *Les deux aspects de l'Immanence et le Problème religieux*, p. 194.
2. Cf. Saint François de Sales. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. I, ch. 15.
3. Cf. *Les deux aspects de l'Immanence*, etc., p. 195.

notre destinée éternelle, éclairent notre conduite et déterminent notre devoir. Elles servent donc de base à la *Morale chrétienne.*

Celle-ci désormais sera à même de nous faire connaître *les éléments de notre activité surnaturelle,* afin que nous la puissions diriger avec fruit à la lumière, qu'apporte à la *Règle théorique* et à la *Règle pratique* de notre vie l'enseignement divin.

I. — Les éléments de l'activité surnaturelle.

Le fait de notre élévation à l'ordre surnaturel a pourvu notre âme d'énergies nouvelles. C'est la Révélation, qui nous a fait connaître cet enrichissement de notre être; elle nous fait connaître en même temps le surcroît de moralité, que cet apport ajoute à notre action. Non seulement en effet elle éclaire l'ampleur de notre fin dernière, ainsi que l'*idéal* qui s'impose à nous désormais : ce *Bien éternel,* vers lequel doivent tendre tous nos efforts et qui consiste en la possession de Dieu dans l'intime union de la vision béatifique; — mais elle nous indique encore les *moyens* mis à notre disposition afin de le poursuivre et la manière de les mettre en œuvre avec succès.

Ces moyens sont précisément les énergies surnaturelles elles-mêmes. Il nous importe donc d'évaluer exactement les ressources, dont le concours nous permettra de répondre aux exigences de la Règle théorique et pratique, qui a mission de nous guider pas à pas vers la conquête de notre destinée.

Toutes ces ressources sont les éléments de notre activité surnaturelle, mais à des titres divers et en des mesures variables, qu'il est nécessaire de déterminer.

1° Inventaire des énergies surnaturelles considérées comme éléments de notre activité; — *leur efficacité respective.* — A l'essence de notre âme, dit saint Thomas dans le texte que nous avons cité, est attachée une grâce permanente, habituelle : *la grâce sanctifiante.* D'une manière qui échappe

à notre observation, parce que d'ordinaire elle nous demeure insensible, elle imprègne en quelque sorte, afin de le surnaturaliser, le fonds même de notre être. Telle est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Il envahit peu à peu toutes nos puissances, pourvu que nous ne mettions pas d'obstacle à son action. Celle-ci crée dans l'âme des justes une atmosphère intérieure, qui lui donne ce *ton surnaturel*, cette sympathie pour tout ce qui est de Dieu et ses répugnances quasi-instinctives à l'endroit de tout ce qui heurte la vérité divine et l'amour divin, — en un mot ce *sens chrétien*, que l'Eglise apprécie à si haute valeur même dans ses décisions doctrinales.

Par cette emprise profonde et toujours en progrès la grâce sanctifiante est déjà un important *élément de moralité*. Elle est par ailleurs le principe de notre vie surnaturelle. D'elle en effet découlent les vertus infuses « comme de l'essence de l'âme dérivent ses facultés » : or les unes et les autres sont les instruments de notre activité.

Les *vertus infuses* sont donc les épanouissements de la grâce et manifestent son énergie. Cependant elles ne sont que des qualités et perfections, qui s'ajoutent à nos facultés naturelles, afin de donner à leurs opérations une valeur surnaturelle. Si nous voulons en établir l'inventaire, force nous est par conséquent de considérer en nos actes humains les éléments constitutifs, qu'elles viennent parfaire. Or l'acte humain résulte du travail de la raison et de la volonté. A ces deux facultés seront attribuées respectivement des vertus infuses : les unes seront d'ordre intellectuel, les autres seront d'ordre moral. Les premières, telles la foi et la prudence, illuminent d'un rayon divin notre raison; les secondes, telles l'espérance, la charité, la force, la tempérance, la justice, doubleront d'une énergie divine la vigueur de notre volonté. Elles sont les éléments principaux de l'activité surnaturelle considérée en la part de l'homme. Nous y reviendrons incessamment.

Pour faciliter, fortifier, exalter leur action interviennent enfin à titre transitoire des *grâces actuelles*, secours, motions, inspirations, etc. Telles sont au point de vue, qui nous occupe,

« les impulsions à croire » et « à tirer de notre croyance les fruits d'exquise moralité qu'elle doit produire » [1], et les sollicitations ou les amorces qui engagent notre volonté à faire le bien. Mais afin que nous en subissions plus efficacement l'influence, « Dieu nous confère les *dons* du Saint-Esprit, fort semblables quant à leur caractère et à leur rôle aux heureuses dispositions, au tempérament favorable, aux « dons naturels », qui se remarquent fréquemment dans l'ordre simplement humain » [2]. Ils rendent nos facultés plus aptes à recevoir les inspirations divines, comme les voiles du navire lui permettent de recevoir l'impulsion du vent.

2° Le rôle capital des vertus infuses. — De la précédente inspection il ressort que les vertus infuses sont le point d'application où la coopération humaine est capable de rejoindre la générosité divine. Elles sont en effet *au centre* de l'œuvre morale surnaturelle. La grâce sanctifiante est à leur origine : elle leur donne naissance; tandis que les grâces actuelles avec les dons du Saint-Esprit aident à leur développement. Or ce développement *a parte hominis* dépend de notre bonne volonté, à laquelle ne manque jamais le secours de la grâce nécessaire pour cela. C'est que essentiellement nos actes demeurent nôtres. Nous en conservons la libre initiative et la responsabilité, à ce point que les suppléments, d'où leur viennent efficacité et mérite surnaturels, ne peuvent que vivifier les facultés qui les produisent.

Examinons le couronnement qu'apportent à chacune de ces facultés les *vertus infuses*, qui deviennent à ce titre les plus précieux éléments de notre activité morale.

Ces vertus sont des qualités permanentes [3], qui rendent l'âme apte à l'action, l'y disposent et l'y inclinent [4]. Elles sont

1. Cf. J. Didiot. *Morale surnaturelle fondamentale*, p. 127.
2. *Ibid.*
3. Cf. Saint Thomas. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LV, art. 4.
4. *Ibid.*, q. XLIX, art. 3; et q. LVIII, art. 1.

pour ainsi dire greffées sur nos puissances naturelles, comme des rameaux d'essence exquise sur un sauvageon, dont ils utilisent la sève. Nous savons tout cela et nous avons dit également, qu'elles se divisent en deux catégories, car, si la foi ouvre notre raison à la lumière divine, la charité entraîne notre volonté vers le bien éternel. Il nous reste à examiner en détail les fruits de leur intervention.

a) *L'illumination surnaturelle.* — « De toutes les puissances surnaturelles et ordinaires concédées par Dieu à notre raison, la première par ordre logique et ontologique, quelquefois même par ordre chronologique, est la vertu de *foi*, base essentielle et indispensable des autres. Par elle l'intelligence humaine entre surnaturellement en possession de la vérité surnaturellement révélée soit théorique et dogmatique, soit pratique et morale. — Dans cette vérité la foi saisit Dieu, principe premier et fin suprême de toute moralité créée, et en même temps, les lois générales, qui règlent celle-ci. A ce point de vue la foi est donc très véritablement notre *syndérèse surnaturelle* absolue et infaillible comme la syndérèse naturelle »[1]. Elle est donc la source de notre *Science du Bien* dans l'ordre surnaturel, comme la syndérèse, c'est-à-dire la raison, en tant qu'elle nous rend aptes à dégager dès la première expérience les principes de l'activité morale, l'est dans l'ordre naturel[2].

Bien plus par voie de conséquence la foi enseigne l'*Art de vivre* dans ce domaine supérieur. En effet, ajoute J. Didiot, « elle saisit aussi, dans la révélation, bien des réalités finies, bien des lois particulières et contingentes, bien des préceptes et conseils immédiatement applicables à la vie pratique; et à ce point de vue la foi remplit un rôle qui pourrait la faire appeler une *conscience surnaturelle.* — On serait conséquemment dans le faux, si l'on regardait la foi comme une puissance purement spéculative et scientifique. Elle a sans doute premièrement ce

1. Cf. J. Didiot, o. c., p. 125.
2. Cf. *supra, Deuxième Partie*, ch. II, section III.

caractère *contemplatif*; mais elle tend spontanément à produire des effets actifs, à ordonner l'homme vers Dieu, à le faire espérer et aimer, à le rendre prudent et religieux, à établir en lui le règne et l'habitude de toutes les vertus. — Elle est donc très réellement elle-même une vertu de *moralité surnaturelle* »[1]. Nous verrons plus bas [3], ce que lui doivent la Règle théorique et la Règle pratique de notre activité.

En un mot la foi est, selon l'expression du Concile de Trente, « la racine de la justification » [2] et partant de la vie surnaturelle. Elle l'est sans doute parce que la connaissance est la condition d'une action bien ordonnée, mais elle l'est encore parce qu'elle puise dans les vérités révélées, — pour continuer la comparaison, — les sucs et les aliments qui nourrissent les autres vertus.

Comme toute vertu infuse elle est assistée en son exercice par les grâces actuelles et les dons du Saint-Esprit, qui nous disposent à les mieux recevoir. Or d'après saint Thomas [4], quatre dons nous apportent facilité, promptitude, agrément dans la poursuite des connaissances surnaturelles, ce sont : le don d'*intelligence* et celui de *sagesse*, qui favorisent la perception des vérités spéculatives et le jugement qui les suit; le don de *conseil* et celui de *science*, qui se réfèrent aux vérités pratiques.

En ce domaine de l'action la foi trouve une associée, qui la prolonge et en est en quelque sorte le corollaire, c'est la vertu infuse de *prudence*. Celle-ci perfectionne et surnaturalise la Conscience Morale : elle éclaire sa délibération, contrôle ses jugements, fortifie à tout instant ses décisions. Elle nous guide à chaque pas dans le détail des devoirs à accomplir pour atteindre notre destinée éternelle.

La vertu de foi secondée par la vertu de prudence avec le

1. *Ibid.*, p. 126.
2. Cf. *Section II* et *Section III*.
3. *Sess.*, VI, cap. 8.
4. Cf. *S. theol.*, Ia 2æ, q. LXVIII, art. 4.

secours des grâces actuelles et des dons du Saint-Esprit enrichit notre raison théorique et pratique d'un élément de lumière surnaturelle, dont notre activité a besoin. Elle lui montre le but et les voies par lesquelles on le poursuit, mais elle ne la contraint en aucune manière. L'adhésion aux vérités divines reste libre, parce que malgré toutes les certitudes et évidences extrinsèques, dont elles sont entourées, l'objet qu'elles nous proposent à croire demeure *intrinsèquement* inévident. *A fortiori* ne sommes-nous pas déterminés fatalement à réaliser dans notre conduite les conséquences pratiques de la révélation. Le faire sera la part de notre bonne volonté.

b) *La réalisation surnaturelle.* — Afin d'entreprendre cette réalisation la volonté reçoit l'infusion de puissances, qui constitueront le deuxième élément capital de notre activité morale. Ce sont d'abord les vertus d'*espérance* et de *charité*. « Vers la fin surnaturelle est orientée la volonté, dit saint Thomas. Or elle se meut et tend vers cette fin comme vers un bien qu'il est *possible* d'atteindre et c'est le rôle de l'espérance; elle s'efforce ensuite de *s'y unir* d'une façon spirituelle jusqu'à se transformer en quelque sorte en cette fin, ce qui se réalise par la charité. Chaque chose en effet est naturellement mue et dirigée vers la fin qui lui est connaturelle et ce mouvement résulte d'une certaine harmonie entre la chose et sa fin... »[1] « Mais quand il s'agit de tendre et de s'unir à une fin qui est supérieure à la nature, les puissances naturelles n'y suffisent plus. Il faut qu'intervienne le surcroît de deux vertus surnaturelles »[2]. Ainsi « dans la volonté humaine élevée à l'ordre de la grâce Dieu doit mettre les deux vertus théologales d'espérance et de charité »[3].

La fécondité morale de ces deux puissances surnaturelles est de toute évidence. « L'une met l'homme dans la *voie*, qui

1. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LXII, art. 3.
2. *Ibid.*, ad 1um.
3. *Ibid.*, ad 3um.

aboutit à Dieu, fin dernière et béatifique; et non seulement dans la voie, mais dans la tendance et dans le mouvement vers ce bien infini. L'autre fait plus encore : elle l'unit à Dieu; elle commence à le transformer en Dieu; elle lui donne plus que les arrhes de son bonheur éternel en Dieu; elle met déjà partiellement en lui sa suprême perfection d'être-moyen, c'est-à-dire son unification aussi absolue que possible avec l'Etre-fin, dont la glorification extérieure tend de la sorte à son *maximum* d'intensité. — Ce que la vertu de foi avait inauguré dans l'intelligence, les *vertus d'espérance et de charité* le continuent donc dans la *volonté* »[1].

Elles le font toujours avec le concours incessant des *grâces actuelles*, qui sous forme de sollicitations, de motions, d'impulsions divines provoquent et soutiennent en leur opération ces quasi-facultés, que sont les vertus surnaturelles. D'autre part, afin que notre volonté se conforme plus aisément à ces interventions de l'Esprit sanctificateur, Dieu lui concède des *dons* particuliers. « Toutes les énergies, qui peuvent être les principes des actes humains, telles que les vertus, dit saint Thomas, sont vivifiées par les dons de l'Esprit-Saint »[2]. Nous connaissons déjà ceux qui vivifient notre raison. « Notre volonté à son tour en vue de nos devoirs à l'égard du prochain est perfectionnée par le don de *piété*; en vue de nos devoirs à l'égard de nous-mêmes elle est perfectionnée par la *force* contre la peur du danger et par la *crainte* contre le désir immodéré des plaisirs »[3].

Enfin, dans l'accomplissement de son œuvre pratique de salut, la volonté reçoit l'aide des *vertus morales* infuses : la *tempérance*, la *force* et la *justice*. Ces trois vertus cardinales, avec les vertus qui interviennent dans le détail de nos devoirs journaliers, — et que saint Thomas se plaît à nommer « leurs filles », — règlent nos obligations à l'égard de nous-mêmes,

1. Cf. J. Didiot, o. c., p. 135.
2. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LXVIII, art. 4.
3. *Ibid.*

à l'égard d'autrui, et aussi à l'égard de Dieu. Mais à cette dernière tâche, qui est infiniment supérieure aux autres et en est comme l'aboutissant suprême, pourvoit la vertu infuse de *religion*. Celle-ci sans doute s'alimente de foi, d'espérance et de charité; elle requiert le concours de la tempérance et de la force, qui disciplinent nos inclinations et orientent nos énergies vers le respect des droits divins, mais à toutes ces vertus elle apporte un sublime couronnement de moralité. Elle préside à l'hommage direct, que par la prière et le sacrifice nous devons rendre à notre Auteur en entrant en cette société de l'homme avec Dieu, que nous appelons précisément la Religion.

***

Ce rapide aperçu nous a montré comment la grâce en ses souples et multiples formes surnaturalise jusqu'aux moindres éléments de notre activité morale. Mais, ne l'oublions jamais, si elle perfectionne la nature, elle ne la détruit pas, et loin de dédaigner nos *ressources naturelles*, elle les englobe et les utilise en vue de notre unique fin dernière.

Outre nos facultés, dont nous venons de décrire l'élévation par les vertus infuses, ces ressources sont les dispositions, aptitudes, inclinations, que nous avons étudiées [1] sous le nom de psychisme inférieur, conscient, rationnel. Nous avons indiqué l'influence qu'elles peuvent avoir sur la direction de notre vie et le parti que nous en pouvons tirer. Il reste encore à dire un mot des *vertus naturelles*.

Ces vertus sont des perfections, que nos diverses puissances acquièrent par leur exercice même. Saint Thomas les définit : « de bonnes qualités de l'âme, avec lesquelles la vie est toujours juste et dont personne ne peut mal user » [2], car vouloir en mésuser, ce serait les détruire. Bien qu'elles perfec-

1. Cf. *Deuxième Partie*, ch. II, *Section* I^re^.
2. Cf. *S. theol.*, I^a^ 2^æ^, q. LV, art 4.

tionnent les mêmes facultés que les vertus infuses, elles se distinguent nettement de ces dernières. En effet elles sont acquises progressivement tandis que les autres nous sont données d'un coup lors de notre justification; elles s'accroissent par une pratique persévérante tandis que les autres ne s'accroissent qu'au moyen d'un don nouveau par lequel Dieu récompense notre mérite; elles ne peuvent coexister en nous avec le vice qui leur est opposé, tandis que les autres nous étant concédées en vue de notre perfectionnement peuvent rencontrer en notre âme les mauvais penchants, contre lesquels elles nous aident à engager le combat spirituel. Enfin elles ont pour but de moraliser notre vie dans l'ordre humain, tandis que les autres nous font « compagnons des saints et enfants de la maison de Dieu »[1].

Cependant les unes et les autres se rendent de mutuels services. Les vertus naturelles en l'âme, qui les a acquises, facilitent le travail des vertus surnaturelles : elles détruisent les vices, qui leur font obstacle et assouplissent les facultés au service des vertus infuses. En retour celles-ci par leur coopération ajoutent à nos actes une valeur d'éternité.

C'est tout cet ensemble d'énergies et de qualités naturelles et surnaturelles, que la Morale chrétienne doit nous apprendre à gouverner à la lumière de la Règle théorique et de la Règle pratique des mœurs humaines.

II. — La Règle théorique surnaturelle.

Pour déterminer la Règle théorique de notre vie, la Morale en tant que « science du Bien » a écouté d'abord la voix de la raison. Celle-ci a découvert en Dieu le terme, auquel sont ordonnées toutes nos énergies. Marquées à son image, elles n'ont d'autre destinée que d'accroître notre ressemblance avec

1. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LXIII, art. 4.

Lui. Accentuer cette ressemblance, autant qu'il est possible à notre faiblesse, est donc pour nous le bien, la fin, le devoir [1].

1° Le fondement de la règle idéale : le Bien éternel. — Les vérités que nous a découvertes la philosophie, la Révélation les fait briller d'un éclat nouveau. D'elle nous apprenons avec une certitude absolue, que Dieu a créé le monde pour sa gloire [2] « afin de manifester sa perfection par les bienfaits qu'il répand en ses créatures » [3]. Or toute gloire lui vient par son Fils, notre Rédempteur [4], auquel s'associent par leur libre coopération tous ceux qui souhaitent devenir les fidèles images du Christ, l'Homme-Dieu. — Tel est en effet le but qui nous est imposé, l'idéal concret et divin, qui est offert à notre imitation; telle est la forme nettement définie que revêt notre fin dernière. Sa conquête nous procurera le Bien à un double titre : d'abord par le perfectionnement intégral de notre être, — ce qui fait honneur à Dieu, — puis par la félicité céleste qui nous en reviendra comme récompense. La formule du catéchisme résume cet enseignement au sujet de notre fin : connaître, aimer et servir Dieu, et obtenir par ce moyen la vie éternelle.

Comment se réalise cette conquête? — Par l'épanouissement de nos similitudes naturelles avec Dieu sans doute, mais surtout par l'épanouissement des similitudes surnaturelles, qu'a infusées en notre âme le don de la grâce. Y travailler devient pour nous le devoir.

2° La formule de cette règle : la loi positive divine. — Ce devoir est déterminé par la *loi éternelle*, qui est au dire de saint Thomas : « le moyen, dont use la Sagesse divine pour

1. Cf. *supra*, *Deuxième Partie*, ch. II, sect. II.
2. Cf. Prov. XVI, 4.
3. Cf. *Concile du Vatican*, sess. III, c. 1.
4. Cf. *Canon de la Messe* : *per Ipsum, cum Ipso* et *in Ipso* est tibi Deo omnipotenti in unitate Spiritus Sancti omnis honor et gloria.

donner une directive à tous nos actes et mouvements » [1]. — Mais que nous commande cette loi primordiale? — De respecter le plan divin, dont nous avons reconnu l'harmonieuse unité [2]. Eternellement conçue par l'intelligence divine, elle est éternellement promulguée par l'immuable volonté divine.

Sa première manifestation nous est faite par la *loi naturelle* gravée ès cœurs des hommes, mais les prescriptions de cette dernière, universellemment présentes à toute raison et parfaitement lumineuses dans la région des principes, s'obnubilent souvent dans le détail de leurs applications plus ou moins lointaines. L'ignorance, les préoccupations d'intérêt, les fumées des passions créent dans les âmes une atmosphère confuse, qui trouble leur claire vision du bien et du mal [3], suscitent un tumulte de désirs égoïstes, qui les empêche d'entendre la voix *intérieure* de la conscience. C'est une constatation que proclament les illusions et les erreurs de tous les paganismes [4]. Il était donc pratiquement nécessaire qu'une parole *extérieure* corrigeât ces déviations et traduisît les requêtes du devoir en formules d'un sens très précis.

La Révélation y a pourvu au moyen de la *loi positive divine.* Celle-ci apporte un supplément de lumière à la morale naturelle : elle nous rend en cela un inappréciable service. Mais son rôle principal est de guider la marche de l'homme dans le domaine de la grâce. Posé le fait de notre élévation à l'ordre surnaturel, nous avions absolument besoin d'une règle de conduite de même ordre : telle est la loi positive divine.

Surnaturelle en sa source, elle l'est encore par la manière, dont elle fut portée à notre connaissance; elle l'est enfin par sa mission, puisqu'elle s'adresse à l'homme en tant qu'appelé au salut éternel. Or cette vocation au salut est universelle dans le temps comme dans l'espace. Aussi Dieu a-t-il exprimé ses

1. Cf. *S. theol.*, 1a 2æ, q. XCIII, art. 1.
2. Cf. *supra, Première Partie,* ch. III.
3. Cf. *S. theol.*, 1a 2æ, q. XCIV, art. 4.
4. Cf. *Catéchisme du Concile de Trente,* p. III, c. 1, nº 3.

ordres dès les origines de l'humanité. Il les a dictés à Adam et aux patriarches dans les multiples interventions, qui constituent la *révélation primitive*. Il les a promulgués à nouveau sur le Sinaï, lorsqu'il les fit graver par Moïse sur les deux Tables de pierre : ce fut le *Décalogue*, que maintes fois les prophètes ont expliqué au peuple juif. Enfin le Christ a confirmé tous ces préceptes par son enseignement public « Ne pensez pas, dit-il, que je suis venu abroger la Loi et les paroles des prophètes, je ne suis pas venu les abroger mais les compléter » [1]. « La Loi demeurera éternellement », ajoute-t-il [2], au moment d'en dilater les préceptes dans son Sermon sur la Montagne. Seulement à la crainte, qui en inspirait l'observation, il entend substituer l'amour. Aux pharisiens qui l'interrogent sur le « grand commandement de la Loi, il répond : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit. Voilà le plus grand et le premier commandement. Mais le second est semblable au premier : tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements sont suspendus toute la Loi et les Prophètes » [3].

C'est la *loi nouvelle*, que le Christ résume en l'amour de Dieu et du prochain. Elle comprend certes tous les préceptes de la loi naturelle, dont elle précise les exigences, mais elle comprend en outre des préceptes surnaturels de foi, d'espérance, de charité, dont la pratique alimente et perfectionne en nous la vie de la grâce. Ces préceptes sont *universels* et doivent être enseignés à toutes les nations [4]; ils sont *immuables* comme la Divinité qui les énonce et nul ne peut y changer un iota [5] ni dans leur essence ni dans leur interprétation [6]; ils sont *absolus* et leurs exigences n'admettent aucune excuse, aucune dérogation.

1. Cf. Saint Matthieu, V, 17.
2. *Ibid.*, 18.
3. *Ibid.*, XXII, 36-40.
4. *Ibid.*, XXVIII, 18-20.
5. *Ibid.*, V, 18.
6. Cf. *Concile du Vatican*, Const. *Dei Filius*, ch. III et can. IV.

3° LES CONSÉQUENCES DE CETTE RÈGLE : A) LA RESPONSABILITÉ ET SES CONDITIONS. — Par tous ces commandements la loi positive divine devient la *Règle idéale* de la vie chrétienne. Avant toute considération concrète et toute application elle énonce en formules générales, comme un code, ce que nous aurions à faire, le cas échéant, pour conformer notre volonté à celle de son Auteur. Interprétée, prolongée et au besoin déterminée par la loi ecclésiastique, elle trace à notre activité son itinéraire. Bien plus, comme les poteaux indicateurs placés à la croisée des chemins afin de guider les passants, ses prescriptions ont pour but de nous renseigner sur la route à suivre en notre voyage vers Dieu.

Il nous est possible en effet de nous égarer, mais ce sera toujours pour avoir péché contre la lumière. La loi divine, que l'Eglise ne cesse de mettre en son jour parfait, brille à tous les yeux. Pour ne point la voir, il faut que le chrétien se détourne et refuse de la regarder; à moins encore il est vrai que l'ayant aperçue il la méprise résolument et répète le mot des anges rebelles : je n'obéirai pas. En face d'elle l'homme demeure libre : il l'observe ou la viole à son gré. Mais en ce dernier cas, sa mauvaise volonté ne détruit pas l'obligation qui le lie. Les droits de Dieu sont impérissables, et, Législateur souverain, il demandera compte aux hommes de l'usage qu'ils auront fait de ses dons. A cet interrogatoire ils sont dans la nécessité de répondre : ils sont, comme on dit, *responsables*.

Nous avons indiqué plus haut [1] les conditions de toute responsabilité dans l'ordre naturel : l'existence d'une loi, l'advertance à ses prescriptions et l'intention, qui anime l'acte à juger. Elles ne sont pas autres dans l'ordre surnaturel.

a) *L'existence de la loi.* — Que la loi positive divine existe, qu'elle nous impose des obligations et nous montre le bien moral, nous le savons par la Révélation. C'est d'elle que nous tenons les *préceptes du Décalogue* : Tu n'adoreras que Dieu seul,

1. Cf. *supra, Deuxième Partie,* ch. II, *Section II.*

tu ne tueras point, etc., ainsi que les *préceptes nouveaux*, par lesquels Jésus est venu perfectionner la Loi. Nous en trouvons une abondante expression dans le Sermon sur la Montagne : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : tu ne tueras point; celui qui aura tué passera en jugement. Mais moi je vous dis que quiconque se sera irrité contre son frère passera en jugement... Vous savez qu'il a encore été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de parjures, et tu tiendras tes promesses jurées au Seigneur. Mais moi je vous dis de ne prêter aucun serment ni par le ciel car il est le trône de Dieu, ni par la terre car elle est l'escabeau de ses pieds, ni par Jérusalem, car elle est la ville du Souverain Roi, ni par votre tête parce que vous ne pouvez à votre gré rendre un cheveu blanc ou noir. Que votre parole soit : oui, oui; non, non, — tout ce qu'on ajoute à ces mots vient de la perversité... Vous savez qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant, et si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, tendez-lui la gauche... » Et Jésus termine cette longue série de commandements, dont nous avons détaché quelques exemples, par ces mots : « Quiconque entend mes paroles et les réalise sera semblable à l'homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre... Quiconque, après avoir entendu mes paroles ne les réalise pas, sera semblable à l'insensé qui a bâti sa maison sur le sable... »[1] et a préparé sa ruine.

Les paroles du Christ désormais nous permettront d'apprécier la valeur morale et surnaturelle des actes que nous aurons occasion de poser. Elles sont de fait l'expression de la loi divine; or tout acte est bon dans la mesure où il est conforme à la loi, c'est-à-dire en définitive à la volonté de Dieu. La Révélation en nous intimant cette règle de vie détermine la condition objective de notre responsabilité : grâce à ce secours divin, l'âme chrétienne connaît maintenant son devoir.

La voie, qui mène au salut, lui apparaît lumineuse. Cependant elle y chemine par des actes qui pour être surnaturels

1. Cf. Saint Matthieu, V, VI, VII.

n'en sont pas moins d'abord et essentiellement des « actes humains », au sens moral de cette expression. Or « l'acte humain » suppose advertance et intention, qui sont les deux conditions subjectives de la responsabilité.

b) *L'advertance aux requêtes de la loi.* — Il ne suffit pas d'avoir appris les exigences de la loi, il faut encore y songer au moment d'agir. Pour vivre d'une vie vraiment surnaturelle, l'*advertance*, c'est-à-dire l'attention aux ordres de Dieu, doit être tenue en éveil. Elle est nécessaire pour dégager sans cesse le sens du devoir présent, pour s'y attacher avec une sollicitude aimante, pour l'accomplir avec toute la perfection dont on est capable.

Or si cette advertance dans l'ordre naturel est puissante au point d'élever à la dignité humaine des actes qui, sans elle, seraient demeurés dans les bas-fonds de l'inconscience,—dans l'ordre de la grâce elle élève nos actes à une dignité surnaturelle. Elle élargit le domaine de la vie chrétienne, car elle y fait entrer nos moindres actions en les rapportant à Dieu : *sive manducatis, sive bibitis...*, soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque chose d'autre, faites tout pour la gloire de Dieu »[1]. « Que toutes vos paroles et toutes vos actions soient faites au nom du Seigneur Jésus-Christ, par lequel vous rendrez grâces de la sorte à Dieu le Père »[2].

Si donc à l'invitation de saint Paul nous tenons sans cesse en éveil notre *advertance à Dieu*, elle multipliera merveilleusement nos richesses surnaturelles. Elle nous gardera en même temps de tout écart et de toute faute; car qui oserait violer la loi lorsqu'il se sent sous le regard du Législateur souverain? Bref, l'advertance, qui dans le plan de la Morale chrétienne considère toutes choses sous l'angle de l'éternité, favorise l'accomplissement du devoir.

1. Cf. Saint Paul, I *ad Cor.*, X, 31.
2. *Ad Col.*, III, 17.

Il importe donc d'utiliser à son profit toute notre puissance d'attention et de développer cette dernière par tous les moyens que nous avons énumérés plus haut [1]; — mais il importe davantage encore de la tourner vers Dieu, par l'exercice de la méditation et des oraisons jaculatoires, qui font prendre l'habitude de penser spontanément à Lui. C'est là une œuvre bien ardue, car à toutes les causes d'obscurités, de faiblesse et de distractions qui l'entravent déjà dans l'ordre naturel [2], s'ajoutent même chez les baptisés d'autres obstacles : le défaut d'instruction ou d'éducation religieuse, l'anémie de la foi, les sollicitations de toutes les concupiscences, les préoccupations d'intérêts terrestres dissipent l'âme et l'empêchent de réfléchir à sa destinée, — sans parler de la peur de Dieu, qui écarte l'esprit de sa pensée, car selon le mot de saint Jean : « Celui qui fait le mal, hait la lumière et ne vient pas vers elle de crainte que ses œuvres ne soient condamnées » [3].

Toutes ces causes d'aveuglement plus ou moins coupables gênent l'attention à Dieu et à sa loi. Il faut avoir le courage de chercher les *remèdes* à ces maladies.

Après avoir utilisé toutes les ressources, que nous offre la psychologie en vue d'une éducation naturelle de nos facultés aussi bien que de l'acquisition d'une vraie science morale [4], il est nécessaire d'avoir recours à des moyens de valeur surnaturelle.

La pratique généreuse des vertus est ici au premier plan. En effet elle augmente en notre âme la vigueur de la grâce sanctifiante. Par contre-coup elle la dégage des torpeurs et des paresses spirituelles, qui l'énervent, la débarrasse des sophismes et des illusions nées de l'égoïsme, purifie son atmosphère intérieure et lui rend la vision nette du devoir, le sens de la volonté de Dieu. C'est la part de la logique morale, qui

1. Cf. *Deuxième Partie*, ch. II, section II.
2. Nous avons décrit ces obstacles dans la *Deuxième Partie*, ch. II, section II.
3. Cf. Saint Jean. *Evang.*, III, 20.
4. Cf. *supra*, l. c.

rend le goût et l'amour des clartés divines, car « celui qui pratique la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont accomplies en Dieu » [1]. Ce réveil de la foi est accentué au moyen de la prière, qui ne cesse de demander à Dieu l'intelligence de sa loi, à l'exemple de David en son magnifique psaume CXVIII[e] « Heureux ceux qui sont parfaits en leurs voies, qui suivent la loi de Yahveh... Ouvre mon intelligence pour garder ta loi, et je l'observerai de tout cœur... C'est l'éternelle justice que tes commandements; donne-m'en l'intelligence pour que j'y trouve la vie ! » [2] Vivre sans cesse en la présence de Dieu, et grâce à ses dons d'intelligence, de sagesse, de conseil, de science considérer toutes choses à la lumière de sa loi divine, c'est pratiquer l'*advertance surnaturelle.*

c) *L'intention surnaturelle.* — L'advertance nous met à même d'éviter la déperdition de nos forces en des œuvres purement machinales ou n'ayant qu'une valeur humaine. Elle nous dispose par contre à faire porter à tous nos actes des fruits de salut. Pour cela elle dirige notre regard vers Dieu comme vers le centre de notre vie..., mais nous demeurons libres de tendre vers Lui nos énergies intimes. Cette dernière démarche réservée à notre bonne volonté est l'*intention*, troisième condition de mérite ou de démérite, ou, si l'on veut, de responsabilité.

L'intention est à nos actes ce que l'âme est au corps, qu'elle anime. Elle en est la forme dans toute la compréhension scolastique de ce terme : la forme est un principe d'existence, d'unité, d'activité. Or, suivant le vœu de la Morale chrétienne, l'intention avec l'aide de la grâce, qui ne lui fait jamais défaut, élève nos actes humains à une existence et dignité surnaturelle; elle unifie, en les rassemblant sous la direction de la

1. Cf. Saint Jean. *Ibid.*, 21.

2. Cf. Chan. E. Pannier. *Le Nouveau Psautier*, traduction sur les originaux, etc..., p. 34 et suiv.

volonté, toutes nos ressources natives et infuses; et son emprise les fait entrer dans la synthèse intérieure, prélude nécessaire de toute action féconde.

Elle est le corollaire d'une connaissance aimante, — ici éclairée par les vertus et les dons intellectuels, — qui montre à la raison illuminée par la foi la fin à laquelle nous destine la volonté de Dieu. Mais son rôle est d'adapter l'âme à cette fin par une harmonie intime et sans cesse grandissante sous l'intervention de l'espérance et de la charité, jusqu'à ce qu'elle la rejoigne, qu'elle s'y assimile et que suivant la description de saint Thomas « par le mouvement de son intention..., qu'inspire l'espérance, et par une certaine union spirituelle qui se fait au moyen de la charité, notre volonté se transforme en quelque sorte en cette fin suprême »[1]. Si donc elle est bonne et persévérante, l'intention achève de nous faire vivre d'une vie complètement surnaturelle.

Nous ne nous étonnerons pas dès lors de l'importance que lui attribue la Morale chrétienne, et du prix qu'elle attache à sa perfection. Les motifs, qui l'animent, peuvent être en effet de qualités diverses. L'on peut se résoudre à obéir aux commandements divins par la *crainte des châtiments éternels*, que la foi nous apprend être réservés aux coupables; mais l'on peut s'y résoudre aussi par le *désir de la béatitude*, à laquelle aspire notre espérance; enfin et surtout par l'*amour pur et désintéressé*, qui est le fruit de la charité. Ces motifs en fait coexistent dans notre âme, et chacun d'eux est nécessaire à certaines heures pour assurer notre fidélité, amorcer notre courage, exalter l'élan de notre cœur vers Celui qui nous a aimés le Premier.

Cependant la Règle surnaturelle nous impose le devoir d'observer la hiérarchie de leurs excellences respectives. Sans doute elle reconnaît la valeur pratique de la crainte et de l'espérance, mais comme elle n'entend pas que nous agissions principalement par un motif d'intérêt, elle exige qu'avant

1. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LXII, art. 3.

toutes choses nous servions Dieu par amour de charité. Cette intention dégagée de tout alliage d'égoïsme répond seule à notre ultime destinée, qui est de procurer la gloire extérieure de Dieu « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice; le reste vous sera donné par surcroît »[1].

Il est vrai que cette haute tenue de l'âme dépasse les forces humaines : elle requiert l'exercice souverain et parfait de la liberté. Or cet exercice rencontre des obstacles d'ordre sensible intellectuel et moral, que nous avons énumérés [2]. Il faut les écarter au préalable; puis nous libérer des hésitations de notre foi, des faiblesses de notre espérance, des langueurs de notre charité. La prière, la méditation, la pensée persévérante de Dieu, augmentant en nous la grâce sanctifiante et attirant les dons de crainte, de force et de piété, nous permettront de mener à bien cette entreprise.

B) Le mérite, le démérite, la sanction éternelle. — Celui qui dans la pleine clarté de l'advertance et avec une parfaite pureté d'intention observe la loi, rend chaque jour son âme plus semblable à Dieu par ce souverain témoignage d'amour « que votre Volonté soit faite ». Il épanouit en elle la filiation divine, que la grâce lui a conférée. Il en devient, c'est la déduction de saint Paul, « héritier de Dieu et cohéritier du Christ »[3] : il acquiert par le fait même un titre à être reçu dans la demeure de notre Père céleste.

Ce titre à la récompense suprême s'appelle le *mérite*. Il est fondé sur la justice, la bonté et la sagesse divines. Dieu en effet a maintes fois promis des faveurs déterminées pour l'accomplissement de certains actes et par dessus tout le bonheur du ciel à ses fidèles enfants : sa promesse le lie en justice. Par ailleurs il connaît la faiblesse humaine, il y compatit en secourant notre bonne volonté, comme cela convient à l'Etre essen-

1. Cf. Saint Matthieu, VI, 33.
2. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. II, section II.
3. *Ad Rom.*, VIII, 17.

tiellement bon, qui selon le mot de Platon « est exempt d'envie et souhaite que tout soit semblable à Lui ». Aussi accorde-t-il certains mérites même au pécheur, envers qui cependant il ne s'est pas engagé en justice. Enfin sa sagesse a organisé l'univers de manière à ce que l'ordre y régnât. Or dans la vie morale « ordre » signifie harmonie de la vertu et du bonheur. Cette harmonie n'étant pas toujours réalisée sur la terre doit l'être dans la vie future.

Nous n'avons pas à détailler ici les diverses formes du mérite de justice (*de condigno*) ou de convenance (*de congruo*). Il nous suffira de rappeler à quel prix ils s'obtiennent. Etre en état de grâce, poser un acte moralement et surnaturellement bon, pour lequel Dieu a promis une récompense, telles sont les conditions du mérite de justice, — tandis que la miséricorde divine, par un souci de convenance généreuse, attribue quelque mérite au pécheur qui accomplit une œuvre bonne avec l'aide de la grâce actuelle.

Mais si Dieu répond par l'octroi de ses faveurs à la bonne volonté humaine, il se montre impitoyable à la mauvaise volonté obstinée. Celle-ci se souille du *péché*, qui est désobéissance à la loi divine. Il arrive en effet que l'homme abuse de sa liberté pour mépriser les ordres de son Créateur. Il se dresse orgueilleusement contre lui, se sépare de Lui et brave sa puissance à l'imitation de Lucifer, dont il reproduit le geste de révolte. Il se revêt alors de la laideur morale de Satan, à qui la justice l'abandonne pour l'éternité.

Il sera réprouvé, jeté dans les abîmes de l'enfer, où il souffrira, nous disent les Livres Saints, d'une double et terrible peine : la peine du dam, souffrance infinie de l'âme, qui débarrassée des illusions de la terre veut s'élancer vers son unique Bien, Dieu, mais se trouve impitoyablement repoussée; et la peine du feu, souffrance du corps livré à d'indicibles tortures. Et tout cela est enveloppé dans un affreux désespoir à la pensée que cette douloureuse situation est sans issue, et accentué

1. Cf. Saint Jean, XIV, 2.

par le remords, ce ver rongeur qui ne meurt pas et rappelle au damné qu'il est lui-même l'artisan de son malheur.

C'est que de cette horrible catastrophe la cause est le péché mortel, — ainsi nommé parce qu'il tue en nous la vie de la grâce. Or l'homme ne le commet que s'il le veut, puisqu'il n'en porte la responsabilité, qu'à la triple condition, que nous avons exposée : que son acte soit gravement opposé à la *loi* divine, que la malice en soit bien connue de lui en *pleine advertance*, et qu'il se soit décidé à le poser en toute liberté avec *intention* bien précise et entier consentement.

Mais si l'une quelconque de ces trois conditions n'est pas réalisée : si la violation de la loi n'est que légère, si l'advertance a fait défaut en quelque mesure, si l'intention a été indécise ou la volonté imparfaitement libre et maîtresse d'elle-même, la gravité de la faute est atténuée d'autant. La Morale chrétienne la catalogue parmi les péchés véniels. De ceux-ci, — leur nom le fait entendre, — on obtient facilement le pardon, parce que, s'ils sont des blessures et des maladies de l'âme, ils ne lui ôtent pas la vie de la grâce. L'âme demeure attachée au Christ comme la branche au cep de la vigne, dont la sève surnaturelle guérit toutes ses faiblesses. Elle reste cependant passible d'une sanction purifiante en ce lieu que l'Eglise appelle le Purgatoire.

Au terme de notre vie en effet nous attend la *sanction divine*. La Morale chrétienne nous rend le service de le proclamer bien haut. Cette sanction est *nécessaire* non seulement pour rétablir objectivement l'ordre violé par le péché, mais encore pour soutenir l'homme dans son effort d'ascension vers Dieu. Il a besoin de l'encouragement, que lui donne l'espérance du bonheur futur en échange de ses renoncements et sacrifices d'ici-bas; il a besoin également de la crainte des châtiments de l'au-delà pour se détourner des séductions du plaisir. Aussi Le Dante n'hésite pas à dire que l'enfer est la preuve du Premier Amour.

Par ailleurs cette sanction est *juste*, car l'homme étant libre doit être l'artisan de sa félicité ou de sa détresse. Dieu, qui

nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous, disait saint Augustin; et nous savons d'autre part que nul ne sera damné sinon par sa propre faute. Bien plus élus et damnés seront récompensés ou punis en proportion de leurs vertus ou de leurs vices. La souveraine Intelligence, qui préside à la sanction divine, nous le garantit : « il y a de nombreuses demeures dans la maison de mon Père », dit Jésus [1], et de même, selon la description du Dante, il y a différents cercles de souffrances dans les profondeurs de l'enfer.

Enfin cette sanction est *universelle*. Nous sommes embarqués, c'est le mot de Pascal, et nul ne peut éviter l'alternative du salut ou de la damnation. L'homme est un voyageur sur la terre. Au point de départ, Dieu l'a muni du viatique nécessaire dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel; à son point d'arrivée, il retrouvera Dieu, qui lui demandera compte de l'emploi de ses ressources. Ainsi l'enseigne Notre Seigneur dans la parabole des talents [2], à laquelle il donne comme épilogue la description du Jugement dernier : « Et les méchants iront à leur supplice sans fin, tandis que les justes entreront dans leur vie éternelle » [3]. Or les paroles du Christ ne passent pas. Vaines sont donc en ce point les illusions subjectivistes des impies, qui s'imaginent supprimer les réalités de l'au-delà parce qu'ils les nient. Le Dieu Créateur et Rédempteur est aussi le Souverain Juge, qui rendra à chacun selon ses œuvres.

***

La Révélation nous trace donc le chemin à suivre depuis notre naissance à la vie surnaturelle, jusqu'à l'épanouissement de la grâce en une *lumière de gloire*, qui nous permettra de jouir de la vision béatifique. La Morale chrétienne au moyen de la foi en recueille l'enseignement. Elle devient ainsi pour

1. Cf. Saint-Jean, XIV, 2.
2. Cf. Saint Matthieu, XV, 14-31.
3. *Ibid.*, 46.

nous la *Science du Bien éternel.* A ce titre elle nous guide vers sa possession.

Cependant elle ne peut se contenter d'offrir à notre activité une Règle théorique, énoncée en formules générales. Il est nécessaire qu'elle éclaire pas à pas nos démarches, qu'elle nous apprenne l'*Art de vivre* de manière à faire notre salut; en un mot, qu'elle nous propose une Règle pratique de vie surnaturelle.

III. — La Règle pratique surnaturelle.

L'infusion de la grâce dans notre âme a transposé notre vie dans un plan surnaturel. Ici la *loi,* qui commande, est promulguée par une parole divine, l'*advertance,* qui examine la moralité de nos actes, considère leur relation avec la fin éternelle, et l'*intention,* qui les anime, doit conformer notre volonté aux requêtes de la Révélation. Or ces requêtes s'adressent à tous nos actes sans exception, et ces actes sont infiniment multiples et divers. Il est donc indispensable que les exigences de la Règle idéale soient traduites en détail, interprétées suivant des circonstances sans cesse variables et adaptées à chaque cas particulier. Ce sera l'œuvre de la Conscience Morale.

La Conscience éclairée par la foi et aidée par la prudence. — Nantie des dons divins, elle est à même de juger la valeur surnaturelle de nos actions. Elle devient ainsi la *Règle pratique,* vivante en nous, immédiate et toujours présente, de nos démarches dans la voie du salut.

1° Comment elle estime les diverses moralités a la lumière de la révélation. — Le surcroît de puissance, qui lui permet de se mouvoir dans une lumière nouvelle, ne transforme pas essentiellement la Conscience et ne modifie point les conditions de son travail. Raison pratique, perfectionnée par la vertu de foi, elle a pour tâche de déduire des vérités révélées leurs applications concrètes, et d'affirmer l'harmonie

ou l'opposition d'un acte avec la loi de Dieu. A chaque problème, que la nécessité d'agir pose devant nous, elle s'efforce de répondre, comme dans l'ordre naturel, par un syllogisme pratique. La seule différence est qu'elle emprunte parfois les prémisses de son raisonnement à des données d'ordre surnaturel, ce qui élève d'autant l'excellence de ses conclusions. Elle dégage de la sorte la triple moralité que peut revêtir l'acte soumis à son jugement : moralité objective, moralité subjective, moralité adjointe ou circonstancielle, qu'elle mesure en regard de la fin éternelle.

Ainsi après avoir comparé un acte avec le précepte divin, sous lequel il tombe, elle le déclare *objectivement*, intrinsèquement, essentiellement bon ou mauvais. Elle nous apprend donc qu'il est des actes dont l'excellence intime ne peut être détruite : tels des actes de foi, d'espérance, de charité, de prière, d'aumône, etc..., et qu'il en est dont la malice, quoi qu'on fasse, persistera toujours, parce qu'ils sont diamétralement opposés à une prescription divine : tels le blasphème, le vol, le mensonge. Celui qui les accomplit prend à son compte, s'assimile, incarne pour ainsi dire dans sa vie leur excellence ou leur malice.

Cependant il est des actes qui échappent à l'emprise extérieure de la loi : ils ne sont ni prohibés, ni commandés, et donc en eux-mêmes ils sont indifférents. Mais dans une âme, où l'advertance est en éveil, surgissent toujours des motifs de les accomplir ou de les omettre. Ces motifs leur communiquent une moralité dite *subjective* parce qu'elle naît des intentions du sujet, qui agit. Ainsi l'intention de plaire à Dieu et de procurer sa gloire donne à nos moindres actions une valeur d'éternité.

Cette valeur nouvelle peut s'ajouter à celle des actes déjà revêtus d'une moralité objective, lorsque ces actes sont posés en vue de fins ultérieures : par exemple, assister à la messe afin de rendre un hommage spécial au Christ-Roi, afin d'obtenir une grâce de force, afin d'être libéré de telle tentation, etc... Ces intentions supplémentaires créent comme autant d'actes

moraux et multiplient le mérite aux yeux de Dieu [1], à condition cependant qu'elles soient toutes bonnes. Car, si parmi elles se glissait une intention gravement mauvaise, celle-ci corromprait la valeur totale de l'action : ce qui arriverait, par exemple, si l'on voulait faire l'aumône par amour du prochain sans doute, et par générosité fraternelle, mais dans le but dissimulé de provoquer le pauvre au péché. — De même tout le mérite d'un acte héroïque de vertu serait anéanti par une intention légèrement coupable, si cette dernière en était l'inspiratrice principale et comme l'âme : exposer sa vie pour soigner les pestiférés; mais le faire avant tout par bravade et ostentation. Nous avons déjà vu que par leurs motifs de telles actions seraient viciées même dans l'ordre naturel [1], à plus forte raison le sont-elles dans l'ordre surnaturel. De tout cela nous avertit la Conscience chrétienne.

Elle nous rappelle enfin la responsabilité que peuvent nous faire encourir les circonstances, dans lesquelles nous agissons, et elle apprécie cette moralité *adjointe*. Elle nous dit en effet qu'il est d'abord des cas où nos actes revêtent une excellence ou une malice nouvelles. Faire l'aumône est toujours une bonne œuvre, mais la faire au prix d'un sacrifice, d'une abnégation personnelle en se privant même du nécessaire en augmente singulièrement le mérite, parce qu'elle requiert l'exercice de plusieurs vertus : l'obole de la veuve n'est-elle pas l'objet d'une louange spéciale dans l'Evangile? — Et réciproquement, il arrive qu'un acte mauvais viole d'un seul coup plusieurs préceptes : voler est toujours une faute contre le VII^e^ commandement, mais voler un bien d'Eglise est un sacrilège, que condamne le I^er^ commandement de Dieu; assassiner un homme c'est enfreindre le V^e^ commandement, mais assassiner son père, c'est de plus pécher contre le IV^e^ commandement de Dieu. En posant un seul acte l'homme peut donc commettre plusieurs péchés distincts.

1. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. II, section II, où nous avons énoncé les règles de cet enrichissement moral.

Il est ensuite d'autres circonstances, qui font varier à l'infini la responsabilité, c'est-à-dire changent la nature d'une faute de vénielle en mortelle, ou vice versa. Prendre injustement un outil valant quelques francs est une matière légère en elle-même, mais si cet outil appartient à un pauvre, ou si sa disparition a pour conséquence de priver un ouvrier de son gagne-pain, cela devient une matière grave. Par contre l'ignorance sincère de la loi, le manque d'advertance ou la distraction, le défaut de délibération ou d'intention peuvent quelquefois diminuer la culpabilité d'un acte, qui en lui-même est intrinsèquement mauvais. On parle alors de circonstances atténuantes, qui changent, comme disent les moralistes, l'espèce théologique du péché Ils parlent enfin de circonstances excusantes ou aggravantes, qui sans faire varier la nature de la faute en alourdissent le poids, — et de circonstances méritoires, qui augmentent le prix des actes vertueux.

Ces considérations permettent à la Conscience chrétienne de définir les diverses valeurs morales d'un acte; elle les résume en un jugement. Ce jugement doit exprimer le jugement que Dieu lui-même porte sur cet acte. C'est de cette manière en effet que le problème se pose devant elle, — toujours sans doute mais surtout dans l'ordre surnaturel : *si Jésus, mon idéal concret et vivant*, auquel je dois conformer mes pensées et mes paroles et mes actions, *se trouvait à ma place*, comment de son point de vue divin *apprécierait-il* l'acte qui m'est proposé?

Pour répondre à cette question, Dieu dans sa générosité a octroyé à l'homme non seulement la lumière de la raison et celle de la Révélation, mais encore certaines vertus infuses, certains dons de l'Esprit-Saint et de multiples grâces actuelles. De toutes ces ressources la Conscience chrétienne doit user pour accomplir sa mission de *Règle pratique surnaturelle.*

2° COMMENT ELLE CONSIDÈRE NOS ACTES D'UN POINT DE VUE SURNATUREL. — Elle y sera singulièrement aidée par la Pru-

1. *Ibid.*

dence. Or cette vertu lorsqu'elle est « la prudence de l'amour sacré »[1], oriente vers son objet toutes nos énergies, elle « domine heureusement en l'âme et assaysonne toutes les vertus d'une saincte discretion et d'une sacrée simplicité non pareille; car elle ne s'estend qu'à playre à Dieu et à estre utile au prochain »[2]... « La prudence amoureuse se confie toute en Dieu..., elle cherche le royaume de Dieu et sa justice, et le reste luy est adjousté »[3]. Or, nous l'avons constaté[4], telle est la Règle idéale qu'édicte la Révélation et que la Conscience chrétienne est chargée d'appliquer à la pratique de nos moindres actions. C'est que nos actions sont les moyens, dont nous disposons, pour rechercher notre fin suprême. Et si le rôle de la prudence, au dire de saint Thomas, est « de réfléchir, de juger et de prescrire ce qu'il y a à faire pour atteindre un but »[5] — assistée par elle, la Conscience chrétienne examinera, appréciera et commandera nos démarches en la voie surnaturelle qui mène au salut.

Suivons-la donc à travers cette triple étape, qu'elle parcourt ici comme dans l'ordre naturel, mais avec une clairvoyance, une précision et une sûreté plus qu'humaines.

a) *La Conscience en ses réflexions · don de conseil. difficultés et secours.* — La sagesse veut que l'on délibère posément avant d'agir. Sans réflexion préalable en effet point de rectitude dans les jugements ni de netteté dans les commandements. Mais réfléchir, c'est se donner d'abord une vision exacte du but à conquérir; puis passer en revue les ressources que l'on possède, afin de les adapter à la poursuite de ce but.

En cette œuvre primordiale la Conscience chrétienne est

1. Cf. Saint François de Sales. *Fragment sur l'employ des vertus cardinales, Œuvres complètes*, édit. Berche et Tralin, t. III, p. 601.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 603.
4. Cf. *supra*, section II.
5. Cf. *S. theol.*, 2ª 2æ, q. XLVII, art. 10.

éclairée par la *foi* et soutenue par le *don de conseil*. La première lui fait connaître notre destinée éternelle, le second facilite son travail d'enquête au sujet des moyens d'y parvenir. Leur secours renforçant les qualités d'intelligence, de science et de sincérité intérieure, qu'il dépend de nous d'acquérir, nous fera vivre dans la lumière.

Nous serons par là préservés de cette crainte déraisonnable de pécher, qu'on appelle le *scrupule*. Cette maladie, dont les angoisses étreignent parfois certaines âmes délicates en face du devoir simplement humain, est bien plus pénible encore aux âmes désireuses de conserver l'amitié de Dieu. Car, si dans l'ordre temporel elle engendre les inquiétudes ridicules, les manies, l'épuisement, la neurasthénie voire la folie,— dans l'ordre spirituel elle aboutit à la ruine de la foi et de l'espérance, à l'abandon de la prière et de toute pratique religieuse.

Ses causes sont multiples : c'est la faiblesse du tempérament ou la fatigue extrême, c'est l'ignorance ou l'orgueil, l'imprudence aussi lorsqu'elle est jointe à une grande délicatesse morale; mais ce peut être encore une tentation du démon, qui veut pêcher en eau trouble et détourner d'un effort en apparence inutile; ce peut être enfin une permission de Dieu faisant passer une âme par le creuset de cette humiliante épreuve avant de l'élever aux plus hautes vertus.

A la Conscience chrétienne il appartient d'examiner ces misères, afin d'en découvrir les remèdes. Elle les appliquera aux sources du mal. Aux uns elle conseillera de prendre souci de leur santé corporelle; aux autres, de s'adonner avec soin à l'étude de la loi divine afin d'en connaître exactement les exigences, ou de discipliner leur esprit et de le libérer des tyrannies d'une idée fixe; à d'autres, de pratiquer l'humilité, l'obéissance au directeur, l'abandon à la volonté de Dieu; à tous, de s'élever par une prière confiante vers notre Père des cieux, qui peut nous soulager en tous nos maux, et de demander la lumière de l'Esprit-Saint : *accende lumen sensibus*.

Cette lumière dissipera par contre l'illusion des âmes qui semblent avoir perdu quelque chose de leur sensibilité morale.

Elles en prennent à leur aise, plus que de raison, avec les exigences de la loi naturelle ou de la loi divine ; elles trouvent mille excuses spécieuses à leur conduite et sont devenues incapables d'apprécier la malice de leurs actions. Il en résulte un grave danger d'erreur au sujet de ce qu'il y a à faire ou à éviter, un tranquille *aveuglement* de l'esprit, qui ne voit plus de fautes nulle part, un endurcissement du cœur qui mène à la damnation éternelle.

Ces déformations psychologiques s'étagent à des degrés divers, depuis le simple relâchement, qui pour des motifs futiles s'estime exempté d'obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise, jusqu'au pharisaïsme, qui selon la comparaison de Notre-Seigneur « respecte un moucheron et avale un chameau »[1], en d'autres termes, attache une importance majeure à une observance rituelle et approuve par ailleurs les plus graves abus. Sans énumérer la série indéfinie de leurs causes, citons la mauvaise éducation, les exemples d'un milieu perverti, la préoccupation excessive des biens d'ici-bas, le dévergondage de la conduite, et plus encore les maximes et préjugés du monde, le délaissement des pratiques religieuses, l'habitude du péché, qui émousse l'aiguillon du remords, ou parfois une folle présomption qui s'illusionne au sujet de la miséricorde et de la justice divines.

Les clartés de la Révélation rendent la Conscience chrétienne capable de guérir ces monstrueuses déformations. Sa puissance de réflexion lui en fournit les moyens. Remettant sous nos yeux la loi divine et ses prescriptions immédiates, elle nous fait acquérir ou retrouver une saine appréciation du bien et du mal. Elle nous convainc par ailleurs de la nécessité, où nous sommes, d'écarter de notre vie les causes d'illusion, après les avoir recherchées en un examen d'une parfaite loyauté. Enfin elle nous enseigne à considérer nos actes en fonction de nos fins dernières. Elle nous prépare de la sorte à en juger au point de vue de l'éternité.

1. Cf. Saint Matthieu, XXIII, 24.

b) *La Conscience en ses jugements : le don de sagesse contre les perplexités et les erreurs.* — La grande affaire du salut doit être l'unique préoccupation de la Conscience chrétienne. C'est sous cet angle qu'elle examine nos actes, et porte ensuite sur eux un jugement de valeur. Il importe donc souverainement qu'elle le fasse avec rectitude, évitant les *perplexités*, qui la rendraient hésitante, ou les erreurs, qui fausseraient ses conclusions. En ce but elle utilisera tous les moyens que nous avons indiqués, en parlant de la formation d'une conscience droite dans l'ordre naturel : étude précise des principes de la science morale, attention soutenue aux problèmes moraux, exercice persévérant d'application aux cas particuliers. De même pour sortir de ses perplexités, s'il y a lieu, elle ne négligera pas les données générales, qui résolvent les conflits de devoirs, et au besoin elle aura recours aux principes réflexes. Enfin si elle était victime d'une *erreur* soit insoupçonnée, soit volontaire en sa source, elle se conformerait aux règles exposées à ce sujet [1].

Mais de plus elle se meut dans une atmosphère baignée de clartés divines : c'est sa note distinctive et caractéristique. Qu'est-ce en effet que nous appelons ici la *Conscience chrétienne*, sinon *la Conscience Morale perfectionnée par un appoint de lumières et d'énergies surnaturelles.* Or ces dernières ne s'obtiennent que par la prière. Voilà pourquoi à l'exemple de Salomon, qui avant toutes choses demanda et obtint la sagesse [2], l'Eglise invite ses fidèles à supplier l'Esprit-Saint de leur envoyer un rayon de sa lumière. Grâce à ce secours la Conscience chrétienne « ne parle pas suivant les paroles savantes de la sagesse humaine, mais suivant la doctrine de l'Esprit... Elle compare les choses spirituelles aux choses spirituelles, les examine en ce domaine où elle juge nos actes..., car elle possède *le bon sens du Christ* » [3].

1. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. II, section III.
2. Cf. *Sagesse*, VII. 7.
3. Cf. 1ª *ad Cor.*, II, 13-16.

c) *La Conscience en ses commandements : avertissements de l'Eglise dans les cas de probabilité; la maxime suprême.* — De cette hauteur, où l'élève le don de sagesse, la Conscience chrétienne portera des jugements parfaits en leur droiture surnaturelle. Mais, puisqu'elle est en son essence une Raison pratique, elle n'achève son œuvre qu'en dirigeant l'action par des ordres précis concernant ce qu'il faut faire et éviter [1].

Certes, Dieu n'entend pas la dispenser du travail, et, pour énoncer ses commandements en toute certitude, il lui faudra parfois chercher à travers les ténèbres du *doute* la voie lumineuse qui conduit au ciel. Nous ne redirons pas ici les démarches requises de l'effort humain afin de sortir du doute spéculatif ou pratique : études, consultations, usage des principes réflexes [2]. Nous remarquerons seulement que la Conscience chrétienne trouve un précieux supplément de clarté dans les vérités de la Révélation, dans les déductions qu'en tire la théologie, dans les décisions de l'Eglise et surtout dans l'assistance divine, puisque, à qui fait son possible, Dieu ne refuse jamais sa grâce. Sa justice et sa bonté L'empêchent de tolérer que ses enfants demeurent dans d'irrémédiables anxiétés. Ainsi seront-ils libérés des angoisses, qui étreindraient une conscience encore hésitante au moment d'édicter une obligation concrète et immédiate.

Il est vrai que dans les situations si complexes où nous pouvons nous trouver, nous entrevoyons parfois le devoir mais avec un reste d'obscurité, qui nous fait craindre de nous tromper. Or, pour agir en toute allégresse d'âme, nous avons besoin d'une vraie certitude : l'état de *conscience probable* ne saurait nous suffire. Il arrive qu'en face d'un acte à poser nous soyons pris entre des alternatives qui nous paraissent également prudentes. Laquelle choisir? Si nous ne sommes pas capables de nous décider nous-mêmes, nous recourrons à l'avis des théologiens, qui ont envisagé les difficultés au milieu desquelles

1. Cf. Saint Thomas. *S. theol.*, I^a 2^æ, q. LVII, art. 5.
2. Cf. *supra, Deuxième Partie*, ch. II, section III.

nous nous débattons. L'Eglise nous renvoie vers eux. Elle déclare même pour nous donner complet apaisement, que suivre l'opinion de saint Alphonse de Liguori dans les questions de morale sera toujours agir avec sagesse. Enfin dans les cas relativement peu nombreux, où l'obligation n'est pas déterminée par la loi divine et les conclusions de la science sacrée, la liberté de notre option demeure entière. Nous élirons à notre gré l'alternative qui a nos préférences, pourvu toutefois qu'il n'en résulte pas de scandale ni de préjudice pour les autres : le bien général et le droit d'autrui imposent des limites à l'exercice de notre liberté.

C'est à cause de cela que l'Eglise exige qu'en administrant les sacrements on prenne le parti le plus sûr, dans la crainte qu'un défaut de matière ou de forme ne les rende invalides. S'exposer à ce danger serait commettre une imprudence formellement condamnée [1], et de plus ce serait pécher contre le respect dû aux choses saintes, contre la charité à l'égard du prochain, qui pourrait être frustré d'un avantage surnaturel, et même contre la justice pour le prêtre qui a charge d'âmes. De même les médecins, les chirurgiens, etc..., s'étant engagés par un contrat tacite à prendre les moyens les plus utiles à la santé de leurs malades, n'ont pas le droit de risquer l'emploi de remèdes, bons selon toute probabilité, mais dont ils ne connaissent pas avec certitude l'efficacité, — s'il en existe d'autres dont la puissance a été expérimentée. Nous en dirons autant de l'avocat, du notaire, du banquier et de tous ceux qui par profession acceptent de se charger des intérêts d'autrui. Quant au juge, en vertu de sa fonction, il est tenu en matière civile de sauvegarder de son mieux les droits des deux parties, et en matière criminelle d'éviter avant toutes choses la condamnation d'un innocent. — A plus forte raison lors qu'il s'agit d'actes nécessaires de *nécessité de moyen* pour arriver à la vie éternelle, tels les actes de foi, d'espérance et de charité, serait-ce une imprudence grave que de ne point prendre toutes les

1. Cf. *Prop. condamnées par Innocent XI*, prop. 1.

garanties possibles de les bien accomplir [1]. Que sert à l'homme en effet « de gagner l'univers, s'il vient à se perdre lui-même et à faire son malheur » [2].

Conclusion : *le sens surnaturel de la vie.* — Cette parole nous rappelle le but et le sens de la vie. Venus de Dieu nous devons retourner à Lui. Le Christ, notre modèle, a daigné nous montrer la voie, qui conduit à la demeure de son Père céleste. Bien plus il nous a nettement indiqué les conditions du voyage. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il porte sa croix *chaque jour* et qu'il me suive » [3]. Autour de cette règle *gravitent tous les préceptes de la Morale chrétienne.* C'est à sa lumière que la Conscience considère, juge et commande le détail de nos démarches à chaque instant. « Elle est comme le héraut de Dieu et son messager, et ce qu'elle décide, elle ne l'ordonne pas d'elle-même mais de la part de Dieu, à la façon dont le héraut promulgue l'édit du roi » [4].

Ainsi elle remplit sa mission de *Règle pratique surnaturelle.*

1. Cf. *Ibid.*, prop. 4.
2. Cf. Saint Luc, IX, 25.
3. *Ibid.*, 23.
4. Cf. Saint Thomas. *Comm.* in II *Sent.*, dist. 39, art. 1, q. 1

CHAPITRE III

L'ACTION MORALE SURNATURELLE

A la lumière de la Révélation, la Morale, devenue la *Science du Bien éternel*, a placé sous le regard de notre raison irradiée par la foi le but suprême de notre vie surnaturelle : l'union à Dieu, qui commence ici-bas par la grâce et se consomme au ciel par la vision béatifique. Elle a tracé d'une manière théorique et générale les grandes lignes de notre itinéraire vers cette destinée sublime. Elle fait davantage encore et elle continue son œuvre de direction, lorsque par la voix de la Conscience chrétienne elle nous indique par le menu les étapes à parcourir chaque jour, à chaque instant, pour atteindre en toute sécurité notre fin dernière. Elle nous enseigne alors l'*Art de vivre* de manière à faire notre salut. La Morale nous a donc présenté un programme d'action surnaturelle.

Pour le remplir nous avons reçu un fonds d'énergies surhumaines. Celles-ci sont des moyens ou selon la comparaison évangélique des « talents » qui nous ont été confiés par le Souverain Maître à charge d'en tirer parti. Il réclame notre coopération.

LA FORCE DE RÉALISATION SURNATURELLE : LA VOLONTÉ MUNIE DES DONS DIVINS; SON INSTRUMENT. — Sommes-nous à même de la Lui fournir efficace, cette coopération?

Oui certes. Les secours indispensables pour cela ont été largement octroyés à notre volonté, afin qu'elle devînt par

l'aide divine, qui la vivifie, *notre puissance de réalisation surnaturelle.*

Avec la grâce sanctifiante en effet nous ont été concédées les vertus infuses. Celles-ci, dit saint Thomas, « orientent l'homme vers la béatitude surnaturelle comme l'inclination naturelle l'oriente vers un but humain » [1]. Elles sont donc des pouvoirs permanents d'action dans leur domaine, et leur intervention rend aptes à une opération surnaturelle nos énergies constitutives auxquelles elles sont attachées. Certes en leur qualité d'accidents ajoutés à notre nature, elles ne peuvent subsister et agir qu'à condition d'être soutenues et servies par nos facultés naturelles : « puisque la grâce ne supprime pas la nature mais la perfectionne il faut que la raison naturelle soit au service de la vertu de foi, comme l'inclination naturelle de la volonté est au service de la charité » [2].

Mais ce service requis n'est pas une contrainte physique. Notre volonté demeure libre. De nos actes, qui pour être surélevés par la grâce n'en demeurent pas moins essentiellement *nôtres*, elle conserve l'initiative. A elle toujours, sous sa responsabilité, revient la mission de promouvoir notre perfectionnement. Elle est assistée sans doute par les vertus d'espérance et de charité, de force, de tempérance et de justice, qui lui apportent un surcroît analogue à celui que les vertus de foi et de prudence apportent à la raison; — mais ici encore comme dans l'ordre purement humain, elle ne réussit à gouverner qu'en utilisant les lois psychologiques qui régissent l'activité de notre nature mise désormais au service des vertus infuses.

Or la volonté n'exploite ces lois à son profit, qu'au moyen de l'*attention* qu'elle dirige à son gré [3]. Tout le secret de sa puissance est là : vivre sans cesse en la présence de Dieu, *être attentif à Dieu*, n'est-ce pas en résumé l'unique méthode de toute vie intérieure et chrétienne?

1. Cf. *S. theol.*, 1ª 2æ, q. LXII, art. 3.
2. *Ibid.*, 1ª p., q. I, art. 8, ad 2um.
3. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. III.

Marquons-en la fécondité, qu'il s'agisse de formation générale ou de formation personnelle.

I. — Culture générale.

Pour répondre aux exigences de la Règle théorique nous avons à pratiquer des devoirs à l'égard de notre vie surnaturelle. Née d'un don de Dieu, elle est nécessairement orientée vers Lui. Il est le terme de l'activité de notre âme, qui aspire à Le rejoindre et à Le posséder de toute son intelligence, de tout son cœur, de toute sa volonté. Or la foi, l'espérance et la charité sont les vertus qui la conduisent à cette assimilation et union souveraine. Les cultiver par des exercices, dont la grâce multipliera l'efficacité, est donc la première obligation que nous impose la Morale chrétienne.

L'instrument de cette entreprise, le seul d'ailleurs que nous ayons immédiatement entre nos mains, est l'*attention*. Montrons-le brièvement.

a) La foi. — La racine de notre justification, dit le Concile de Trente, est la foi, qui nous fait communier à la pensée divine. Vertu intellectuelle, elle nous incline à donner notre assentiment aux vérités révélées. Celles-ci nous sont présentées par le témoignage de Dieu; mais, bien qu'elles soient évidemment garanties par l'autorité d'un pareil témoin, elles demeurent intrinsèquement en elles-mêmes inévidentes. A cause de cela notre raison n'y adhère que sous l'influence de la volonté. La volonté a donc un rôle à jouer dans l'exercice de l'acte de foi, et de là découlent ses devoirs à l'égard de la vertu, qui le produit.

De ces devoirs les uns sont *négatifs* et les autres *positifs*. L'accomplissement des premiers nous protège contre les dangers d'aveuglement surnaturel. Avant toutes choses il faut éviter ce suicide de la foi, que constituent l'apostasie et l'hérésie. Mais au dire de saint François de Sales, et l'on en peut croire

son expérience de convertisseur, le premier péché n'est jamais celui d'hérésie. Cette catastrophe n'est que l'aboutissant de fautes, qui peu à peu obnubilent la raison. Aussi la prudence chrétienne en cherchera les causes afin de les combattre. Elle éveillera notre *attention* sur le péril des lectures risquées ou impies, des railleries inconsidérées au sujet de l'une ou l'autre croyance, sur la mauvaise influence des réflexions ironiques, des plaisanteries de mauvais goût. Elle détournera son regard d'objections, spécieuses pour notre ignorance, et dont la considération fascine parfois comme un abîme. Elle nous mettra en garde contre l'esprit de vétille, les excès de l'esprit critique, la prétention de connaître l'Ecriture mieux que l'Eglise enseignante; en un mot, contre les tendances d'un scepticisme orgueilleux. Elle en appellera ainsi à la logique morale autant qu'à la logique intellectuelle. Car, si la purification du cœur conduit à la lumière, les passions, parce qu'elles ont peur d'être sacrifiées, voilent souvent l'évidence des motifs de crédibilité. De même l'indolence et la paresse refusent le travail nécessaire à la connaissance exacte de la religion. Enfin le péché mortel rend inerte la vertu de foi.

Toutes ces causes d'obscurcissement créent dans l'âme un milieu antipathique à la vérité révélée. Il faut écarter les nuages et assainir l'atmosphère intérieure. En y ramenant la grâce sanctifiante, la prière et la réception des sacrements y contribueront, mais il reste encore à transformer une mentalité devenue habituelle. A cela la pratique des devoirs négatifs, c'est-à-dire la *conspiration du silence* qui méprise les doutes déraisonnables et *la réflexion*, qui résout les difficultés, ne suffisent pas. Un esprit ne peut s'agiter à vide, et pour le délivrer de l'erreur il est indispensable de le nourrir de vérité. C'est pourquoi la volonté a des *devoirs positifs* à l'égard de la foi.

Comment les remplira-t-elle? — Encore en se servant de son pouvoir sur l'attention. Elle la fixera cette fois sur les principes de la démonstration chrétienne. Evidemment elle ne nous contraindra pas à cette étude sans au préalable nous avoir pliés à l'humilité par la constatation de nos limites intel-

lectuelles et sans nous imposer de refaire constamment à Dieu la prière des apôtres : « Seigneur, augmentez notre foi » [1]; mais à l'appel de ce secours d'en haut elle joindra sa courageuse coopération.

Celle-ci consiste en un *effort d'attention* aux choses divines : ramener sans cesse notre esprit sur les bases de notre croyance, sur les maximes de l'Evangile, sur les prophéties et les miracles qui prouvent la divinité de Jésus et sur ses enseignements, bref, faire de la vérité révélée le centre habituel de nos réflexions. Suivant la loi d'automatisme spontané cette pensée patiente vivifiera nos convictions. Non seulement elle en accroîtra la vigueur, mais elle fera naître en nous l'esprit de foi qui animera toutes nos démarches. — Cette mise en pratique de la doctrine chrétienne la rendra plus séduisante. Sa clarté, en vertu de la loi de cristallisation psychologique, resplendira de toutes les beautés, que nos méditations découvriront en elle. A contempler ses charmes notre cœur s'en éprendra. Le goût de la lumière divine peu à peu envahira notre âme tout entière : la vérité chaque jour mieux connue en sera chaque jour plus aimée. — Or l'amour a besoin d'expansion. Lors donc que la chaleur du sentiment viendra doubler la vivacité de notre croyance, nous éprouverons une tendance irrésistible à l'apostolat. La conviction sincère soulève la volonté et l'entraîne à l'action, car la loi du pouvoir-moteur des images et des idées favorites s'exerce dans l'ordre surnaturel, comme dans l'ordre naturel.

b) L'ESPÉRANCE. — Les trois lois psychologiques, que l'attention exploite en faveur de la foi, joueront de même en faveur de l'espérance.

Cette vertu est une source intarissable d'activité parce qu'elle amorce en nous un désir, dont les aspirations sont infinies. Son rôle, en effet, est de nous porter à souhaiter la possession de Dieu et à attendre de sa bonté ainsi que de sa

1. Cf. SAINT LUC, XVII, 5.

puissance les moyens de réaliser ce souhait dans la béatitude céleste.

Mais nous ne pouvons désirer que ce qui nous apparaît comme un bien; et nous le désirons dans la mesure où nous en apprécions l'excellence. La foi, qui nous révèle le Bien éternel, est donc au principe de notre espérance surnaturelle, dont l'élan s'accroît dans la mesure de la vivacité même de notre foi. Cependant la félicité suprême, si elle nous apparaît comme un bien possible, nous apparaît aussi comme un bien dont la conquête est difficile à notre faiblesse. Voilà pourquoi l'espérance est une vertu, c'est-à-dire une œuvre d'énergie. A ce titre elle réclame le concours de notre volonté. Celle-ci le lui prêtera en remplissant à son égard ses devoirs négatifs et positifs.

Elle commencera par écarter le danger des folles et paresseuses présomptions nées de l'ignorance et de l'orgueil, et cela en dirigeant notre regard sur notre impuissance personnelle aussi bien que sur notre responsabilité en face de la justice divine. D'autre part elle nous préservera du découragement, qu'engendrent le *pessimisme ou le jansénisme*, maladies de l'esprit qui exagère jusqu'à les croire impossibles à surmonter les obstacles à notre salut, — de la *tristesse*, maladie du cœur qui énerve les forces de l'âme et s'oppose « au service du sainct amour » [1], — de la *lâcheté*, maladie de la volonté elle-même, qui tremble devant la peine d'un effort nécessaire. — A tous ces maux le remède est dans la direction de notre attention. Il nous appartient en effet de refuser audience aux lamentations des pessimistes, de secouer la pernicieuse langueur des vaines mélancolies, de bannir la crainte paralysante des souffrances entrevues. Dédaignées ces illusions funestes perdent peu à peu leur vivacité, et bientôt s'évanouit leur emprise sur nous.

D'ailleurs nous en délivrerons directement notre *esprit* au moyen de saines réflexions sur la bonté, la générosité de

1. Cf. Saint François de Sales. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. XI, ch. 21.

Dieu et sur sa justice, qui ne nous impose jamais une tâche au-dessus de nos forces. Nous guérirons notre *cœur* de son état d'atonie, de dépression, d'affaissement par l'exercice de quelque bonne action : cela dissipera notre ennui en nous rendant la satisfaction d'avoir été utile. Ce résultat enfin contribuera à vaincre la timidité de notre *volonté*, car il nous amènera à reprendre conscience de notre pouvoir de réalisation en face du petit devoir quotidien, dont l'accomplissement courageux nous assure le succès final.

Grâce à cette œuvre de déblai, la vertu d'espérance trouve désormais le champ libre devant elle. Maintenant il s'agit de la faire fleurir et fructifier. A ce prix seulement s'achèvera notre redressement intérieur : au sentiment de fatigue et d'impuissance nous substituerons la joie d'une radieuse activité.

L'attention y pourvoira comme d'ordinaire. — C'est que l'espérance vit du désir de posséder les biens éternels. Or un désir, auquel l'âme s'intéresse, s'exalte en se roulant sur lui-même. Qu'est-ce à dire? Cela veut dire que son élan s'accroît par le retour aux causes, qui l'ont provoqué. Mais l'espérance, nous l'avons vu, naît de la foi. Pour l'aviver rien ne vaut par conséquent la méditation soutenue de la félicité céleste, que la Révélation nous a fait connaître. C'est pourquoi la pensée de la bonté de notre Père, qui nous a créés pour un bonheur sans mélange, — de l'amour de son Fils, qui est descendu sur la terre afin de nous enseigner la voie du salut, — de la générosité du Saint-Esprit, qui nous prodigue ses grâces, — cette pensée est apte à renouveler notre confiance en l'infaillible promesse divine.

Sur cette promesse se repose notre raison, tandis que notre imagination amorcée par l'attente du bonheur futur s'efforce de se représenter ce que « Dieu réserve à ses élus » et que « l'œil de l'homme n'a point vu, que ses oreilles n'ont point entendu »[1]. Partie de ces données de la foi, elle enrichit notre

1. Cf. Saint Paul, 1ª *ad Cor.*, II, 9.

conception du ciel de tous les charmes les plus séduisants, sachant bien qu'elle demeurera toujours au-dessous de la réalité. Cette cristallisation, qui fait miroiter sous des aspects variés les splendeurs de la vision béatifique, suscite des sentiments nouveaux, dont les nuances amplifient l'ardeur de nos espoirs. Elle donne d'incessantes recrudescences à l'élan de notre cœur vers son objet, qui devient le centre de notre préoccupation. Alors nous jugeons les choses d'ici-bas par rapport à lui : *quid hoc ad aeternitatem?* et pour le conquérir, cet objet, l'âme accepte tous les sacrifices jusqu'à l'immolation totale du martyre. Ainsi en vertu de son pouvoir-moteur le désir intense emporte la volonté aux plus hauts sommets de l'espérance surnaturelle.

c) La charité. — Cet exercice héroïque de l'espérance épure peu à peu le sentiment qui l'anime. Après avoir aimé Dieu comme source de notre bonheur, nous parvenons, sous l'influence de la grâce, à L'aimer pour sa propre excellence. C'est que la considération de ses bontés éveille notre reconnaissance en même temps qu'elle nous ravit par la contemplation de ses perfections infinies. Or tout cela nous incline à Lui rendre amour pour amour suivant le vœu de la charité. Voilà pourquoi saint Thomas écrit que « l'espérance est l'introductrice de la charité » dans les âmes [1].

La charité de fait est « un mouvement de notre volonté » [2], qui se complaît dans les perfections de Dieu et nous attache à Lui sans plus aucun retour sur nous-mêmes. Elle est un amour de dilection, amour réciproque et unifiant, en un mot « un amour d'amitié avec Dieu » [3]. La charité surnaturelle est donc une vertu, qui nous fait aimer Dieu pour Lui-même, par-dessus toutes choses, et nous fait nous aimer nous-mêmes et aimer le prochain pour l'amour de Dieu. Elle perfectionne

1. Cf. *S. theol.*, 2ª 2æ, q. XVII, art. 8.
2. *Ibid.*, 1ª p., q. XX, art. 1.
3. *Ibid.*, 1ª 2æ, q. LXV, art. 5.

notre volonté, dont elle requiert les énergies afin de nous unir à Dieu dans un amour de conformité parfaite.

Comment nous élèverons-nous à cette sublime hauteur?

Demandons-le à saint François de Sales. Dans son *Traité de l'Amour de Dieu*, il nous marque les étapes de cette ascension, dans laquelle la raison et le cœur préparent le don total de la volonté. L'âme réalise cette merveille par un triple exercice de méditation, de complaisance, de transformation en Dieu.

Or la *méditation* « n'est autre chose qu'une pensée *attentive*, réitérée, entretenue volontairement en l'esprit »[1]. L'accroissement de lumière, qu'elle nous apporte nécessairement, nous fait mieux connaître les perfections du Christ, notre éternel modèle.

Leur considération persévérante nous en donne une image plus vive, qui s'embellit sans cesse par voie de cristallisation psychologique. A ce moment « la méditation fera place à la *contemplation*, où l'âme est ravie par le doux savourement provenant de la complaysance amoureuse, que l'esprit reçoit, lhors qu'il médite les perfections de la Bonté divine »[2]. Alors l'amour, qui s'est éveillé dans notre cœur fixe de lui-même par « l'attention contemplative »[3] notre pensée sur l'objet de ses complaisances. Celles-ci gagnant de proche en proche toutes les puissances de notre être susciteront en notre volonté un irrésistible besoin de plaire à cette divine Bonté, car « nul ne nous plaist, à qui nous ne désirions de plaire... »[4]

Mais le simple jeu du pouvoir-moteur des images, des idées, des sentiments, mis en branle par ce désir nous entraînera vers Dieu et nous incitera à nous conformer à Lui dans la mesure de nos forces. Tel est en effet le désir de toute amitié. « Et de là vient la conformité des amans, qui nous fait

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VI, ch. 2.
2. *Ibid.*, liv. V, ch. 2.
3. *Ibid.*, liv. VI, ch. 3.
4. *Ibid.*, liv. VIII, ch. 1.

estre telz que ceux que nous aymons »[5]. Cette transformation s'opère d'elle-même. « Ainsy à force de se plaire en Dieu, on devient conforme à Dieu et nostre volonté se transforme en celle de la divine Majesté par la complaysance qu'elle y prend. L'amour, dit saint Chrysostome, ou il treuve ou il fait la ressemblance; l'exemple de ceux que nous aymons a un doux et imperceptible empire et une authorité insensible sur nous, il est force ou de les quitter ou de les imiter »[6].

Cette assimilation à l'idéal, c'est-à-dire au Christ chaque jour *mieux connu* par la méditation, *plus aimé* dans la contemplation, *mieux imité* par l'amour de conformité, est donc le fruit d'une courageuse persévérance d'*attention*. — Il en ressort, une fois de plus, que ce pouvoir de concentrer notre activité sur l'objet de son choix fournit à la volonté l'instrument de ses réalisations surnaturelles.

Toujours en effet les états de conscience, dont l'attention se détourne et se désintéresse, s'anémient et périssent, tandis que ceux, sur lesquels elle se fixe, s'exaltent progressivement. Le phénomène élu devient le centre de notre vie intérieure : il accapare à son profit toutes nos ressources. A la formation du moindre de nos actes humains concourent ainsi toutes nos facultés; et lorsque nous parlons d'une idée qui nous absorbe, d'un sentiment qui nous envahit, ce n'est ni un pur fait de pensée ni un pur fait d'émotion, que nous traduisons en notre langage : c'est le caractère dominateur de notre synthèse psychique actuelle. De même *toutes* nos vertus infuses interviennent avec nos facultés dans la production du moindre de nos actes surnaturels.

Vu l'unité et la simplicité de notre âme, un véritable et sincère acte de foi implique toujours un élément d'espérance et de charité, — comme il n'est pas d'acte complet d'espérance, qui ne suppose la foi à son principe et la charité à son couronnement, — comme il n'est pas d'acte de charité parfaite, qui

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*

ne soit préparé par la foi et l'espérance. Ce fait met en lumière la solidarité des vertus en leur développement : le progrès de l'une d'elles, s'il est intense, entraîne en quelque mesure le progrès des autres.

Nous avons dit l'importance de cette constatation dans l'ordre naturel, où nous avons montré comment la culture d'une vertu *en harmonie avec nos aptitudes* aboutit à la formation morale de l'âme [1]. Il n'en va pas autrement dans l'ordre surnaturel, car, si chez différents individus les énergies intellectuelles, sensibles, volontaires sont toujours diverses, on rencontre une diversité analogue dans les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit, qui les perfectionnent. Sans doute le Bien éternel, que la Morale en sa Règle théorique assigne comme but à notre activité, est le même pour tous; mais à ce sommet on accède par des chemins multiples, parce que variés sont les points de départ, les ressources et les conditions du voyage.

En d'autres termes, nous ne sommes pas tous également aptes à la culture des mêmes vertus et de la même manière : tous les saints se sont élevés héroïquement jusqu'à l'union à Dieu, mais la sainteté de chacun d'eux a sa note originale. Plus d'un, on le lit dans la vie des fondateurs d'ordre, a cherché longtemps la voie qui convenait à sa vocation particulière. Il nous est nécessaire, à leur exemple, de découvrir *la nôtre*, celle où nous pourrons suivre avec le plus de succès les directions journalières de la Conscience chrétienne, règle pratique de notre vie surnaturelle.

II. — Culture personnelle.

Cela suppose au préalable un sérieux examen de nos ressources spirituelles afin de déterminer la méthode d'ascension vers Dieu, qui nous permettra d'en tirer le meilleur parti. *Se*

1. Cf. *Deuxième Partie*, ch. III.

connaître pour se perfectionner : c'est une œuvre d'ascétisme que nous aborderons comme dans l'ordre purement humain grâce à la fécondité d'analyse et à la fécondité de synthèse que possède l'attention. Ce parallélisme de l'effort n'a rien qui nous doive étonner, si nous ne perdons pas de vue cette vérité primordiale, qu'il nous plaît de rappeler : « Il n'y a qu'une seule morale et une seule vie morale pour nous chrétiens, et c'est la morale naturelle vivifiée par le principe surnaturel, c'est la vie naturelle munie de puissances surnaturelles et produisant des actes vraiment surnaturels »[1].

1° Méthode d'analyse pour se connaitre. — Dans le plan surnaturel chacun procèdera donc à l'enquête intérieure en se posant, ainsi que nous l'avons fait dans le plan naturel[2], cette triple question : *quel est mon état d'âme présent* par rapport à ma destinée éternelle? — *Dans quelles directions* suis-je incliné à la poursuivre? — *De quelles aptitudes* disposé-je pour cela? — Seulement ici il faut chercher la réponse en fonction de l'idéal de sainteté que la Révélation nous a fait connaître.

a) *Mes sympathies surnaturelles.* — Après avoir demandé par la prière les dons de science et de conseil, j'examinerai donc mes *tendances spontanées* : Où vont mes rêveries pieuses? Vers quel mystère de la religion m'attirent mes méditations : la miséricorde de Dieu, ou la Rédemption ou la passion du Sauveur? etc... merveilles divines, dont je me plais à contempler l'une ou l'autre de préférence, parce qu'elle est en harmonie avec mes aspirations.

Par rapport à elle je mesurerai mon esprit de *foi*, c'est-à-dire mon penchant vers la croyance ou ma tendance à ergoter indéfiniment, ma tranquille certitude ou mon besoin jamais assouvi de démonstration apologétique. Je saisirai également le caractère de mon *espérance* : éprouvé-je vraiment le désir

1. J. Didiot. *La Morale surnaturelle fondamentale*, p. 7.
2. Cf. *supra. Deuxième Partie*, ch. III.

du ciel? et suis-je prêt à sacrifier tous les biens d'ici-bas afin d'acquérir les biens éternels? Pourrai-je, comme on le raconte de saint Benoît et de sainte Scolastique, passer une nuit entière à deviser avec délices de la félicité céleste? — De même je sonderai les profondeurs de ma *charité* : Dieu me plaît-il pour sa propre excellence? Comment souhaiterais-je de pratiquer son amour? par une vie contemplative, qui attachera à Lui toutes les fibres de mon cœur, ou par une vie d'apostolat, qui lui gagnera des adorateurs? Quels sont en ce point mes attraits, les attraits que l'on considère parfois comme des signes de vocation?

Bref, par un retour sur moi-même, par une recension de mes résolutions de retraite, je suppose, et du plan de vie qu'en ces moments de ferveur je m'étais tracé, j'obtiendrai quelque lumière sur l'orientation de mes *sympathies surnaturelles.*

b) *Ce qui a prise sur moi.* — Cette première analyse, dont chacun multipliera à son gré les points d'examen, se complétera par l'observation *de tout ce qui pique mon intérêt.* Dans un sermon qu'est-ce que je retiens? — Ce qui répond à mes préoccupations et dispositions actuelles : une preuve clairement présentée ou une envolée mystique ou le récit d'un acte de courage chrétien... Quel est mon livre de chevet? celui auquel je reviens toujours parce que c'est moi-même en quelque sorte que je lis dans ses pages, et parce que j'y retrouve sous une expression précise les pensées, les souhaits, les résolutions, qui plus ou moins confusément s'agitent dans mon âme. Si je parcours la vie des Saints, quels sont ceux que je préfère parce que je les comprends et me sens capable de les imiter en quelque mesure?

c) *L'inventaire de mes aptitudes à la vertu.* — Tous ces indices et bien d'autres encore, car il est impossible d'en limiter la liste et nous n'en signalons quelques-uns qu'à titre d'exemples, me prépareront à faire l'inventaire de mes *aptitudes surnaturelles.* Certes, nous ne l'oublions pas, la grâce

en elle-même aussi bien que l'intensité de son influence échappent à nos investigations; mais de son action résultent des impulsions, des prédispositions que nous pouvons découvrir.

La conclusion de cette analyse, que tout chrétien doit tenter pour son compte, sera la possibilité de faire le point au sujet de ma situation spirituelle. J'apercevrai alors les diverses vertus à la pratique desquelles je suis incliné et surtout je reconnaîtrai *ma vertu dominante*, celle dont l'emprise s'exercera plus facilement sur ma vie tout entière. Elle me représente l'aspect sous lequel l'idéal chrétien m'attire et me semble accessible. Elle me servira avantageusement de *point de départ* en mon entreprise de sanctification.

2° Méthode d'action en vue du progrès. — A l'épanouissement de cette vertu je ferai travailler toutes mes énergies. Je le puis au moyen de l'attention volontaire, qui réalise au sein de l'âme cette synthèse conquérante, dont saint François de Sales a montré la puissance en faveur de l'amour de Dieu [1].

Cependant je rencontrerai des obstacles. Ce sont les mauvais penchants qui me détournent vers les jouissances immédiates et égoïstes. Or la précédente analyse, si elle me fait connaître ma vertu d'élection, me fait découvrir en même temps mon défaut dominant. De ce dernier il me faut tout d'abord débarrasser mon âme.

a) *L'œuvre de déblai par la voie purgative.* — C'est pourquoi l'ascétisme chrétien commence par les exercices de la voie purgative. Nous n'avons pas à les décrire ici : c'est la part d'ouvrages spéciaux et il en est d'excellents [2]. Ce qui nous intéresse en vue de montrer la force de réalisation surnaturelle, que possède la volonté grâce à son pouvoir d'attention,

1. Cf. *supra*.
2. Par exemple Ad. Tanquerey. *Précis de théologie ascétique et mystique*,

c'est d'exposer l'application des principes généraux à la lutte contre telle ou telle tendance dépravée.

La purification du cœur est de toute évidence la première condition du progrès dans la vertu et l'union à Dieu *Beati mundo corde quoniam ipsi Deum videbunt*[1]. Elle s'obtient par l'expiation des fautes passées, par la méditation source d'humilité, mais surtout par l'esprit de pénitence, qui rend l'âme soucieuse de saisir toutes les occasions de mortification, ainsi que par l'esprit de prière, qui fait vivre sous le regard de Dieu et nous tient en constante relation avec lui au moyen de multiples oraisons jaculatoires.

En cette atmosphère assainie le combat spirituel contre tel défaut en particulier devient plus facile. Il se mène par l'attention comme dans l'ordre naturel puisque ce sont toujours nos facultés qui sont en jeu; mais ici il se mène avec le secours de la grâce sans laquelle on ne peut rien dans l'ordre surnaturel.

S'il s'agit par exemple de libérer mon âme d'un vice d'orgueil, je dirigerai le cours de ma *réflexion* sur le ridicule des prétentions qu'inspire une vaine complaisance en un être aussi dénué que l'homme. *Quid habes quod non accepisti? Si autem accepisti quid gloriaris quasi non acceperis?*[2] Sur quel titre appuierai-je mon excessive fierté puisque le moindre retour sur moi-même me fait constater par l'expérience de chaque jour mon irrémédiable faiblesse? A toutes les considérations qu'apporte la philosophie sur les déceptions et les souffrances, qui attendent l'orgueilleux, s'ajouteront les avertissements de la morale surnaturelle : l'odieux d'un péché qui m'assimile à Satan, l'injure qu'il contient à l'égard de la Majesté souveraine, la réprobation que Dieu annonce aux superbes. Sous cette lumière divine se dissiperont les illusions, qui avaient pu me séduire un instant, et le vice m'apparaîtra dans son horreur.

Que si malgré cela la tentation de m'estimer outre mesure

1. Cf. Saint Matthieu, V, 8.
2. Cf. Saint Paul. I *ad Cor.*, IV, 7.

s'insinue encore dans mon âme, si elle ravive mes inclinations présomptueuses, je les dédaignerai. J'en détournerai systématiquement ma raison et mon imagination avec l'espoir que cette sorte de *conspiration du silence*, unie au refus courageux de leur accorder satisfaction, les anémiera au point de les détruire.

Enfin à l'encontre de leurs souhaits je m'adonnerai à des exercices d'humilité, recevant avec joie les remontrances malgré la révolte intérieure qui me soulève peut-être contre la vérité et me fait regimber contre l'éperon. Lorsque cette préoccupation d'avouer pratiquement ma faiblesse et de me tenir modestement à ma vraie place, — celle de ma juste valeur devant Dieu, — aura envahi mon cœur, l'orgueil ne trouvera plus où s'y loger. Désormais mon attitude d'âme sera totalement modifiée. La conscience de mon néant laissera le champ libre à l'action de Dieu, seule source de progrès surnaturel. Sa grâce trouvera en mon esprit une disposition favorable aux acquiescements de la foi, — en mon cœur un sentiment d'indigence, qui appellera le secours divin par un cri d'espérance, — en ma volonté un amour reconnaissant envers Dieu, à qui je dois tout, et la résolution de m'oublier moi-même et de me sacrifier pour sa gloire *Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam*[1]. A ce moment au vice d'orgueil aura été *substituée* la vertu d'humilité.

Celle-ci sera-t-elle devenue par le fait même la vertu d'élection, que j'adopterai comme idéal d'étape et comme moyen d'atteindre l'union à Dieu? Peut-être, mais ne nous hâtons pas de conclure. Il se peut en effet que malgré son développement elle demeure toujours antipathique aux aspirations foncières de mon âme. En ce cas je la pratiquerai par un effort sans cesse renouvelé, et elle jouera le rôle d'une digue maintenant un flot d'orgueil, que des sources cachées continuent d'alimenter. Sa puissance ne sera que négative. — Que faire alors? — Reprendre l'inventaire des aptitudes vertueuses,

1. *Psaume CXIII*, 1.

que l'analyse a découvertes à travers mes sympathies et mes orientations surnaturelles, et déterminer après mûre réflexion l'inclination, que j'estime la plus propre à me conduire à la sainteté.

Cette inclination sans doute est la résultante de mes prédispositions innées et acquises, comme nous l'avons dit plus haut, mais aussi des vertus infuses, de l'emploi des grâces reçues et des dons de l'Esprit-Saint « fort semblables quant à leur caractère et à leur rôle aux heureuses dispositions, au tempérament favorable, aux « dons naturels », qui se remarquent fréquemment dans l'ordre purement humain »[1]. L'utiliser, cette inclination, est sagesse, car elle me permet d'espérer un développement, dont les racines plongeront au fond même de mon être. La vertu, qu'elle favorise, ouvre par conséquent à mon effort un chemin *plus aisément praticable* vers la perfection surnaturelle.

b) *L'œuvre de formation par la voie illuminative.* — Une fois cette élection faite, « on entre dans la voie illuminative. Elle est ainsi appelée parce qu'elle consiste à *imiter* Notre-Seigneur par la pratique *positive* des vertus chrétiennes; or Jésus est la lumière du monde et qui le suit ne marche pas dans les ténèbres »[2].

Ici le but immédiat est d'orner notre âme de la vertu, pour laquelle nous nous sommes reconnu des aptitudes. Pour cela il suffit que l'attention mette l'accent sur elle. Elle devient alors « le centre de nos pensées, de nos affections, de notre vie tout entière »[3], et son progrès se déroule toujours suivant le jeu des trois lois psychologiques, dont nous avons maintes fois parlé.

Par la méditation fixer notre regard intérieur sur cette vertu, la *patience* par exemple, considérer les détails de sa réalisa-

1. Cf. J. Didiot. *Morale surnaturelle fondamentale*, p. 127.
2. Cf. Ad. Tanquerey. *Précis de théologie ascétique et mystique*, n° 961.
3. *Ibid.*, n° 1285.

tion dans l'histoire du Christ à travers les pages de l'Evangile, et en conclure la manière, dont Jésus l'eut pratiquée, s'il se fût trouvé dans les mêmes circonstances que nous : tout cela nous en donnera automatiquement une connaissance concrète et vivante. Contemplée de la sorte dans son exemplaire divin, cette vertu séduira notre cœur. Les mille preuves de la bonté du Sauveur, patient pour nous dans les humiliations de sa vie cachée et dans les immolations de sa vie publique et de sa passion surtout, viendront l'embellir à nos yeux par voie de cristallisation psychologique : elles nous la feront aimer avec ardeur. Or l'amour tend à s'unir à son objet, à le posséder, à en vivre. En toutes nos actions nous aurons donc à cœur de pratiquer cette vertu à l'imitation du Christ, notre modèle.

Cependant la patience vit de la *foi*, qui nous fait voir en tout la volonté de Dieu, — de l'*espérance*, qui nous fait compter sur son secours en nos épreuves, — de la *charité*, qui nous fait tout accepter par amour. D'autre part son exercice exige de la *prudence* dans la recherche des sacrifices, — de la *force* en face des contrariétés exaspérantes, — de la *mesure*, afin que la longanimité ne se mue pas en faiblesse, — de la *justice*, qui proportionne la douceur et le support à la bonne volonté du prochain, comme faisait Jésus si condescendant pour les petits et si sévère pour les pharisiens. — D'où il ressort que la culture de la vertu de patience entraîne le progrès surnaturel de toutes les autres vertus.

c) *L'achèvement par la voie unitive.* — Ce progrès se consomme par la voie unitive, c'est-à-dire par une vie d'union *intime* et *habituelle* avec Dieu. Cette union se fait par l'intermédiaire du Christ, auquel nous sommes attachés comme les rameaux au cep de la vigne. De Lui nous recevons la sève surnaturelle, qui nous rend participants de sa vie suivant le mot sublime de saint Paul : « le Christ vit en moi ».

Désormais c'est par Lui, avec Lui et en Lui que nous pensons, que nous aimons, que nous agissons, répondant ainsi à la règle de la Conscience chrétienne : *se conduire comme ferait*

Jésus s'Il était à notre place. Or cette conformité est le fruit de l'amour, de la charité, vertu unique et souveraine, de laquelle naissent en fait toutes les autres vertus et à laquelle elles aboutissent pour s'y perdre comme les fleuves dans la mer.

L'ASCÉTISME CHRÉTIEN ET L'ATTENTION VOLONTAIRE. — Comment pouvons-nous tendre à ce résultat?—Par une *attention ininterrompue à Dieu.* Celle-ci nous fait vivre sans cesse sous son regard, nous inspire la préoccupation constante de Lui plaire à chaque instant, *Quæ placita sunt ei facio semper* [1], et de devenir par là les fidèles images de son Fils, en qui Il a mis toutes ses complaisances. Elle semble donc être la clef de l'ascétisme chrétien au même titre qu'elle l'est de l'ascétisme humain. Elle nous offre une *méthode simplifiée,* qui donne à notre force de réalisation, la volonté soutenue par la grâce, un moyen pratique de s'avancer vers sa fin suprême.

Il arrive enfin que par une autre merveille, Dieu réponde à l'initiative et à la bonne volonté de l'âme en l'élevant à une union *mystérieuse,* où son progrès alors dépasse toute appréciation humaine. Il se traduit cependant par une *exaltation de nos énergies constitutives,* et saint François de Sales y note les trois degrés, qui correspondent à ceux de l'ascension ascétique, dont nous venons de parler.

« Mon cher Théotime, écrit-il, quant aux extases sacrées elles sont de trois sortes, l'une est de l'entendement, l'autre de l'affection, la troisième de l'action » [2]. La première donc à la manière de la méditation (*oratio mirationis*) ouvre à l'intelligence des vues spéciales sur les vérités divines; — la seconde (*oratio amoris*) inonde d'attraits de suavité le cœur ravi par la contemplation de la Beauté et de la Bonté divines; — et la troisième (*oratio operis et vitæ*) l'extase de l'œuvre et de la vie emporte la volonté vers l'accomplissement des désirs divins.

Nous n'insistons pas sur ces faveurs *mystiques* en un domaine

1. Cf. SAINT JEAN. *Evang.,* VIII, 29.
2. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu,* liv. VI, ch. 4.

où toute explication risque de s'égarer, parce que les voies de Dieu nous sont inconnues, et aussi parce que ces ravissements divins, individuels et divers en chacune des âmes qui en sont l'objet, demeurent toujours ineffables et intraduisibles en notre langage mortel. Nous en signalons seulement le fait pour rappeler jusqu'où la Bonté divine pousse parfois la condescendance à l'égard de la pauvre nature humaine. En dire plus long dépasserait le cadre du présent ouvrage.

CONCLUSION GÉNÉRALE

LE COURONNEMENT QUE LE CHRISTIANISME APPORTE A L'IDÉAL MORAL

Après avoir signalé les faits qui posent le problème de notre destinée, nous pensons avoir rigoureusement démontré l'orientation nécessaire de notre activité depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée. Nous avons dit alors la mission qui échoit à la Morale (*Première Partie*).

Nous avons ensuite considéré l'œuvre de cette dernière dans le plan naturel et dans le plan surnaturel de notre vie (*Deuxième et troisième Parties*). De part et d'autre nous avons recherché dans quelle voie notre âme est engagée par ses énergies constitutives, par quelles lumières sont éclairées ses démarches, de quelle force elle dispose pour atteindre son but, notre fin suprême. Mais nous n'avons jamais oublié qu'il n'y a en fait qu'une *seule Morale*. Nous avons fait ressortir l'harmonie de la nature et de la grâce, celle-ci venant perfectionner celle-là, si bien que notre marche vers Dieu s'accomplit simultanément dans les deux plans. C'est que nos ressources natives et nos ressources infuses résident dans le même sujet et s'entr'aident mutuellement en la poursuite d'une même fin. Si nous les avons examinées successivement ce n'est que par un procédé d'exposition, qui n'entame en rien l'unique réalité vivante.

Parvenus maintenant au terme de notre étude, il nous est plus facile de mesurer à quelle hauteur le christianisme élève notre idéal ainsi que nos possibilités de développement, — et de mettre en lumière le couronnement magnifique qu'il apporte à la personnalité humaine. Aucune de nos énergies en effet n'échappe à son emprise sanctifiante.

Rappelons-le en une rapide vue d'ensemble jetée sur nos facultés et sur les vertus infuses, qui les rendent aptes à répondre aux exigences de la loi divine formulées par la Morale chrétienne :

Notre *raison spéculative*, que développe la science avec le concours de la vertu de foi naturelle ou de docilité, si on préfère ce mot, est surélevée par la vertu infuse de *Foi*, qui ouvrant notre intelligence aux vérités divines en augmente à l'infini la puissance; tandis que le I^er^ commandement de Dieu exigeant les actes d'humilité nécessaires pour adorer notre Souverain Maître, nous garde des obscurcissements dus à l'orgueil.

Notre *cœur* en ses aspirations les plus hautes vers le bonheur est animé par l'*Espérance*, vertu naturelle, oui certes, mais sublimisée par la vertu infuse du même nom; tandis que le II^e^ commandement en son appel à l'autorité du Dieu, qui punit et récompense, nous protège par sa pratique contre les tentations de la paresse ainsi que du désespoir, qu'elle traîne à sa suite.

Notre *volonté* en ses élans irrésistibles vers le Bien acquiert dans l'ordre naturel la vertu de philanthropie peut-être ou la vertu de religion, mais elle est élevée à l'amour désintéressé de Dieu par la vertu infuse de *Charité;* — tandis que le III^e^ commandement, qui nous appelle au service de Dieu et de sa gloire, nous sauve, si nous l'observons, de tout égoïsme capable de provoquer les catastrophes de l'envie.

Telle est la part des vertus théologales. Elles consomment notre union avec Dieu par l'influence qu'elles exercent sur les facultés qui animent notre vie intellectuelle, sensible et volontaire en leur mouvement vers Lui. Par ailleurs les vertus

morales, — celles qui gouvernent nos relations avec les hommes selon l'ordre providentiel, — concourent de leur côté à donner à l'individu sa valeur humaine intégrale.

Malgré la crainte d'une énumération fastidieuse, montrons-les à l'œuvre : *la raison pratique*, dont l'exercice engendre la vertu de *prudence* naturelle, vertu de sagesse, de gouvernement de soi et des autres est perfectionnée par la vertu cardinale de *Prudence*. Celle-ci nous met à l'abri des imprudences corporelles et spirituelles, comme sont les gourmandises de toutes variétés, et nous dispose à respecter l'ordre social dans les relations humaines, ainsi que l'ordonne le IV^e^ commandement.

Le cœur en ses désirs nobles et généreux voit ses défaillances relevées et ses élans trop impétueux réfrénés par la vertu de force naturelle, qui fait qu'un homme se tient en main, mais aussi par la vertu de *Force* surnaturelle, qui donne à l'âme la pleine possession de soi jusqu'à l'héroïsme du martyre. Par là même, elle nous fait éviter les emportements de la colère, que condamne le V^e^ commandement.

La *sensibilité* voit ses appétits inférieurs et égoïstes maintenus dans les limites de la modération par la *Tempérance*, allant sous l'impulsion de la grâce jusqu'aux plus énergiques mortifications. Ainsi sont combattus les excès de la luxure au nom des VI^e^ et IX^e^ préceptes du Décalogue.

Enfin *la Volonté* en sa recherche éclairée et raisonnable des biens d'ici-bas, guidée par la vertu naturelle et surnaturelle de *Justice* évite l'avarice avec les mensonges et tromperies, qui l'escortent d'ordinaire, et que notent d'infamie les VII^e^, VIII^e^ et X^e^ commandements de Dieu.

En ce tableau, qu'on accusera peut-être de contenir, selon le mot de Pascal, « quelques fausses fenêtres pour la symétrie » des facultés, des vertus, des commandements et des péchés capitaux, — mais qui est incontestablement vrai dans l'ensemble, — nous voyons les facultés de l'âme ornées de vertus acquises grandir en puissance et en fécondité par le don des vertus infuses, qui les élèvent à une activité surnaturelle.

Avec cette dernière, l'individu atteint son développement complet, total, en une vie pénétrée en quelque sorte de divinité. Par là il accomplira la mission que la Providence lui a confiée en le faisant le *Maître*, l'*Interprète* et même le *Prêtre* de l'univers suivant la belle progression que décrit saint François de Sales : « L'homme est la perfection de l'univers, l'esprit est la perfection de l'homme, l'amour celle de l'esprit et la charité celle de l'amour; c'est pourquoy l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers »[1].

Or la pratique de l'amour de Dieu nous conduit à l'union souveraine avec Lui, *idéal de sainteté*, dont la conquête est toute la raison d'être de la *Morale Chrétienne*.

1. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. X., ch. 1.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

Pages

Conditions et limites de cet ouvrage. — Sa division. 1

PREMIÈRE PARTIE

LES FONDEMENTS DE LA MORALE

LA DESTINÉE HUMAINE

Chapitre Premier

L'EXPANSION DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Sommaire : I. — Les faits qui posent le problème moral : recherche spontanée du bonheur et inquiétude au sujet de la destinée 5

II. — Les aspirations incoercibles et le mouvement nécessaire de l'âme vers Dieu. — 1° Témoignage des Anciens : *a)* Platon; *b)* Aristote; *c)* les Stoïciens. — 2° Témoignage des chrétiens : *a)* saint Augustin; *b)* saint Thomas; *c)* saint François de Sales 8

Conclusion : incompressible besoin de Dieu. 19

Chapitre II

LE POINT DE DÉPART DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Sommaire : L'orientation nécessaire des énergies constitutives. . . . 21
I. — Dans l'ordre naturel nous sommes façonnés à l'image de la Divinité. — 1° Vues de la philosophie païenne : *a)* Platon : la théorie des Idées; *b)* Aristote : la Cause première; *c)* Zénon et les Stoïciens : les raisons séminales. — 2° Vues de la philosophie chrétienne : *a)* saint Augustin; *b)* saint Thomas; *c)* saint François de Sales : l'inclination d'aymer Dieu sur toutes choses 24
II. — Dans l'ordre surnaturel : la filiation divine, la grâce. 36
Conclusion : Nos similitudes naturelles et surnaturelles avec Dieu. . 38

Chapitre III

LE POINT D'ARRIVÉE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Sommaire : I. — Le mode de développement des similitudes initiales : 1° accentuation des ressemblances ébauchées. — 2° La fin, le bien, le devoir. — 3° L'idéal humain, l'idéal chrétien. 39
II. — Constatations et corollaires : 1° de l'orientation nécessaire : nostalgie du divin, joie et remords, peine du dam; — 2° du mode de déploiement : méthode de vie morale, motif d'action, règle suprême; — 3° de l'ampleur de la fin dernière 42
Conclusion : Idéal proposé à l'activité humaine comme point d'arrivée. 47

Chapitre IV

LE GUIDE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE
LA MORALE ET LES MORALES

Sommaire : Nécessité d'un guide, vu la complexité de la vie humaine. . 48
I. — La Morale. — 1° Ce qu'elle ambitionne d'être : science du bien et art de vivre vertueusement. — 2° Sa mission. — 3° Les conditions de son succès. 49

II. — Les morales : vues historiques. — 1° Avant le Christ, unité de la morale, puis anarchie. — 2° Après le Christ, sauveur de la Morale : unité rétablie, puis brisée de nouveau; *a)* les deux grands courants philosophiques : courant criticiste et positiviste, courant moniste; — *b)* le désarroi des morales indépendantes au début du XX^e siècle. — *c)* Efforts pour sauver la Morale : l'école mystique et l'école rationaliste. 53

Conclusion : *a)* La situation actuelle, ce qu'il faudrait ; — *b)* La valeur respective et l'action concordante de la morale naturelle et de la morale chrétienne ; — *c)* Méthode d'exposition. 70

DEUXIÈME PARTIE

LA MORALE NATURELLE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1° Le problème. — 2° Les éléments de solution. — 3° Division. . . . 77

Chapitre Premier

LE FONDS D'ÉNERGIES NATURELLES

Sommaire : I. — Nos énergies constitutives. — 1° Les inclinations qui manifestent nos aptitudes foncières. — 2° Leur multiplicité. — 3° Le besoin d'harmonie intérieure 79

II. — L'emprise morale. — 1° Par l'analyse psychologique : *a)* diversité des inclinations; *b)* le danger de leurs élans; *c)* leur élévation à la dignité morale. — 2° Par la synthèse pratique : *a)* excellence des inclinations; *b)* leur rôle par rapport aux différents devoirs; *c)* hiérarchie des inclinations ainsi que des biens, des fins, des devoirs. . . . 82

Conclusion : L'idéal possible pour la morale naturelle. 89

Chapitre II

LA LUMIÈRE NATURELLE

Sommaire : La raison et le domaine où elle projette sa lumière. . . . 91
Section I. — Les éléments de l'activité morale. — 1° Le psychisme inférieur, les activités subconscientes : ce qu'elles sont; leur influence possible, leur utilisation. — 2° Le psychisme conscient, les activités spontanées et instinctives : leur importance et leur rôle; leur culture. — 3° Le psychisme rationnel et moral, l'activité libre : ses conditions d'exercice, sa défense et son progrès, son couronnement 92
Section II. — La règle théorique de l'activité morale. — 1° Sa base : le Bien. — 2° Sa formule : la loi, sa nature et ses caractères. — 3° Ses conséquences : *A)* La responsabilité et ses conditions : *a)* la loi; *b)* l'advertance; *c)* l'intention. — *B)* La responsabilité indirecte. . 103
Section III. — La règle pratique de l'activité morale : la Conscience. — 1° Considérée en elle-même : ce qu'elle est, comment elle procède, ce qu'elle fait. — 2° Considérée en son œuvre : l'art de vivre vertueusement et les diverses moralités. — 3° considérée en ses formes, dans son entreprise : *A)* de réflexion : conscience saine, perplexe, relâchée. — *B)* de jugement : conscience droite, perplexe, erronée. — *C)* de commandement : conscience certaine, douteuse, probable. — Sa mission. 121

Chapitre III

L'ACTION MORALE NATURELLE

Sommaire : I. — La puissance de réalisation : la volonté; *a)* son pouvoir; *b)* son instrument : l'attention. 136
II. — La méthode d'action. — 1° Connaître grâce à l'analyse morale : *a)* sa nécessité; *b)* ses moyens d'enquête; *c)* ses résultats. — 2° Agir grâce à la synthèse morale : *a)* l'œuvre de déblai : réflexion, conspiration du silence, substitution; *b)* l'œuvre de formation : la vertu d'élection, le progrès, la formation générale. 138
Conclusion : La clef de l'ascétisme humain : l'attention. 150

TROISIÈME PARTIE

LA MORALE CHRÉTIENNE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SOMMAIRE : 1° L'insuffisance humaine. — 2° Le besoin d'un surcroît. — 3° Le fait de l'élévation à l'ordre surnaturel. — 4° Division. . . . 153

CHAPITRE PREMIER

LE FONDS D'ÉNERGIES SURNATURELLES

SOMMAIRE : 1° Ce qu'est la grâce. — 2° Les relations de la nature et de la grâce. — 3° Ce que produit la grâce : similitudes surnaturelles avec Dieu. — 4° Naissance et développement de l'être surnaturel. — 5° L'idéal de la Morale chrétienne. 161

CHAPITRE II

LA LUMIÈRE SURNATURELLE

SOMMAIRE : La Révélation et la vertu de foi, qui nous rend aptes à l'accueillir surnaturellement; le domaine qu'elle éclaire. 166
SECTION I. — Les éléments de l'activité surnaturelle. — 1° Inventaire des énergies surnaturelles considérées comme éléments de notre activité; leur efficacité respective. — 2° Le rôle capital des vertus infuses: *a)* l'illumination surnaturelle; *b)* la réalisation surnaturelle. 168
SECTION II. — La règle théorique surnaturelle. — 1° Son fondement : le Bien éternel. — 2° Sa formule : la loi positive divine. — 3° Ses conséquences : *A)* La responsabilité et ses conditions : *a)* l'existence de la loi; *b)* l'advertance à ses requêtes; *c)* l'intention surnaturelle. — *B)* Le mérite, le démérite, la sanction éternelle. 176
SECTION III. — La règle pratique surnaturelle : la conscience morale éclairée par la foi et aidée par la prudence : 1° Comment elle estime

les diverses moralités à la lumière de la révélation. — 2° Comment elle considère nos actes d'un point de vue surnaturel; *a)* en ses réflexions: le don de conseil; difficultés et secours; *b)* en ses jugements, contre les perplexités et les erreurs; le don de sagesse; *c)* en ses commandements : les avertissements de l'Eglise dans les cas de probabilité; la maxime suprême. — Le sens surnaturel de la vie. 190

Chapitre III

L'ACTION MORALE SURNATURELLE

Sommaire : La force de réalisation surnaturelle : la volonté munie des dons divins; son instrument. 201

I. — Culture générale : *a)* de la foi; *b)* de l'espérance; *c)* de la charité. — Rôle de l'attention 203

II. — Culture personnelle. — 1° Méthode d'analyse pour se connaître : *a)* mes sympathies spontanées; *b)* ce qui a prise sur moi; *c)* l'inventaire de mes aptitudes à la vertu. — 2° Méthode d'action en vue du progrès : *a)* l'œuvre de déblai par la voie purgative; *b)* l'œuvre de formation par la voie illuminative; *c)* l'achèvement par la voie unitive. — L'ascétisme chrétien et l'attention volontaire. 211

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le couronnement que le Christianisme apporte à l'Idéal moral. . . . 221

MAYENNE. IMPRIMERIE FLOCH — 13-3-1928

Bibliothèque Catholique des Sciences Religieuses

I. HISTOIRE DU CHRISTIANISME

1. La Révélation

1. Création et évolution, par le Chanoine SENDERENS, *de l'Académie des Sciences, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.*
2. L'humanité préhistorique et les religions primitives, par M. le Comte BEGOUEN, *chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse.*
3. L'Ancien Testament (Histoire des livres de), par M. l'Abbé DENNEFELD, *professeur à l'Université de Strasbourg.*
4. Histoire du peuple d'Israël, par M. l'Abbé TOUZARD *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
5. La théologie de l'Ancien Testament, par le R. P. SYNAVE, O. P., *professeur au Collège Théologique du Saulchoir.*
6 Précis d'archéologie biblique, par J. DELAPORTE, *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
7. Le monde gréco-romain à l'époque de Notre Seigneur.
8. Les idées juives et le messianisme au temps de Notre Seigneur par le R. P. BONSIRVEN, *professeur au Scolasticat d'Enghien.*
9. Le Sauveur, par M. l'Abbé J. B. AUDOIN.
10. Les premiers jours de l'Eglise, par M. le Chanoine PIROT, *professeur aux Facultés catholiques de Lille.*
11. Saint Paul, par M. l'Abbé TRICOT, *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
12. Saint Jean et la fin de l'âge apostolique.
13. La théologie du Nouveau Testament, par le R. P. LEMONNYER, O. P., *professeur au Collège Théologique du Saulchoir.*
14. Histoire des livres du Nouveau Testament (Canon, texte et versions), par M. l'Abbé CHAUME, *professeur au grand Séminaire de Dijon.*
15. Le pays biblique, par Mgr LEGENDRE, *doyen de la Faculté de Théologie d'Angers.*

2. Le Christianisme dans son développement

A. *Histoire extérieure de l'Eglise*

16. L'Eglise des premiers siècles, par M. l'Abbé AMANN, *professeur à l'Université de Strasbourg.*
17. Le moyen âge, par M. l'Abbé ARQUILLIÈRE, *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
18. Les temps modernes par M. le Chanoine LÉMAN, *professeur aux Facultés Catholiques de Lille.*
19. L'Eglise contemporaine, par M. le Chanoine CIVRAYS, *doyen de la Faculté Catholique des Lettres d'Angers.*

B. *Les littératures chrétiennes*

20. Littérature grecque, par M. l'Abbé G. BARDY.
21. — syriaque et arménienne, par Mgr TISSERANT, *Scrittore à la Bibliothèque Vaticane pour les langues orientales.*
22. Littérature copte et éthiopienne, par le R. P. CHAINE, S. J.
23. — latine, par M. l'Abbé G. BARDY.
24. — byzantine, par le R. P. SALAVILLE.
25. — latine-médiévale, par le R. P. DE GHELLINCK, *professeur au Collège Philosophique et Théologique de Louvain.*
26. Littérature française, par M. l'Abbé J. CALVET, *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
27. Littérature italienne.
28. — espagnole, par M. Maurice LEGENDRE, *secrétaire général de l'Office de l'enseignement français en Espagne.*
29. Littérature anglaise.
30. — allemande.
31. La poésie chrétienne, par M. l'Abbé Henri BREMOND, *de l'Académie Française.*

C. *La vie intérieure du christianisme : Histoire de la spiritualité.*

32. Les mystiques anciens, par le R. P. VILLER, S. J.
33. La spiritualité médiévale, par M. l'Abbé F. VERNET, *professeur aux Facultés Catholiques de Lyon.*
34. La spiritualité moderne.
35. La théologie ascétique et mystique, par M. l'Abbé MASSON, *professeur aux Facultés Catholiques de Lyon.*

D. *Les Ordres religieux.*

36. De l'origine au XIII^e^ siècle, par M. l'Abbé CHAUME, *professeur au grand Séminaire de Dijon.*
37. Les ordres mendiants.
38. Les compagnies de prêtres, par M. le Chanoine PISANI, *professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris.*
39. Ordres de femmes du XII^e^ au XVIII^e^ siècle, par Dom BAUDOT, O. S. B., *de l'Abbaye de Farnborough.*
40. L'époque contemporaine.

E. *L'Art chrétien.*

41. Epigraphie, par M. A. AUDOLLENT, *doyen de la Faculté des Lettres de Clermont.*
42. Archéologie.
43. Architecture : *a)* période romane.
44. — *b)* — gothique.
45. — *c)* — moderne et contemporaine.
46. Peinture, par M. Louis GILLET, *conservateur du Musée Jacquemart André.*
47. Sculpture, par M^lle^ Cécile JÉGLOT, *diplômée de l'Ecole du Louvre.*

48. Musique, par M. l'Abbé AIGRAIN, *professeur aux Facultés Catholiques d'Angers.*
49. Mobilier et art ornemental.

II. L'ÉGLISE D'AUJOURD'HUI

1. Les bases rationnelles de l'enseignement catholique : Philosophie et Apologétique

50. La philosophie chrétienne jusqu'à Descartes.
51. La philosophie chrétienne, de Descartes à nos jours.
52. Les grandes thèses de la philosophie thomiste, par le R. P. SERTILLANGES, O. P., *membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.*
53. La foi, par M. l'Abbé G. BRUNHES, *professeur au grand Séminaire de Dijon.*
54. Apologétique, par M. l'Abbé G. RABEAU, *professeur à l'Institution Masséna de Nice.*

2. L'enseignement de l'Église

55. Dieu dans son existence et sa Providence, par M. l'Abbé J.-B. AUDOUIN. *directeur de l'enseignement religieux à Paris.*
56. La Trinité.
57. L'homme : nature et surnature, le péché originel.
58. L'Incarnation, par M. l'Abbé GAUDEL, *professeur à l'Université de Strasbourg.*
59. La Rédemption.
60. La grâce et la prière.
61. Des sacrements en général, par M. le Chanoine BOUCHÉ, *professeur aux Facultés Catholiques de Lille.*
62. Baptême et confirmation, par M. l'Abbé ADHÉMAR D'ALÈS, S. J., *doyen de la Faculté de Théologie de Paris.*
63. L'Eucharistie.
64. Le péché, la pénitence, par le R. P. GALTIER, S. J., *professeur au Scolasticat d'Enghien.*
65. L'Ordre, par M. l'Abbé VIGUÉ, *directeur au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.*
66. La Sainte Vierge, par le P. MORINEAU, *de la Compagnie de Marie.*
67. La communion des Saints.
68. Les fins dernières, par M. l'Abbé A. MICHEL.
69. Synthèse du dogme catholique, par le R. P. COMPAING.
70. Développement du dogme, par le R. P. CHENU, O. P., *professeur au Collège Théologique du Saulchoir.*

3. La Morale

71. Les fondements de la morale, par M. le Chanoine THAMIRY, *doyen de la Faculté de Théologie de Lille.*
72. Morale individuelle.
73. Morale familiale, par M. P. MÉLINE.
74. Morale sociale, par le R. P. DESBUQUOIS, *de l'Action populaire.*
75. Morale internationale, par M. Louis LE FUR, *professeur à la Faculté de droit de Paris.*

4. La Constitution de l'Église

76. Les sources du droit ecclésiastique.
77. La papauté.
78. La curie romaine : cardinaux et congrégations, par Mgr MARTIN, *doyen de la Faculté de Théologie de Strasbourg.*
79. L'Episcopat.
80. L'Eglise enseignée : prêtres et laïques, par M. le Chanoine MAGNIN *curé de Saint-Séverin à Paris.*
81. Le magistère de l'Eglise.
82. L'Eglise et l'Etat, par M. l'Abbé DUBRUEL, S. J., *directeur du Recrutement sacerdotal.*

5. La Liturgie

83. Les livres liturgiques latins : sacramentaires, missels, pontifical, rituel.
84. Le Bréviaire, par Dom BAUDOT, O. S. B., *de l'abbaye de Farnborough.*
85. La messe en Occident, par le R^me^ Dom CABROL, *abbé de Farnborough.*
86. Le calendrier chrétien : fêtes, martyrologe, par Dom H. QUENTIN.

6. La vie active de l'Église

87. La sainteté catholique, par le R. P. R. PLUS, S. J.
88. Les dévotions.
89. Missions et Missionnaires, par M. G. GOYAU, *de l'Académie Française.*
90. Universités et collèges.
91. Les œuvres.
92. Les pèlerinages.
93. Le rayonnement social de l'Eglise.

7. Le christianisme dans le monde

94. Le catholicisme latin, par M. l'Abbé AIGRAIN, *professeur à la Faculté catholique des lettres d'Angers.*
95. Les Eglises unies d'Orient, par M. J. DELAPORTE, *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
96. Les Eglises séparées : le schisme anglican, par M. l'Abbé COOLEN, *professeur au Collège Saint-Bertin, Saint-Omer.*
97. Les Eglises séparées : les orthodoxies orientales, par le R. P. JUGIE, *professeur à l'Institut Pontifical Oriental.*
98. Les Eglises séparées : les confessions protestantes, par M. l'Abbé J. DEDIEU, *docteur ès-lettres.*
99. Les grandes religions non-chrétiennes : judaïsme.
100. Les grandes religions non-chrétiennes : islamisme.
101. Les grandes religions non-chrétiennes : bouddhisme, par le R. P. MAINAGE, O. P., *professeur à l'Institut Catholique de Paris.*
102. Les grandes religions non-chrétiennes : brahmanisme.
103. Les grandes religions non-chrétiennes : polythéisme et fétichisme, par le P. M. Maurice BRIAULT, S. P.
104. Synthèses et conclusions.

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
BJ1249.T5 C001
... FONDEMENTS DE LA MORALE [PARIS]
3 0311 00005 3483
24473
WITHDRAWN

BJ
1249
.T5 24473
AUTHOR Thamiry, Edouard
TITLE FONDEMENTS de la MORALE
DATE DUE
16507

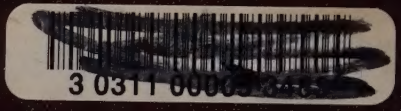
3 0311 0000